LA MAISON[1]

QUATRIÈME PARTIE [2]

XIV. — MA TRAHISON

Les jours qui suivirent, à cause de ce *toujours* qui chantait dans ma poitrine, furent à la fois délicieux et acides comme ces fruits que je cueillais trop tôt dans le jardin. J'étais sûr de l'avenir et même de l'éternité. Je goûtais la plénitude de la tendresse qui ne cherche rien encore au delà d'elle-même. Car le trouble léger que j'avais ressenti au contact de la joue de Nazzarena poussée contre la mienne en manière de jeu s'était bientôt dissipé. Il ne manquait véritablement à mon bonheur que de ne pas voir mon amie ; avec nos rencontres commençait mon embarras. Si du moins je n'avais pas été forcé de lui adresser la parole ! Je n'aurais pu supporter de l'embrasser et jamais je ne lui ai touché la main. Chacun de nous, — j'y pense maintenant, — croyait peut-être à la supériorité de l'autre, elle pour la solidité de ma maison, et moi pour son cheval, sa robe d'or, son talent d'écuyère, sa vie nomade et je ne sais quoi encore qui lui venait de l'amour. Bientôt elle admit que la partie n'était pas égale : elle paraissait en public et recevait les applaudissemens, je n'étais qu'un spectateur.

Consciente de sa domination, elle ne craignit plus de m'asservir. Il lui arrivait de me réclamer de menus services,

(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1912 et des 1er et 15 janvier 1913.

tels que lui acheter en ville un dé à coudre ou du fil d'or et des aiguilles pour repriser sa toilette de cérémonie, et je rougissais dans les magasins en demandant ces objets qui sont en usage chez les filles et non chez les garçons. S'il fallait fournir des explications complémentaires, je ne savais où me cacher. Elle me fit peler des pommes de terre en sa compagnie et jouit de ma gêne, ayant surpris les regards furtifs que je coulais du côté de la place et m'enlevant du coup tout le bénéfice de mon héroïsme :

— Rassurez-vous, mon petit homme, il ne passe personne.

Quotidiennement, le matin ou le soir, je m'arrangeais pour revenir du collège par cette place du Marché qu'elle habitait. A quelles ruses avais-je recours pour dépister les soupçons ? Quelquefois mes parens venaient me chercher, ou bien ils se contentaient, le parcours n'étant pas long, de faire quelques pas à ma rencontre. Comment ai-je réussi à ne pas leur donner l'éveil? L'un ou l'autre de mes camarades, ayant surpris mon manège, entreprit de me *blaguer*. L'intervention de Fernand de Montaut m'évita le désagrément des brimades. Comme on lui objectait que je refusais de parler de la petite écuyère, il déclara mon silence chevaleresque, et cette opinion d'un juge aussi autorisé m'inspira beaucoup d'orgueil.

Le même jeune homme basané qui avait joint nos têtes avec ses mains, me retrouvant un jour en conversation avec Nazzarena, lui baragouina de nouveau une phrase dans leur jargon en me désignant du doigt, et tous deux éclatèrent de rire. Moi, j'aurais pleuré.

Cependant cette passion, plus grande que moi, et trop lourde pour mes quatorze ans, m'isolait peu à peu, me séparait de ma famille à mon insu. J'oubliais les élections, et l'article du journal, et la gifle de Martinod qui n'avait pas eu de suites immédiates comme le redoutait ma mère. Tandis que j'aurais volontiers pris grand-père pour confident, à cause de nos visites au pavillon et aussi de la dame en blanc dont le souvenir, un peu incertain jusqu'alors, se fixait définitivement en moi. Je respirais sur moi, comme un bouquet de fleurs fraîches, le romanesque de nos promenades passées. Mystérieusement leur charme opérait : ne leur devais-je pas l'émoi précoce de ma sensibilité exaltée ? Sans elles, je n'eusse peut-être songé qu'à jouer quelques bonnes farces à mes professeurs. Tout au plus

aurais-je soupiré ces premiers soirs de printemps, sans savoir pourquoi.

Une après-midi de jeudi, — le jeudi nous avions congé, — comme je m'étais échappé, non sans peine, afin d'assister aux jeux du cirque et de guetter ensuite ma cavalière qui, cette fois-là, ne daigna pas s'occuper de moi, ne sachant comment rentrer sans éveiller l'attention, je m'avisai d'aller rejoindre grand-père au Café des Navigateurs où j'avais quelque chance de le rencontrer. La discussion qu'il avait soutenue contre mon père à ce sujet m'avait déjà passé de la tête et je ne pensais qu'à me tirer d'affaire, non à Martinod et à ses acolytes. J'entr'ouvris la porte, avec un battement de cœur : pour la première fois je pénétrais, seul, dans un pareil lieu. Grand-père était là : j'étais sauvé. Du moment que je regagnerais le logis sous sa protection, personne ne m'interrogerait et mon absence se justifierait d'elle-même.

Je m'assis dans un coin, attendant le signal du départ. Martinod, près de moi, causait avec le patron de l'établissement que je connaissais, car il se mêlait familièrement aux consommateurs et même, dans ses jours d'humeur prodigue, leur offrait des tournées.

— Vous comprenez, expliquait celui-ci d'une voix larmoyante, c'est une note de plusieurs années.

— Présentez-la au fils, conseillait Martinod.

— Ça ne le regarde pas.

— Eh! vous verrez qu'il la paiera. Je vous le garantis. C'est un bon tour à lui jouer pour les élections. Et d'ailleurs, le petit a consommé.

De qui s'agissait-il? je n'y pris pas garde. Tout à coup Martinod me dévisagea et sous son regard je me souvins instantanément du soufflet qu'il avait reçu. J'éprouvai même un vague remords de me trouver là en sa compagnie, mais grand-père continuait bien de le fréquenter. Après tout, cette gifle, il l'avait reçue et non pas donnée. Et le voilà qui lève les bras au ciel, comme si l'on avait commis à mon égard un crime impardonnable :

— Cet enfant qui n'a rien à boire!

Jamais je n'aurais cru à tant de sollicitude. Dès longtemps on me négligeait et même, sans la passion qui m'absorbait et m'inclinait aux privations par goût de souffrir, j'eusse remar-

qué la pénurie des verres de sirop. Aussitôt on répare l'oubli, on apporte devant moi le matériel réservé aux hommes mûrs : solennellement on m'offrira une verte, oh! une verte mitigée, allongée d'eau, inoffensive. Martinod déclare :

— Je la lui composerai moi-même.

— Je compte sur vous, précise grand-père désintéressé qui s'exalte avec Gallus sur l'andante de la deuxième sonate de Bach pour piano et violon. Et pas de plaisanterie!

— Père Rambert, ne vous frappez pas.

Décidément, ce Martinod est bon garçon, complaisant et pas susceptible. Sa joue est peut-être encore chaude et il me soigne comme son propre moutard. Les morceaux de sucre superposés ont fondu : on peut maintenant verser l'absinthe. Mazette! c'est qu'il me traite sérieusement, et non pas en bébé gorgé de lait! Quelle jolie couleur un peu trouble! Ce breuvage doit être extraordinaire. Je le goûte et le déclare aussitôt délicieux, sans bien savoir, pour mieux jouer mon rôle, ce qui me vaut les suffrages de Cassenave et de Galurin.

— C'est la première, déclarent-ils : ce ne sera pas la dernière.

Je suis presque l'objet d'une ovation, et, par gratitude, je tourne vers Martinod un œil humide. Mais pourquoi me considère-t-il en silence, avec cet air apitoyé? Ai-je donc une mine de papier mâché? Enfin il se penche vers moi et murmure à mon oreille ces simples mots qui achèvent de m'inquiéter :

— Pauvre petit!

Pourquoi diable m'appelle-t-il : pauvre petit? Suis-je malheureux à ce point? Sans doute il y a Nazzarena que je n'ai pas réussi à rejoindre de tout le jour. Oui, évidemment, je suis malheureux, puisque tout le monde le remarque. Seulement, on a tort de le remarquer. C'est un secret caché au fond de mon cœur, et personne n'a le droit de m'en parler, fût-ce pour me plaindre et m'adresser des consolations. Aussitôt je montre un visage rébarbatif, destiné à décourager les sympathies. Mais je ne puis soutenir cette attitude. Depuis que j'ai vidé mon verre, je sens sur mes yeux comme un voile et dans tout mon corps une chaleur, une torpeur amollissante et comme un besoin d'affection et de confiance. D'ailleurs, je me suis mépris sur les intentions de Martinod. Il ne songe pas à mon amour ou ne sait rien de lui, et sans crainte de me déjuger, maintenant je

regrette de ne pas lui entendre prononcer le nom de Nazzarena. Il me fascine du regard, comme le serpent de mon histoire naturelle devait fasciner les oiseaux, et de sa voix aux inflexions caressantes, insinuantes, câlines, il me donne à comprendre que dans ma famille je suis méconnu. A mots couverts, avec toutes sortes de circonlocutions, d'hésitations, de réticences, il me révèle la préférence de mon père pour un de mes frères aînés. Lequel ? Étienne ou Bernard ? A distance, je ne me rappelle plus celui qu'il me désigna. Bernard à cause de sa tournure militaire, de sa démarche décidée, de sa gaîté, de son élan et de la ressemblance ? Étienne pour sa nature égale et fine, pour ses bonnes notes, pour son application, pour ses distractions aussi? Ma foi, je ne puis aujourd'hui trancher la question. Mes parens nous traitaient sans aucune différence, et chacun était l'objet d'une attention spéciale où il était libre de voir une faveur. Pourtant, je n'hésitai pas à croire cet étranger qui ne nous connaissait pas, qui n'avait jamais mis les pieds à la maison, et dont je n'ignorais pas que mon père venait de châtier les perfides manœuvres.

Oui, j'étais méconnu dans ma famille. D'imperceptibles nuances sortirent de l'ombre, prirent en se groupant de la consistance. Ce fut autour de moi comme une chaîne de témoignages. Sans cesse mon père nous entretenait des absens, et, quand il recevait de leurs nouvelles, il rayonnait. Leurs bulletins étaient des bulletins de victoire. Il portait sur son front l'orgueil paternel. Moi seul, j'étais tenu à l'écart systématiquement. Je ne comptais pas. Avec quelle dureté, l'autre semaine, il m'avait crié : Va-t'en! Savait-il que je fréquentais le cirque malgré sa défense et que je pelais des pommes de terre sur la place publique? Si Bernard ou Étienne avaient été les coupables, il serait parvenu à le savoir et les aurait grondés, tandis qu'on m'accueillait avec un mépris outrageant. Moi qui portais le poids d'un si bel amour, je ne récoltais que des humiliations et des avanies. Surtout, surtout mon père ne m'aimait pas, je n'étais aimé de personne. Tout me prédisposait à le croire, puisque de tout le jour je n'avais pas rencontré Nazzarena. Il n'y avait que grand-père, et grand-père s'absorbait dans ses conversations, dans sa musique, dans la fumée de sa pipe, dans son télescope et ses almanachs. Je l'implorai du regard : maintenant il s'enflammait avec Gallus sur un quintette de Schu-

mann. Le monde n'existait pas pour lui, à cette heure : de l'existence du reste du monde j'aurais consenti à me passer, pourvu qu'il s'occupât de moi. J'eus la sensation horrible que j'étais abandonné de tous, et que cet homme qui me glissait de tout près, d'une voix émue et compatissante, ses condoléances, venait de m'annoncer un malheur irréparable. J'aurais voulu pleurer, et, à cause de tant de visages curieux, je retins mes larmes. Mais sur la banquette de ce café je connus la tristesse d'être incompris, la solitude au milieu de la foule, le désespoir. Une vie se compose de beaucoup de chagrins : en ai-je éprouvé de plus intenses que ce désespoir imaginaire ?

Ainsi, désarmé par la tendresse même qui mettait à vif ma sensibilité, et fasciné par le serpent, j'entrai sans le savoir dans le complot qui se machinait contre mon père. Martinod, parvenu à son but, plus facilement peut-être qu'il n'eût supposé, — car il ignorait qu'il avait l'amour pour allié, — répéta d'une voix à fendre l'âme :

— Pauvre petit !

Mes sanglots contenus me suffoquaient. Il pouvait triompher tout haut : il avait réussi au delà de ses espérances, la semence de ses suggestions devait lever plus tard et produire ses fruits empoisonnés. Mais ne jouait-il pas sur le velours ? J'avais trop de candeur encore pour me douter que la haine sait flatter et sourire, prendre un visage aimable, protester de son intérêt ou de sa pitié et serrer ses phrases comme des liens autour de celui qu'elle veut immobiliser. Cette haine-là, qui s'adresse, la bouche en cœur, aux amis, aux parens de l'homme qu'elle poursuit et qu'elle atteindra plus sûrement par ricochet, plus tard même on ne saura pas toujours la dénoncer. Il n'y a plus guère de sentinelles comme tante Dine pour veiller sur l'arche sainte de la famille.

Il était dit que les circonstances favoriseraient le plan de Martinod. Un dimanche après-midi, comme je flânais à la fenêtre au lieu de terminer un devoir, — c'était dans la chambre de la tour où je m'installais volontiers, mais grand-père était absent, — quel spectacle tout à coup me frappa d'étonnement et même d'épouvante ! La troupe du cirque envahissait notre jardin. Elle avait franchi la grille qui, sans doute, malgré la vigilance de tante Dine, était demeurée ouverte à cause des allées et venues, plus fréquentes un jour de fête. Elle débordait sur les pelouses,

elle piétinait les plates-bandes sans vergogne. Il y avait des femmes toutes dépenaillées, qui portaient des enfans dans les bras, il y avait les deux clowns que j'avais fini par identifier, il y avait la vieille danseuse de corde aux cheveux gris, et il y avait — ô douleur ! — Nazzarena elle-même, Nazzarena sans chapeau, mal peignée et débraillée. Pour la première fois, je remarquai sa misère. Chez nous, dans l'allée bien ratissée, on l'eût prise pour une pauvre fille de la campagne.

Muet de stupeur, je n'osais ni me cacher ni me pencher au dehors. La peur de ce qui arriverait infailliblement me paralysait. Mais pourquoi étaient-ils venus ? Que demandaient-ils ? Quel mauvais vent les amenait ? Notre jardin ne pouvait convenir à des roulans, à des bohémiens, à des gens qui ne connaissent la terre que pour marcher dessus. Encore si c'était le jardin d'autrefois où la mauvaise herbe poussait à l'aventure et qu'on ne taillait ni n'arrosait jamais ! Encore si grand-père avait été là pour recevoir ces hôtes suspects ! Nazzarena, Nazzarena, retournez vite à votre roulotte et à la tente blanche où vous régnez ! Ici, je vous jure que ce n'est pas votre place.

Véritablement j'endurais le martyre à les voir s'ébattre sans retenue sur notre gazon et nos corbeilles. J'aurais du moins voulu crier, les prévenir, et je ne pouvais pas. A cette fenêtre ouverte je me sentais prisonnier. Et, dans une détresse infinie, je mesurais la distance qui séparait de la maison mon amour.

Déjà l'un des clowns sonnait à la porte. Mon Dieu ! qu'allait-il se passer ? A peine avait-on commencé de parlementer avec Mariette dont je savais pourtant l'humeur peu accommodante, que se produisit la catastrophe. Tante Dine accourut à la rescousse et fit tête à la troupe entière de la belle façon. Distinctement ce dialogue monta jusqu'à ma croisée :

— Qu'est-ce que vous voulez, vous autres ?

Une voix gazouillante répondit :

— C'est bien ici la maison au père Rambert ?

— Que lui voulez-vous, au père Rambert ? Passez votre chemin. Allez-vous-en.

Abominable injustice ! Les mendians de la ville recevaient bon accueil, ils avaient même leur jour comme les dames de la société, et la Zize Million qui était folle et cet ivrogne de Oui-oui touchaient des rentes à la porte. Alors, pourquoi ne pas attendre que ces honorables acrobates s'expliquassent ? Tante

Dine, pourtant charitable et toujours prête à porter secours, les expulsait avec violence, rien que pour leur qualité d'étrangers. Ignominieusement chassés, ils se révoltèrent et criblèrent d'invectives leur persécutrice qui, je dois en convenir, ne fut pas en reste. Cela fit un boucan infernal. La danseuse de corde surtout glapissait et se tapait les cuisses. Cette fois, je me décidai à intervenir en faveur de mes amis, des amis de Nazzarena. Soudain, au moment où j'allais quitter mon observatoire pour voler au combat, mon père, sans doute attiré par le tumulte, apparut sur le seuil. Il ne daigna même pas ouvrir la bouche. D'un seul geste, mais quel geste catégorique ! il montra le portail, et toute la bande rugissante recula, s'entassa entre les deux colonnes qui soutenaient la grille et s'enfuit. Ce fut immédiat et extraordinaire.

Je fus outré d'une si rapide et si complète débâcle. Moi seul, puisqu'il en était ainsi, je résisterais à cette autorité que nul ne bravait en face. Et, dans mon enthousiasme enfin retrouvé, je me précipitai dans l'escalier et dégringolai les marches quatre à quatre, au risque de me *carabosser*, pour rejoindre mon cher amour.

— Où vas-tu ? me dit mon père qui n'avait pas encore quitté son poste et me barrait la route.

Je gardai le silence. Déjà mon exaltation tombait.

— Remonte au plus vite, acheva-t-il, je te défends de sortir.

Sans broncher, mais gonflé de colère et me rongeant les poings, je repris l'escalier. Personne donc ne *lui* résisterait jamais ? Comme les autres, j'étais vaincu immédiatement, subjugué, médusé rien que pour l'avoir affronté. On croit qu'il est facile de se révolter contre le pouvoir : j'apprenais que cela dépend des gouvernemens. Et je ressassai et remâchai les insinuations de Martinod, dont je constatais la sincérité. Celui-là voyait clair, celui-là se révélait un véritable ami.

Cependant je ne cédai qu'en apparence. A peine avais-je réintégré la tour que je guettai sournoisement le bruit des portes. Lorsque je fus assuré que mon père avait regagné son cabinet et que la voie était libre, je redescendis à pas de loup et me glissai hors de la maison. La grille franchie, animé d'un courage nouveau, je respirai mieux et me redressai. Cette fois, il ne s'agissait plus de biaiser, de ruser, de donner le change aux promeneurs. Je courus tout droit à la place du Marché.

Devant la foule des dimanches qui s'amusait du déménagement, les bohémiens roulaient les toiles de la tente, empilaient les bancs les uns sur les autres. J'augurai mal de cette levée de camp. Enfin j'aperçus Nazzarena qui ramassait des ustensiles épars. L'heure n'était plus à la timidité, mais aux résolutions héroïques. Devant tant de spectateurs dont un grand nombre, sans doute, connaissait le petit Rambert, tel un chevalier de mes ballades, je m'élançai vers mon amie. Quand elle m'aperçut, elle me jeta un regard navré.

— On nous a chassés de chez vous, m'expliqua-t-elle avant que j'eusse parlé.

Que répondre à cette douloureuse constatation ? Sans doute elle me rangeait parmi ses persécuteurs.

— Ce n'est pas moi ! criai-je pour me séparer des miens sans retard.

— Oh ! reprit-elle avec philosophie, c'est bien sûr que ce n'est pas vous. Vous êtes trop petit. On allait prévenir votre grand-papa qu'on s'en va demain. Demain matin.

— Demain ! répétai-je, comme si je n'avais pas entendu ou pas compris.

— Oui, demain. Vous voyez bien. On charge le matériel sur les voitures. Les frères Marinetti nous ont lâchés : point de matinée aujourd'hui, une belle recette perdue.

A ma profonde surprise, elle ne m'en voulait pas de son expulsion et même, jusque dans mon chagrin, je remarquai l'interversion inopinée des rôles : elle me témoignait une considération nouvelle et je prenais un vague petit air protecteur. A mon insu, le prestige de la force opérait. Aussi ne me proposa-t-elle pas de l'aider quand, la veille encore, elle n'y eût pas manqué.

Une des mégères sortit de la plus prochaine roulotte sa longue tête jaune et l'accusa de perdre son temps.

— On m'appelle, m'avertit Nazzarena. Ce qu'il y a d'ouvrage pour un départ ! Adieu, adieu, mon petit amoureux, je te souhaite une autre bonne amie. Tu es gentil, tu la trouveras.

Elle ne me tendit pas la main, et peut-être n'osa-t-elle pas à cause du respect qui lui était venu depuis qu'elle avait vu la maison. Et moi, je ne trouvai rien à lui répondre. Niaisement je souris à ses étranges vœux qui me paraissaient abominables et sacrilèges, et le tutoiement qu'elle avait employé me fut

doux comme une caresse. Son départ m'atterrait. Son départ me coupait bras et jambes et me vidait la cervelle. Je restai là, comme un paquet. Pour moi, le temps ni le lieu ne comptaient plus : elle partait. Je l'aperçus qui, plus loin, portait péniblement le harnachement de son cheval. Elle me sourit à peine avant de disparaître derrière une des guimbardes. J'eus la sensation qu'elle était déjà loin de moi, et je réussis à m'en aller.

Où irais-je? Confondant la dureté de ma famille et l'exil de Nazzarena, je ne songeai pas à rentrer chez nous. Quel appui, quelle consolation y aurais-je rencontrés? Mon père m'avait défendu de sortir : je pouvais préjuger l'accueil qui m'attendait. J'errais dans la rue, parmi les promeneurs endimanchés, heurtant dans ma distraction l'un ou l'autre qui me traitait de maladroit ou de malotru, ce qui m'était presque agréable, tant j'avais besoin de changer le cours de ma peine. D'un pas automatique, et sans être le maître de ma direction, je parvins au Café des Navigateurs. Grand-père me comprendrait, grand-père me représentait le salut auquel ce cher Martinod collaborerait.

La salle était bondée, et tout de suite, cette atmosphère de tabac et d'anis, ce bruit de paroles, ce mouvement, cette agitation me réconfortèrent. Je perdis la notion directe de ma douleur, et même je perçus distinctement qu'il se passait quelque chose d'anormal et de solennel. Une décision de premier ordre avait été prise et à la façon dont on en parlait je devinai que c'était là un de ces événemens historiques que plus tard l'on apprend en classe. Grand-père était l'objet de mille témoignages d'honneur et de sympathie. On l'entourait, on le félicitait, on lui prenait les mains, bien qu'il résistât. Et, suprême faveur, on apporta du champagne. Du champagne, un jour comme celui-là! Je commençai d'en être écœuré, d'autant plus qu'on ne m'avait point donné de verre.

— Une coupe, — ordonna Martinod, ce cher Martinod qui décidément me comblait, — une coupe au miochard.

Et il leva la sienne en l'air, d'un geste large, en proclamant:

— A l'élection du père Rambert! à la victoire de la République!

— Bravo! approuva le fidèle Galurin.

Gallus et Mérinos s'épanouissaient de bonheur : sans doute

ils voyaient s'ouvrir l'ère de la Beauté dont ils s'étaient entretenus devant moi si souvent. Quant à Cassenave, il supportait des deux mains le poids de sa tête et, les yeux vagues, fixait peut-être quelque vision. La servante inclinant la bouteille sur son verre, il dut imaginer que l'une des belles dames en robe empire qui descendaient par le plafond dans sa mansarde pour lui donner à boire lui rendait publiquement visite :

— *Ziou*, fit-il en se redressant.

Et devant la mousse qui montait, suivie du vin d'or, il fut pris d'un frisson convulsif. Ses mains tremblantes ne réussirent pas à atteindre la coupe et il hoquetait de convoitise et d'impuissance.

Grand-père, seul, manquait d'entrain et même de gaîté. Sa mauvaise humeur était évidente. Il ne tenait point à la popularité, ni aux acclamations Tout ce monde qui ouvrait la bouche pour boire ou pour crier le gênait, l'énervait, et je crois qu'il eût préféré se trouver ailleurs, à la campagne par exemple, à manger des fraises arrosées de crème de lait. Cependant, on le contraignait à céder à l'enthousiasme général.

— Après tout, peut-être bien, concédait-il. Surtout pas de tyrans. La liberté.

Oh! non, pas de tyrans! Et je revis instantanément mon père, sur le seuil de la porte, chassant de son bras tendu ces pauvres diables de bohémiens. Et, par manière de protestation, je vidai ma coupe.

A ce moment précis, — je n'oublierai de ma vie ce spectacle, — mon père, fait inouï, entra au Café des Navigateurs. Je tournais le dos à la porte : par conséquent, je ne pouvais l'apercevoir que dans la glace. Or, ce fut le visage de Martinod qui me signala sa présence. Martinod, tout à coup, devint blême et la main qui tenait le verre trembla comme celle de Cassenave, de sorte qu'un peu de champagne en gicla. Déjà mon père, devant qui l'on s'écartait rapidement comme devant un personnage d'importance ou comme si l'on avait peur de lui, atteignait notre table. Il ôta son chapeau et dit très poliment :

— Je vous salue, messieurs, je viens chercher mon fils.

Personne ne souffla mot. Il se fit un grand silence, non seulement dans notre groupe, mais dans toute la salle attentive à cet incident. L'apparition de Nazzarena sur son cheval noir dans le cirque ne provoquait même pas tant de curiosité. On n'en-

tendit qu'une exclamation : oh! poussée par le patron qui, la serviette en main, s'immobilisait devant son comptoir. Le premier, grand-père se remit et répondit avec calme, presque avec impertinence :

— Bonjour, Michel. Veux-tu prendre quelque chose avec nous?

Cette offre fut accueillie dans l'assistance par de petits rires narquois, et les langues se délièrent. Mais la diversion ne dura pas. Déjà mon père reprenait :

— Merci. Je viens chercher mon fils. Il est bientôt l'heure du dîner, et nous vous attendons tous les deux.

Par là il invitait grand-père à se retirer avec nous. Comprenant que son invitation n'était pas agréée, il toisa Martinod qui, pour afficher son courage, ricanait maintenant :

— Dites donc, monsieur Martinod, puisque je me suis découvert, je vous prie de vous découvrir.

C'était vrai que Martinod gardait son chapeau sur la tête, mais je savais que c'était l'usage au café. Loin d'obtempérer à cet ordre, — à cause du ton, personne ne s'y trompa malgré le *je vous prie*, — il s'empressa d'enfoncer davantage son couvre-chef. La salle entière, intéressée et captivée, suivait les phases du dialogue, et dans un coin un loustic lança :

— Saluera. Saluera pas.

Mon père s'avança et il me parut comparable à un géant. Seul contre tous, c'était lui qui répandait la crainte. De sa voix nette que je connaissais bien, qui remuait Tem Bossette au fond de la vigne et rassemblait la maisonnée en un instant, il articula :

— Voulez-vous que je fasse sauter votre chapeau avec ma canne, monsieur Martinod? Car ma main ne veut plus vous toucher.

Cette fois, on cessa de plaisanter. Le cas devenait tragique : on aurait entendu tisser une araignée. Grand-père sauva la situation :

— Allons, Martinod, dit-il : il faut être poli.

— Père Rambert, c'est bien pour vous, concéda Martinod.

Tout de même, il se découvrit. On vit mieux sa figure exsangue et sur sa défaite ne subsista aucun doute. Déjà mon père, vainqueur, se tournait vers Cassenave, perdu dans ses rêves :

— Vous aussi, mon ami, vous feriez mieux de rentrer chez vous.

Et Cassenave, terrifié, s'écria en pleurant, ce qui détendit les nerfs de chacun et parut extrêmement drôle :

— Je vous jure que je n'ai pas bu, monsieur le docteur.

Là-dessus nous sortîmes, mon père et moi, lui devant, moi derrière, et bien que les tables déjà serrées fussent toutes garnies de consommateurs, je circulais entre elles sans difficulté à cause de la place qu'on laissait respectueusement à mon guide. Pour ne pas ressembler à Martinod dont la lâcheté me dégoûtait, je m'efforçais de me tenir droit et de prendre un air dégagé. Au fond, j'éprouvais une peur indicible de ce qui se passerait dans la rue quand nous serions seuls tous les deux. Jamais, sauf peut-être dans ma toute première enfance, mes parens ne m'avaient infligé de châtiment corporel : notre fierté faisait partie de notre éducation. Cette fois, je m'y attendais. Pourvu que ce ne fût pas un soufflet, comme à Martinod? Martinod était un ennemi de la maison, je le savais et j'avais bu de son champagne. Mais je ne me souciais plus de la maison. Comme grand-père, j'entendais être libre. Grand-père n'avait-il pas pris un fusil, lorsqu'il avait échoué *dans le sang des journées de Juin*, contre la défense de son propre père, le magistrat, le pépiniériste dont il se moquait bien? On me frapperait, on me brutaliserait, on n'obtiendrait rien de moi. Et, contre l'épouvante qui me tordait, je me crispais jusqu'à atteindre enfin une sorte d'insensibilité, cette force de résistance qui permet de tout supporter sans plier et sans se plaindre.

Je n'eus pas à me servir de cette provision d'énergie que j'emmagasinais en vue du martyre. Dehors, mon père se contenta de me demander sans hausser la voix :

— Es-tu venu souvent à ce café?

— Quelquefois.

— Tu n'y remettras jamais les pieds.

Je compris qu'en effet je n'y pourrais jamais remettre les pieds. Mais serait-ce là toute ma punition? Nous marchions côte à côte, et très vite. Bien qu'il ne manifestât plus rien de ses pensées, je ne saurais dire à quel signe je le sentais agité d'une grande tempête en dedans. Il pouvait me briser, me casser en deux, et il se taisait. Nous passâmes ainsi sur la place du Marché. Je me découvrais semblable à ces malfaiteurs que

j'avais vu conduire en prison par un gendarme. Pourvu que Nazzarena ne me reconnût pas! Elle me représentait la vie libre, comme j'étais l'esclavage.

Enfin nous arrivâmes devant la porte de la maison. Mon père, avant de l'ouvrir, se retourna vers moi et m'enveloppant tout entier de son regard sous lequel je baissai la tête, malgré moi, comme un coupable :

— Pauvre petit! dit-il (c'étaient les expressions mêmes de Martinod), qu'est-ce qu'on voulait faire de toi!

J'étais dans un tel état de tension que cette pitié soudaine eut raison de ma révolte et que je fus sur le point de me jeter dans ses bras en pleurant. Déjà il s'était repris et, de sa voix de commandement, déclarait :

— Il faudra bien que tu obéisses. Il le faudra bien.

Du coup je me rebiffai de nouveau. Il affirmait son autorité dont il n'avait pas abusé pourtant : ce serait pour moi la guerre sacrée de l'indépendance.

Ma mère inquiète, dont j'avais déjà distingué l'ombre derrière la fenêtre, guettait notre retour et vint au-devant de nous jusqu'au sommet des marches.

— Il y était, expliqua simplement mon père, je ne m'étais pas trompé.

— Oh! mon Dieu! murmura-t-elle, comme si elle apprenait un malheur qu'elle n'eût pas imaginé.

Et tante Dine qui la suivait leva les bras au ciel :

— Ce n'est pas possible! Ce n'est pas possible!

On ne me gronda pas davantage. Bon gré mal gré, on avait ramené l'enfant prodigue. Et moi, — loin d'être reconnaissant de cette indulgence que je m'explique mieux aujourd'hui par l'incertitude de mes parens sur les influences que j'avais subies et sur la façon de me reconquérir, — j'appelais de toutes mes forces récupérées ma douleur d'amour que tous ces incidens avaient recouverte, en me répétant :

« Nazzarena part demain. Nazzarena part demain. »

XV. — LES DEUX VIES

Je ne dormis guère de la nuit et dans un demi-sommeil je confondis la guerre sacrée de l'indépendance et la perte définitive de Nazzarena. Mon amour faisait partie de cette liberté que

célébrait grand-père et pour laquelle il avait pris un fusil. Au matin, j'étais fermement résolu à ne pas me rendre au collège et à courir la suprême chance d'assister au départ des forains. Les adieux de la veille avaient été manqués : sans préparation, je n'avais rien trouvé à dire. Non, non, cela ne pouvait finir ainsi.

Je prétextai donc un mal de tête auquel on voulut bien croire. Je compris qu'on me tenait pour ébranlé par la scène du Café des Navigateurs. Et même tante Dine m'apporta en cachette un lait de poule mousseux et digestif, favorable aux migraines, si savoureux que je m'en délectai, malgré mon chagrin, ce qui m'occasionna une humiliation intérieure.

— Tu resteras au lit jusqu'à midi, conclut-elle en emportant la tasse.

Elle aussi, elle ajouta :

— Pauvre petit!

Ce qui lui retira immédiatement ma gratitude, car je n'entendais plus désormais être traité en enfant, puisque j'aimais.

Dès qu'elle fut sortie je m'habillai en hâte, mais non pas sans quelque recherche, et grimpai dans la chambre de la tour où grand-père m'accueillit avec étonnement et avec des signes de plaisir.

— On t'a laissé monter? me demanda-t-il.

Pourquoi cette question? Je n'avais demandé la permission à personne. Il se contenta de hausser les épaules, déjà revenu à sa philosophie :

— Oh! moi, ça m'est bien égal.

Des quatre fenêtres de la tour, on commandait tous les chemins. Mon plan consistait à guetter de ce belvédère le défilé des roulottes. Elles étaient chargées, elles avanceraient avec lenteur, je calculais que j'aurais le temps de les rattraper. Par où s'en iraient-elles? Aucun indice ne me renseignait. J'imaginais qu'elles prendraient la route d'Italie et je surveillai celle-là davantage. J'étais donc installé devant une des croisées, à demi dissimulé par un meuble, quand on frappa à la porte et mon père entra. Je pensai qu'il venait me chercher et je sus immédiatement que, malgré mes résolutions, je ne lui résisterais pas : il avait, comme la veille, son air calme d'autorité souveraine et indiscutable. Absorbé par le but qu'il poursuivait, il ne me vit pas et même, comme il marcha droit à grand-père, il

me tourna presque le dos. Jusqu'à mon intervention il devait ignorer ma présence. Après un salut qui fut courtois et bref, il montra le journal qu'il apportait, un journal du pays :

— Cette feuille annonce que vous vous présentez aux élections à la tête de la liste de gauche : est-ce vrai, père?

Sous la forme interrogative de cette simple phrase, je devinai tout un bouillonnement de colère qui se contenait encore. Au port de la ville, un mur plat qui surplomblait le lac était balayé des vagues les jours de vent ou de tempête. Nous nous amusions quelquefois, mes camarades et moi, à passer dessus, entre deux lames, au risque de recevoir de l'écume ou des paquets d'eau. Mais, certains jours plus mauvais, cette bravade devenait impossible. On disait alors du lac soulevé qu'il fumait. J'eus la sensation que tout à l'heure, ainsi, la route serait barrée.

Du dialogue qui suivit, comment aurais-je oublié un traître mot? Grand-père, doucement et crânement ensemble, à son habitude, — il détestait les scènes et les évitait le plus souvent, mais la couardise d'un Martinod n'était pas son fait, — se contenta de répondre :

— Je suis libre, je pense.

— Personne n'est libre, reprit mon père avec une volonté de ne pas hausser le ton qui m'impressionna jusqu'aux moelles. Nous dépendons tous les uns des autres. Et vous n'ignorez pas que vous vous présentez contre moi.

Cette fois, la riposte de grand-père fut plus aigre : il ne céderait pas, il se défendrait. Enfin!

— Je ne me présente contre personne, déclara-t-il, je me présente, voilà tout. Et je n'empêche personne de se présenter. Je te le répète, Michel : chacun est libre d'agir selon son bon plaisir.

Mon père, avec une éloquence qui peu à peu s'échauffait et qu'il rompait alors, comme s'il était déterminé à ne pas se départir de la forme la plus respectueuse et luttait sans cesse pour s'y maintenir contre l'entraînement de sa parole, essaya de le convaincre par toute une argumentation que, même à distance, je crois pouvoir résumer. Pourquoi cette candidature de la dernière heure, quand jamais grand-père n'avait songé à jouer un rôle politique et quand il n'ignorait point que son fils était le chef de la droite? Comment n'y pas reconnaître une manœuvre

de Martinod, trop heureux de venger son soufflet et d'annoncer la désagrégation de la famille Rambert? Mais on ne se laissait pas prendre au piège grossier d'un Martinod.

— Enfin, acheva-t-il, nous ne pouvons pas être candidats l'un contre l'autre.

Le petit rire de grand-père accompagna sa réponse :

— Oh! oh! pourquoi pas? Ce sera nouveau et je n'y vois, pour ma part, aucun inconvénient.

— Mais parce qu'une famille ne peut pas être divisée.

— Une famille, une famille, tu n'as que ce mot-là à la bouche. Les individus comptent aussi, je suppose. Et d'ailleurs, pourquoi tes convictions ne sont-elles pas les miennes, puisque tu es mon fils?

— Vous oubliez que mes convictions sont celles de tous les nôtres, jusqu'à votre père.

— Oui, le pépiniériste. Tu oublies le soldat de l'Empereur...

— Il servait la France. La France passe première.

— ... Et ton grand-oncle Philippe Rambert, le sans-culotte?

— Ne parlons pas de lui : c'est notre honte. Toute famille a une tradition. La nôtre, jusqu'à vous, était simple et belle : Dieu et le Roi.

— Moi, la liberté me suffit. Je te laisse la tienne, laisse-moi la mienne, une fois pour toutes.

— Mais je vous répète que la solidarité de notre nom et de notre race nous oblige. Votre liberté n'est d'ailleurs qu'une chimère. Nous dépendons tous les uns des autres. Me contraindrez-vous à vous rappeler que cette dépendance, je l'ai acceptée avec toutes ses charges? La maison même qui nous abrite et que j'ai sauvée est le témoignage de notre durée et de notre unité sous le même toit.

Peu à peu, la conversation devenait une bataille. Mon père me semblait si grand et si puissant que d'une chiquenaude il eût écrasé grand-père, et pourtant, grand-père lui tenait tête avec sa petite voix pointue et un air crispé que je ne lui connaissais pas. De les voir dressés l'un contre l'autre, j'éprouvais de la peur et une horrible gêne. Dans ma rébellion nouvelle contre l'autorité, je me sentais de cœur avec grand-père. Cette liberté, dont on parlait pour l'attaquer et la défendre, je lui donnais les traits de Nazzarena qui s'en allait. Et il me parut que je commettrais une lâcheté comme, au Café des Navigateurs, Mar-

tinod, quand il s'était découvert par ordre, montrant sa face blême d'épouvante, si je n'intervenais pas en faveur de mon compagnon, de mon camarade de promenades, de celui qui m'avait transmis comme un radieux héritage, — le seul dont il disposât, — son amour de la nature intacte, de la vie nomade, de l'indépendance qui rejette fièrement toutes les règles, et peut-être de l'amour même dont je pressentais qu'à lui seul il pouvait résumer tout cela. Je ne me dissimulais pas les risques, je devinais la correction qui suivrait et cependant je m'avançai, pareil à un petit martyr qui réclame le supplice :

— Grand-père est libre ! criai-je aussi fort que je pus.

Je crus avoir poussé un cri formidable, et c'est à peine si je m'entendis moi-même. Je fus étonné et vexé de n'avoir pas fait plus de bruit. J'en constatai néanmoins l'effet immédiat qui suffit à ma satisfaction et ne me rassura point. Mon père s'était brusquement retourné, stupéfait de ma présence et de mon audace. Cette fois, la route était barrée comme, au bord du lac, les jours de tempête. Il nous dévisagea tour à tour pour surprendre notre complicité, notre entente. Devant lui, nous n'étions véritablement plus rien du tout. Sa force pouvait nous briser tous les deux. Ses yeux déjà nous foudroyaient. Sa voix retentirait sur nous comme un tonnerre. L'orage qui s'amoncelait serait terrible.

Qu'attendait-il, et pourquoi gardait-il le silence ? Ce silence qui se prolongeait devenait plus inquiétant, plus tragique. J'y écoutais ma peur comme le tic tac d'une horloge.

Mon père, ayant pris le temps de se ressaisir par un effort qui dut être surhumain, se détourna de moi que son regard terrorisait pour s'adresser à grand-père :

— C'est bien, dit-il avec une tranquillité et une douceur dont je fus déconcerté, je ne suis plus candidat. Nous n'offrirons pas à la ville le spectacle de nos divisions. Mais je me permettrai de vous donner un conseil. Martinod, par mon désistement, obtient ce qu'il désire ; il ne poursuivait pas un autre but. Ne soyez pas plus longtemps l'instrument de cet homme qui m'a bassement calomnié et renoncez de votre côté à cette candidature dont vous n'avez que faire.

Grand-père, s'il fut surpris de ce revirement, ne le manifesta d'aucune façon :

— Oh ! tu as bien tort de te retirer. Tu aurais peut-être

été élu, et moi, ça m'est égal. Je tiens principalement à désavouer tes opinions politiques. La famille ne nous commande pas nos idées.

Mon père dut hésiter une seconde à reprendre la discussion et il y renonça définitivement. Il y renonçait parce qu'un autre sujet lui tenait davantage au cœur :

— Laissons cela, déclara-t-il. Mais il s'est passé dans ma maison quelque chose de plus grave encore et que je ne puis tolérer. Vous m'avez pris cet enfant que je vous confiais.

Le débat changeait et j'en devenais l'objet tout d'un coup. Instantanément je revis mon départ pour notre première promenade après ma convalescence. Nous sommes tous les trois sur le pas de la porte. Mon père joint ma main à celle de grand-père avec ces mots qui m'étonnent : « *Voici mon fils. C'est l'avenir de la maison.* » Et grand-père répond en s'accompagnant de son rire : « *Sois tranquille, Michel, on ne te le prendra pas.* » Comment pouvait-on me prendre, et que signifiait ce propos ?

— Quelle plaisanterie ! répliquait déjà grand-père, je n'ai jamais rien pris à personne. Et voilà que maintenant on m'accuse de voler les enfans ! Pourquoi pas de les manger ?

Mais la moquerie ou l'ironie était une arme trop légère pour n'être pas brisée dans l'attaque qui suivit. Aucun détail de cette scène ne m'est sorti de la mémoire. Je les revois tous les deux, l'un fort et coloré, en pleine vigueur et puissance, et cependant poussant une de ces plaintes comme on en arrache aux arbres qu'on fend ; l'autre si vieux, ratatiné et délicat et néanmoins insolent dans sa façon de se dresser et de railler, — et moi, entre eux, comme l'enjeu de la partie qui se jouait.

— Oui, reprenait mon père, je vous ai donné mon fils pour le guérir et non pour le détourner. Vous-même, vous vous étiez engagé à ne rien dire ni faire qui pût le mettre un jour en contradiction avec nos traditions religieuses et familiales. Avez-vous tenu votre promesse ? Il y a quelque temps déjà que je soupçonnais le travail opéré dans cette petite tête. J'en ai averti Valentine. Elle aussi, je m'en suis rendu compte, redoutait ce malheur et, dans son respect pour vous, craignait de vous attribuer à tort une mauvaise influence. Je ne sais comment vous avez conquis cette cervelle d'enfant. Mais ce que je n'ignore plus, c'est que vous l'avez conduit au lieu même où tous nos

ennemis se rassemblent et abusent de votre faiblesse et de votre générosité.

— Je ne te permets pas... voulut interrompre grand-père.

— De votre générosité, continua la voix plus ardemment, ou de la mienne. Car j'ai reçu ce matin la carte à payer. Elle est chère. Martinod a trouvé plaisant d'abreuver sa bande à mon compte.

— Qui t'a envoyé la note ?

— Le patron du café. A qui voulez-vous qu'il l'envoie ? Il est venu en personne l'apporter, et pour me convaincre, il s'est contenté d'ajouter : « Le petit a consommé. » Mon fils en était comme mon père : je suis responsable, car, moi, je crois à la solidarité de la famille. J'ai payé pour Cassenave qui, dans son ivrognerie, porte déjà les signes de la mort ; pour Gallus et Mérinos, pauvres ratés, incapables du moindre travail, pour ce fainéant de Galurin, et pour cette canaille de Martinod. Payer n'est rien, et j'ai subi, vous le savez, de plus rudes averses. Mais quelles erreurs avez-vous enseignées à ce petit ? Il faut maintenant que je les connaisse pour les extirper de son cœur comme la mauvaise herbe du jardin. Où ira-t-il ? Que fera-t-il dans la vie avec cette utopie de la liberté que la réalité dément à toute heure, sans les fortes disciplines de la maison, sans notre foi ? Ce qui soutient notre race, toutes les races, ne savez-vous pas que c'est l'esprit de famille ? La vie ne vous l'a donc pas enseigné ?

J'étais remué par l'accent de ces paroles. Sensible à la musique des mots, je m'en emparais au passage, et c'est par eux qu'aujourd'hui je remonte aisément aux idées qu'ils recouvraient et qui passaient alors par-dessus ma tête.

— Tu as fini ? demanda grand-père avec une impertinence qui provoqua mon admiration.

— Oui, j'ai fini. Et je m'excuse d'avoir élevé la voix devant cet enfant. Qu'il sache au moins, — vous pouvez en témoigner, — que j'ai toujours été un fils respectueux.

— Oh ! tu as payé mes dettes. Et tu les paies encore.

— N'est-ce que cela ? et n'avez-vous pas rencontré en toute occasion l'appui de mon affection filiale ?

— De ta protection.

— Ma protection ne s'est exercée que pour écarter ceux qui voulaient votre ruine. Et ne comprenez-vous pas que c'est

notre ruine future que vous préparez en soustrayant ce garçon à mon autorité, en le désarmant?

Grand-père fit : Oh! oh! et réclama son tour de parler :

— Mais quels reproches ai-je donc mérités? J'ai promené cet enfant qui en avait besoin, je lui ai communiqué l'amour de la nature.

— Et non pas l'amour de la maison.

— Est-ce ma faute s'il préfère ma compagnie? Je ne cherche pas à enseigner, moi. Je ne prêche pas, à tout bout de champ, l'ordre, la tradition, les principes et la religion. J'ai seulement le respect de la vie, de la liberté, si tu préfères.

— Mais la liberté n'est pas la vie. Elle détruit tout ce qu'il faut conserver.

— Oh! ne revenons pas sur cette discussion. Ce qui s'est passé pour ton fils s'est passé pour le mien.

— Pour moi?

— Oui, pour toi. Quand tu étais petit, une autre influence s'est substituée à la mienne. Le magistrat, le pépiniériste, l'homme des roses...

— Votre père.

— Oui, t'a donné le goût des arbres taillés, des allées ratissées, des lois divines et humaines quoi!

— Pourquoi m'en vouloir de ressembler à notre race?

— Sous mes yeux je t'ai vu changer. Sais-tu si je n'en ai pas souffert, moi aussi?

— Oh! vous avez toujours été si détaché de moi et de...

Mon père n'acheva pas sa phrase et je ne l'achèverai pas aujourd'hui davantage, bien que j'aie trop de crainte d'en deviner le sens. Le respect qu'il a gardé, même à distance s'impose à moi. Tous deux venaient de rouvrir une plaie secrète dont le sang n'était pas entièrement tari. Ils restaient face à face, avec ce souvenir entre eux, effrayés peut-être de ce qu'ils découvraient dans le passé et ne voulaient pas approfondir devant moi, quand un secours inattendu leur vint. Ma mère entra. Sans doute avait-elle de sa chambre entendu le choc des voix et accourait-elle, tremblante, pour empêcher le conflit de s'aggraver. Elle apportait la paix de la famille.

— Qu'y a-t-il? s'informa-t-elle avec douceur.

Déjà, par sa présence, elle les séparait, et j'eus l'impression que la conversation n'offrirait plus d'intérêt pour personne.

— Je suis venu reprendre mon fils, déclara mon père.

Et grand-père m'abandonna :

— Reprends-le. Reprends-le.

On disposait de moi sans me consulter. Mais il ne put se tenir d'ajouter en manière de défi :

— Reprends-le si tu peux.

— Il ne faut pas l'écarter de Dieu, dit simplement ma mère qui se rappelait notre messe manquée.

Et comprenant que je n'étais pas à ma place, elle me poussa vers eux comme un gage de réconciliation avec ces mots :

— Embrasse-les et descends vers tante Dine.

J'obéis. On m'embrassa négligemment ou à contre-cœur, et je m'élançai dans l'escalier, sans savoir comment le rapprochement s'opéra. Je pensais à Nazzarena qui partait. Un peu plus tard, on m'appela dans le jardin, mais je ne répondis pas.

Je courus jusqu'à la châtaigneraie qui bordait le domaine et je grimpai sur le mur, à côté de la brèche qu'un des arbres avait jadis ouverte rien que par la poussée de ses racines, et qu'on avait fermée par une grille. De là, je dominai la route d'Italie. Il ne me restait plus que cette chance : la troupe du cirque passerait-elle par là? J'attendis assez longtemps, et ce ne fut pas en vain.

Les voici, les voici. D'abord, les voitures qui portent la tente et les bancs et tous les accessoires. Quels tristes chevaux les traînent! Je cherche le coursier noir de Nazzarena, mais il ne se distingue pas des autres haridelles. Puis ce sont les roulottes habitées. L'une ou l'autre de leurs minces cheminées fume on prépare le dîner pour la route qui sera longue. Sur un balcon d'arrière, à côté de la perruche que je connais bien, une vieille peigne les cheveux noirs d'une fillette. Je cherche, je cherche de mes yeux avides les cheveux blonds de mon amie.

Ah! je la vois enfin. C'est elle, là, sans chapeau, c'est son visage uni et son teint doré. Elle conduit elle-même une des guimbardes. On lui a confié une mission d'importance. Elle tient son fouet tout droit en l'air, mais elle aime trop les bêtes pour les frapper. Elle redresse le buste, elle porte fièrement la tête. Comme son cou est bien dégagé! Pourquoi ne l'avais-je pas remarqué encore? Je ne l'ai, pour ainsi dire, jamais vue : je veux la voir, je veux la voir. Quand elle sort de l'ombre que verse le châtaignier, le soleil nimbe d'or la chevelure qui frise et qui

semble se mêler au jour sans qu'on sache où ses boucles commencent, où le jour finit. A côté d'elle, sur le siège, un jeune garçon est assis. Ils causent ensemble, ils rient ensemble. Elle a montré ses dents blanches. Ses dents blanches, je les ai vues, mais son regard, son regard doré ne se tournera-t-il pas vers moi? Nazzarena, Nazzarena, ne devinez-vous pas que je suis là, tout près de vous, perché sur le mur, sur ce mur au-dessus de vous?...

Elle rit, elle passe, elle a passé. La toiture de la roulotte me la cache maintenant. Je ne l'ai pas appelée, elle ne m'a pas regardé. Est-il possible que je ne voie plus son visage, ni ses yeux, ni son teint doré? Est-il possible qu'un événement si considérable n'ait duré que cette toute petite minute?

Mon cœur éclate dans ma poitrine, et je reste là sans bouger. Pourquoi ne pas sauter du mur sur la route, pourquoi ne pas courir après elle? Suis-je donc cloué à mon poste? Maintenant je sais qu'elle est perdue pour moi, maintenant je sais qu'elle a toujours été perdue pour moi. Comme ce berger qui menait son troupeau à la montagne et qui d'un mot jeté au passage m'enseigna jadis le désir, ne m'a-t-elle pas, rien qu'en s'en allant, appris la douleur des séparations d'amour? La douleur des séparations d'amour s'est fixée pour moi dans cette image : un petit garçon à cheval sur le mur de son héritage, et une petite fille qui, dans la lumière du matin, s'en va sur la route, qui s'en va sans se retourner...

Que nous tenons à nos souvenirs! Plus tard, quand je suis devenu le maître, le fermier est venu me demander l'autorisation d'abattre cet arbre qui la recouvrit de son ombre une dernière fois. « Monsieur, me disait-il pour me convaincre, il a de la roulure, il est tout pourri en dedans, il ne donne plus de fruits, il perd de son prix tous les jours, et bientôt il se vendra pour rien. » Je résistais à ses assauts et j'alléguais des raisons vagues. Comment faire entendre à un honnête fermier qu'on veut conserver un châtaignier mort rien que parce qu'une bohémienne a passé dessous, il y a tant d'années qu'on n'ose plus les compter? S'il est des choses inexplicables, celle-là sûrement en est une.

Mon homme n'a pas lâché prise. Ces paysans sont obstinés. « Monsieur, monsieur, un de ces quatre matins, il écrasera le mur en tombant. » Et je pense qu'un mur se remplace. « Mon-

sieur, monsieur, un de ces quatre matins, il écrasera un passant. » Ça, c'est plus grave. Un passant ne se remplace pas. Allons! soyons raisonnable. *Il* n'écrasera donc en tombant que mon cœur.

J'ai donné l'ordre d'abattre le témoin de mon premier chagrin d'amour. Je me suis penché sur le trou que ses racines arrachées ont creusé dans la terre, et je ne me suis pas étonné de tant de place qu'il occupait. Maintenant le mur reconstruit a bouché la brèche et je me sens plus enfermé dans mon enclos. A mesure qu'on avance dans la vie, il semble que ce mur d'enceinte se resserre.

La nature change avant nous. La nature meurt avant nous. Nous perdons peu à peu tout ce qui donnait un visage au passé. Aucun témoin ne garantit plus la vérité de nos souvenirs. D'autres ombres que celles des arbres peu à peu descendent sur nous. Et l'on a de la peine à croire qu'on a été ce que tous les hommes furent peut-être un jour : un enfant à califourchon sur un mur, ne sachant pas s'il sautera dehors vers la vie libre, vers la jeune fille qui rit, vers l'amour, ou s'il rentrera, bien sagement, à la maison...

XVI. — LA LEÇON PATERNELLE

Pendant ma longue convalescence, comme on ne me permettait pas de lire sans répit, j'avais construit, avec l'aide de tante Dine qui assujettissait patiemment ses conserves, dont elle ne se servait pas volontiers, afin de donner, d'une main plus sûre, de grands coups de ciseau, parfois malheureux, dans les cartonnages, toutes sortes d'édifices, châteaux, fermes, chaumières, et même cathédrales. Je les disposais sur une grande table qu'on m'abandonnait. L'ensemble me représentait une ville dont mes soldats de plomb entreprenaient le siège. Mes soldats légués par mon frère Bernard qui, tout petit, collectionnait déjà les uniformes, ou offerts le soir de Noël par le belliqueux petit Jésus, étaient innombrables : il y en avait des régimens, de grands et de minuscules, de plats et de pleins, et des fantassins et des artilleurs et des cavaliers. Parmi les cavaliers, les uns faisaient corps avec leur monture, les autres s'en pouvaient détacher : un appendice pointu qu'ils portaient au derrière permettait de les fixer à volonté sur le dos perforé des

chevaux. Un soir l'assaut fut tragique. Le général dévissé, — il était pourvu de l'appendice, — entra par la brèche le premier, après quoi il remonta sur son coursier alezan hissé à l'intérieur on ne sait par quel subterfuge. Dans l'exaltation de la victoire, je mis le feu aux quatre coins de la cité conquise et, quand je voulus en suspendre les ravages, il était trop tard. Une minute après, l'incendie avait tout consumé, et tant de maisons qui m'avaient coûté des semaines et dont l'achèvement me procurait de l'orgueil ne formaient plus qu'un amas de cendres noires. Encore fus-je sévèrement réprimandé pour avoir manqué de brûler le mobilier. Et je demeurai stupide devant la rapidité de cette incinération comparée au temps exigé pour bâtir.

La fin brusque de ma première tendresse, — cette pauvre minute où il me fut donné de voir Nazzarena dans le soleil, — me causa une pareille déception, un pareil découragement. Jour après jour, j'avais édifié en moi ce sentiment d'abord si vague, et puis si grave et si riche. Sans cesse j'y ajoutais quelque chose : un sourire, une parole, une rencontre et même une moquerie qui venait d'elle ; ou bien c'était l'admiration pour ses exercices d'écuyère, ou j'avais seulement passé sur la place du Marché et vu sa roulotte. Elle remplissait ma vie beaucoup plus que je ne le soupçonnais, et maintenant il ne m'arrivait plus rien. Ce vide, jusqu'alors inconnu, m'était plus pénible qu'une véritable douleur. Je tâchais de m'y agiter sans aucun succès, car je n'imaginais pas encore le parti qu'on peut tirer du souvenir. Comment aurais-je su qu'il est possible de vivre hors de l'instant présent ? Et de Nazzarena partie, de Nazzarena perdue pour toujours, ce qui me restait, c'était moins sa pensée qu'une langueur répandue en moi par son départ, langueur où je me complaisais, où je la retrouvais encore, et qui me rendait incapable de m'intéresser à quoi que ce fût.

Par elle je fus empêché de prêter beaucoup d'attention aux changemens survenus chez moi. Sans efforts je m'en accommodai, et l'on crut à la facilité de mon humeur. Entre mon père et mon grand-père, depuis la scène de la tour, subsistait un état de gêne que le tact de ma mère, seul, réussissait à rendre supportable à l'un et à l'autre. Sans une interdiction formelle, je cessai de me promener avec grand-père et même de monter dans sa chambre. Il s'enfermait pour jouer du violon une bonne

partie de la journée. Quand nous nous retrouvions à table, il ne cherchait nullement à se rapprocher de moi, comme s'il eût renoncé définitivement à notre intimité, et je l'estimais un peu ingrat, m'attribuant un rôle important pour l'avoir défendu. Les repas étaient devenus maussades. L'un s'isolait, l'autre s'absorbait dans ses pensées. Je compris que tous deux, par une entente tacite, s'étaient retirés de la lutte municipale. Personne n'osait parler des élections qui étaient toutes proches, mais les affiches des murs, que je lisais sur le parcours de la maison au collège, me renseignaient. Le nom de Martinod y figurait, et de même celui de Galurin, mais on avait négligé Verse-à-boire et les deux artistes. Tante Dine, le long de l'escalier, parlait toute seule d'événemens extraordinaires et de traîtres épouvantables. En somme, Martinod était parvenu à ses fins : le candidat qu'il redoutait, le seul qu'il redoutât, s'était désisté.

Je compris encore que grand-père n'avait pas repris le chemin du Café des Navigateurs, soit pour observer la trêve, soit pour éviter des sollicitations auxquelles il eût été sans doute enclin à céder. En apprenant qu'on venait appeler mon père au chevet de Cassenave délirant, il parut très surpris et même affecté ; donc il n'avait pas revu ce compagnon.

— Cassenave malade ! s'informa-t-il. Il aura trop bu.

A déjeuner, mon père nous annonça que Cassenave était mort.

— Je le lui avais prédit, assura-t-il. Il y a beau temps qu'il aurait dû renoncer à la bouteille.

— C'était son goût, opina grand-père.

C'était son goût : cela excusait, justifiait toutes les actions, les bonnes et les mauvaises, et je l'entendais bien ainsi. Je vis aux lèvres de mon père une réponse prête, mais il la retint et se contenta d'ajouter :

— J'ai prévenu Tem Bossette. Le même sort l'attend, s'il n'y prend pas garde. Et il est déjà tard pour lui.

— Tous des ivrognes, conclut tante Dine qui se plaisait aux généralisations.

Le dimanche des élections vint enfin. Je le reconnus aux placards multicolores qui garnissaient les façades et à l'affluence plus nombreuse que je dus traverser pour me rendre à la messe du collège. Personne, à la maison, n'y avait fait la moindre allusion. Après le déjeuner, qui fut sans entrain, à peine son

café pris, grand-père mit son chapeau et s'empara de sa canne.

— Où vas-tu ? questionna tante Dine.

— A la campagne.

— Du moins as-tu voté ?

— Bien sûr que non.

— C'est un devoir.

— Oh ! ça m'est égal.

— Au fait, tant mieux ! ajouta ma tante : tu aurais été capable de donner ta voix à ces canailles.

Elle jugeait inutile de les désigner davantage.

Il avait failli solliciter les suffrages, comme disaient les affiches, et il ne votait même pas. C'était son goût et je n'y voyais rien à redire. Chacun pouvait agir à sa guise, et changer à son caprice : sans quoi la liberté, que serait-elle devenue ? Comme il franchissait le seuil, il se retourna tout à coup et me proposa de m'emmener avec lui.

— Ma casquette et j'y vais ! criai-je, déjà bondissant, comme si j'avais totalement oublié la scène de la tour.

Mon père qui nous observait arrêta mon élan par son intervention :

— Je vous remercie. Aujourd'hui, c'est moi qui le promènerai. J'ai congé.

Il s'accordait bien rarement des congés. De plus en plus ses malades l'accaparaient. Sa réputation avait dû s'étendre au loin à la ronde, car on réclamait ses services à de grandes distances : ses absences, ses voyages se multipliaient.

— Je ne m'appartiens plus, confiait-il à ma mère. Et la vie passe.

— Mon ami, murmurait-elle, je t'en conjure, ne te fatigue pas.

Elle s'ingéniait à le soigner, à obtenir de lui qu'il se reposât. Pour la rassurer, il riait, redressant sa haute taille, bombant la poitrine. Jamais il n'avait besoin de repos. Ses robustes épaules pouvaient porter le monde, et, de fait, ne portait-il pas le poids de la maison et de nos sept avenirs ? Par une complication étrange, tout en continuant de me révolter intérieurement contre lui, je ne cessais pas de l'admirer. Il me représentait la force contre quoi rien ne prévaut. Je ne l'imaginais pas vaincu ou gémissant. La vie était pour lui une perpétuelle victoire.

Je ne l'admirais qu'à distance. La perspective de cette pro-

menade avec lui m'épouvanta et je demeurai sur l'escalier, attendant je ne sais quel événement qui viendrait y mettre obstacle.

— Allons, m'encouragea-t-il, va chercher ta casquette, dépêche-toi. Les jours sont longs, nous irons loin.

Sa voix sonore était sans dureté. Elle avait même cet accent bienveillant qui rendait l'espoir aux malades. En somme, soit à la sortie du Café des Navigateurs, soit dans la chambre de la tour, il ne s'était pas montré sévère à mon égard. Mais la bonté ne lui servait de rien pour m'adoucir. Je ne lui en savais aucun gré et je le considérais comme un tyran acharné à me retenir prisonnier. Dès qu'il était là, je cessais d'être libre. Nous aurions beau gagner le coin le plus abandonné, le plus farouche : autour de moi, j'y verrais pousser des murailles. Tandis qu'avec grand-père j'avais l'impression que les clôtures disparaissaient et que la terre sans entraves appartenait à tous ou n'appartenait à personne.

Pourquoi mon père m'imposait-il ce long tête-à-tête qui par avance me glaçait ? Les révélations de Martinod ne m'avaient-elles pas appris ses préférences ? Il s'enorgueillissait de Bernard et d'Étienne, il se préoccupait sans cesse de Mélanie, et je surprenais quelquefois ses regards posés sur elle avec une insistance bizarre, comme s'il ne l'eût jamais vue ou comme s'il prenait son empreinte; quant à moi, je ne comptais guère. De toute ma volonté je voulais être un enfant incompris, un enfant malheureux, un enfant injustement délaissé. Cela m'était nécessaire pour entretenir la langueur amoureuse dont je me délectais. De sorte que je ne partis pas volontiers et le laissai voir. Lui, au contraire, s'efforçait d'être gai et, comprenant qu'il désirait me mettre en confiance, par esprit d'opposition je me réservai davantage.

Nous voilà sur la route, non point d'un pas lent de flâneurs qui vont à l'aventure, comme c'était notre habitude à grand-père et à moi, mais d'un pas allègre et vif, comme si une musique militaire nous précédait.

— En marchant bien, m'expliqua-t-il, nous en aurons pour deux ou trois heures.

Afin de montrer que cette promenade ne m'intéressait nullement, je ne demandai pas où nous allions. Ce ne serait sûrement pas cet endroit perdu où l'on foulait des fougères, où sur les parois de rochers les bruyères s'agrippaient, où, séparé du

reste du monde, loin des maisons et des cultures, au bruit sourd d'une cascade, j'avais connu l'initiation à la nature sauvage.

Par un bon chemin muletier nous attaquâmes une colline. Lui, cependant, à mesure que nous avancions et que nous respirions en montant un air plus salubre, retrouvait sa belle humeur. C'était un beau jour de la fin de mai ou du commencement de juin, déjà chaud, mais bien ventilé. Dans mon pays, le printemps est lent à venir, et la végétation part tout d'un coup. Elle était venue la veille peut-être, ou l'avant-veille, tant le vert des feuilles était luisant, l'herbe grasse, les fleurs brillantes. Nous traversions un bois de chênes, de fayards et de bouleaux. Les fûts blancs des bouleaux, gris et lisses des fayards, bruns et rugueux des chênes, formaient les colonnades d'un immense temple voûté; le ciel ne s'apercevait pas.

— Ah ! dit mon père, en s'arrêtant pour souffler un peu et en se découvrant, afin de mieux sentir la fraîcheur qui tombait des arbres, comme il fait bon ici et quelle belle journée !

Je m'étonnai qu'il s'extasiât sur une chose si ordinaire dont j'avais souvent le profit, sans penser qu'il en avait, lui, rarement l'occasion. Déjà il reprenait :

— C'est terrible d'être si occupé ! on n'a pas le temps de jouir du soleil et de l'espace, ni de causer autant qu'on le voudrait avec ses fils. Autrefois, te rappelles-tu, François, je te racontais les combats de l'*Iliade* et le retour à Ithaque.

Je ne l'avais pas oublié, mais les récits épiques me paraissaient appartenir à une enfance déjà lointaine et dépassée. Ils dataient d'avant cette convalescence qui m'avait changé le cœur. Ils dataient d'avant mes promenades avec grand-père, d'avant la liberté et Nazzarena, d'avant l'amour. Alors, je ne m'en souciais plus. Hector se battait pour garder sa maison, et Ulysse bravait les tempêtes pour rentrer dans la sienne dont il voyait, de la mer, la fumée, et j'entrevoyais un destin individuel où je ne dépendrais plus de rien ni de personne.

Nous perçâmes bientôt le rideau des arbres, et nous atteignîmes le sommet de la colline. Les ruines d'une ancienne forteresse la couronnaient. A en juger par les pans de murs écroulés ou croulans, par la hauteur des tours encore debout et tout ajourées, elle avait dû tenir une place considérable. Le lierre et les ronces envahissaient ses vestiges. Elle subissait le dernier assaut de tous les végétaux avides de la recouvrir.

— Les ruines ne me plaisent pas beaucoup, me déclara mon père. Elles servent à la poésie mais elles découragent d'agir. Elles nous montrent la fin, quand le but de la vie est de construire. Encore celles-ci ont-elles un rôle à jouer : elles évoquent un passé de lutte et de gloire. C'était jadis le château fort du Malpas. Il commande la route de la frontière. Il en a subi, des sièges et des attaques ! En 1814, quand la France fut assaillie par trois armées, tout démantelé qu'il était déjà, on y a hissé des canons pour tirer sur les Autrichiens.

J'aurais dû penser que nous irions là. C'est un lieu célèbre dans toute notre province. Célèbre par quoi ? je le savais vaguement. Jamais grand-père ne m'y avait conduit : il détestait les endroits fréquentés « où, disait-il, on va le dimanche en famille, et qui sont pleins de souvenirs, grands hommes, batailles et papiers gras. »

Mon père s'échauffait pour parler batailles. N'avait-il pas défendu pareillement la maison contre nos ennemis, contre les *ils* de tante Dine acharnés à sa conquête ? Un instant captivé, je faillis lui poser cette question : — Et pendant la guerre, père, où étiez-vous ? — Je savais qu'il avait pris du service et brassé la neige avec sa compagnie, pendant un hiver rigoureux. Cependant, la question ne franchit pas mes lèvres. Elle eût avoué que je subissais son influence et je me raidissais pour lui résister. Toute la forêt de chênes, de bouleaux et de fayards, et ces ruines décoratives sur l'horizon, ne valaient pas pour moi le châtaignier sous lequel Nazzarena avait passé.

Il m'entraîna au bord de la terrasse que formait l'ancienne cour du château dont on avait jeté bas la façade. De là on dominait, on découvrait tout le pays, le lac avec ses rives dentelées, ses petits golfes pleins de grâce, ses verts promontoires, la ville étagée au-dessus, facile à déchiffrer à cause de ses places et de ses jardins publics, les villages de la plaine à demi couchés dans l'herbe comme des troupeaux immobiles, ceux des coteaux, groupés au bas de leurs églises en évidence, et, pour fermer la vue, les montagnes, tantôt boisées, tantôt rocheuses et nues. Une belle lumière d'après-midi, tout en vibrant sur les choses, en précisait les contours. Ici ou là, un toit d'ardoise lui renvoyait ses flèches d'or. Aux différences de teintes, aux nuances mêmes du vert, on pouvait distinguer les cultures, et toutes les limites des héritages, indéfiniment divisés, clos de

haies, de murs ou de barrières, et les petits cimetières blancs, découpés en carrés, dans le voisinage des groupes de maisons.

Mon père distribua leurs noms à tous les lieux habités, puis aux sommets et aux vallées. Il n'y avait aucun rapport entre son procédé et celui de grand-père. Où nous cherchions la trace de la nature, fendue par la charrue ou la hache, défrichée et écrasée par tous les travaux agricoles, et néanmoins survivante çà et là dans sa pureté primitive, il montrait, au contraire, la constante intervention de l'homme et le travail superposé des générations. Au lieu de la terre libre, c'était la terre disciplinée, contrainte à servir, à obéir, à produire. Et cette terre avait été arrosée de sang dans le passé, traversée par des troupes armées, protégée par la force contre l'étranger, comme il convient à une marche de France, bénie enfin par des prières. Un saint même s'y était agenouillé pour l'offrir à Dieu. Elle nourrissait les vivans. En elle reposaient les morts.

Terre féconde, terre glorieuse, terre sacrée, il célébra sa triple noblesse avec tant de clarté que, malgré moi, je le suivais.

— Et la maison, acheva-t-il, ne vois-tu pas la maison?

Je la cherchai sans plaisir et constatai que j'avais perdu l'habitude d'orienter mon regard de son côté. Il était pourtant facile de la découvrir, au bord de la ville, isolée, avec, en arrière, le beau domaine rustique par lequel elle rejoignait la campagne.

La parole de mon père, comme les spirales d'un oiseau qui plane, avait tournoyé sur le pays tout entier. Voici que, resserrant ses cercles, elle s'abattit soudainement sur notre toit. Et il me détailla la maison comme les traits d'un visage.

On ne l'avait pas bâtie d'un seul coup. Elle ne se composait autrefois que du rez-de-chaussée.

— Tu as bien vu la date sur la plaque de la cheminée, à la cuisine, 1610.

Et je pensai : « ou 1670, » prêt à répéter comme grand-père dont la réflexion me revint à la mémoire : « ça n'a aucune importance. » Mais je n'osai pas risquer tout haut ce commentaire. Un siècle plus tard, nos ancêtres enrichis surélevaient d'un étage, construisaient la tour. Limitée par la ville, la propriété s'étendait vers la plaine que des bois occupaient. Et les bois abattus faisaient place au jardin, aux champs et aux prairies. Chaque génération à la tâche commune avait apporté son

effort, et l'une ou l'autre, celle du garde française, celle du grenadier, sa contribution d'honneur. La chaîne n'avait pas été interrompue. Cependant j'éprouvai l'envie d'objecter :

— Et grand-père ?

Que m'aurait-il répondu ? Mais voici qu'il y répondait de lui-même, sans amertume. Quelquefois cette chaîne s'était tendue à se rompre, et la maison avait traversé de mauvais jours. Il la représentait fendant les vagues comme un solide vaisseau dont la barre est maintenue par un pilote sûr. Sa voix, qui jadis se plaisait à nous raconter les exploits des héros, composait peu à peu, avec une exaltation croissante, une sorte d'hymne à la maison. C'était le poème de la terre, de la race, de la famille, c'était l'histoire de notre royaume et de notre dynastie.

A mesure que les années se sont enfuies, loin d'en être affaibli, le souvenir de cette journée prend mieux tout son sens à mes yeux. Mon père avait mesuré le chemin que j'avais parcouru pour m'éloigner de lui. Il voulait me reprendre, me ressaisir, me rattacher. Avant d'en appeler à son autorité, il tentait de frapper mon imagination et mon cœur, de les reconquérir sur leurs chimères, de leur proposer un but capable de les émouvoir. Seulement, de toutes parts pressé par la vie quotidienne, il lui fallait se hâter, il ne disposait que d'un jour entamé déjà, de quelques heures fugitives pour entreprendre ma transformation. Il pensait en une fois regagner son fils perdu, il comptait sur son art incomparable de diriger les hommes, de les subjuguer.

Ce qu'il dit pour me convaincre, pour m'arracher l'émotion qui me livrerait, je le devine maintenant et bien tard, ce dut être beau comme un chant d'Homère. J'en eus pourtant l'intuition immédiate. Je ne sais si jamais paroles plus éloquentes furent prononcées que celles qu'il m'adressa sur cette colline, tandis que le soir commençait lentement de fleurir le ciel et de pacifier la terre. Je ne trouve pas d'autre mot : il me faisait la cour comme un amoureux qui ne se sent pas aimé et connaît que son amour seul apportera le bonheur. Mais d'un père l'affection descend, elle exige que la nôtre monte vers elle. La sienne, par un privilège unique dont sa fierté n'était pas atteinte, montait vers moi, m'enveloppait, m'implorait.

Oui, réellement, je crois que mon père m'implorait, et je demeurais impassible en apparence, tandis que j'aurais dû l'ar-

rêter avec un cri où tout mon être se fût jeté. Je n'étais pas impassible cependant. Il y avait dans le son de sa voix trop de pathétique pour que ma sensibilité, éveillée de bonne heure, n'en fût pas toute secouée. Mais, par une contradiction singulière, ce que cette voix remuait en moi, c'était précisément le désir, tous les désirs qu'elle voulait chasser. Elle chantait les pierres de la maison bâtie pour triompher du temps, l'abri du toit, l'union de la famille, la force de la race qui se maintient sur le sol, la paix des morts que Dieu garde. Et tandis que vibrait ce cantique, j'en entendais très distinctement un autre que, pour moi seul, composaient la musique du vent vagabond, l'immensité des espaces inconnus, la parole du pâtre qui s'en allait à la montagne, et les fleurs de pommier qui avaient ruisselé sur mon visage le premier jour de mon amour, et le rire de Nazzarena, et l'ombre aussi, l'ombre désespérante du châtaignier sous lequel elle avait passé.

Un instant, mon père se crut vainqueur. Ses yeux perçans qui me fouillaient venaient de découvrir mon trouble. Par un besoin de franchise, je me détournai en silence, et il comprit que j'étais loin de lui. Sa voix cessa de retentir. Je le regardai à mon tour, surpris de ce soudain silence, et je vis la tristesse l'envahir comme l'ombre, l'ombre désespérante qui, du creux des vallées, gravit lentement les sommets quand c'est l'approche de la nuit.

... Père, aujourd'hui j'interprète votre tristesse. Seul, j'ai refait le pèlerinage du Malpas, et seul je vous entendais mieux. Vous songiez à vos deux fils aînés qui, brûlés de sacrifice, s'en iraient au loin, pour le service divin et pour celui de la patrie. Vous songiez à votre chère Mélanie qui, attirée par le dur calme du cloître, attendait l'heure de sa majorité. Les branches maîtresses de l'arbre de vie que vous aviez planté se détachaient du tronc. Vous comptiez sur moi pour continuer votre œuvre, et je vous échappais. A vous seul, vous aviez soutenu la maison chancelante, et la maison, en vous accablant de travail et de souci, vous écartait des vôtres. C'est le malheur des nécessités matérielles : elles ne laissent pas assez de temps pour la direction des âmes. Mais le temps, vous pensiez le soumettre à force de virile tendresse pour moi et d'éloquence. En une promenade, en une leçon, vous aviez espéré regagner le terrain perdu, sans toucher au respect de votre père. C'est un cœur obscur que le

cœur d'un enfant de quatorze ans, surtout quand l'amour y est trop tôt venu. Je sentais l'importance de votre enseignement et cependant je méditais de m'y soustraire. Moins le terme de liberté était clair pour moi, plus il me fascinait et m'attirait. Toute cette musique que j'entendais, c'était la sienne...

L'échec de mon père se traduisit par un geste. Dans son chagrin de ne pouvoir me reconquérir, il me saisit tout à coup par les deux bras comme s'il voulait m'enlever de terre et marquer sa possession.

— Mais, comprends-moi donc, pauvre petit, me dit-il. Il faut bien que tu me comprennes. Il y va de ton avenir.

— Père, vous me faites mal, fut toute ma réponse.

Je mentais, car son étreinte ne m'avait causé que de la surprise. Il essaya d'en plaisanter :

— Oh! voyons, ce n'est pas vrai. Je ne t'ai fait aucun mal.

— Si, c'est vrai, insistai-je méchamment.

Alors, avec bonté, il s'en excusa presque :

— Je ne l'ai pas voulu.

Ah! je pouvais être fier de moi! Cette force que je redoutais, elle m'avait supplié au lieu de me briser : elle ne m'avait pas vaincu.

Sans doute pour écarter de mon esprit toute fâcheuse interprétation de son geste, il me posa la main sur la tête, et bien qu'il n'appuyât pas, je sentis qu'elle pesait. Quelques années auparavant, grand-père m'avait investi, par la même imposition, de la propriété de toute la nature.

— Rentrons, ordonna mon père. Rentrons à la maison.

Il disait : *la maison*, comme moi. Jusqu'alors, cette expression était trop habituelle pour me frapper. Cette fois, elle me frappa.

Sur le chemin du retour, nous entendîmes les détonations des boîtes qu'on tirait en l'honneur des élections.

— Déjà ! fit-il. La liste Martinod est élue.

La déconvenue de sa vie publique s'ajoutait à sa déception paternelle. Il inclina le front, mais ce ne fut qu'un instant.

Le clocher d'un village voisin sonna l'*Angelus*. Un autre, puis un autre lui répondirent.

Pour les écouter mieux, mon père s'arrêta, et il sourit. Par ce rappel apaisant de l'Annonciation, Dieu lui parlait, et sans doute il reprit confiance.

— Marchons vite, me dit-il : ta mère pourrait s'inquiéter de notre retard.

Moi je songeais :

« Un jour je partirai. Un jour je serai mon maître, comme grand-père. »

XVII. — LE PREMIER DÉPART

Peu de jours après cette promenade manquée, peut-être même le lendemain, je voulus entrer dans la chambre de ma mère pour y chercher un livre de classe oublié, et je tournais déjà le loquet de la porte lorsque j'entendis deux voix. L'une, celle de ma mère, était familière à mon oreille : mais son accent était presque nouveau pour moi, à cause de la fermeté qui se mêlait à sa douceur habituelle ; petits, elle nous parlait quelquefois ainsi quand elle exigeait de nous un peu plus d'attention et de travail pour terminer nos devoirs ou apprendre nos leçons. Quant à l'autre, elle devait appartenir à un étranger, et même à un quémandeur, car elle me parvenait assourdie, voilée, douloureuse. Quel était ce visiteur que ma mère recevait chez elle, et non au salon ? Je n'osais pas ouvrir, ni lâcher la poignée que je tenais et qui, en retombant, eût révélé ma présence, et je restai là, immobilisé par ma timidité et ma curiosité ensemble, écoutant le dialogue qui s'échangeait.

— Je t'assure que tu te trompes, disait ma mère. Cet enfant traverse une crise : il n'est pas différent de ses frères et sœurs, il n'est pas éloigné de nous.

— Le fossé est plus profond que tu ne crois, Valentine, répliquait l'autre voix. Je sens que je le perds. Si tu l'avais vu au Malpas, comme il se rebiffait, comme il résistait à mes exhortations, presque à mes objurgations !

— C'est un enfant.

— Un enfant trop avancé. Je ne démêle pas encore ce qui le sépare de nous : je le saurai. Ah ! tu as beau tâcher de me tranquilliser, ma pauvre amie : mon père a pu achever sa guérison, il y a trois ans, en le menant au grand air, il ne nous l'a pas rendu tel que nous le lui avions confié, il lui a changé le cœur, et c'est dans l'enfance que le cœur se fait. Cet enfant n'est plus à nous.

Cet enfant n'est plus à nous : je tirai d'une telle déclaration

une sorte de vanité. Je n'étais à personne, j'étais libre. La liberté, que grand-père n'avait pu conquérir, même dans le sang des journées de Juin, du premier coup m'appartenait.

J'avais reconnu la voix de mon père, et c'est de moi qu'il était question. Mais pourquoi mes parens intervertissaient-ils leurs attitudes à ce point que j'avais hésité à les reconnaître? Je les considérais comme immuables. Autour de moi, tout le monde était immuable. Ma mère, pour un rien, se tourmentait. Quand le vent soufflait ou que grondait le tonnerre, même au loin, elle ne manquait pas d'allumer la chandelle bénite. Son ombre, derrière la fenêtre de sa chambre, annonçait qu'elle guettait le retour des absens. Elle ne goûtait un peu de paix que lorsque nous étions tous rassemblés autour d'elle, ou bien encore dans la prière, car elle vivait très près de Dieu. Il arrivait parfois que mon père la plaisantait sur ses perpétuelles inquiétudes. Pendant ma maladie, et plus anciennement, pendant que la maison fut mise en vente, c'était lui, toujours lui qui relevait son courage de femme, qui lui garantissait l'avenir, qui lui rappelait la constante protection de la Providence. Je ne les imaginais pas autrement, et voici que les rôles étaient renversés : ma mère remontait mon père découragé.

Je me serais dégoûté moi-même si j'avais écouté aux portes. Poussé par mon amour-propre mêlé à mon sentiment de l'honneur, je n'eusse pas hésité à pénétrer dans la pièce, sans les paroles suivantes qui furent prononcées par mon père et qui me clouèrent sur place, le loquet en main, sans qu'il me fût possible d'avancer ni de reculer, tant j'étais saisi et captivé :

— Il se passe entre moi et lui ce qui s'est passé jadis entre mon père et moi. Le même drame de famille.

— Oh! que dis-tu, Michel?

— Oui, mon père avait raison de le rappeler le jour où j'ai trouvé François chez lui, où François s'est déclaré pour lui contre moi, le malheureux! Quand j'étais petit, j'ai subi, moi aussi, l'influence de mon grand-père. Seulement, elle s'est exercée dans un autre sens. Il avait été président de Chambre à la Cour. Rentré chez lui, à l'âge de la retraite, il se plaisait à cultiver le jardin. C'est lui qui a planté la roseraie. Il m'apprit l'importance, la beauté, oui la beauté de l'ordre qu'on impose à la nature et à soi-même. Je lui dois peut-être d'avoir su diriger, dominer ma vie. Et mon père, qui ne s'intéressait qu'à sa mu-

sique et à ses utopies, se moquait de nous : « Il fera de cet enfant un géomètre, » assurait-il. Lui, il a fait de mon fils un révolté.

Et avec amertume il ajouta :

— Un père ne doit, dans sa maison, abandonner son autorité à personne. Pour soustraire François à cette influence qui l'emporte sur la mienne, je n'hésiterai pas à le mettre plutôt en pension. Ce ne sera que devancer d'un an ou deux le parti que nous avons pris pour nos aînés. Et les études de notre collège deviennent d'ailleurs insuffisantes.

— C'est une charge de plus, objecta ma mère.

— La fortune est peu de chose auprès de l'éducation.

Ainsi j'appris comment on disposait de mon avenir. La pension, la prison me punirait de mon indépendance. Je fus tout d'abord atterré, puis, dans mon orgueil, je refusai d'accuser le coup. Ne serait-ce pas reconnaître l'attrait de la maison ? Je ne pouvais demeurer là au risque d'être surpris, et quelle honte alors ! J'achevai donc de tourner la poignée et j'entrai. J'entrai comme un personnage important, me raidissant contre l'émotion qui m'étreignait.

— Je viens chercher un livre, déclarai-je pour justifier ma présence.

Mon père et ma mère, assis en face l'un de l'autre, me regardèrent, puis échangèrent un regard. Je trouvai mon ouvrage sur la table qu'une main diligente avait rangée ; en hâte je m'en emparai et voulus partir.

— François ! appela ma mère.

Je m'approchai d'elle avec le visage renfermé que je m'étais composé pour résister aux larmes.

— Écoute, mon petit, me dit-elle, — et dès qu'on me traitait de petit, je me redressais, — il faut toujours obéir à ton père.

— Mais je l'écoute bien.

Obéir ! ce mot m'était odieux. Mon père me fixait de ses yeux perçans, qui me gênaient comme si je sentais la pointe de leur rayon. Il parut hésiter, et sans doute il hésita entre le désir d'une explication et le sentiment de son inutilité. De sa voix redevenue naturelle, et partant autoritaire, il se contenta de me témoigner sa confiance :

— Nous parlions de toi précisément, ajouta-t-il.

— Oui, de toi, répéta ma mère un peu anxieusement.

Et je subis une sorte d'interrogatoire :

— Que feras-tu plus tard ? me demanda mon père ; y songes-tu quelquefois ? Quelle vie aimerais-tu mener ? Tu es en avance sur les gamins de ton âge. Tu as déjà des goûts, des préférences. As-tu, comme tes frères, choisi ta vocation ?

Ma vocation ? Je m'y attendais. On en parlait souvent à la maison, et chacun devait remplir fidèlement la sienne. Pendant ma maladie, et au début de ma convalescence, avant mes sorties avec grand-père, j'avais souvent pensé et même proclamé que, plus tard, moi aussi je serais médecin. Je n'imaginais pas destin plus beau. J'avais causé à la cuisine avec les paysans qui réclamaient le docteur, la bouche tordue d'angoisse, et rencontré dans l'escalier le défilé des malades qui s'en venaient à la consultation avec des mines basses et s'en retournaient ragaillardis. Bien que j'eusse cessé d'en parler, on admettait chez nous que je continuerais mon père.

— Je ne sais pas, répondis-je en me dérobant.

— Ah ! reprit-il, étonné et déçu. Je croyais que tu voulais être médecin.

— Oh ! non, déclarai-je, subitement décidé par mon désir de contradiction.

Il n'insista pas davantage sur cette succession qu'il avait caressée :

— En somme, tu as le temps de choisir. Avocat peut-être ? on défend de belles causes. Ou architecte ? on bâtit des maisons, on restaure celles qui tombent, on construit des écoles, des églises. Nous n'avons pas ici de bons architectes. C'est une place à prendre.

Tour à tour il vantait les professions qu'il me citait et qui m'eussent retenu dans ma ville natale. Alors me vint l'idée perfide de me séparer définitivement de la maison, d'achever la conquête de ma liberté. Je cherchai un état qui m'obligeât à m'éloigner. Il n'y avait dans le pays ni mines, ni établissemens de métallurgie.

— Je serai ingénieur, affirmai-je.

Je venais de le découvrir et je savais assez vaguement en quoi cela consistait. Pour Étienne, on avait agité la question en famille.

— Vraiment ? dit mon père sans insister. Nous en reparlerons.

Comment peut-on, si tôt, éprouver une sorte de plaisir à tourmenter ceux qui nous aiment ? La gravure de ma Bible qui représente le retour de l'enfant prodigue m'avait-elle donc appris les inépuisables ressources de l'amour paternel ? Mon père me paraissait si fort que je ne pouvais craindre de lui faire du mal. Dans la vie, ce sont toujours les mêmes sur lesquels on s'appuie, dont on use et dont on abuse sans les laisser respirer, et l'on ne se dit pas qu'ils sentent aussi la fatigue, car ils ne se plaignent jamais. Et, comptant sur leur santé et leur énergie, on croit que l'on aura toujours le temps, au besoin, de leur donner une petite compensation.

La plainte de mon père, je l'avais pourtant surprise à travers la porte, et le son altéré de la voix m'en avait livré la profondeur. Je me demande même si cette plainte, loin de m'attendrir, ne le diminuait pas à mes yeux accoutumés à le considérer comme un invincible chef, ne transformait pas en moi l'image que, dès mes premiers regards intelligens, il y avait déposée.

Les grandes vacances qui suivirent n'apportèrent pas, cette année-là, leur habituelle diversion de gaîté. Le départ de Mélanie pour le couvent, et celui d'Étienne, si jeune, pour le séminaire, étaient devenus officiels. Ils attendraient le mois d'octobre : mon père conduirait sa fille à Paris en même temps qu'il me placerait au collège où mes deux frères aînés avaient terminé leurs études, et ma mère accompagnerait son fils à Lyon. Ces nouvelles répandaient sur nos réunions et nos jeux une teinte de tristesse que les intéressés tâchaient vainement à éclaircir. Tante Dine, un peu alourdie, traînait maintenant les pieds dans l'escalier, se mouchait bruyamment, priait très fort avec une certaine violence qui devait secouer les saints dans le paradis, et marmonnait : *Que votre volonté soit faite*, d'un ton qui ne pouvait passer pour celui de la soumission. Grand-père s'enfermait dans sa tour, jouait du violon en tremblant légèrement, ce qui ajoutait des notes, sortait à la tombée du soir sans prévenir personne, et semblait vivre dans l'ignorance et dans l'indifférence de tous les événemens de famille. Quand il me rencontrait, il se contentait de cette exclamation qu'il accompagnait de son petit rire :

— Ah! te voilà, toi!

Tandis qu'il n'arrêtait aucun de mes frères et sœurs au pas-

sage. Mais ce rire ne sonnait pas franc : mon oreille percevait que notre séparation lui pesait. Je me serais volontiers précipité vers lui, s'il n'avait eu l'air de se moquer de tous les chagrins du monde. L'ombre de mon père était toujours entre nous. Aucune consigne ne m'enjoignait de l'éviter; notre séparation s'accomplissait tacitement. Nous n'osions pas afficher notre complicité. Un jour cependant il ajouta :

— Alors, tu vas à Paris?

— Oui, grand-père, à la rentrée.

— Tu as de la chance. A Paris, on se sent plus libre qu'ailleurs. Tu verras.

Se moquait-il encore? Paris, c'était, pour moi, l'internat, la prison. Et, d'ailleurs, ne m'avait-il pas souvent répété que les grandes villes sont empoisonnées et qu'il n'y a de bonheur qu'aux champs? Il se souciait bien peu de logique.

Mon prochain départ, qui m'inspirait une répulsion contre laquelle je me raidissais, faisait peu d'effet à la maison, — ce qui m'irritait dans mon amour-propre, — et se perdait dans ceux de mes frères et de Mélanie, comme un petit bateau dans le sillage des grands navires. Bernard, sorti de Saint-Cyr avec un numéro de choix, qui lui donnait l'infanterie de marine, s'en irait à Toulon où il s'embarquerait un peu plus tard pour le Tonkin. Or sa première parole, à son retour, avait été celle-ci que je lui avais entendu dire à tante Dine, accourue en soufflant pour lui ouvrir la porte :

— On ne peut savoir le plaisir que j'éprouve à tirer le cordon de cette sonnette.

Alors, pourquoi demandait-il le Tonkin? Et de même Étienne et Mélanie échangeaient d'étranges confidences.

— Pourras-tu partir? demandait Étienne à sa sœur. On est si bien ici! Moi, il y a des jours où je ne sais plus.

Et Mélanie, les yeux illuminés, répliquait :

— Il le faut bien, puisque Dieu m'appelle.

Et presque gaîment elle achevait :

— Mais j'emporterai des mouchoirs, au moins une douzaine, parce que je sens bien que je verserai toutes les larmes de mon corps.

Pourquoi, mais pourquoi donc cette rage de s'en aller quand on se déclare si heureux à la maison? Et moi-même, pourquoi tant souffrir à l'avance de la quitter, puisque je m'y découvrais

incompris et délaissé, et puisque j'avais résolu plus tard de partir ?

Un soir de la fin d'août, notre ami, l'abbé Heurtevent, vint nous voir avec une face de carême, si longue et si calamiteuse que nous attendîmes tous l'annonce d'une catastrophe. Ma mère en hâte nous compta :

— Monsieur l'abbé, que se passe-t-il, pour l'amour de Dieu ?

— Ah ! madame, Monseigneur est mort.

Je fus seul à croire, avec grand-père, au décès de son supérieur hiérarchique. Les autres ne s'y trompèrent pas et déplorèrent la perte du Comte de Chambord que l'on savait malade de l'estomac depuis plusieurs jours, ou plutôt, au dire de notre abbé, empoisonné par des fraises. Tante Dine surtout manifesta un désespoir tumultueux, dont mes sœurs entreprirent de la consoler, et mon père prononça cette courte oraison funèbre qui me parut manquer de cœur :

— C'est un malheur pour la France qu'il eût sagement gouvernée. Monseigneur le Comte de Paris lui succède : les deux princes se sont réconciliés et c'est l'achèvement de cette noble vie. Mais qu'avez-vous, l'abbé ?

Plus encore que tante Dine, l'abbé paraissait inconsolable. Grand-père, qui de moins en moins manifestait ses opinions politiques depuis l'affaire des listes électorales, ne put retenir sa langue en cette occasion :

— Vous ne voyez donc pas que ses prophéties l'étouffent. Il songe à l'abbaye d'Orval et à la sœur Rose-Colombe. Pas moyen de hisser son jeune prince sur le trône ! Le voilà qui meurt pour avoir mangé trop de fruits. Et le nouveau prétendant n'est guère plus frais que l'ancien.

— Père, je vous en supplie ! protesta mon père.

L'abbé effondré et gisant au fond d'un fauteuil redressa tout à coup les lignes brisées de son corps qui s'allongea démesurément, au point que l'on put croire qu'il grimpait sur un meuble pour vaticiner, et d'une voix tonnante il affirma sa foi :

— Le Roi est mort. Vive le Roi ! Et les lys refleuriront.

— Ils refleuriront, répéta tante Dine convaincue.

... Paralysé dans sa vie publique, mon père reportait visiblement sur nos avenirs ses ambitions : il s'achevait en nous.

Seul je m'excluais de sa sollicitude, mis en défiance depuis les insinuations de Martinod. Sans peine, je continuais d'accumuler des griefs. Ainsi je me refusais à tenir mon départ pour moins important que celui de Bernard pour les colonies, d'Étienne pour le séminaire, ou de Mélanie pour le couvent de la rue du Bac où les Filles de la Charité passent le temps de leur noviciat. Celui de Mélanie surtout me faisait du tort parce qu'il coïncidait avec le mien. Les visites que l'on rendait à ma mère à l'occasion de l' « holocauste » de ma sœur, ainsi que s'exprimait Mlle Tapinois, m'exaspéraient : il n'y était point question de moi, personne ne plaignait mes parens de me perdre, je passais inaperçu, je m'en irais par-dessus le marché. Et grand-père lui-même ne prenait aucune mesure pour me retenir, ou tout au moins pour me témoigner ses regrets.

Le jour de la séparation arriva, un jour gris, pluvieux, conforme à la tristesse qui pesait sur la maison. La rieuse Louise s'attachait en pleurant aux pas de Mélanie qui ne quittait point ma mère. On disait des choses insignifiantes. Personne ne prononçait des paroles appropriées, et le temps avançait. Il fallut se mettre en route pour la gare. On y songea longtemps à l'avance, ma mère ajoutant à ses inquiétudes celle de l'heure.

Grand-père ni tante Dine ne devaient prendre part au cortège. Le premier redoutait les effusions, et tante Dine s'excusa auprès de Mélanie : elle ne pouvait pleurer dans le silence et préférait la solitude où l'on peut librement se livrer à son chagrin sans causer d'esclandre, et, ce disant, elle commença de se lamenter avec bruit.

Je montai avec ma sœur dans la chambre de la tour.

— Au revoir, grand-père, murmura Mélanie.

— Adieu plutôt, ma petite.

— Non, grand-père, au revoir, dans le ciel où nous irons tous.

Il esquissa un geste vague qui signifiait trop clairement : « Je ne veux pas contrarier tes illusions, » et il ajouta :

— Tu suis ton idée, tu as raison. Donc, au revoir dans la Vallée de Josaphat.

Pour moi, il ne manifesta pas plus d'attendrissement.

— Allons, mon petit : que Paris te soit propice !

Nous sortîmes ensemble, les derniers. Mélanie embrassa la vieille Mariette qui murmurait : « Est-il possible ? » et franchi

le seuil de la porte. Elle se retourna deux fois vers la maison, et la seconde fit un signe de croix. Nous entendîmes le gémissement de tante Dine enfermée.

A la gare, nous arrivâmes en avance et il nous fallut traîner dans la salle d'attente et sur le quai. Mon père s'occupait des places et des bagages. Quelques amis de la famille, qui s'étaient dérangés pour ces adieux, nous rejoignaient avec des mines affligées et des paroles de compassion. Nous dûmes subir ainsi Mlle Tapinois que je n'imaginais plus autrement qu'en toilette de nuit et un bougeoir à la main, depuis que je l'avais reconnue en vieille colombe dans les *Scènes de la Vie des animaux*, et M. l'abbé Heurtevent, qui se voûtait et ne prédisait plus que des malheurs depuis la mort de son monarque. Rien ne pouvait s'accomplir sans que toute la ville s'en mêlât. Mariages, départs et morts, le public en exige sa part. Ma mère remerciait avec politesse ce monde qui la gênait bien : elle aurait souhaité d'être seule avec sa fille, et je voyais qu'elle était au martyre. Les derniers instans passés en commun s'enfuyaient. Louise, Nicole et Jacquot formaient une grappe suspendue à Mélanie. Bernard essayait d'animer la conversation, mais ses plaisanteries faisaient long feu. Quant à Étienne, absorbé, il songeait sans doute que ce serait bientôt son tour, ou bien il priait.

Lorsque le moment fut venu, ma mère voulut passer après tous les autres, et tint sa fille sur sa poitrine sans un mot, puis, rompant l'étreinte, elle lui glissa tout bas :

— Mon enfant, je te bénis.

J'étais auprès d'elle, attendant mon tour de lui dire adieu. Je me représentais la bénédiction des parens comme un acte solennel, tel que je l'avais vue sur des gravures : elle se donnait en un clin d'œil et sans même lever la main.

Sauf les démonstrations de Mlle Tapinois, de l'abbé et de quelques autres personnes qui avaient tenu à prononcer des paroles mémorables, on aurait cru qu'il s'agissait d'un départ tout ordinaire. Le train s'ébranla. Monté le dernier, je me trouvai le plus rapproché de la portière. Mon père m'invita à laisser ma place à ma sœur. Je fus blessé de cette invitation qui ressemblait trop à un ordre. Sans doute j'aurais dû penser de moi-même à m'effacer.

Mélanie pencha la tête au dehors, sans crainte de la pluie qui tombait. Elle agitait la main, puis, la voie décrivant une courbe,

elle rentra dans le compartiment avec les yeux rouges, mais ce fut pour gagner rapidement l'autre fenêtre. Je compris qu'elle cherchait la maison que, de ce côté-là, on pouvait apercevoir. Après quoi, elle s'assit et se cacha le visage dans les mains. Comme elle demeurait ainsi sans bouger, mon père la prit doucement :

— Tu sais, ma petite, si tu as trop de chagrin, je te ramènerai.

Elle se redressa, toute ruisselante, et dans un sourire navré protesta :

— Oh ! père, c'est bien ma vocation. Seulement, j'ai été si heureuse ici et ne plus revoir ma mère, ni la maison, c'est dur.

— Et pour nous? dit mon père.

Il se détourna. Peut-être si je m'étais rendu compte de son attendrissement, aurais-je moins souffert, dans mon coin, de me croire oublié. Mais comme il domptait sa douleur, je pus me ronger à l'aise. Ma sœur en s'en allant suivait son idée, selon le mot de grand-père, tandis qu'on m'envoyait en prison. Mais, à la maison, n'étais-je pas aussi un prisonnier? Et, dans ma révolte, m'excitant avec l'image de Nazzarena sur le grand chemin, les cheveux mêlés au soleil et le rire aux dents, je me répétais cette phrase que rythmait la marche du train :

« Je veux être libre. Je veux être libre. »

HENRY BORDEAUX.

(La dernière partie au prochain numéro.)

ENTRE LES DEUX MONDES [1]

QUATRIÈME PARTIE [2]

XI

Le lendemain, en sortant de ma cabine, vers dix heures, — personne, ce jeudi-là, ne fut matinal, — je rencontrai l'amiral sur le pont de promenade. Je lui racontai la conversation que j'avais eue avec Mme Feldmann, et je ne lui cachai pas que cette façon si prompte et si impitoyable de mal parler de son mari avec le premier venu ne me plaisait guère et m'inspirait quelque défiance; que je ne voyais pas le moyen de concilier cela avec l'affolement du mardi soir. L'amiral sourit.

— Savez-vous pourquoi je riais, hier, me répondit-il, lorsque vous m'avez dit que Mme Feldmann soupçonnait son mari de n'avoir pas la tête bien saine? C'est parce que, à Rio, M. Feldmann m'a dit plusieurs fois la même chose de sa femme.

Il n'ajouta rien; mais ces paroles et le ton sur lequel elles furent prononcées me confirmèrent dans l'opinion que l'amiral connaissait mieux les discordes de ce ménage qu'il ne le prétendait, et je tâchai de le faire parler.

— Vous êtes donc ami intime des Feldmann? demandai-je.

Il me répondit qu'il avait connu M. Feldmann à New-York,

(1) *Copyright by* G. Ferrero 1913.

(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1912 et des 1er et 15 janvier 1913.

quand il y avait conduit la flotte brésilienne, — les Lowenthal étaient les banquiers du gouvernement brésilien ; — qu'ensuite, quand M. Feldmann était venu à Rio, celui-ci s'était efforcé d'avoir avec lui de fréquentes relations. Puis il me raconta que le père de M. Feldmann était un banquier de Varsovie, originaire de Francfort, et que, cousin du Lowenthal déjà établi à New-York, il avait été induit par ce dernier, dans le temps de la guerre de Sécession, à concourir aux emprunts sollicités par l'Union ; que ces emprunts avaient été le début d'autres affaires ; et que le jeune Frédéric, envoyé près des Lowenthal pour se mettre au courant des choses américaines, était demeuré aux États-Unis. L'amiral m'apprit enfin que M. Feldmann, pour se préparer à entrer dans la diplomatie de la République, avait accepté d'un syndicat d'établissemens financiers la mission de rechercher quelles entreprises le commerce, l'industrie et l'argent de l'Amérique septentrionale pourraient tenter dans l'Amérique méridionale. « Un nouveau caprice de ma femme ! » disait le mari. « Une des innombrables fantaisies de mon mari ! » disait la femme. Mais, quand je lui eus répété sous une forme nouvelle la question que je lui avais déjà posée la veille, à savoir si vraiment le mari et la femme s'entendaient bien, il me répondit qu'il le croyait ; toutefois sa réponse me semblait impliquer des réticences.

Tandis que nous nous attardions à ces propos, Cavalcanti et Alverighi survinrent.

— Amiral, cria Alverighi en apercevant mon compagnon, dites-moi donc, dites-moi donc quel serait, selon vous, le criterium sûr du progrès ? Hier soir, mon bon ami Vazquez est arrivé cinq minutes trop tôt.

L'amiral, qui me parut un peu gêné par cette curiosité envahissante, essaya d'abord de se dérober ; mais enfin, rougissant comme un écolier timide qui a un examen à subir :

— Le monde est ordre, dit-il. Tout y obéit à des lois immuables : les planètes qui évoluent dans l'espace, le boulet qui sort de la gueule du canon, la plante qui croît, l'hélice qui propulse ce navire, l'homme et sa pensée, les peuples, les civilisations. Lois obscures d'ailleurs, cachées, difficiles à découvrir. C'est pourquoi, d'abord, l'homme n'a vu dans l'univers qu'un chaos de forces capricieuses, — les divinités, comme il les nomma, — et il se crut lui-même en la puissance de ces forces.

Mais les planètes n'ont pas attendu que Newton et Képler naquissent pour tourner selon les lois de Newton et de Képler. Ainsi l'homme obéit aux lois de sa nature, même quand il les ignore, et par conséquent aussi à la loi du progrès, loi qui le pousse à passer de l'égoïsme à l'altruisme, en découvrant, par le moyen de la science, l'ordre de l'univers. En premier lieu, il crée les sciences mathématiques, puis les sciences physiques et chimiques, puis les sciences biologiques, c'est-à-dire qu'il découvre les lois du nombre et de l'espace, du mouvement, de la matière et de la vie. Maintenant, il s'apprête à faire le dernier pas, à découvrir les lois de la nature humaine et de la vie sociale, afin de réduire à un ordre scientifique le chaos des passions et des égoïsmes. Le système solaire et toute la nature ne présentent-ils pas un ordre parfait ? Eh bien ! la famille et l'État doivent aussi devenir un ordre parfait, comme le système solaire. *Ordre et progrès*, c'est la devise écrite sur le drapeau jaune et vert du Brésil.

— Auguste Comte ! Auguste Comte ! dis-je en souriant.

— Vous identifiez donc la science et le progrès ? interrogea Cavalcanti.

L'amiral en convint. Il ajouta que les connaissances scientifiques pouvaient s'additionner, de telle sorte qu'il y avait là un criterium quantitatif du progrès. Aujourd'hui, un élève de lycée sait plus de physique que Galilée et plus de chimie que Lavoisier. Alverighi écouta sans approuver et sans critiquer ; il se contenta de faire observer ensuite que les richesses de l'Amérique ont été et sont encore le plus puissant moteur du progrès scientifique. Après quoi, on causa d'Auguste Comte.

— A propos, interrompit Alverighi, M. Cavalcanti m'a dit qu'à Rio-de-Janeiro on pratique le culte de l'Humanité fondé par Comte ; qu'il y a un temple construit à l'imitation du Panthéon de Paris...

L'amiral répondit que oui. Cavalcanti expliqua qu'au Brésil, la République a été fondée par les Comtistes. Je racontai que, pendant mon séjour à Rio, j'avais visité, dans la rue Benjamin-Constant, ce petit temple de l'Humanité, et que j'avais eu une longue et agréable conversation avec le grand prêtre, M. Texeira Mendès. La cloche nous appela pour le déjeuner, où Rosetti ne parut point. L'entretien ne roula que sur des choses frivoles. Quand le déjeuner fut fini, nous apprîmes qu'à midi nous étions

arrivés à 3°22′ de latitude septentrionale et 27°38′ de longitude. Et je me retirai pour la sieste.

Quand je sortis de ma cabine, vers quatre heures, je m'aperçus que le navire roulait et tanguait fortement. Je regardai la mer; mais, au lieu d'un océan furieux, aux vagues écumantes, je vis un océan paisible, mou, gonflé, couvert de petits vallons et de petites montagnes, et qui n'avait pas la force de se briser. Je sortis sur le pont de promenade, que je trouvai désert. Je montai au pont des embarcations, avec l'espoir d'y rencontrer quelqu'un; et en effet, à bâbord, sous le vent, je vis l'amiral, Cavalcanti et Alverighi, qui étaient assis en groupe, tandis qu'à côté d'eux une quatrième chaise était restée vide. Dès le premier coup d'œil, je m'aperçus, à leurs gestes et à leurs physionomies, qu'ils discutaient avec animation; et, quand je me fus approché et que j'eus occupé la chaise vide, j'entendis l'amiral dire sur un ton où la surprise et l'indignation se mêlaient à l'incrédulité :

— Prétendre que la science soit fausse !... Je vous le demande, à vous, monsieur Ferrero : Vous paraît-il, vous, que le monde soit un immense désordre et que la science soit fausse ?

« Voilà, ma foi, un joli *renversement!* » pensai-je. Et je priai qu'on me donnât des explications. Alors Cavalcanti me raconta qu'une heure auparavant, ils avaient rencontré M. Rosetti, à qui l'amiral avait répété tout ce qu'il nous avait déjà dit dans la matinée. Sur ce, Rosetti avait demandé à l'amiral s'il croyait, comme l'homme du peuple, que les faits étudiés par la science fussent réellement tels qu'ils nous apparaissent. « Par Dieu, oui, je le crois! » avait répondu l'amiral. Et alors Rosetti avait dit à l'amiral qu'il était de cette opinion parce qu'il avait adopté la doctrine d'Auguste Comte, mais qu'Auguste Comte avait commis l'erreur d'accepter le monde tel que la science nous le présente et de croire que la science est vraie. Malheureusement, il n'avait pu continuer son exposition parce que le mouvement de la mer l'avait indisposé, et il était rentré dans sa cabine.

— Et je vais suivre ce noble exemple! dit tout à coup Alverighi qui, ô prodige! n'avait pas encore soufflé mot. Cette mer est atroce. Au revoir, messieurs.

Quand il fut parti, l'amiral se leva, s'approcha du parapet, regarda l'Océan et hocha la tête :

— C'est ce que les marins de votre pays appellent une mer *a giardinetto* : une mer morte, le reste d'une tempête. Regardez comme le flot vient battre obliquement le flanc du navire, à l'arrière, là où, dans les anciens voiliers, on plaçait des fleurs, c'est-à-dire le jardinet. Seuls les estomacs robustes sont capables de résister à ce mouvement. Je vous félicite du vôtre ; mais, ce soir, il n'y aura pas foule dans la salle à manger.

Il considéra un instant le ciel, de l'air indifférent du marin qui a l'habitude de ces incidens-là. Puis, se tournant brusquement vers moi :

— Dites-moi, Ferrero. Est-ce qu'aujourd'hui des idées de cette sorte sont discutées sérieusement par les philosophes ?

Satisfait de la doctrine de Comte, l'amiral n'avait étudié aucune autre philosophie. Je répondis « oui, » d'un signe de tête. Il me regarda un instant, en silence ; puis il leva les bras et s'écria :

— Ah ! Ferrero, Ferrero ! depuis vingt ans, le monde ne tourne plus sur son axe d'autrefois, et nous, nous n'y comprenons plus rien !

A l'heure du dîner, Cavalcanti aussi avait disparu. Je me levai tard, le vendredi, et je baguenaudai toute la matinée entre le pont et la cabine de ma femme. Je fis une visite à Rosetti ; je lui racontai l'étonnement de l'amiral et je lui demandai s'il avait réellement affirmé que la science fût fausse. Mais il plaisanta sur ce qu'il avait dit, sans expliquer sa véritable pensée. A midi, — après avoir déjeuné dans la solitude, — nous avions atteint 8°12′ de latitude, 25°38′ de longitude. Je me retirai pour la sieste et je ne ressortis que vers quatre heures et demie, ennuyé, mais résigné à attendre que la mer se calmât, pour reprendre l'intéressante conversation. A cinq heures, comme je montais sur le pont supérieur pour tuer le temps, j'eus la surprise de voir Mme Feldmann tranquillement assise dans un fauteuil et occupée à écrire sur un cahier.

— Bravo ! m'écriai-je. Quand tous les autres sont malades...

— Ne vous ai-je pas dit, me répondit-elle en souriant et en me tendant la main, que j'étais née pour courir les mers ?

Nous échangeâmes quelques phrases banales. Puis, tout à coup, elle posa son crayon et me dit, en soulignant les mots par le plus gracieux de ses sourires :

— Monsieur Ferrero, vous devriez bien me rendre un service.

L'amiral, j'en suis sûre, connaît quantité de choses au sujet de mon mari; mais il ne veut rien me dire. Faites-le parler. Vous autres hommes, vous savez vous y prendre.

« Elle a deviné, » me dis-je à moi-même. Mais, comme j'avais déjà sondé vainement l'amiral, je feignis le doute. J'ajoutai que j'essaierais; puis, encouragé par une demande si confidentielle, j'osai enfin risquer l'indiscrète, mais nécessaire question qui me hantait depuis plusieurs jours.

— En somme, interrogeai-je, vous accordiez-vous ou ne vous accordiez-vous pas avec votre mari? C'est une chose que je n'ai pas réussi encore à comprendre; et, à mon avis, c'est pourtant le point capital duquel dépend tout le reste. Or il y a apparence que vous êtes en état de me renseigner mieux que l'amiral.

Je croyais la mettre dans l'embarras; mais au contraire elle me regarda, d'un air surpris.

— Ne vous l'ai-je point déjà dit, ce me semble? Frédéric était le modèle des maris, et je crois que je n'ai pas été une mauvaise femme.

Je pris une attitude un peu doctrinaire.

— Madame, prononçai-je, vous parlez à un historien, et l'histoire sait lire jusqu'aux pensées des morts. Jugez un peu, quand il s'agit des vivans! Ce que vous me dites est en contradiction avec beaucoup d'autres choses que vous avez racontées à ma femme et à moi.

Et je lui rappelai ce qu'elle nous avait dit contre son mari, en ajoutant que, sous ces reproches acerbes, un historien devinait sans peine de profonds dissentimens. Elle m'écouta en me considérant avec attention; puis, de l'air de quelqu'un qui comprend, après un peu d'effort :

— Mais, s'écria-t-elle, tout le mal a commencé depuis que nous sommes venus habiter dans Madison Avenue!

Cette réponse était si simple qu'à mon tour, ne trouvant rien à répliquer, je lui demandai, non sans une nuance d'ironie, où ils habitaient auparavant.

— Dans la 56e rue, à l'Est, près du Parc.

— Alors, de la 56e rue à Madison Avenue, votre mari a changé de peau?

— Pis que cela! répondit-elle vivement. Figurez-vous, par exemple... Moi, j'adore deux arts, la peinture et la musique, et,

modestie à part, je m'entends un peu à l'un et à l'autre, surtout à la peinture. Lorsque j'entre dans une exposition ou dans un musée, un coup d'œil me suffit : je distingue tout de suite le beau tableau de la salle. Eh bien! tant que nous avons habité la 56e rue, mon mari ne voyait les tableaux que par mes yeux. « Pour visiter des musées et des expositions, il me faut la compagnie d'Isabelle, » répétait-il sans cesse. Et j'avais tant de plaisir à faire son éducation artistique! Tous les deux nous faisions des économies, et, quand nous avions mis de côté un magot, nous allions vite en Europe faire des achats. Mais, hélas! depuis Madison Avenue, l'enchantement a été rompu : l'écolier s'est révolté.

— Au grand dommage de l'art!

— Ne riez pas, abominable sceptique! Si vous saviez combien j'ai pleuré, moi! Ce fut à Madison Avenue qu'il commença à déraisonner, comme ce monsieur qui parle toujours. Chaque semaine, il avait une idée nouvelle, extravagante, impossible, sans aucun lien avec les précédentes. Un jour, il s'amourachait des vieilles boiseries anglaises; un autre jour, des porcelaines chinoises; un autre, des ivoires français du xve siècle; un autre, des vieilles majoliques de Faenza. Et il achetait à tort et à travers, des pièces belles et laides, vraies et fausses. Combien n'en a-t-il pas acheté de fausses! Souvent, d'ailleurs, après avoir acheté un objet, il s'apercevait qu'il ne savait en quel endroit le placer; ou il était pris d'une crise d'avarice, ne voulait pas payer la douane américaine et laissait l'objet en Europe, dans un garde-meubles. Vous n'imaginez pas la quantité de choses que nous possédons, semées çà et là, aux quatre vents! « Quand je sais qu'une chose m'appartient, cela me suffit. Qu'ai-je besoin de la voir tous les jours? » répète-t-il souvent, pour répondre à mes plaintes... Je vous dis cela pour que vous compreniez mes chagrins...

— Vos chagrins! N'exagérez pas...

— Mes chagrins, vous dis-je. Comment mon cœur n'aurait-il pas saigné, quand je voyais que mon mari était la proie des antiquaires et des marchands? Naturellement, il ne me donnait jamais raison. Comme ce n'est pas mon habitude de faire des complimens, je lui déclarais tout net, en face, ainsi que m'y obligeait mon devoir de femme loyale, que son métier, à lui, c'était de gagner des millions, mais qu'il ne connaissait rien à l'achat des œuvres d'art. Lui, au contraire, en devenant riche,

il s'est mis dans la tête, comme Néron, qu'il est un grand connaisseur; et l'engeance des marchands, fine comme le diable, a tout de suite compris ce faible. Quand je ne suis pas là, ils lui collent tous les rebuts et toutes les horreurs, et ils y réussissent à force de lui dire qu'il n'y a que les Américains qui sachent secouer le joug des préjugés académiques, ou de lui donner à entendre que ces objets se vendront dans quelques années vingt fois plus cher. Oui, c'est ainsi. J'en suis fâchée pour vous, qui avez encore des illusions; mais n'oubliez pas ceci : un banquier est toujours un banquier. Mon mari ne s'est-il pas avisé, un jour, de m'acheter le tableau d'un cubiste ? Mais ce tableau n'a pas franchi le seuil de mon appartement : cette fois-là, je me suis révoltée! Je l'ai menacé de...

Et elle éclata de rire, gaiement, en me regardant avec des yeux où étincelait la malice.

— Et de quoi l'avez-vous menacé, madame?

Il n'y eut pas moyen de le lui faire dire. Toujours gaie, elle détourna la conversation.

— D'habitude, pourtant, reprit-elle, je cédais : car les femmes sont toujours les victimes. Mais mon pauvre appartement, quel bazar il en a fait! Et quand je pense que nous aurions pu acheter tant de beaux tableaux! Nous étions devenus riches et nous pouvions remuer l'or à la pelle!

« Remuer l'or à la pelle! » Rendu curieux, je lui demandai à quelle époque ils étaient venus habiter Madison Avenue.

— En 1902, me répondit-elle. Pendant de longues années, nous avions vécu simplement. Mon mari n'avait hérité que sept millions.

Je fis un geste d'étonnement, qu'elle comprit.

— Sept millions, ajouta-t-elle, ne sont pas une grande fortune en Amérique. Il est vrai que la banque le payait largement. Mais figurez-vous qu'à la mort de son père, il a songé un moment à devenir professeur d'économie politique à la Columbia University! Nous vivions à l'écart, sans luxe, avec quelques amis qui étaient presque tous professeurs à l'Université de Columbia, ou d'Harvard, ou de Princeton, ou de Yale. Moi, d'ailleurs, je n'habitais New-York que pendant six mois, de novembre à avril. A la fin d'avril, je venais en France avec ma fille; Frédéric nous y rejoignait en juillet, et il passait trois mois en Europe avec nous.

— New-York ne vous plaisait pas? demandai-je.

La réponse fut autre que celle que j'attendais.

— Je ne sais pas, dit-elle, après avoir hésité une seconde. Dire qu'il me plaisait tout à fait, je ne puis; mais je ne puis pas non plus dire qu'il me déplaisait. Chaque novembre, j'y retournais volontiers, et je disais adieu sans regret aux collines de Sainte-Adresse.

— Parce que vous étiez sûre de les revoir six mois après.

— Peut-être. Mais le fait est qu'avec les premiers brouillards de l'automne, j'avais envie de revoir New-York. Il me semblait que je partais pour un voyage fantastique, vers une ville inconnue, hors du monde et du temps. Ce monsieur qui parle toujours a dit, le premier soir, que New-York lui semblait une cité astrale! Eh bien! sur ce point, il a raison : à moi aussi, il me semblait que je transmigrais dans une planète où tout serait à l'envers, et ces deux voyages, faits chaque année entre la terre et cette autre planète, m'amusaient énormément. Plaisir de l'aller, plaisir du retour. Car, je vous le confesse, bientôt New-York me fatiguait. Au bout de quelque temps, j'éprouvais le besoin de retourner sur la terre et de revoir les choses à leur place.

Elle se tut un instant; puis, tout à coup :

— N'est-ce pas curieux? On pourrait presque dire qu'à New-York il n'y a pas deux édifices qui se ressemblent. Eh bien! quand j'y suis revenue depuis deux mois, cette variété excessive me pèse comme la plus désespérante monotonie. A Paris, au contraire, il y a une grande uniformité : des quartiers entiers sont construits avec la même architecture. Pourquoi donc Paris ne me fatigue-t-il jamais, me semble-t-il toujours divers?

Cette observation était prise sur le vif; mais, voulant continuer mon interrogatoire, je laissai la question sans réponse.

— Somme toute, repris-je, vous avez été heureuse jusqu'au moment où vous êtes allée habiter ce maudit hôtel de Madison Avenue. Mais alors pourquoi ne vouliez-vous pas épouser M. Feldmann? Vous m'avez dit cela, l'autre jour.

Elle rougit légèrement, montra un peu d'embarras.

— Vous savez, j'étais très, très jeune, alors... Et puis, il y a tant de choses que les jeunes filles ignorent!... Frédéric fut amené chez nous par des amis qui voulaient arranger notre mariage. Ma première impression, à moi..., ce fut de rire. Il était si timide!

— Timide ? m'écriai-je.

— Certainement !

Et elle se remit à rire par saccades, comme quand on veut s'empêcher de rire et qu'on ne peut pas.

— Il était rondelet, grassouillet, myope, gauche, embarrassé ; il rougissait dès qu'une jeune fille le regardait ou lui adressait la parole. Mais ma mère me dit que c'était un parti extraordinaire. Mon père me répéta la même chose ; mon frère, mon oncle, mes tantes, ma gouvernante, ma femme de chambre me chantèrent la même chanson. Comment aurais-je pu, si jeune, résister à une coalition pareille ?

Et elle sourit. Au même instant, une brise plus forte secoua dans leurs pesantes boucles de fer les cordages tendus autour de nous, siffla sur les arêtes du navire, interrompit une minute notre entretien. Je me retournai pour regarder la mer. Sous le ciel sans soleil, sur la grise étendue des eaux, la mer morte commençait à revivre, se ridait, blanchissait ; mais elle paraissait encore plus déserte et plus sauvage que d'habitude, peut-être parce qu'à présent le *Cordova* lui-même semblait inhabité. Cette solitude ne me déplaisait point : elle semblait favoriser les confidences. Je n'éprouvais plus aucun scrupule à adresser à Mme Feldmann les questions les plus indiscrètes, comme si nous nous connaissions depuis des années ; et ma curiosité croissait, parce que je me perdais dans les continuelles contradictions de ses propos. Aimait-elle son mari ? le détestait-elle ? était-elle indifférente à son égard ? Je lui demandai sans détour :

— En somme, regrettez-vous ou ne regrettez-vous pas d'avoir fait ce mariage ? L'autre soir et tout à l'heure encore, vous disiez oui ; mais, un peu auparavant, vous avez attribué vos répugnances à l'inexpérience.

Elle esquiva la réponse.

— Je crois, dit-elle, que mes parens auraient eu raison d'empêcher ce mariage. Et le fait est qu'à un certain moment, mon père y songea. Deux ou trois accès de colère qu'eut Frédéric, pendant les fiançailles, l'avaient effrayé. Quand cet homme, d'ordinaire assez timide, se met en rage..., et il se met en rage pour des riens... Ce fut ma mère qui tranquillisa mon père. Ma mère était une excellente femme ; mais elle estimait que, dans la vie, l'argent est tout.

— Et comment alla le ménage, durant les premières années? Assez mal, j'imagine.

— Mais non, mais non! Comme toujours, Frédéric eut de la chance. Pendant notre voyage de noces, j'eus la fièvre typhoïde, à Venise! Je dois vous dire qu'en cette circonstance, il fut admirable. Il me soigna avec un zèle, avec une délicatesse! Jamais je n'aurais cru qu'il fût capable...

Elle s'arrêta à temps et continua :

— Que voulez-vous? Cette preuve d'affection m'attendrit, me vainquit. Quand je fus guérie, je commençai à découvrir en lui toutes les bonnes qualités qu'il avait... et il en avait. Talent, esprit, culture, gentillesse... intermittente. D'ailleurs, il était sincèrement amoureux, cela est hors de doute, ajouta-t-elle avec un fin sourire. Je vous répète que Frédéric a été le modèle des maris. Peu à peu, je devins indulgente pour ses défauts. Qui n'en a pas?... Et puis, ce fut la vie commune : six mois passés à New-York et six mois en France, les deux mondes, les amis, notre fille... Que vous dirai-je?

— Bref, vous l'avez aimé à votre tour...

— Je crois, en conscience, que j'ai été une bonne femme, que j'ai fait tout ce que je pouvais faire afin de rendre mon mari heureux.

En ce moment, les lampes électriques s'allumèrent sur le pont, pâles dans le crépuscule. Le soir tombait.

— En résumé, dis-je au bout d'un instant, il me semble que, pendant ces premières années, vous n'avez pas été malheureuse.

— Non, non! approuva-t-elle vivement. Et d'ailleurs, il s'améliora, je ne puis le nier. Il se laissa apprivoiser et polir par sa femme. De ce barbare je fis presque un homme du monde.

Elle prononça les dernières paroles sur un ton où il y avait un mélange d'orgueil et d'acrimonie.

— Et le mal a commencé, dites-vous, lorsque vous êtes allés vous loger dans Madison Avenue?

— Hélas! oui. Cette maison-là nous a porté malheur. J'étais si bien dans ma petite maison de la 56e rue! Mais, après que nous eûmes gagné tous ces millions dans l'affaire du *Great Continental*, mon mari voulut une maison beaucoup plus vaste, pour y recevoir et pour y vivre dans un grand luxe. « Nous sommes si riches, maintenant! » répétait-il sans cesse. Voilà un beau

raisonnement, sans doute ; mais je ne le comprends guère, moi. Dépenser de l'argent parce que cela fait plaisir, très bien ; mais en dépenser tout simplement parce qu'on en a, je ne saisis plus.

Ici elle s'interrompit, et brusquement :

— Mais je vous ennuie avec ces menus détails de mon intérieur. Pardonnez-moi. Parlons d'autre chose !

Je protestai que non, et, encouragé par la facilité avec laquelle elle m'avait révélé le montant de l'héritage paternel recueilli par son mari, j'osais risquer une question tellement indiscrète qu'elle outrepassait les bornes de la politesse.

— Pardonnez-moi, madame, ma curiosité. M. Feldmann a-t-il gagné beaucoup dans le *Continental?*

— Beaucoup, beaucoup ; et non pas seulement dans cette affaire-là. De 1902 à 1906, ce furent vraiment des moissons d'or.

J'eus encore une hésitation ; puis je me décidai.

— A quel chiffre peut monter maintenant la fortune de votre mari ?

Je croyais qu'elle se déroberait à cette question ; mais il n'en fut rien.

— Je ne saurais vous le dire avec précision, répondit-elle, d'autant plus que, comme vous le savez, ces sortes de fortunes sont toujours flottantes. Mais j'ai entendu dire à mon frère que certainement mon mari possède plus de cent millions.

— Diable ! fis-je, impressionné par ce chiffre. Nos compagnes n'ont pas tout à fait tort...

Et je lui expliquai que ces dames la tenaient pour milliardaire. Ce récit l'amusa beaucoup.

— Je comprends maintenant, dit-elle, pourquoi M. Lévi vient chaque jour m'offrir des perles, ou des diamans, ou des émeraudes, ou des saphirs, en me demandant, bien entendu, le double de ce que les pierres valent. Il croit que je suis une sotte et que je n'y entends rien. Mais, pour ce qui est des bijoux, des tapis et des tableaux, il faut être bien malin pour m'attraper !

« Science héréditaire, » pensai-je, tandis qu'elle commençait à me conter quelques-uns de ses achats les plus heureux. Je lui prêtai l'oreille, par politesse ; et ensuite, afin de la rappeler à la question :

— Vous disiez, repris-je, qu'au moment où vous êtes venus loger à Madison Avenue...

— Oui, ce fut alors que nous commençâmes à recevoir, à mener grand train. Et adieu le bonheur!

— J'ai compris, fis-je avec malice. Ce fut alors que commencèrent pour votre mari les tentations. La nature humaine est faible...

Mais il paraît que je n'avais rien compris du tout.

— Non, me déclara-t-elle résolument. Je vous affirme que, jusqu'aujourd'hui, je ne lui ai pas fait une seule scène de jalousie : car je n'ai jamais eu de motif pour lui en faire.

— Alors, je ne comprends pas comment la brouille a pu naître. Dans les familles très riches, il n'y a pas d'autre écueil que ces tentations sur la mer perfide de la vie sociale.

— Vous auriez raison, répondit-elle, si mon mari avait une bribe de sens commun. Nous devions être heureux, n'est-ce pas? Tout le monde m'enviait, et au contraire... S'il est une femme au monde qui pouvait être heureuse avec une médiocre fortune, c'est moi. Les belles choses, une fleur, un paysage, un effet de lumière, un enfant m'enivrent de joie. Je ne comprends pas qu'il y ait des gens qui s'imaginent que les pauvres sont nécessairement malheureux par la seule raison qu'ils sont pauvres. J'aurais joui de la vie, même dans l'indigence. Et au contraire... Plus je suis devenue riche et moins j'ai joui de la vie, moi qui étais si bien faite pour la goûter et qui en avais une si grande soif. Depuis que nous sommes allés à Madison Avenue, rien ne m'a plus réussi, la vie a été pour moi une lutte continuelle et inutile. Ah! elles ne m'ont guère servi, les richesses de l'Amérique! La plus misérable des fruitières de New-York a été plus heureuse que moi!

— Parce que votre mari n'était pas du même avis que vous sur les tableaux et sur les meubles? dis-je.

Les dernières paroles de cette femme, jetées dans la nuit, sur ce pont désert et battu par le vent, comme un cri de détresse jailli du fond de l'âme, avaient définitivement vaincu ma défiance. Toutefois, si cette plainte me paraissait sincère, je la trouvais disproportionnée au mal. Mais Mme Feldmann ne me laissa pas le temps de m'expliquer.

— Sans aucun doute, pour cela! riposta-t-elle avec force, presque avec âpreté. Moi, je ne puis pas vivre au milieu de choses laides, de personnes antipathiques, d'obligations fastidieuses. Mon mari voulait une *social position* à New-York. Fort

bien : je la voulais aussi. Je n'ai nullement les goûts d'un anachorète. Mais quel besoin y avait-il de quitter les vieilles relations, qui étaient bonnes, pour en chercher de nouvelles, qui étaient insupportables? J'avais été heureuse, je vous l'ai dit, pendant les premières années : six mois à New-York, six mois en France; et nous avions là-bas beaucoup d'amis agréables, presque tous gens modestes, mais instruits. Or, je ne sais pourquoi, lorsque nous fûmes à Madison Avenue, mon mari les prit en grippe, et, peu à peu, ils nous délaissèrent. Je les regrette encore. Quand je pense à ceux qui les ont remplacés! Tous richards, bien entendu : j'ai eu l'honneur d'avoir à dîner, en une semaine, je ne sais combien de milliards; mais si ennuyeux, si ennuyeux... comme des financiers seuls savent l'être! Mon mari, lui, était dans la béatitude; et, si je laissais voir un peu d'ennui, quelles colères! Le plaisir qu'il trouvait dans ces compagnies-là, je n'arrive pas à le deviner.

— C'était, dis-je en souriant, le plaisir de traiter d'égal à égal des gens qui, s'il n'avait pas gagné cent millions, n'auraient jamais daigné le regarder en face.

Elle fit la moue :

— Joli plaisir, en vérité!

— Mais, madame, le passage même de l'Équateur n'est pas une joie divine; et pourtant, vous avez vu! L'homme est ainsi fait...

— L'homme est un imbécile !

— Et vous, repartis-je en badinant, vous êtes une dangereuse anarchiste.

— Parce que je veux que les amusemens m'amusent? C'est une prétention révolutionnaire, cela?... Mais si vous saviez comme j'ai vécu, depuis que nous habitons Madison Avenue! Là, j'ignorai quand je pourrais revenir en Europe; je fus deux années sans revoir Paris et ma famille ; et toujours des dîners, des réceptions, des ventes de charité, le théâtre, les courses, les tableaux vivans, les visites à la campagne, que j'en eusse envie ou non, que cela me plût ou non : car, autrement, la société de New-York nous aurait oubliés. Un grand malheur, n'est-ce pas?... Je ne sais pourquoi, mais la vie mondaine de New-York me faisait presque l'effet d'une corvée. Aux dîners, aux réceptions, à tous les divertissemens, les Américains m'ont toujours paru un peu semblables à des soldats sous le feu, à des gens en

service commandé, qui ont le devoir de s'amuser de telle façon, même si cela les ennuie.

— Madame, la vie mondaine, comme toute la vie, est une grande illusion...

Mais elle ne m'écouta pas, et, poursuivant sa pensée :

— Si j'avais prévu ce qui m'attendait, reprit-elle, j'aurais poussé mon mari à revenir en Europe après la mort de son père. Il en eut un moment l'idée... Au moins, de cette façon, je n'aurais pas été supplantée chez moi par la comtesse...

— Par la comtesse? Quelle comtesse?

— Oh! non! reprit-elle avec vivacité, en déchiffrant au vol le sens de mon léger sourire. Il ne s'agit pas de ce que vous supposez; c'est bien pis! La comtesse... (et ici elle prononça un nom allemand). Vous ne la connaissez pas? C'était la dame d'honneur de... (et elle nomma une Altesse royale européenne, morte depuis peu). Une horrible vieille, laide comme le péché...

La première cloche du dîner sonna. Mme Feldmann s'interrompit, me dit qu'elle ne voulait pas me retenir davantage par ces inutiles bavardages. Mais les confidences jaillissaient trop abondantes; je protestai que je n'avais pas faim, et je lui demandai comment elle avait connu la comtesse. Elle me répondit qu'à Paris, la comtesse avait présenté à l'Altesse royale une des familles américaines les plus connues en Europe; que, par gratitude, cette famille avait invité la comtesse à venir en Amérique, et que, depuis la mort de l'Altesse, l'autre y venait tous les ans et y restait cinq ou six mois. Les Feldmann avaient fait connaissance avec elle à New-York, et Frédéric avait conçu pour la comtesse une admiration sans bornes.

— Parce que cette femme appartenait à la domesticité d'une cour européenne, elle était un oracle. Elle faisait la loi chez moi. Quand elle parlait, je devais écouter et me taire. Savez-vous ce qu'elle m'a fait? Depuis quelque temps, j'essayais de persuader mon mari d'acheter en France quelque vieux château historique et de le restaurer splendidement, comme M. Sommier a fait pour le château de Vaux-le-Vicomte. Cela m'aurait tant plu! J'étais née architecte. Longtemps mon mari hésita, effrayé par la dépense; toutefois, il commençait à se laisser convaincre, lorsque, un beau jour, il change tout à coup d'idée et déclare qu'il veut acheter un yacht à vapeur. Imaginez un peu! Lui qui, aussitôt qu'il pose le pied dans une barque, devient malade!

Lorsqu'il s'était mis en tête d'avoir une écurie de chevaux de courses, j'avais pu lui enseigner à se tenir en selle, ce qu'il avait grand'peine à faire : car il mourait de peur, tandis que, moi, je suis une amazone hardie, je vous assure ; mais pour le yacht, je ne pouvais lui prêter mon estomac ! Je le lui dis et le lui redis, mais inutilement. L'exécrable comtesse avait décrété qu'en Amérique, on n'est pas un parfait homme du monde si l'on ne possède pas un yacht à vapeur. Elle voulait courir les mers à nos frais, comme elle jouait à la Bourse. Elle perdait, et M. Feldmann payait. Vous aurez peine sans doute à croire qu'un financier puisse être si bête !

De nouveau, elle parlait contre son mari, avec une excessive âpreté.

— Vous prenez les choses trop au tragique, madame. A New-York comme partout, un étranger, même très riche, ne peut se faire une *social position*, qu'en supportant avec patience quelques désillusions, et même quelques humiliations, et surtout en dépensant beaucoup d'argent. Le monde est ainsi fait.

— Mais la payer, non, jamais !

— La payer ? Ce mot est un peu brutal. Soyez raisonnable. Quelques sacrifices...

— Savez-vous ce que la comtesse faisait, du vivant de son Altesse royale ? L'Altesse dépensait le double de ses revenus et ne pouvait donner à sa dame d'honneur un sou d'appointemens. Aussi consentait-elle à recevoir toutes les personnes que celle-ci lui présentait, sans y regarder de trop près ; et la dame d'honneur vendait les présentations d'après un tarif...

— Je ne dis pas que cela soit très joli, répondis-je en riant. Mais, aujourd'hui, l'Europe est affligée d'un prolétariat de princes du sang. Ils s'ingénient pour vivre, les pauvres diables ! Vous qui êtes cent fois millionnaire, ne soyez pas sans pitié pour eux !

— Non, non ! Il y a des choses qui ne doivent pas se payer.

— Aujourd'hui, quand on est riche, il faut tout payer, même ce qui devrait être gratuit et ce qui est gratuit en effet pour les autres : l'amitié, l'admiration, la gloire... peut-être l'amour.

— Et cela vous paraît juste ?

— C'est une compensation que notre époque accorde aux pauvres. Sans quoi, les riches auraient tout : ce qu'on ne peut avoir qu'avec de l'argent et ce que l'on doit avoir gratis.

— Mais alors... il vaut mieux être pauvre !

— Je ne sais, fis-je en haussant les épaules, si cela vaut mieux ; mais, à coup sûr, c'est beaucoup plus facile. Votre sentiment est noble. Seulement... seulement... Je parle en général, bien entendu... Seulement, chez beaucoup de personnes, cette délicatesse s'allie et quelquefois se mêle jusqu'à se confondre avec un autre sentiment : l'avarice ! Par exemple, les hommes qui protestent qu'ils ne veulent pas payer l'amour parce que l'amour payé se flétrit, sont quelquefois des poètes ; mais quelquefois aussi, ce sont tout simplement des avares.

Elle me regarda en dessous, eut un sourire et dit :

— Je suis un peu avare, j'en conviens.

Et, par une saute imprévue, sa pensée revint au yacht.

— Mais ce yacht, me dit-elle en riant, fut mon vengeur. La première fois que nous nous y embarquâmes pour une traversée nous éprouvâmes une tempête !... Peu s'en fallut que le bateau ne coulât. Mon mari souffrit atrocement, se croyait perdu, appelait tout l'univers à son secours... Quand j'y repense, j'en ris encore. Rentré à New-York, il ne voulut plus entendre parler du malheureux yacht, qui se rouilla pendant six mois dans le port, et, finalement, il le revendit pour la moitié de ce qu'il l'avait acheté. Elle nous coûta un peu cher, cette croisière-là !

Ce récit avait allumé dans les yeux de Mme Feldmann une si impitoyable gaîté que je me demandai de nouveau si elle ne détestait pas son mari et que je me sentis porté à le défendre.

— Mais en fin de compte, repris-je, ce ne sont point là des calamités tragiques. Permettez-moi d'être franc : avec un peu de patience...

— Croyez-vous que je n'en aie point eu ? C'est toujours moi qui finissais par céder.

— Mais après avoir résisté, protesté, combattu...

— Naturellement, puisque j'avais toujours raison !

— Est-ce donc un tort si petit d'avoir toujours raison ? En ce monde, il faut vaincre ou céder de bonne grâce.

— Une mère devra-t-elle donc céder lorsqu'il s'agit de l'éducation et de l'avenir de sa fille ? me demanda-t-elle soudain résolument, en me regardant dans les yeux... Mais allons dîner ; il est tard.

Je protestai encore une fois, si bien que, non sans hésitation, et après un long soupir :

— Croyez-vous qu'une maladie puisse transformer un caractère ? Ma fille Judith était la plus tendre, la plus douce, la meilleure des fillettes. A douze ans, elle eut la fièvre typhoïde, demeura deux mois entre la vie et la mort. Oh ! ces mois-là ! Que de fois j'ai offert à Dieu mon existence en échange de la sienne ! Que de fois j'ai supplié Dieu de me prendre, moi qui avais déjà vécu, et de la sauver, elle ! Dieu l'a sauvée ; et il m'a épargnée, moi aussi, pour mon malheur. Or, après sa convalescence, Judith devint un démon. Toujours et en toute occasion, il fallait qu'elle fît le contraire de ce que je lui disais. Figurez-vous ce que ce fut, lorsque nous allâmes nous établir à Madison Avenue, où j'eus tant à faire et où je la voyais, en moyenne, une heure par jour ! Et son père, au lieu de m'aider à la dompter, se montrait indulgent par faiblesse, pour n'avoir pas d'ennuis. « Ne te tourmente pas, me disait-il. Les nouvelles générations sont ainsi faites ; l'Amérique est le pays de la liberté. Ne me gâte pas la paix de la maison. J'ai tant d'occupations au dehors ! » Vous voyez quel père était cet homme. Et les fruits qu'a portés cette éducation...

Elle se tut un instant, comme pour chercher un exemple ; puis, quand elle l'eut trouvé :

— Nous sommes une famille de banquiers, c'est vrai ; mais nous avons toujours cherché à nous instruire. Eh bien ! croiriez-vous que non seulement je n'ai pas pu inspirer à Judith un peu de goût pour la littérature ou pour l'art, mais, — j'ai honte de le dire, — je n'ai jamais lu une lettre d'elle, soit en anglais, soit en français, qui ne fût pleine de fautes d'orthographe !

Je souris à voir l'expression de physionomie à la fois chagrine et humiliée avec laquelle Mme Feldmann me confia ce secret ; et, en manière de consolation, je lui dis que pareille chose n'arrivait pas seulement en Amérique. Puis je lui demandai :

— Ce qui intéressait votre fille, c'était, je suppose, la toilette, le bal, les chevaux, le lawn-tennis, le sport ?

Après avoir fait signe que oui, de la tête, elle ajouta en souriant :

— Et aussi les beaux garçons. De ce côté-là non plus, elle n'était pas ma fille. Elle n'avait pas encore vingt ans et déjà elle protestait qu'elle entendait bien ne pas coiffer sainte Catherine et elle m'accusait de mettre obstacle à son mariage. Imaginez-vous ça ? Un jour, indignée, je lui dis que, de mon temps, une

fille de son âge n'aurait pas même eu l'idée de semblables choses. Et savez-vous ce qu'elle m'a répondu? « Comme vous êtes vieux jeu, maman! » Je suis presque tentée...

Elle fit une pause, un vague sourire de complaisance brilla dans ses yeux, tandis qu'elle reprenait d'une voix plus basse :

— Je suis presque tentée de croire qu'elle était jalouse. Une fois, elle me dit, d'un ton grincheux, que, quand nous étions ensemble, les hommes ne faisaient attention qu'à moi! Enfin nous l'avons mariée, il y a deux ans, et pas trop mal. J'espérais qu'ensuite j'aurais un peu de paix; mais ma mauvaise étoile a continué de me poursuivre. A peine était-elle mariée, le scandale du *Great Continental* éclata. Ah! quand j'y repense! Vous le rappelez-vous, ce scandale? En Europe aussi on en a beaucoup parlé.

Je lui répondis que je me le rappelais fort bien. Alors elle me demanda si je pouvais le lui expliquer clairement : car elle ne l'avait jamais bien compris, encore qu'elle se fût trouvée au centre de cette tempête. Je lui racontai donc qu'à un certain moment Underhill avait vendu un grand nombre d'obligations du *Great Continental*, pour acheter avec l'argent ainsi réalisé des actions d'un grand chemin de fer du Nord qui faisait concurrence au *Continental*. Morgan et d'autres puissans financiers, qui administraient ce chemin de fer, suivirent cet exemple; si bien que, quand les deux groupes se furent partagé les actions par moitié, ils comprirent que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était d'en venir à un accord; et en effet, ils formèrent entre eux ce que les Américains appellent un *pool*. Mais la Cour suprême, jugeant que ces deux chemins de fer étaient concurrens, avait déclaré le *pool* illégal. Sur quoi, Underhill avait vendu les actions du chemin de fer concurrent, et si adroitement, dans un moment si favorable, qu'il avait encaissé 60 millions de dollars, — 300 millions de francs! — en plus de la somme dépensée pour les acquérir. Ayant ainsi à sa disposition presque un milliard, il s'en était servi pour acheter des actions de plusieurs autres chemins de fer, qui étaient, non pas *competing*, mais *connected* avec le sien, comme un fleuve l'est avec ses affluens. Malgré cela, lorsque les ennemis d'Underhill eurent réussi à induire l'*Interstate Commerce Commission* à faire une enquête sur le *Great Continental*, ces achats, connus ainsi du public, déchaînèrent sur la tête d'Underhill une tempête telle

que l'Amérique n'en avait pas vu encore. Underhill fut accusé de vouloir asservir l'Amérique à une tyrannie nouvelle et monstrueuse ; il fut menacé de procès et de persécutions, couvert d'injures et de calomnies.

Mme Feldmann m'avait écouté très attentivement. Ensuite elle me dit :

— Je crois avoir compris, cette fois. Le point litigieux était de savoir si les chemins de fer dont Underhill avait acheté les actions étaient parallèles ou perpendiculaires au *Great Continental*. Cela m'explique les discussions qui se produisaient entre mon mari et lui. Un soir, par exemple, Underhill était venu dîner chez nous : — un dîner intime ; nous étions seuls. — Je le vois encore, maigre, pâle, avec cette face de clergyman et ces yeux doux et vifs derrière les lunettes. « Ce que je veux faire est utile, est juste, est nécessaire, disait-il. Les chemins de fer sont les artères de ce grand corps qui s'appelle l'Amérique, et l'Amérique sera d'autant plus riche, plus puissante et plus heureuse que ses chemins de fer seront plus rapides et à meilleur marché. On objecte qu'il y a des lois qui me défendent cela ; mais c'est que les hommes ne sont parfaits ni quand ils font les lois, ni quand ils font les chemins de fer. Ce que je voudrais, c'est qu'on me démontrât par d'irréfutables raisons que la loi m'interdit de faire une chose bonne. Mais, s'il y a doute... Eh bien ! s'il y a doute, j'assume le risque de violer la loi, pour prouver au peuple que cette loi est injuste et imprévoyante. » Et je vois aussi mon mari, gras, mou, très élégant, qui lui répond : « Underhill, Underhill, respecter la loi ne suffit pas, et peut-être n'est-ce pas même le plus important ; ce qui est essentiel, c'est que le public croie que nous la respectons. Les lois sont faites pour donner à la multitude l'illusion rassurante qu'elle est défendue par l'État contre les puissans et contre les oppresseurs vrais ou imaginaires. Ne nous abusons pas : les masses se sont fourré dans la tête que nous, les riches, nous sommes pour elles des tyrans et des ennemis. Même si ce que vous voulez faire est légal, je doute que le public le croie : il criera que cette légalité est impossible ; et les journaux et les tribunaux auront peur de la masse. A quoi nous servira d'avoir respecté les lois, si la foule hurle que nous les avons violées ? Mieux vaudrait les violer réellement et faire croire qu'on les respecte. » Auriez-vous imaginé qu'un honnête homme pût raisonner de cette façon ?

Je ne pus m'empêcher de lui dire que, cette fois, son mari avait raisonné avec prudence. Mais mon observation ne lui plut point.

— C'est cela : vous donnez toujours raison à mon mari ! Les hommes ne manquent jamais de se soutenir entre eux... Mais si vous aviez vu, quand le scandale éclata ! Comme d'habitude, mon mari perdit la tête : il ne dormait plus, ne mangeait plus, n'osait plus ouvrir les journaux ; il s'évanouissait presque à chaque télégramme. En vérité, c'était comique !

— Oh ! madame, comique ? m'écriai-je malgré moi, avec un accent de reproche.

— Oui, comique. Et il s'en prenait à Underhill, quand celui-ci n'était pas là : il le traitait de scélérat, de colosse aux pieds d'argile et même de Nabuchodonosor. Du reste, ils étaient tous affolés, sauf Underhill, naturellement. C'était un homme, celui-là, un grand homme, un héros ! Je voudrais que vous l'eussiez vu, pour écrire ensuite son histoire : le sujet eût été digne de vous. Ils le faisaient tous appeler, allaient le trouver, lui écrivaient, lui téléphonaient ; on le suppliait de prendre un congé, de partir pour l'Europe ; ils lui offraient de grandes compensations, s'il consentait à démissionner ; ils le suppliaient de se défendre au moins, de parler, d'écrire. Peine perdue. Underhill ne partit pas, ne prononça pas une parole, continua à s'occuper de ses affaires comme s'il ne se passait rien du tout. « Si j'ai violé les lois, qu'on me poursuive. Je répondrai à la justice, mais aux journaux, non. Que le public s'occupe de ses affaires, et non des miennes ! » On lui démontrait qu'il aurait pu réfuter victorieusement toutes les calomnies ; et il se contentait de dire que le public est une grande bête. Il fut admirable, vous dis-je, et il sauva tout : car le fait est que, le public, après s'être époumoné, se calma, et il n'arriva rien du tout. Mais nous... Ah ! je ne sais ce qui serait advenu de nous, si nous n'avions pas eu alors miss Robbins. Elle a été notre providence.

Et elle me raconta que cette miss Robbins était une jeune Anglaise de bonne famille, qui, ruinée par la prodigalité de sa mère, était entrée dans un ordre d'infirmières protestantes.

— Si vous voyiez la belle créature ! ajouta-t-elle. Une grande taille, des cheveux blonds, des yeux bleus admirables, un corps merveilleux !... Et si intelligente, si fine ! Elle avait soigné Judith, pendant sa maladie. Et elle avait si bien su gagner

l'affection de la malade et de nous tous que, lorsque Judith fut guérie, nous lui proposâmes de rester chez nous comme en qualité d'institutrice. Mais elle fut bientôt pour moi une dame de compagnie et un secrétaire. La providence de la maison, vous dis-je! Il n'y avait qu'elle qui pût mater Judith. Et je dois vous dire encore ceci : elle intimidait un peu mon mari. Au moment où les choses allaient se gâter d'une façon irrémédiable, elle intervenait et elle savait trouver le remède. Ah! ce fut vraiment un malheur pour nous, qu'elle n'ait point consenti à venir avec nous à Rio-de-Janeiro!

Je lui demandai pourquoi ils avaient abandonné New-York. Elle m'expliqua qu'après le scandale du *Great Continental* et le mariage de Judith, son mari s'était senti un peu gêné à New-York. Alors il avait accepté la mission dans l'Amérique du Sud, afin d'avoir un prétexte pour s'absenter quelque temps et avec utilité. Puis je lui demandai comment s'étaient passées les deux années de Rio.

— Assez bien, me répondit-elle. A vrai dire, M. Feldmann était nerveux, triste, irritable, préoccupé; mais il n'a jamais été gai, et cette sorte d'exil devait lui peser. Quoi qu'il en soit, si je compare ces années-là à celles de New-York, c'était un paradis.

Elle tira sa montre, jeta un cri d'effroi et se leva.

— Mais il est huit heures et demie! Je vous fais mourir de faim. Et j'ai faim, moi aussi. Je vais m'habiller. Je serai prête dans un instant.

XII

Je ruminai longuement, ce soir-là, dans ma cabine, et encore le samedi matin, quand je m'éveillai, les confidences de Mme Feldmann. Je ne doutais plus qu'une fois elle eût été sincère; mais cette conviction ne m'embarrassait pas moins que les soupçons conçus précédemment. Quel étrange caractère et quel curieux esprit! Elle n'était pas sotte, loin de là; elle raisonnait souvent avec une finesse supérieure à son sexe; si elle n'adorait pas son mari, elle désirait sincèrement de vivre avec lui en bonne intelligence; et néanmoins, pendant vingt-deux ans, elle avait persévéré en aveugle dans des erreurs qu'une fille de vingt ans aurait su éviter d'instinct, dès les premiers jours.

Combien y a-t-il par le monde de femmes assez sottes ou assez bonnes pour ne pas découvrir d'elles-mêmes, et après une brève expérience, qu'il n'y a qu'une manière sûre de dominer les hommes, à savoir de flatter leur vanité, de ne pas vouloir corriger même leurs défauts les plus graves, et, pour le reste, de les tyranniser sans miséricorde ? Or Mme Feldmann avait agi de la façon contraire : elle avait continuellement offensé la vanité et troublé l'égoïsme de son mari, sans lui imposer jamais sa propre volonté, pas même lorsqu'elle avait raison, par exemple en ce qui concernait l'éducation de leur fille. Et néanmoins, Mme Feldmann ne me semblait pas être une femme de volonté débile. Comment expliquer une telle contradiction ? Certainement cette contradiction résultait en partie d'un défaut intellectuel. Gaie, franche, candide, bonne, mais pourvue d'une intelligence un tantinet rigide et spéculative, au lieu d'exploiter les faiblesses de son mari, elle les avait jugées avec sincérité, avec sévérité, au tranchant de la logique, et elle avait cru bien faire ainsi, alors qu'au contraire elle tourmentait son mari sans aucun profit ni pour lui ni pour elle. « Si elle avait été un homme, pensais-je, elle serait devenue un théologien, un mathématicien ou un juriste. » Mais une autre difficulté se présenta encore à mon esprit : mari et femme ne s'entendaient guère, cela était évident. Comment donc était-il possible que Mme Feldmann parût n'avoir pas le moindre soupçon de ce désaccord, se flatter de l'illusoire confiance du contraire, et répéter obstinément que son mari était un modèle de tendresse ? Que voulait-elle dire par ces phrases que démentaient d'une façon si flagrante les faits racontés ? Je finis par me demander si cette étrange aventure n'était pas, elle aussi, un effet du trouble mystérieux qui se produit chez tant d'Européens lorsqu'ils ont passé l'Océan. « L'Européen enrichi en Amérique ne peut plus vivre ni en Europe ni en Amérique, m'avait dit, un jour, un riche Italien qui nous avait offert une courtoise hospitalité à Paranà. En Amérique, il est tourmenté par le désir d'aller en Europe ; en Europe, il se trouve mal à l'aise et il veut retourner en Amérique. » Ce déséquilibrement était visible chez Mme Feldmann, qui reprochait si amèrement à l'Amérique ses richesses non raffinées par des siècles de civilisation, et qui ensuite admirait, jusqu'à en offusquer son mari, le plus Américain des Américains, ce Richard Underhill, âme hardie, prime-sautière, mais

simple et ignorante de tout raffinement, tournée tout entière à la production de ces richesses qui lui faisaient horreur. N'en venait-elle pas ainsi à prétendre que son mari fût à la fois le plus vieux des Européens et le plus jeune des Américains? Toutefois, en y repensant bien, il ne me sembla pas que ces dissentimens fussent suffisans pour justifier un divorce.

Dans la matinée du samedi, je causai longuement de cette histoire avec ma femme. Mais elle vit le cas à la lumière des idées qu'elle avait développées dans un discours prononcé à Buenos-Aires sur la concurrence entre hommes et femmes.

— Mme Feldmann, me dit-elle, souffre du mal qui afflige aujourd'hui toutes les dames riches, l'ennui. Autrefois, avant les machines, la femme, même la femme riche, avait beaucoup à faire chez elle. Mais aujourd'hui, par la faute des machines, les hommes font tout ce qu'autrefois la femme faisait de ses mains ou faisait faire à la maison. Et alors, qu'est-il arrivé? Dans les classes moyennes et populaires, les femmes, pour vivre, cherchent à apprendre quelque métier masculin, au risque de ruiner leur santé. Dans les hautes classes, où elles n'ont rien à faire, elles se mettent en tête mille caprices, mille lubies. Et néanmoins, les hommes, qui ont volé aux femmes presque tous leurs travaux, à commencer par le tissage, se plaignent que les femmes leur fassent concurrence!

A midi, nous avions atteint 13°34′ de latitude, et 23° de longitude, exactement. Dans l'après-dîner, la mer devint enfin plus tranquille, et les passagers reparurent. Le soir, à table, Alverighi et Cavalcanti étaient présens; mais Rosetti ne se montra pas.

Dans la nuit du samedi au dimanche, la mer s'apaisa tout à fait, et le dimanche, au déjeuner, il ne manqua personne. Cependant on ne causa que de choses insignifiantes, et avec peu d'animation. Tout le monde se ressentait encore de la récente épreuve. A midi, nous étions à 18°45′ de latitude et 20°4′ de longitude. Après le déjeuner, par un temps clair et déjà un peu frais, — car nous cheminions rapidement vers l'automne, — nous passâmes notre temps à causer de sujets divers, à parler surtout des Canaries qui n'étaient plus qu'à un jour et demi de navigation, et à bavarder aussi sur l'arrivée prochaine. Le voyage était plus qu'à moitié fait, et, dans huit jours, s'il ne survenait aucun accident, nous nous promènerions dans les rues de Gênes. Même dans l'après-midi, les discussions ne recommencèrent

pas. Pendant quelque temps, au milieu des flots, n'ayant pas autre chose à faire, nous nous étions engagés dans une discussion qui avait pour but d'éclaircir le sens de quelques grands mots, science, progrès, etc., que tout le monde emploie, mais dont personne ne sait au juste ce qu'ils veulent dire. Mais deux jours de tempête avaient suffi pour interrompre ce jeu : car ce n'est qu'un jeu, désormais, de chercher à connaître avec précision les choses dont on parle chaque jour.

Ainsi arriva insensiblement l'heure du dîner. Tandis que nous étions à table, un incident imprévu vint nous distraire de notre placide ennui. Entre le second et le troisième service, le docteur Montanari survint, s'assit, déplia sa serviette d'un air encore plus grincheux que d'habitude; et, tout à coup, sans prendre garde aux deux Américains qui étaient là :

— Écoutez-moi ça! dit-il. Avec ces Américains, on ne sait jamais ce qui peut vous tomber sur la tête! Ils sont fous à lier!

Et il raconta comment, averti depuis deux jours par les domestiques que le jeune homme de Tucuman était au lit avec une forte fièvre, et s'étonnant que sa femme n'eût point fait appeler le médecin, il avait pris l'initiative d'aller, ce soir-là, faire une visite au malade; mais ladite femme l'avait empêché d'entrer dans la cabine et lui avait tenu, sur le seuil de la porte, un long discours où il n'avait à peu près rien compris.

— Elle a baragouiné en anglais pendant un quart d'heure, et j'ai cru entendre qu'elle déclarait n'avoir pas besoin de médecin! Y a-t-il quelqu'un de vous qui parle l'anglais et qui veuille bien aller lui dire d'en finir avec ces fantaisies-là? Si elle n'ouvre pas la porte, je l'enfoncerai. Il faut que je sache quelle est la maladie de son mari.

Effectivement, après le dîner, Cavalcanti et moi, qui parlions l'anglais un peu moins mal que les autres, nous descendîmes aux cabines de première classe, situées sous le pont de promenade. Une femme de chambre avertit Mme Yriondo, — ainsi se nommait l'Américaine; — puis elle nous fit entrer dans une cabine vide. Mme Yriondo parut, tenant un livre à la main, et s'assit sur l'un des deux petits lits qui se faisaient face, nous laissant l'autre. Alors Cavalcanti prit la parole, et il dit d'abord qu'il regrettait de la déranger dans un moment où elle devait être fort tourmentée par la maladie de son mari. Mais, comme il allait passer de l'exorde à l'exposition, elle l'interrompit, un

peu en retard sur ce qu'il venait de dire, mais d'un ton bref et résolu :

— Mon mari n'est pas malade.

Je me demandai si j'avais mal entendu. Mon compagnon, stupéfait, s'arrêta une seconde, puis balbutia que le docteur nous avait affirmé...

— Croire aux maladies et faire que les autres y croient, c'est le métier des médecins, répondit-elle sèchement. Mais les maladies n'existent pas.

— Elles n'existent pas! nous récriâmes-nous presque en même temps.

Et nous la regardâmes tandis qu'elle nous regardait aussi, raide et impassible.

— Cependant, lorsqu'on parcourt le monde et qu'on visite les hôpitaux... reprit Cavalcanti avec un sourire incertain.

— Oh! répliqua-t-elle, cette fois encore avec un peu de retard, comme si elle avait besoin de quelque temps pour saisir la pensée de son interlocuteur. Tant que les hommes croiront que le froid peut engendrer le rhumatisme ou la phtisie, ils deviendront phtisiques et rhumatisans; mais la cause de leur maladie sera cette opinion, et non le froid lui-même.

De nouveau il y eut un silence. Les deux ambassadeurs avaient quelque envie de rire; mais la dame demeurait fort tranquille.

— Néanmoins la science... finis-je par dire, pour dire quelque chose.

Mais elle m'interrompit et me demanda à brûle-pourpoint :

— Pourquoi l'arbre de la vie et l'arbre de la science croissaient-il dans l'Éden? Pourquoi le serpent poussa-t-il l'homme à goûter les fruits de l'arbre de la science, et non ceux de l'arbre de la vie? C'est parce que la science, qui prétend classer les maladies, n'est qu'une grossière scolastique de la matière. Mais la matière n'existe pas.

— Qu'est-ce qui existe, alors? s'empressa d'interroger Cavalcanti, à demi sérieux, cette fois.

— L'esprit symbolisé par l'arbre de la vie, répondit-elle. Qu'est-ce qu'une maladie? C'est une souffrance que le prétendu malade croit éprouver dans un organe de son corps. Mais, lorsque l'esprit est sorti de l'organisme, — après la mort, — peut-on encore éprouver de la souffrance? Y a-t-il une drogue,

un emplâtre ou une science qui puisse guérir un cadavre? Et néanmoins, vivant ou mort, ce que vous appelez le corps est toujours le corps. Par conséquent, ce qui vit, ce qui souffre, ce que l'on croit malade, c'est l'esprit.

— Mais qu'est-ce que le corps, selon vous? demanda Cavalcanti, tout à fait sérieux.

— C'est une illusion de l'intelligence mortelle qui attribue l'âme à la matière. Cette illusion engendre la douleur, les maladies, le péché, la mort; c'est le serpent de la Genèse; c'est le grand dragon de l'Apocalypse.

Aussi le dragon de l'Apocalypse! Décidément, elle était folle. Je perdis patience, et, comme Cavalcanti semblait vouloir s'attarder à étudier cette folie-là, je me chargeai de ramener un peu brusquemeut la conversation à l'objet de notre ambassade, et je dis que le médecin du bord avait le devoir de visiter son mari et de constater si la maladie était contagieuse ou non. Elle m'écouta, poussa un « oh! » puis se tut et parut réfléchir, toujours raide et immobile. « N'a-t-elle pas compris ou fait-elle la niaise? » me demandai-je à part moi. Et j'allais revenir à la charge lorsque Cavalcanti intervint, mais avec plus de douceur.

— Laissez venir le docteur, lui conseilla-t-il. Le docteur visitera votre mari, voilà tout; mais votre mari ne sera nullement obligé de suivre le traitement ordonné.

Elle demeura inébranlable.

— Si le docteur vient, répliqua-t-elle, il lui demandera en quel endroit il souffre, s'il a déjà été malade, etc. Et ensuite j'aurai plus de peine à le guérir...

— A le guérir? s'écria Cavalcanti. Vous le soignez donc?

— Vous soignez une maladie qui n'existe pas? ajoutai-je.

— Et comment le soignez-vous? insista Cavalcanti.

— Par la Science Chrétienne, répondit-elle.

Je compris enfin! Mme Yriondo appartenait donc à la secte fondée aux États-Unis, sous le nom de *Christian Science*, par cette Mrs Eddy dont j'avais beaucoup entendu parler en Amérique, secte qui interdit à ses fidèles de se servir des médecins et de croire à la médecine. Le hasard me faisait rencontrer une adepte de la Science Chrétienne à bord du *Cordova*. Je ne ris plus lorsque Cavalcanti demanda ce que c'était que la Science Chrétienne ; je voulais, moi aussi, profiter des explications.

— C'est Christ, répondit la dame, qui revient dans le monde

pour en chasser le dragon, c'est-à-dire le péché, la maladie, la mort, la haine : Christ, qui est la Vérité, l'Idée spirituelle!

Cette première explication n'était pas très limpide. Cavalcanti demanda tout net comment la Science Chrétienne s'y prenait pour soigner une pneumonie. La dame évita de répondre sur ce cas trop particulier.

— La maladie, dit-elle, n'est qu'un rêve. Il est donc nécessaire d'éveiller le patient. Et nous l'éveillons en lui persuadant peu à peu, avec douceur, que la matière ne sent, ni ne souffre, ni ne jouit, puisqu'elle n'existe pas; en le convaincant que l'esprit immortel est la seule cause efficiente qu'il y ait dans l'Univers, et que par conséquent la maladie ne peut être ni une cause ni un effet; en détournant du corps l'attention que lui prête le malade imaginaire et en la ramenant vers Dieu.

Elle fit une pause; puis, levant le livre qu'elle avait sur ses genoux :

— Pour moi, continua-t-elle, voici, après la Bible et le livre de Mrs Eddy, la meilleure des médecines. Ce sont les conférences que Svamo Vivekananda, le missionnaire védantiste, a faites en Amérique il y a quelques années.

— Et aurait-elle le pouvoir de raccommoder une jambe cassée, la philosophie du Vedanta? ne pus-je m'empêcher de lui demander brutalement.

— Oui, me répondit-elle sans s'émouvoir. On peut guérir mentalement des membres cassés. Mrs Eddy y a réussi sur elle-même. Mais il faut pour cela une force extraordinaire de la pensée, une incomparable pureté de l'âme. C'est pourquoi notre sainte fondatrice a sagement permis à ses disciples de recourir aux chirurgiens pour ces accidens-là.

Puis, après un instant de silence :

— Désirez-vous connaître à fond notre doctrine? Je puis vous prêter le livre de Mrs Eddy. C'est le livre annoncé par l'ange de l'Apocalypse, le plus beau livre que l'on ait écrit depuis la Bible.

Et Mme Yriondo se leva, quitta la cabine.

— Elle est folle à lier, dis-je en pouffant de rire.

— Il y a pourtant dans sa croyance une certaine grandeur, me répondit mon compagnon...

— Oh! Cavalcanti! m'écriai-je. A force de vouloir examiner, tâter et goûter toutes choses, je ne sais ce qu'à la fin vous n'admirerez pas.

Mme Yriondo rentra avec le livre annoncé par l'ange, présenta ce livre à Cavalcanti et lui offrit en outre un exemplaire de Vivekananda, en lui disant qu'elle en avait deux. Tandis que Cavalcanti feuilletait ces volumes, je fis à sa place le diplomate et j'essayai d'amener la dame à une transaction. Finalement elle se déclara prête à recevoir le docteur dans la cabine de son mari, à la condition que le docteur ne lui adresserait aucune question sur son mal et que, pendant la visite, il le troublerait le moins possible. Si le docteur désirait quelques renseignemens, il les demanderait à Mme Yriondo, hors de la cabine. Je répondis que je transmettrais au docteur cette réponse et que j'espérais qu'il accepterait la proposition.

Nous revînmes dans la salle à manger. Autour des tables desservies, Rosetti, le docteur, l'amiral et ma femme nous attendaient, en bavardant et en prenant le sorbet du dimanche. Je résumai minutieusement notre entretien avec Mme Yriondo, sans omettre de dire que, à notre grande confusion, cette dame nous avait demandé pourquoi, dans l'Éden, il y avait l'arbre de la science et l'arbre de la vie. Quand j'énonçai les clauses de la transaction, la colère et l'indignation du docteur éclatèrent :

— Elle peut être tranquille ! s'écria-t-il, plus exaspéré que jamais. Je ferai ma visite à son mari sans ouvrir la bouche, comme si j'étais un vétérinaire !

Cavalcanti l'accompagna en qualité d'interprète. Nous nous amusâmes de l'explosion du docteur; nous plaisantâmes sur la Science Chrétienne et sur la « chirurgie mentale » de Mrs Eddy; tant qu'enfin, m'adressant à Alverighi, qui jusqu'alors n'avait pas soufflé mot :

— Dans votre Amérique, dis-je, on en voit de belles!

— Quelques fous ignares ! grommela-t-il. Mais personne ne les prend au sérieux.

— Quant à cela, répondis-je, n'allons pas si vite. La Science Chrétienne compte un grand nombre de prosélytes, même dans les classes élevées et riches. A Boston, j'ai visité leur église : une église énorme où, sur les murailles, les maximes de Mrs Eddy voisinent avec celles du Christ!

Alverighi haussa les épaules.

— Le pays est si grand ! Chacun prétend penser avec sa propre cervelle, même ceux qui n'en ont guère. Et puis, ajouta-t-il, c'est bientôt fait de rire.

— Que voudriez-vous que l'on fît ? Devrions-nous croire, nous aussi, que l'Apocalypse guérit les maladies ?

— Je ne dis pas cela, reprit-il, un peu gêné. Je dis seulement que, lorsqu'un homme est malade, aujourd'hui comme hier et comme au temps des Romains, s'il ne meurt pas, il guérit; et alors la médecine s'attribue le mérite de la guérison. Or, parmi les sectateurs de Mrs Eddy, ceux qui se portent bien ont la conviction de devoir leur bonne santé à la doctrine qu'ils professent, ceux qui sont malades ont la conviction que la Science Chrétienne les guérira, et ceux qui sont morts ne sont plus en état de vérifier si la médecine scientifique aurait eu un meilleur succès.

Mais l'amiral, Mme Ferrero et moi, tous à l'exception de Rosetti qui garda le silence, nous nous insurgeâmes. Par amour de l'Amérique, Alverighi allait jusqu'à défendre la médecine sacrée des sauvages et des anciens, refleurie par une incroyable aberration dans le Nouveau Monde. Il demeura intrépide contre nos protestations.

— N'oublions pas, s'écria-t-il, que l'Amérique est le pays de la liberté. Chacun y pense comme bon lui semble. S'il y a des gens qui, pour leur santé, aiment mieux se confier à Dieu qu'aux médecins, libre à eux. Le monde va-t-il s'écrouler pour cela? Qu'en pensez-vous, ingénieur?

Alverighi se tournait vers Rosetti, dont le silence lui faisait supposer qu'il inclinait plutôt en sa faveur. Mais Rosetti, au lieu de répondre tout de suite, réfléchit encore un moment, tout en tiraillant sa barbiche; puis, les yeux malicieux :

— Je pense, dit-il, que l'homme est un curieux animal. Tous les jours une nouvelle marotte! Il a besoin de se créer des fantômes.

Et il se tut. Nous aussi nous gardâmes un instant le silence, en le regardant. Personne n'avait compris la vague allusion de l'ingénieur, Cavalcanti le poussa à s'expliquer par un laconique :

— Vous voulez dire ?

— Autrefois, reprit Rosetti, l'homme prétendait que ce que Dieu avait de mieux à faire, c'était d'être l'infirmier du genre humain. Aujourd'hui, il s'est mis dans la tête que c'est à la science de guérir ses maux. La science est devenue le *factotum* de notre époque, comme autrefois c'était le bon Dieu. Que ne la charge-t-on pas de faire ? Soigner les maladies, élever la

jeunesse, vaincre à la guerre, enrichir les peuples, écrire l'histoire, gouverner les États, voler comme les oiseaux et nager comme les poissons, dompter et falsifier la nature, cultiver les champs, faire les révolutions... N'y a-t-il pas jusqu'à un socialisme scientifique? Comment, par quels moyens la science pourrait-elle opérer tant de miracles et se mettre au service de tous nos caprices?

Cette fois, ce fut l'amiral qui répondit, mais au bout de quelques instans, lorsqu'il se fut aperçu que personne ne prenait la parole.

— Comment? Mais cela est clair, à ce qu'il me semble. En découvrant les lois de la nature.

Rosetti le regarda, et, tiraillant toujours sa barbiche :

— Croyez-vous donc, répliqua-t-il, que la nature obéisse à ce que nous appelons ses lois, et qu'il existe des lois de la nature?... Mais c'est vrai : j'oubliais que vous êtes comtiste. L'autre jour, quand j'ai dit que la science est fausse, vous avez protesté.

— Et je proteste encore, avec votre permission.

— Pourquoi protestez-vous? Quel est le but principal auquel vise un savant, lorsqu'il cherche ce que l'on nomme la loi d'un phénomène naturel? Il vise à simplifier les phénomènes et à y mettre de l'ordre, autant que possible. *Cæteris paribus*, l'explication la plus simple sera celle qui aura sa préférence. Or, pourquoi l'explication la plus simple serait-elle nécessairement la vraie? Vous semble-t-il que la réalité soit simple, ou qu'elle ait une tendance à se simplifier? La loi exige que les phénomènes de la nature soient constans et uniformes. Eh bien, regardez autour de vous, et vous constaterez que la nature n'est jamais ni constante ni uniforme. On pourrait même dire, — et on l'a dit, — qu'une loi de la nature, loin d'être toujours observée, est toujours violée. Y a-t-il un seul phénomène réel auquel une loi s'applique exactement? Les savans eux-mêmes reconnaissent que non. Donc...

— Mais c'est le monde renversé! s'écria l'amiral avec un léger mouvement d'impatience.

— C'est la conclusion à laquelle arrive la philosophie moderne. Connaissez-vous l'œuvre de M. Boutroux? Avez-vous lu un article publié il y a quelques années par M. Le Roy, dans la *Revue de métaphysique et de morale?* Non. Lisez-le donc, cet article et vous y verrez que la nature n'est pas un grand ordre,

mais qu'elle est un chaos, un tourbillon, une mouvante continuité d'images qui vont, qui viennent, qui se superposent, qui se fondent par degrés insensibles les unes dans les autres, qui se mêlent, qui s'évanouissent, qui reparaissent. Mais la science arrive avec ses ciseaux; et elle découpe, morcelle, fixe, élabore cette continuité mobile et dense; et elle isole, simplifie et surtout ordonne les phénomènes qui, dans la nature, s'agitent confusément dans un merveilleux désordre. Donc la science, loin de nous découvrir la réalité, nous la cache, puisqu'elle nous en présente un tableau plein d'ordre et de simplicité. Cet ordre merveilleux que vous admirez dans l'univers, il est, non dans l'univers, mais dans notre esprit, comme aussi la simplicité. La science nous en présente donc une image fausse; et, par conséquent, on peut dire que la science est fausse.

L'amiral hésita un instant; puis il demanda :

— Mais alors, si la simplicité, la régularité, l'ordre ne sont pas dans la nature, pourquoi voulons-nous à tout prix les y introduire ?

— Parce que cela nous est commode. En simplifiant la nature, nous épargnons de la fatigue à notre cerveau, qui est paresseux; en y mettant de l'ordre et en considérant comme uniforme et stable ce qui est varié et mobile, nous négligeons les différences des choses, ce qui nous permet d'arranger plus commodément nos affaires.

— Mais à ce compte, répliqua l'amiral, la vérité ne serait que ce qui nous accommode; elle changerait avec notre intérêt.

— Indubitablement. Mais croyez-vous vraiment que la nature ait inventé des lois éternelles et immuables, puis les ait cachées avec soin pour que la science humaine jouât à cligne-musette avec elle ? Rappelez-vous que, l'autre jour, M. Alverighi, Ferrero et votre serviteur, après une longue discussion, ont conclu que ce que nous jugeons beau, c'est ce que nous avons intérêt à juger tel. Eh bien ! c'est aussi l'intérêt qui nous fait paraître la science vraie. Le pragmatisme, qui est la philosophie américaine par excellence, a prouvé que les lois scientifiques sont dans notre pensée et non pas dans la nature ; qu'elles n'ont, hors de nous et avant nous, aucune existence, mais que c'est nous qui les inventons, non pas pour comprendre et expliquer, ce qui est le moindre de nos soucis, mais pour l'exploiter. Bref, les lois sont des instrumens avec lesquels

nous agissons sur le monde, des machines idéales qui nous servent à fabriquer ces autres machines de bois et de fer, si exécrées par Mme Ferrero. Une loi scientifique est vraie, non en soi, car en soi elle est plutôt fausse, mais lorsque nous pouvons en tirer profit. C'est donc l'intérêt qui la rend vraie, tout comme c'est l'intérêt qui rend belle l'œuvre d'art. La science est « instrumentale, » dit M. Bergson, et il dit bien. Par conséquent, une science est d'autant plus vraie qu'elle nous est plus utile. Et il suit de là que la médecine ne peut être appelée science que par courtoisie ou par tolérance : en réalité, elle n'est science qu'à demi. Combien nombreux sont les cas où le médecin est en état de dire au malade avec certitude et sans hésitation : « Avalez cela, et vous serez guéri ? »

Mais l'amiral ne voulut pas rendre les armes.

— Non, non, répliqua-t-il, obstiné. Il n'y a aucune proportion entre les services qu'une science nous rend et la somme de vérités certaines qu'elle contient. La médecine nous rend de grands services, et pourtant c'est une science incertaine et mal assurée, parce qu'elle étudie des phénomènes obscurs et complexes. L'astronomie au contraire est une science inutile ou presque inutile pratiquement; et pourtant combien elle est plus sûre dans ses affirmations que la médecine ! Je ne vais pas nier, sans doute, qu'elle est une science et une science vraie, parce qu'elle ne nous sert point à gagner de l'argent.

— Vous croyez donc que la terre tourne véritablement autour du soleil? demanda inopinément Rosetti.

A cette question singulière, nous demeurâmes stupéfaits.

— Eh quoi ! protesta aussitôt l'amiral. Le système de Copernic ne serait plus vrai, maintenant? Elle est trop forte, celle-là !

— Vous avez donc pu croire un seul instant, vous aussi, qu'il était vrai ? répondit Rosetti. Ce n'est pas moi, d'ailleurs, qui révoque en doute cette croyance, c'est Poincaré, le grand mathématicien français. M. Poincaré a démontré que, quand nous disons : « la terre tourne, » nous voulons seulement dire par là qu'il est plus commode pour nous de supposer que la terre tourne et que le soleil reste immobile : car, quant à savoir lequel des deux tourne réellement, nous ne pouvons y parvenir; et, si nous ne pouvons y parvenir, c'est parce que nous ne pouvons connaître l'espace absolu. Parlons plus clairement. Lorsque, du haut d'un clocher, je vois un homme traverser une

place, je puis dire que c'est l'homme qui se meut, parce que je sais de façon certaine que les maisons ne changent pas de place : dans l'exemple choisi, ces maisons constituent des points de repère absolument immobiles. Mais l'univers, quand je le contemple de l'observatoire de ma pensée, est une place trop vaste, où je ne trouve aucun point absolument immobile auquel je puisse rapporter le mouvement de la terre, aucun point tel qu'il me soit impossible de supposer que c'est lui qui se meut autour de la terre. Et alors ? Alors, voici que, par la bouche de Tannery, la Sorbonne nous déclare que le système de Copernic et celui de Ptolémée sont deux conceptions équivalentes, puisque nous pouvons également bien rapporter le mouvement des astres à la terre ou au soleil. Les deux systèmes ne sont donc ni vrais ni faux, et ils peuvent se substituer l'un à l'autre selon notre bon plaisir, se renverser, se « retourner. » Pourquoi, quand vous avez commencé à « retourner » le jugement sur *Hamlet*, ai-je compris tout de suite votre intention ? C'est parce que j'avais déjà beaucoup réfléchi sur la facilité de transformer le monde d'Aristote en celui de Copernic. « C'est la même chose que le système du monde ! » ai-je pensé tout de suite, lorsque vous avez commencé à « retourner » le jugement sur *Hamlet*.

L'amiral était si étonné, si désorienté que, pendant un bout de temps, il ne souffla mot.

— Je suis abasourdi, prononça-t-il enfin. Mais alors, si les deux systèmes peuvent se convertir l'un en l'autre, pourquoi les hommes ont-ils cru durant tant de siècles que l'un était vrai et que l'autre était faux ? Pourquoi a-t-il été si difficile d'opérer le « retournement ? » Pourquoi n'y a-t-il plus aujourd'hui d'astronomes qui aient la fantaisie d'être ptoléméens à côté des coperniciens, comme il y a des matérialistes et des spiritualistes, des classiques et des romantiques ?

— Venez avec moi, dit Rosetti en se levant, et allons sur le pont. Je vous l'expliquerai en fumant un cigare.

Nous nous levâmes pour le suivre. Mais, au moment où nous allions sortir, Cavalcanti et le docteur reparurent.

— J'ai fait le vétérinaire à merveille ! annonça le docteur. Il a une bronchite sans gravité. Le cœur est bon ; notre homme s'en tirera.

— Et la Science Chrétienne inscrira dans son livre d'or un nouveau triomphe ! dit Rosetti en souriant.

XIII

La moite douceur de l'automne imprégnait le soir. Nous commençâmes à faire les cent pas sur le pont, où quelques voyageurs goûtaient la beauté de la nuit.

— Savez-vous, amiral, reprit Rosetti au bout de quelques minutes, que plusieurs philosophes et astronomes anciens avaient déjà affirmé et cru démontrer que c'est la terre qui tourne autour du soleil? Les Pythagoriciens, Aristarque de Samos, Séleucus de Séleucie... Comment donc se fait-il que les anciens soient restés aveugles à une vérité si lumineuse? et qu'au nombre de ces aveugles il y ait eu Aristote et Hipparque lui-même, le plus grand astronome de l'antiquité? La raison, la voici. Pour admettre que la terre se meut dans l'espace, il faut admettre aussi que les étoiles fixes, tous ces innombrables petits flambeaux que vous voyez scintiller dans ce ciel noir, sont placées à une si grande distance que, pratiquement, on pourrait la dire infinie. Sinon, comment expliquer qu'elles n'ont pas de parallaxe annuelle, ou, pour parler plus simplement, qu'on ne voit aucun changement dans leurs positions apparentes? En somme, pour que la terre puisse se mouvoir, il faut qu'autour d'elle l'espace s'agrandisse jusqu'aux confins de l'infini; il faut la lancer et la perdre dans l'infini, imperceptible grain de poussière dans la ronde frénétique de millions et de milliards de mondes semblables. Mais les philosophes et les astronomes anciens ont reculé devant cette audace : car dans cet infini se volatilisait aussi la religion, et avec elle l'art, la morale, l'État, toutes choses qui avaient alors pour base la religion. Leurs pauvres dieux pouvaient bien sans doute surveiller la terre de là-haut, mais à la condition qu'elle demeurât immobile sous leurs yeux, au centre de l'Univers, et qu'elle n'allât pas, vagabondant à travers l'infini, se perdre dans le chœur des astres sans nombre. Bref, le polythéisme ancien exigeait un système géocentrique de l'Univers. Si donc on préféra le système de Ptolémée, encore qu'il fût très embrouillé, ce fut en raison d'un intérêt. Mais aujourd'hui le monde n'a plus autant besoin qu'autrefois d'avoir dans le ciel une brigade de dieux gendarmes; et d'ailleurs le monothéisme chrétien, — c'est une profonde pensée d'Auguste Comte, amiral, — avait déjà commencé à volatiliser la

divinité. On se mit donc à chercher une explication de l'univers qui fût plus conforme à la faiblesse de notre intelligence, et Copernic parut. Que fit ce bon Copernic ? Il représenta le mouvement des astres d'une facon assez grossière, même si on la complète par les lois de Képler, mais simple, très simple, beaucoup plus simple que ne l'était le système de Ptolémée. Plus simple, certes, mais pas plus vraie, prenez-y garde !

— Mais la simplicité est dans le phénomène et non dans notre tête ! repartit obstinément l'amiral. Nous comprenons le phénomène parce qu'il est simple.

— Non, répondit Rosetti ; nous le comprenons parce que nous l'avons simplifié ; et cela est si vrai que nous pouvons en donner une explication plus compliquée, celle de Ptolémée.

— Mais la théorie de Ptolémée est fausse !

— Oui, si l'on suppose le monde infini. Mais, si l'on veut, comme les anciens, que l'univers soit un système clos, elle est la seule possible.

— Mais le monde est infini, sacrebleu !

— Qui vous l'a dit ? Loin de pouvoir prouver l'existence de l'infini, nous ne réussissons pas même à le concevoir. Qu'y a-t-il là-haut, dans la sombre profondeur de ces espaces constellés ? Quelle distance nous sépare d'eux ? Et combien de milliards de générations faudrait-il, à supposer que l'on pût y aller par une mer tranquille et sur un bateau pareil à celui-ci, pour aborder au plus éloigné de ces astres ? Et, lorsque nous aurions enfin posé le pied sur une planète tournant autour de ce soleil qui nous paraît situé au bout du monde, combien de mondes nouveaux, aussi éloignés de lui qu'il l'est de nous, nous serait-il donné alors d'apercevoir ? Chacun de ces astres situés à l'infini est donc lui-même le centre d'une sphère infinie ? L'esprit se perd dans ces pensées. S'il est impossible de concevoir un univers clos comme celui d'Aristote, — car on ne peut s'empêcher de demander : « Qu'y a-t-il au delà ? » — il n'est pas moins impossible de se représenter un univers infini, lequel suppose un « au-delà » auquel il serait impossible de trouver jamais une limite. L'infini n'est qu'une hypothèse inintelligible...

Je ne sais quelles idées Rosetti allait développer encore ; mais l'amiral l'interrompit :

— J'ai compris, dit-il mélancoliquement. L'art et la philosophie sont des chimères ; la science est fausse ; le progrès est

une mystification. Tout cela se tient, et la conséquence est inévitable. Auguste Comte a raison : l'idée du progrès est née des premiers triomphes de la science. Ou le progrès est l'accroissement du savoir, ou il n'est qu'une illusion.

— Par le fait, répondit Rosetti, il est une illusion : une illusion « retournable. » Je l'ai déjà dit, l'autre soir. Si la science est instrumentale, comme l'affirme Bergson, si elle sert à exploiter la nature et à fabriquer des machines, alors c'est clair : les hommes et les peuples qui ne veulent pas s'enrichir vite et qui n'ont pas besoin de machines, n'ont pas besoin non plus de la science. Pour eux comme pour les musulmans, par exemple, la science, loin d'être la force qui fait progresser le monde, n'est qu'une aberration...

Nous étions revenus de la Science Chrétienne à notre point de départ, c'est-à-dire à la question du progrès, que nous avions commencé à examiner quatre jours auparavant, puis délaissée à cause de la tempête. Lorsque Alverighi entendit prononcer le mot « progrès, » il rentra brusquement dans la discussion.

— Nous ne sommes pas des musulmans, grâce à Dieu ! s'écria-t-il.

— C'est vrai, répondit Rosetti. Mais s'il nous arrivait de le devenir ?... Si, quelque jour, nous considérions de nouveau la simplicité et la résignation comme les biens suprêmes de la vie des musulmans ?

— Ce n'est pas possible !

— Pourquoi ? N'avons-nous pas vu, l'autre jour, qu'il n'existe aucun criterium pour décider, entre les besoins de l'homme, quels sont les légitimes et quels sont les vicieux, quels sont ceux qu'on doit réprimer et ceux qu'on doit satisfaire ? Dès lors, le musulman qui déteste les machines n'a pas moins raison que l'Américain qui les adore. La vie intense, pour parler comme Roosevelt, vous semble, à vous, Alverighi, et à tous les hommes endiablés comme vous, plus belle que la vie simple. Mais à un philosophe épicurien, à un berger de Virgile, à un moine du moyen âge ?...

— Pensez-vous tout de bon, interrompit Alverighi impatienté, que l'homme puisse oublier les sciences et l'art de construire ses machines merveilleuses ? Pensez-vous que la tragédie de l'empire romain puisse se répéter, je ne dis pas dans la Méditerranée, mais sur les deux rives de l'Atlantique ? Il faudrait pour cela que le monde retournât à la barbarie.

— Sans doute, si le monde pouvait jamais retourner à la barbarie, répliqua Rosetti avec un sourire. Penses-tu, Ferrero, qu'aux temps qui nous semblent, à nous, les plus désastreux de l'Empire romain, tout le monde avait alors le sentiment de la décadence de cet Empire ? Non, n'est-ce pas ? Et pourquoi ? Parce que, si ce fait qui nous paraît, à nous, une grande catastrophe historique, nuisait aux uns, il ne laissait pas d'être utile à d'autres; parce qu'à l'ancien ordre de choses succédait un ordre nouveau, qui donnait ou qui promettait à beaucoup de gens, soit le pain, soit une situation honorifique, soit le pouvoir, soit la paix, soit le salut de l'âme. Ces siècles-là, nous les appelons des siècles de fer; mais les contemporains... Je ne sais jusqu'à quel point les artistes du Bas Empire avaient conscience d'être inférieurs à leurs confrères du Ier et du IIe siècle. A tout le moins, mon cher avocat, soyez sûr d'une chose : ils ne se désolaient pas outre mesure qu'il n'y eût plus d'artistes assez habiles pour leur faire concurrence, et ils n'étaient pas à court d'argumens pour démontrer que c'était très bien ainsi. Vous nous avez fait voir comment on s'y prend pour prouver que le monde va bien, même quand il court à sa ruine. Par un simple renversement, on démontre que les sandales sont parfaites et que c'est le pied qui est mal fait; que tout ce qui périt, — même si ce sont les principes les plus élevés et les plus anciens d'une civilisation, — a mérité de périr, et qu'il est bon que cela périsse. Quand vous discutez sur le progrès, rappelez-vous toujours le petit doigt de Léo! Voici un exemple. L'industrie mécanique n'a-t-elle pas détruit toutes les industries manuelles, à commencer par celle du coton dans les Indes, comme nous l'a expliqué Mme Ferrero? Immense calamité pour ceux qui en vivaient; merveilleux progrès pour les fondateurs des industries nouvelles. L'autre soir, vous avez dit qu'une civilisation raffinée est une imposture; mais, pour un orfèvre ou pour un couturier de la rue de la Paix, la civilisation véritable est celle que vous définissez une imposture. Nous sommes fiers de nos transatlantiques; mais, l'autre jour, un vieux marin avec qui je causais sur le gaillard d'arrière, me disait en haussant les épaules : « Facile travail de naviguer sur la mer ouverte dans ces carcasses de fer! Naviguer dans la mer close, à la voile, comme nous faisions à vingt ans, à la bonne heure! c'était cela qui faisait le vrai marin! » Plus les instrumens sont parfaits, moins celui qui s'en sert a besoin

d'intelligence. Tout déchoit donc dans le monde par le progrès et tout progresse par la déchéance, comme l'a démontré Mme Ferrero dans son livre sur les avantages de la dégénération. Du reste, vous avez vous-même admis cela implicitement, l'autre soir, quand vous avez admis qu'il n'y a pas de criterium qualitatif du progrès, mais qu'il y en a seulement un criterium quantitatif. Or nous avons vu que ce criterium quantitatif revient lui-même à un jugement sur la qualité, sur la légitimité des besoins. La conclusion de tout cela? C'est que, quand nous affirmons le progrès ou la décadence d'une certaine chose, nous entendons signifier par là que certains changemens survenus en elle sont bons ou mauvais, c'est-à-dire avantageux ou nuisibles pour nous. Car le Bien et le Mal, eux aussi, sont un couple étrange, comme le Beau et le Bien. Ils sont ennemis, quoiqu'ils se trouvent toujours ensemble; ils sont opposés, et pourtant ils changent continuellement de masques et prennent le rôle l'un de l'autre; ce qui fait que, plus l'homme s'efforce de les distinguer, plus ils le confondent et l'abusent. L'homme poursuit le Bien et finit par le saisir; mais, hélas! il s'aperçoit aussitôt qu'il a fait erreur; ce qu'il tient, c'est le Mal. Il fuit désespérément le Mal, jusqu'à ce que, épuisé par la course, il se livre à lui; et voilà qu'il tombe entre les bras du Bien! L'Autorité et la Liberté, la Guerre et la Paix, la Richesse et la Pauvreté, la Victoire et la Défaite, le Savoir et l'Ignorance, la Force et la Faiblesse, la Vie intense et la Vie simple : quel est le Bien, quel est le Mal? Les uns affirment que tel de ces élémens est le bien, ou le progrès, ou la civilisation, — noms qui ne sont que des synonymes, — tandis que les autres voient tout cela dans l'élément contraire. Et quelle est la force qui les pousse à juger ainsi? C'est l'Intérêt, encore l'Intérêt, toujours et partout l'Intérêt, là comme dans l'Art et dans la Science; — l'Intérêt, terme compréhensif qui désigne à la fois des choses très diverses : l'inclination native, les besoins résultant de l'éducation, la religion, la fortune personnelle, la patrie, l'État, l'ordre social auquel un homme appartient. Tour à tour, selon que tel ou tel intérêt devient plus fort et s'impose, l'homme juge bien, progrès, civilisation, ou mal, décadence, barbarie, tantôt la liberté et tantôt l'autorité, tantôt la richesse et tantôt la pauvreté, tantôt le savoir et tantôt l'ignorance, tantôt la vie intense et tantôt la vie simple. Vous avez ouvert de grands yeux, avocat, quand j'ai dit que nous pourrions

devenir musulmans. Mais pourquoi? A une époque comme la nôtre, où domine la hardiesse, l'audace, l'activité laborieuse, parce que de petites oligarchies, qui goûtent cette morale et qui en profitent, sont assez puissantes pour l'imposer, succède nécessairement une époque où la simplicité, la résignation, la modération, la médiocrité des richesses sont considérées comme les biens suprêmes, parce qu'alors prédomine la multitude qui a besoin de tout cela. Toujours il en fut ainsi; la vie oscille incessamment entre deux conceptions opposées du Bien et du Mal, parce que les jugemens que nous portons sur les qualités des choses sont essentiellement « retournables; » et je ne vois pas pour quelle raison, désormais, ce rythme devrait être suspendu *sine die*, ni au profit de qui. Rappelez-vous ceci, Cavalcanti : l'homme ressemble au cheval enfermé dans la roue qui tourne : il marche, s'ébroue, sue, s'évertue, croit monter des côtes, descendre des vallées; et cependant il est toujours au lieu où il a commencé à se mouvoir, et le chemin parcouru, les pénibles ascensions, les descentes précipitées, tout cela n'est qu'illusion.

— La vie ne serait alors qu'une immense hallucination créée par nos intérêts, c'est-à-dire par nos passions, interrompit l'amiral.

— Oui, par les intérêts, qui sont mobiles et qui se croient éternels, qui sont divers et contraires, tandis que chacun d'eux se croit unique et absolu. Telle est, du reste, la conclusion à laquelle aboutissent presque toutes les philosophies les plus récentes. Tout est intérêt, donc illusion, depuis l'idée de l'Espace et du Temps...

La stupéfaction de l'amiral fut si forte qu'il interrompit encore :

— Aussi l'Espace et le Temps! Inventés par les intérêts! Il ne manquait plus que cela! Que voulez-vous dire?

Rosetti réfléchit un instant, puis tira sa montre et dit :

— Minuit va sonner dans quelques minutes. Si vous voulez, nous continuerons demain.

Lorsqu'il fut parti, Alverighi prononça d'un ton sec et péremptoire :

— Il est fou.

L'amiral et Cavalcanti ne dirent rien. Nous nous promenâmes en silence. Moi, j'étais perplexe. J'avais toujours connu Rosetti pour un libre penseur qui inclinait plutôt vers le positi-

visme, comme tant de savans de la vieille génération ; aussi, tout d'abord, n'avais-je pas douté qu'il raisonnât ironiquement, comme il aimait assez à le faire. Mais ensuite, son raisonnement avait été si sérieux, si serré, presque passionné ! Et pendant six mois je ne l'avais pas revu. S'était-il, lui aussi, comme tant d'autres, converti pendant ce temps-là à la philosophie en vogue ? Mais, au lieu d'exprimer mes doutes, j'exprimai enfin l'opinion qu'il plaisantait.

— Qu'il parle sérieusement ou qu'il se moque de nous, déclara Alverighi, je n'admettrai jamais que les hommes consentent à être plus pauvres quand ils pourraient être plus riches. Vous figurez-vous aujourd'hui un saint François ressuscité ? Il finirait certainement sous la surveillance de la police ou dans une maison de fous !

— Je pense au contraire, objecta Cavalcanti, qu'il y a du bon dans ces idées-là. Mais ce qui me trouble, c'est la théorie de l'intérêt... Intéressée, la beauté ! Intéressée, la vérité ! La vérité aussi ! Sans cesse j'y repense. Je ne réussis pas à m'en convaincre, mais je n'arrive pas non plus à la réfuter.

XIV

Le lundi matin, vers onze heures, je trouvai à tribord l'amiral, Cavalcanti, Alverighi, tous les trois assis sur des fauteuils et déjà occupés à causer sur la discussion de la veille. Cette discussion avait si fort agité leurs esprits que, après une nuit de sommeil, ils en parlaient encore avec une sorte d'émoi. Alverighi disait :

— Que jamais les hommes reprennent l'habitude de voyager à pied, à cheval, en diligence, sur des bateaux à voiles, comme autrefois, et qu'ils reviennent à vivre simplement, non, non, cela n'est pas possible, cela n'est pas imaginable !

— Et pourquoi ? répliquait Cavalcanti, songeur, appuyé au dossier de son fauteuil. Pourquoi l'homme n'aurait-il pas le droit de choisir entre la richesse et la pauvreté, entre le luxe et l'austérité, entre le mouvement perpétuel et la douceur du repos, comme il a le droit de choisir entre le romantisme et le classicisme, entre le spiritualisme et le matérialisme ?...

— Mais savez-vous ce qui arriverait, repartit Alverighi, le jour où les hommes ne voudraient plus se déplacer, travailler et

jouir sans répit, comme ils font à cette heure? Le savez-vous? Les usines se fermeraient, les villes se videraient, les terres elles-mêmes baisseraient de prix...

— Et si les hommes se persuadaient un jour que, de cette façon, ils seraient plus heureux?

— Après la faillite universelle?

Cavalcanti ne répondit pas. Ce fut l'amiral qui prit la parole.

— Sans supposer de pareilles catastrophes, dit-il, je considère comme évident qu'aujourd'hui les hommes dépensent et gaspillent trop. Quel besoin ont-ils, par exemple, de courir comme des fous autour de leur planète? Celui qui court pour courir, je ne l'estime pas plus sage que celui qui s'immobilise pour s'immobiliser. Mais ce que je ne comprends pas, c'est ce que M. Rosetti pense de la science. Eh quoi? Nous n'aurions pas le droit d'affirmer la loi sublime du progrès? Nous qui, tranquilles et sûrs aujourd'hui de notre pouvoir, commandons à la nature en lui obéissant, tandis que, il y a trois ou quatre mille ans, nous vivions tremblans de peur et asservis aux génies et aux dieux dont notre imagination avait peuplé l'univers? Ce changement-là est-il aussi une illusion? Le ciel n'est-il donc plus qu'un immense théâtre de marionnettes où les hommes, comme de grands enfans, s'amusent à faire danser les planètes selon leur caprice? Et que signifie encore cette histoire relative au Temps et à l'Espace?

— Le Temps et l'Espace sont les bords du voile de Maya, répondit Cavalcanti, non sans quelque solennité.

Mais le premier coup de la cloche du déjeuner nous interrompit. A table, nous retrouvâmes Rosetti. L'amiral lui demanda tout de suite d'expliquer quel intérêt pouvait bien pousser les hommes à inventer l'espace et le temps.

— Vous avez certainement étudié la géométrie à l'École navale, répondit Rosetti : mais vous l'avez étudiée pour apprendre à accomplir un certain nombre d'opérations relatives à votre profession, n'est-il pas vrai? Vous ne l'avez donc pas étudiée avec désintéressement. Du reste, c'est ce qui arrive à presque tout le monde. Cela m'est arrivé à moi même, tant que j'ai enseigné les mathématiques à Buenos-Aires et que j'ai exercé là-bas la profession d'ingénieur. Mais, à quarante-cinq ans, lorsque je suis rentré en Europe, je me suis mis à étudier,

non plus pour tâcher de me procurer des richesses, des honneurs, de la réputation ou de la puissance, mais seulement pour passer le temps, c'est-à-dire d'une façon entièrement désintéressée. Or savez-vous ce qui m'arriva ? Un beau jour, je découvris qu'outre la géométrie d'Euclide il y avait plusieurs autres géométries, inventées en Allemagne, naturellement; que l'une de ces géométries se permettait de tirer d'un point, non pas une, mais plusieurs parallèles à une droite donnée; qu'une autre se permettait de tirer entre deux points, non pas une seule ligne droite, mais une infinité de lignes droites. « Laquelle est la vraie ? » me demandai-je, effrayé à l'idée d'avoir enseigné aux Argentins une géométrie fausse. Dieu sait si je me suis mis l'esprit à la torture ! Mais enfin je rencontrai l'homme qui me dessilla les yeux, — et ce fut encore Poincaré, — en me prouvant qu'une géométrie n'est qu'un temple de la nécessité logique, édifié avec un art admirable, mais destiné à rester éternellement vide. Pour parler d'une façon plus familière, les axiomes de la géométrie ne sont ni vrais ni faux, puisqu'ils ne sont que des conventions arbitraires et que chaque géométrie peut les poser à son gré, sans autre obligation que d'en déduire les conséquences avec une impeccable logique. En résumé, il n'y a ni géométries vraies, ni géométries fausses; il n'y a que des géométries plus ou moins commodes par rapport au but qu'on se propose. La géométrie d'Euclide sert à mesurer la terre et à construire les machines; et j'avais donc raison de l'enseigner, à Buenos-Aires, dans une école d'ingénieurs. Les autres géométries servent à devenir professeur d'université, membre des plus fameuses académies de l'Europe, et même sénateur du royaume d'Italie; n'ayant aucune ambition de cette sorte, je n'étais pas tenu de les professer. Je pouvais vivre au-dessus de toutes les géométries, c'est-à-dire au-dessus de l'Espace, ce qui est, ce me semble, un privilège des Dieux...

— Mais alors, répondit l'amiral sur un ton légèrement ironique, la géométrie fait la paire avec la philosophie de la guerre. Quand une guerre est finie, chacun s'empresse d'expliquer aux vaincus pourquoi ils ont été vaincus. Le prêtre leur dit qu'ils ont été vaincus parce qu'ils étaient incrédules; le maître d'école, parce qu'ils étaient ignorans; le constructeur, parce que les engins de guerre n'étaient pas assez parfaits; le savant, le poète, l'artiste, parce que l'État n'honorait et n'en-

courageait pas assez les sciences, les lettres et les arts. Chacun attire l'eau à son moulin.

— Oui, c'est à peu près cela, répondit Rosetti. Du moins, tant que nous ne sommes pas encore arrivés à considérer avec désintéressement l'espace et le temps : car le temps, lui aussi, est une invention des intérêts. L'homme s'est fait l'illusion de parvenir à le mesurer lorsqu'il l'aurait traduit en mouvement, et il a inventé le pendule. Mais comment le mesure-t-il? Il a supposé que le pendule met toujours le même temps pour accomplir la même oscillation ou le même nombre d'oscillations égales. Or, si nous supposons cela, c'est parce que cela nous est commode; mais nous l'admettons sans aucune preuve : car, pour vérifier cette supposition, il faudrait pouvoir contrôler la durée des oscillations du pendule au moyen d'une autre mesure, et cette autre mesure nous manque. « Il y a, dira-t-on, la rotation de la terre. » Sans doute : nous considérons comme égaux deux intervalles de temps pendant lesquels la terre a tourné autour de son axe d'un angle égal, angle que l'astronomie nous permet de mesurer; mais, pour cela, il faut supposer de nouveau que le mouvement rotatoire de la terre est toujours égal, supposition gratuite, que nous ne pouvons vérifier qu'en contrôlant le mouvement de la terre au moyen de nos horloges. En un mot, nous prétendons contrôler nos horloges par le mouvement de la terre, puis le mouvement de la terre par celui de nos horloges : ce qui est un cercle vicieux enfantin. Non : des horloges qui vont bien et des horloges qui vont mal, il n'y en a que pour les horlogers qui se vantent de savoir les régler. Mais, quand on se désintéresse du temps et de sa conception vulgaire, on devient un demi-dieu, un être éternellement jeune, puisqu'on sait qu'on ne vieillit pas, que la vieillesse, comme le temps, est une illusion...

Rosetti énonça cette conclusion en souriant.

— Hélas! répondit l'amiral en souriant aussi, je suis trop vieux pour réussir à me convaincre d'une vérité si belle.

— Non, repartit Rosetti. Dites que vous êtes trop intéressé...

— Quel intérêt voulez-vous que j'aie à croire la géométrie vraie plutôt que fausse? Je n'y gagne rien. Je ne suis pas professeur de mathématiques...

— Parmi les intérêts, répliqua Rosetti, il faut sans doute compter aussi l'attachement que nous avons pour les opinions

enracinées dans notre âme par la première éducation. Et vous êtes comtiste !

L'amiral ne répondit rien, et Cavalcanti répéta à demi-voix :

— Le Temps et l'Espace sont les bords du voile de Maya...

— Ce matin, dis-je, vous avez sûrement lu le livre de Vivekananda ?

Il sourit, puis avoua que, le soir précédent, l'esprit encore plein des discours de l'ingénieur, il s'était retiré dans sa cabine et qu'avant de s'endormir, il avait feuilleté le livre de Mrs Eddy. Il l'avait trouvé assommant ; mais ensuite il avait ouvert le livre du philosophe indien, que lui avait prêté aussi Mme Yriondo ; et, sur celui-là, de page en page, il avait veillé jusqu'à l'aube, tandis qu'il lui semblait entendre une voix invisible continuer sur sa tête, dans la nuit profonde, les discours de M. Rosetti, et le conduire jusqu'aux portes de la suprême et simple vérité, là où tant d'esprits arrivent par hasard après mille erreurs. Et il nous résuma, non sans s'échauffer peu à peu, la doctrine du védantisme. — Le monde n'est pas tel que nous le voyons, et nous ne le voyons pas tel qu'il est ; chacun le voit comme il lui plaît de le voir ; le « moi » de chacun est la mesure de l'Univers ; par conséquent, nous avons tous raison et nous avons tous tort. Toute chose est grande et petite, bonne et mauvaise, belle et laide ; toute vérité est fausse, et toute erreur est vraie ; la vie et la vertu, le péché et l'innocence, l'honneur et l'infamie, la lumière et les ténèbres, la richesse et la pauvreté, la vie et la mort se confondent dans l'unité du Tout ; et l'immense variété du monde n'est qu'un mirage peint de vives couleurs par nos passions, mirage que l'homme convainc enfin de mensonge après mille fatigues et mille dangers, lorsqu'il arrive à comprendre que, semblable à l'infinie variété des flots qui retombent toujours dans la formidable unité de l'Océan, l'apparente variété du monde se résorbe dans l'éternelle immutabilité de l'Univers, constamment égal à lui-même dans toutes ses parties et tous ses membres, et par conséquent immortel, et par conséquent serein, et par conséquent exempt de douleur, de passion, de destruction ; lac d'éternelle félicité, mer de tranquillité inaltérable, unité pure, sans forme et sans changement, c'est-à-dire très parfaite...

Tout cela fut dit dans un beau langage et avec une singulière ferveur. Mais Alverighi ricana :

— Morale : un sou et un million ont la même valeur! La différence n'est qu'une illusion de notre esprit.

— Selon Vivekananda, répondit Cavalcanti, ils ont en effet la même valeur pour le sage qui possède la sagesse suprême.

— Quant à moi, riposta l'autre, je préfère posséder une lieue carrée de bonnes terres dans la Pampa.

— Et pourtant, dit tout à coup Rosetti d'un ton badin, je croyais, monsieur Alverighi, que vous étiez védantiste.

— Moi? fit l'avocat.

— Oui, vous. N'est-ce pas vous qui nous avez démontré que chacun a le droit de juger beau ce qui lui plaît, laid ce qui lui déplaît? Par conséquent vous êtes védantiste.

Mais ici, la machine, sifflant midi, interrompit l'entretien. Nous nous levâmes de table et nous nous dispersâmes. J'allai lire sur la carte que nous avions atteint 23°36′ de latitude, 17°30′ de longitude. Ensuite je causai avec Rosetti, lui racontai les commentaires que nous avions faits, la veille au soir, sur son discours, sans lui cacher qu'Alverighi l'avait déclaré fou; et enfin, moitié sérieusement, moitié par badinage, je lui demandai s'il s'était, lui aussi, converti à la philosophie à la mode.

— Au pragmatisme, sûrement, me répondit-il d'un ton où il y avait aussi du sérieux et du badin. N'est-ce pas la philosophie américaine? Or j'ai fait fortune en Amérique, moi. Je suis donc tenu de professer une philosophie américaine.

Il n'y eut pas moyen de lui faire quitter ce ton équivoque et de tirer au clair sa pensée. Je me retirai pour la sieste, pensant à Cavalcanti et à Vivekananda, mais nullement étonné que ce diplomate, né dans l'Inde nouvelle, au Brésil équatorial, se fût enflammé d'une soudaine ferveur mystique devant l'éternelle Immutabilité du Tout contemplé par un sage sous les tropiques de l'Inde ancienne. Cavalcanti était un mystique inconscient, nourri d'idées occidentales qui ne concordaient point avec sa nature; mais je ne pus m'empêcher de me dire aussi que, désormais, le monde est terriblement confus et embrouillé, avec tant d'idées et tant de peuples qui vagabondent sans trêve à la surface de la terre.

Dans l'après-midi, je me promenai un peu sur le pont, avec Mme Feldmann, qui était calme et qui, d'elle-même, ramena la conversation sur son mari. Elle me dit que l'amiral lui avait rapporté mon incrédulité relativement au bruit qui courait de

ce divorce. Je l'assurai qu'en effet telle était ma pensée, « du moins (me vint-il à l'esprit d'ajouter) s'il n'y a pas dans l'affaire une autre femme. »

— Oh ! quant à cela, je suis bien tranquille ! me répondit-elle avec un sourire malicieux qui me parut étrange.

Un peu plus tard, je rencontrai Cavalcanti qui me raconta qu'il avait découvert la source de tous les cancans relatifs à Mme Feldmann et à ses richesses fabuleuses ! C'était Lisetta, la femme de chambre, qui les mettait en circulation. Il l'avait surprise racontant à la belle Génoise et à la femme du docteur de São Paulo que sa maîtresse avait une baignoire d'or massif où, chaque jour, elle plongeait son beau corps dans une eau additionnée de parfums très précieux, qui, pour chaque bain, coûtaient cinq cents francs, et que, toutes les fois qu'elle voyageait, elle avait coutume, au terme du voyage, de donner une grande fête et de faire un riche cadeau à tous les passagers.

Mais la discussion, interrompue le matin, se ralluma vers la fin du dîner. Après que nous eûmes causé de notre prochaine arrivée aux Canaries, — nous devions y arriver le lendemain matin, — Alverighi, au café, demanda en plaisantant à Rosetti de lui expliquer comment il pouvait être védantiste sans le savoir. Rosetti ne se fit pas prier.

— N'est-ce pas vous qui nous avez prouvé que le Beau et le Laid dépendent de nous, de notre tempérament, de notre humeur, de notre caprice ou de notre intérêt ? Mais pourquoi limiter cette profonde vérité à l'art ? En conséquence, nous avons appliqué votre raisonnement à tous les criteriums que l'on emploie pour juger les qualités des choses ; et non pas seulement si elles sont belles ou laides, mais encore si elles sont vraies ou fausses, bonnes ou mauvaises ; donc aussi pour juger le progrès et la décadence, la civilisation et la barbarie ; et nous avons trouvé que tous ces criteriums dépendent encore de nos désirs et de nos intérêts. Pas un seul d'entre eux n'est éternel, universel, impératif. Mais, s'il en est ainsi, toutes les différences que nous apercevons dans les choses et pour lesquelles nous disons que les unes sont belles et les autres laides, les unes bonnes et les autres mauvaises, les unes vraies et les autres fausses, etc., ne sont qu'apparentes, puisqu'elles dépendent d'états variables et passagers de notre conscience ; et, si ces différences ne sont qu'apparentes, le monde, en dépit des changemens que nous croyons

y apercevoir, demeure toujours identique à lui-même. Pourquoi donc nous efforcerions-nous de le déranger de sa sublime immutabilité, d'altérer son inaltérable identité ? Et notre civilisation qui, par sa furieuse activité, croit imposer à l'univers, des formes toujours nouvelles, est-elle autre chose qu'une immense illusion ; la même illusion que celle du cheval qui, faisant tourner avec ses pieds la roue du moulin, croit parcourir la terre et demeure toujours à la même place ? Or, pour le meunier qui lui fait moudre son grain, il est certes fort important que le cheval marche sans changer de place. Avez-vous lu le livre si ingénieux de Georges Sorel sur les illusions du progrès ? Mais lui, le pauvre cheval, s'il pouvait se soustraire à la tyrannie du meunier, n'aurait-il pas raison, de sortir de la roue et de se coucher tranquillement sur l'herbe ? C'est ainsi que l'homme moderne piétine dans la roue du progrès où l'ont enfermé la cupidité, la folie du luxe, l'orgueil de la raison, enhardi par quelques petits succès, une oligarchie puissante et cupide ; mais je ne comprends pas pourquoi l'homme devrait rester éternellement dans cette roue. N'avez-vous pas dit que le temps de la liberté est venu ? N'avez-vous pas éloquemment dénoncé les oligarchies intellectuelles de la vieille Europe, qui voudraient asservir les hommes à leur ambition et à leurs convoitises en leur faisant croire qu'elles connaissent le vrai modèle de la beauté parfaite ? N'avez-vous pas magnifié la révolte de l'homme moderne, qui affirme son droit de juger la beauté selon son criterium et son modèle personnel, obéissant uniquement à la voix intérieure, et libre de toutes contraintes, de toutes sujétions ? Mais à quoi nous servirait d'avoir secoué le joug de ces anciennes oligarchies intellectuelles, si ensuite nous retombons sous la tyrannie d'une oligarchie de banquiers, de fabricans de machines, de savans et d'inventeurs insatiables, qui visent à conquérir l'empire du monde en faisant croire qu'ils connaissent le vrai Progrès, c'est-à-dire qu'ils possèdent la pierre philosophale : — l'introuvable définition du Bien absolu ? — Liberté, liberté !... L'homme ne doit pas conquérir le seul droit de jouir librement de la beauté ; il a aussi le droit non moins divin de choisir la juste et sage manière de vivre, sans sujétions d'intérêts ni d'oligarchies tyranniques, à l'air libre, hors de la route du progrès. Et, le jour où l'homme sera sorti de la route du progrès, il comprendra combien est vaine et mortelle l'illusion de courir pour courir, comme il fait à présent, de s'agiter pour

s'agiter, de convoiter la richesse pour elle-même ; il comprendra que la vie n'est qu'un rêve ; il s'efforcera de se désintéresser du plus grand nombre de choses qu'il pourra, dans la plus large mesure possible, et non pas seulement de l'art, comme vous le disiez, mais aussi de la science, de la richesse, de tout : car, quand on s'est délivré d'une illusion, ce n'est pas pour aller s'empêtrer dans une autre ; il se réfugiera dans le Nirvâna, dans l'Ataraxie, dans l'Extase. C'est en une grande Extase, madame Ferrero, que la civilisation des machines s'évanouira du monde.

Si les paroles étaient prononcées avec un léger accent d'ironie, le raisonnement était déduit avec rigueur. Pendant quelques secondes, Alverighi lui-même demeura interdit ; puis il répondit :

— Mais songez donc à la révolution que cela ferait ! Bien autre chose que la Révolution française !

— Assurément. Ce serait même la seule révolution véritable. J'ai envie de rire quand j'entends les socialistes dire qu'ils veulent renverser la puissance du capital avec les doctrines de Karl Marx. Eux qui proclament comme le premier devoir du peuple d'accroître ses gains et de multiplier ses besoins ! L'empire du capital ne tombera en ruine que le jour où la multitude prendra en horreur ce luxe, cette prodigalité, ces plaisirs et ces vices que les hautes classes lui inoculent pour les lui reprocher ensuite, après les avoir exploités afin de s'enrichir.

— Mais cela n'est pas possible ! répéta plus vivement encore Alverighi. Comment pouvez-vous supposer qu'un homme préfère rester pauvre quand il peut être riche ? gagner la moitié quand il peut gagner le double ?

— Et pourquoi pas ? répondit Rosetti. La pauvreté a été jugée bonne, à certaines époques ; le christianisme l'a même sanctifiée.

— Le renard et les raisins ! En ce temps-là, il était trop difficile de s'enrichir. Mais depuis l'Amérique et les machines...

— Aujourd'hui encore, fit observer Rosetti, quand on veut gagner beaucoup, il faut se donner beaucoup de peine. Or, cet effort incessant n'est ni facile ni agréable pour tout le monde, et nombreux sont ceux qui, s'ils le pouvaient, préféreraient travailler moins, même à la condition d'être moins riches.

— S'ils le pouvaient ! s'écria Alverighi, saisissant le mot au vol. Mais ils ne le peuvent pas.

— Parce qu'aujourd'hui ce sont les autres qui commandent.

— Comme il est juste !

— Comme il est juste ? Et la liberté, alors ? Car elle proteste contre les oligarchies intellectuelles de l'Europe, encore que...

— Mais, interrompit Alverighi, l'oligarchie qui impose l'idée du progrès à la multitude rend service à cette multitude même, puisqu'elle l'enrichit bon gré mal gré. Les ouvriers voulaient détruire les machines, et les machines ont fait de l'ouvrier le roi du monde moderne.

— Elles lui rendraient service, répondit Rosetti, si le fait de s'enrichir était un bien en soi. Mais, si cela peut être un bien, cela peut aussi être un mal, selon le point de vue...

— Ne vous semble-t-il donc pas raisonnable, juste, naturel, que les audacieux et les forts commandent aux faibles et aux timides ?

— Oui, si l'on veut acquérir en peu de temps beaucoup de richesses ; non, si l'on préfère contempler l'éternelle immobilité de l'univers...

— Mais si l'homme avait passé son temps à contempler l'éternelle immobilité de l'univers, le monde serait encore ce qu'il était il y a mille ans.

— Le progrès n'est qu'une illusion, une illusion « retournable, » dit en souriant Cavalcanti.

— Mais la force, le savoir, la puissance, la richesse...

— Des illusions, des illusions ! répéta Cavalcanti.

— J'ai compris, répliqua ironiquement Alverighi. Les immeubles, les terres, les chemins de fer, l'or même, ne sont que des illusions. Le voile de Maya !...

— Oui, certes, pour ceux qui n'en ont pas besoin ! affirma Rosetti.

— Vous l'avez reconnu vous-même, ajouta Cavalcanti. Si un mouvement mystique se propageait dans la masse, presque toutes nos richesses s'évanouiraient comme de la fumée.

Alverighi resta quelques instans sans répondre, l'air irrité, les yeux ardens ; puis il croisa les bras, se pencha sur la table desservie, et, regardant tour à tour Cavalcanti et Rosetti :

— Voulez-vous savoir ce qu'il me reste à vous dire en manière de conclusion ? fit-il. Car il me semble que nous avons assez bavardé. Il me reste à vous dire que tous les philosophes du monde, vous y compris, peuvent bien, tant qu'il leur plaira, se mettre le

cerveau à la torture pour démontrer que la richesse est un rêve, une illusion, un délire ; les hommes n'en continueront pas moins à venir d'Europe, où la richesse est rare, en Amérique, où elle abonde ; et, soit en Europe, soit en Amérique, ils continueront à se mettre en quatre, du matin au soir, pour courir après, pour l'atteindre, pour la saisir ; et, quand ils la posséderont, ils seront heureux ; et, quand ils ne la posséderont pas, ils se désespéreront ; et demain comme aujourd'hui, comme hier, ils tourneront le dos à tous les prédicateurs de simplicité. Que la richesse soit une illusion, c'est possible ; mais l'homme moderne est ainsi fait qu'il se moque de l'art, de la justice, de la morale, du nirvâna, de l'ataraxie et de tout le reste. Ce qu'il veut, c'est l'argent, c'est la richesse. Il les veut : voilà le fait !

Cela dit, il donna un coup de poing sur la table et se leva. Rosetti fit un geste, comme pour le retenir. Mais l'autre :

— Je n'écoute plus rien, déclara-t-il brusquement. Pour mon compte, j'ai fini. Demain, nous serons aux Canaries, et il faut que je travaille à mon rapport pour les banquiers parisiens.

Quand il fut sorti, nous nous retirâmes à notre tour, en commentant cette conclusion imprévue de notre longue controverse.

— Il s'est piqué tout de bon, cette fois, dit Cavalcanti.

— Je ne m'étonne pas, ajoutai-je, que la discussion se soit terminée de cette manière.

Et je répétai ce que j'avais ruminé en moi-même, les jours précédens, sur l'impuissance dialectique de notre époque. Rosetti seul écouta, sans mot dire. Puis nous nous séparâmes, et plusieurs d'entre nous allèrent écrire des lettres, pour les expédier de Las Palmas, le lendemain. Je pus surprendre encore, dans l'antichambre de la salle à manger, la belle Génoise, la femme du docteur de São Paulo, le joaillier et les deux marchands d'Asti fort occupés à parler d'elle. Ils étaient positivement enivrés par les récits de Lisetta, et ils épanchaient le trop-plein de leur émotion.

— Et comme elle est gentille ! disait la belle Génoise. Si affable, si simple, si exempte d'orgueil ! L'autre jour, elle nous a rencontrées, ma fillette et moi ; et elle a fait des caresses à l'enfant, a même essayé de lui parler en italien ! Elle parle l'italien avec un peu de difficulté ; moi, j'ai essayé de lui répondre en français, mais je ne sais guère le français. Je crains que nous ne nous soyons guère comprises, ni l'une ni l'autre. Mais c'était si gentil à elle !

Il me sembla que la femme du docteur était un peu vexée de ne pouvoir dire qu'elle avait causé aussi avec l'auguste dame : car elle fit cette remarque un tantinet malicieuse :

— Oui. Elle arrête tous les enfans qu'elle rencontre, même ceux de la troisième classe. Elle leur distribue tous les jours des bonbons...

— Qui sait le pourboire qu'elle va donner aux domestiques? ajouta la Génoise. Nous allons faire une belle figure, nous!

— Mille francs pour le moins, prononça le joaillier.

— Pas davantage ? demanda la belle Génoise, comme si elle était déçue.

— Et que voulez-vous qu'elle donne ? répliqua le joaillier, un peu vexé de n'avoir pas été assez généreux avec l'argent de Mme Feldmann. Un million ?

— Je voudrais bien savoir ce que j'aurai pour cadeau, à la fête des adieux, ajouta la Génoise.

Je les quittai en songeant que la vie est vraiment un perpétuel passage de l'Équateur. Mais, au moment où j'allais rentrer dans ma cabine, je rencontrai Rosetti qui se retirait; et je lui dis en plaisantant :

— Vous aussi, ingénieur, vous vous êtes donc converti au védantisme ?

Il me regarda, sourit et répondit :

— Rappelle-toi, Ferrero, que l'ironie est un don de Dieu.

— Oui, repris-je. Mais avec cette arme divine vous m'avez tout détruit. Je commence à me demander si le monde existe encore !

— Moi, j'ai détruit le monde? Tu crois? Non, l'ironie ne détruit jamais, tant qu'on ne l'emploie que contre les contradictions de la pensée. Elle ne devient une arme empoisonnée, diabolique, et elle ne prend le nom de cynisme que lorsqu'on l'emploie contre les contradictions de l'action. Ne l'oublie jamais : l'homme est tenu d'être cohérent dans ses pensées ; mais il ne lui est presque jamais possible d'être cohérent dans ses actes. Et ne t'en sers jamais, toi qui es un homme de pensée et qui, par conséquent, jouis de la partie commode de la vie, contre ceux qui ont en partage les ronces et les épines : je veux dire l'action !

GUGLIELMO FERRERO.

(*La suite au prochain numéro.*)

L'AUTRICHE

ET

LA GUERRE BALKANIQUE

Bella gerant alii... Les événemens seraient-ils sur le point de faire mentir l'aphorisme classique ? La guerre, « industrie nationale » de la Prusse, n'a pas servi à édifier la fortune de l'Autriche. Depuis un siècle, le sort des armes, quand elle se trouva réduite à y recourir, lui fut rarement favorable, mais chaque fois qu'elle resta fidèle à sa mission de paix et de conciliation, elle recueillit les bénéfices de sa prudente réserve. Elle a perdu l'Italie malgré Novare et Custozza, mais elle a gagné la Bosnie, en 1878, par politique, sans coup férir, par l'effet d'une neutralité habilement préparée et calculée. L'action, à laquelle sa constitution interne la rend peu propre, lui a été généralement moins profitable que l'abstention armée.

Le gouvernement de Vienne, depuis quelques semaines, tient l'Europe en alarme ; l'empire retentit du bruit des armes : 900 000 hommes seraient prêts à entrer en campagne. Si exagéré que soit, peut-être, ce chiffre, il est certain que l'armée austro-hongroise a été, en partie, mise sur le pied de guerre, que les militaires frémissent d'impatience et réclament la bataille. En Bosnie-Herzégovine, dans les ports, sur la Save et le Danube, en face de Belgrade, des masses d'hommes sont concentrées, tout est préparé pour envahir en quelques heures la Serbie et le sandjak de Novi-Bazar, pour transporter des troupes à Durazzo. En Galicie, en Bukowine, des forces considérables sont rassem-

blées, face aux Russes; et voici que, à son tour, l'armée roumaine prend des mesures de mobilisation. Qu'un signal parte de Vienne et aussitôt les frontières seront franchies. Ainsi serait déclenchée, par le jeu mécanique des alliances et des ententes, cette effroyable guerre que le monde civilisé redoute. Le bruit de ces formidables préparatifs fait peser sur l'Europe une inquiétude générale; l'opinion s'énerve et accuse le Cabinet de Vienne de troubler la paix pour tirer bénéfice du sang versé par les autres; son attitude donne beau jeu aux partis ou aux États qui souhaitent et préparent la subversion de l'Autriche et la ruine des Habsbourg.

Que cette grande alarme s'apaise, ou qu'elle conduise l'Europe à une guerre, il est opportun d'en expliquer les causes au public français qui, en général, juge mal les affaires d'Autriche parce qu'il se représente tous les États comme unifiés et centralisés sur le modèle de la France. C'est ce que nous voudrions essayer de faire aujourd'hui.

I

Nous verrions clair dans les actes et dans les desseins de la politique autrichienne, si nous connaissions bien ses intérêts de toute nature et la part qu'elle a prise aux événemens qui ont préparé et amené la guerre actuelle. Essayons d'abord de débrouiller son rôle dans la genèse du grand conflit balkanique. Ici, il faut le reconnaître, nous sommes réduits aux hypothèses et aux inductions; nous connaissons quelques faits, mais le fil qui les relie, le travail qui les a préparés, nous échappent et nous courons le risque d'interprétations erronées. En politique, le vraisemblable n'est pas toujours le vrai. Cette réserve faite, nous dirons tout simplement ce que nous croyons vraisemblable; l'histoire jugera plus tard.

Constantinople et Salonique constituent une double solution de la question d'Orient : nous voulons dire que la domination ou l'influence, dans la péninsule balkanique, a depuis longtemps été considérée comme susceptible d'être partagée. Des plans, pour un pareil partage, ont été ébauchés, entre Vienne et Pétersbourg, dès le XVIIIe siècle : Salonique constituait la solution autrichienne, Constantinople la solution russe. La convention du 15 janvier 1877, préparée en juillet 1876 à l'entrevue de

Reichstadt, était l'ébauche d'un partage de ce genre puisqu'elle donnait à la Russie sa liberté d'action dans l'Est de la péninsule et réservait la Bosnie et l'Herzégovine à l'influence de l'Autriche. Mais, après le traité de Berlin, la Russie se trouva séparée de la Turquie par la Roumanie et la Bulgarie qui grandirent et devinrent fortes; elle ne toucha plus à l'Empire ottoman qu'en Asie et par mer. La Bulgarie, fille émancipée de la Russie, se substitua partiellement à elle dans sa politique, dans ses ambitions territoriales en Thrace et en Macédoine et dans la marche sur Constantinople. L'Autriche-Hongrie, au contraire, resta, par le sandjak de Novi-Bazar, en contact direct avec l'Empire ottoman. Depuis lors, les relations de la Russie avec l'Autriche, dans les Balkans, restèrent froides. Lorsqu'on vit les deux pays conclure une entente, ce fut pour une politique négative de commune abstention et de commun désintéressement (entente de 1897 et accord de Mürzsteg, 1903). Au contraire, entre la Bulgarie et l'Autriche, qui ne sont pas en contact territorial, de bonnes relations s'établirent; Stamboulof suivit une politique d'émancipation vis-à-vis de la Russie et se rapprocha de Vienne. L'élection du prince Ferdinand de Cobourg, en 1887, passa pour un succès autrichien et, de fait, ce n'est qu'en 1896 qu'une réconciliation s'opéra entre le prince et le Tsar sous les auspices de M. Hanotaux. Un accord entre Vienne et Sophia pour un partage d'influence dans la péninsule et même pour un partage territorial, Constantinople étant réservée, est « dans l'air » depuis longtemps; on l'a souvent annoncé ; il a été probablement discuté, ébauché; il est possible qu'il ait été réalisé.

A mesure que la Serbie se dégageait, par un travail opiniâtre, de la dépendance économique de l'Autriche, qu'elle constituait une armée et un gouvernement, une autre solution apparaissait dont la formule était : « les Balkans aux peuples balkaniques, » et qui s'est concrétisée, en 1912, dans les accords serbo-bulgare et gréco-bulgare. Mais il n'est pas sûr que la combinaison nouvelle, qui a fait si brillante fortune, n'ait pas été mêlée de quelques vestiges de l'autre combinaison regardée, naguère encore, comme vraisemblable. Le roi Ferdinand est un de ces hommes qui, — comme le dit Bossuet de Cromwell, — ne laissent rien à la fortune de ce qu'ils peuvent lui ôter par conseil et par prévoyance. Souverain d'un petit royaume qui s'avance, par les sentiers les plus ardus, vers un grand avenir, il ne risque

un pas en avant qu'après avoir pris toutes ses sûretés, préparé ses assurances et ses contre-assurances. On ne concevrait pas qu'un tel homme, au moment d'entreprendre une guerre d'où dépendait le sort de son pays, de son trône, de sa vie même, ne se fût pas assuré des dispositions de Vienne comme de celles de Pétersbourg. Ouvrir des avenues dans plusieurs directions pour se jeter délibérément, au moment favorable, dans celle qui paraît la plus avantageuse, c'est la méthode propre à tous les petits États qui peuvent séduire la fortune, mais non la violenter; c'est la méthode personnelle de Ferdinand de Bulgarie. Jusqu'où ont été ses pourparlers avec le gouvernement autrichien ! se réduisent-ils à des conversations, ou bien y a-t-il eu accord en vue de certaines éventualités, peut-être même convention écrite ? il est difficile de le savoir. Il faut se souvenir qu'en juin 1911 le Grand Sobranié de Tirnovo, convoqué pour reviser la constitution, a décidé, selon le vœu du souverain, que « le Roi représente l'État dans tous ses rapports avec les pays étrangers, » et qu'il peut conclure des traités sans la ratification du Parlement. On ignore donc quelles ententes ont pu être conclues par Ferdinand; mais il est difficile d'admettre que l'alliance balkanique ait pu se former et se préparer à l'action sans que l'Autriche en ait été informée et, si elle ne l'a pas empêchée, c'est qu'elle a cru de son intérêt de laisser les événemens s'accomplir. Oublions les victoires dont nous avons vu se dérouler la fulgurante série; plaçons-nous dans l'état d'esprit qui régnait dans les chancelleries avant la guerre : les diplomates, qui ont cru à la victoire de l'Autriche en 1866, à celle de la France en 1870, à celle de la Russie en 1904, croyaient naturellement, en 1912, à la victoire des Turcs. N'étaient-ils pas les élèves de von der Goltz? L'opinion la plus favorable aux petits États était que les Grecs ne feraient rien, que les Serbes seraient battus, que seuls les Bulgares feraient bonne figure et auraient peut-être quelques succès au commencement de la campagne, mais qu'ils seraient vite épuisés, qu'ils n'enlèveraient pas Andrinople et qu'au moment où surviendraient les masses turques d'Asie, ils seraient refoulés. Même parmi les Bulgares on le craignait, et, en tout cas, c'était le devoir du gouvernement de préparer, à toute éventualité, une ligne de retraite et une solution minima. L'intervention de l'Autriche ou celle de la Russie, peut-être de l'une et de l'autre, étaient les assurances indiquées.

Qu'il ait existé ou non un accord entre le Cabinet de Vienne et le roi Ferdinand, l'Autriche a cru à la défaite des alliés, tout au plus à des succès éphémères pour les Bulgares. Dès lors sa politique était toute tracée; elle intervenait en médiatrice, elle imposait la paix aux belligérans; au besoin ses troupes pénétraient dans le sandjak de Novi-Bazar et s'avançaient dans la vallée du Vardar; la paix était conclue sur la base de l'autonomie de la Macédoine et de l'Albanie. L'Autriche gardait le sandjak et communiquait par là avec l'Albanie dont elle obtenait le protectorat; la Macédoine autonome était organisée sous la tutelle effective de la Bulgarie qui garantissait à l'Autriche la libre disposition des routes commerciales et du port de Salonique. Vienne aurait exercé, en fait, le contrôle supérieur de la péninsule balkanique. Remarquons bien que la proposition du comte Berchtold (14 août) aurait conduit pratiquement à un résultat très voisin; et c'est aussi, à peu de chose près, ce que demandèrent les alliés dans leur ultimatum à la Turquie. C'est donc certainement ce résultat qu'a visé l'Autriche. L'Italie, occupée en Libye, ne pouvait pas la gêner. Il n'est même pas besoin de faire intervenir l'hypothèse d'un accord formel avec la Bulgarie; l'accord allait de soi, il était dans la nature des choses, dans la logique des situations. La Bulgarie prenait ses sûretés; elle obtenait l'autonomie de la Macédoine et, en cas d'insuccès général, elle assurait sa retraite et celle de ses alliés.

Qu'un accord austro-bulgare ait existé, ou que l'Autriche ait manœuvré comme s'il existait, on en trouve une confirmation significative dans l'attitude de la Roumanie. Le gouvernement de Bucarest faisait dire depuis longtemps que tout accroissement de la Bulgarie serait, pour lui, une diminution de puissance relative, qu'il ne permettrait donc à la Bulgarie d'entreprendre une guerre de conquête contre la Turquie que si, tout d'abord, elle lui assurait, à titre de compensation, Silistrie et une bande de territoire allant du Danube à la mer. Si le gouvernement de Sophia s'y refusait, l'armée roumaine ferait cause commune avec la Turquie pour maintenir dans les Balkans le *statu quo* nécessaire à l'équilibre. Or, qu'avons-nous vu? Les Roumains n'ont pas fait ce qu'ils avaient annoncé; ils n'ont engagé aucune négociation préalable à la guerre. Comment expliquer ce revirement? Par le voyage du comte Berchtold à Sinaïa à la fin d'août. Le ministre a dû faire part de ses vues au roi Carol avec

qui, depuis longtemps, l'Autriche entretient des relations d'amitié étroite ; il l'a averti que la guerre se préparait et lui a conseillé de ne rien faire pour l'entraver, de laisser les événemens suivre leur cours jusqu'au moment où la fortune apporterait aux deux gouvernemens l'occasion d'une intervention fructueuse; la Roumanie aurait, dans tous les cas, ses « apaisemens. »

En résumé, s'il n'est pas permis d'affirmer qu'un accord ait été conclu entre la Bulgarie et l'Autriche avant le commencement des hostilités, il est certain que tout s'est passé *comme si* cet accord existait. Le diplomate supérieur qu'est le roi Ferdinand n'a certainement rien négligé, dans cette phase critique de son règne, pour mettre de son côté les plus grandes chances de succès. « Capable de tout entreprendre et de tout cacher, » il a pris toutes ses mesures pour réussir. Mais la fortune peut le trahir : alors, tandis qu'il rassure Pétersbourg contre l'éventualité d'un succès trop rapide et affirme qu'il ne vise pas Constantinople, il fait luire, à Vienne, la perspective d'une intervention pacificatrice et demande par avance une sauvegarde dont il espère n'avoir pas besoin, car il resserre fortement la coalition des quatre États; et tandis que sa main pacifique classe ses herbiers et pique ses papillons, son esprit est tendu vers sa mobilisation qui s'achève et vers Sainte-Sophie dont, là-bas, la coupole se reflète dans les flots du Bosphore... C'est son rôle, qu'il joue en virtuose. Que l'accord ait existé ou non, ce qui demeure certain c'est que le gouvernement austro-hongrois a fait le calcul dont nous venons d'indiquer les élémens, et qu'il l'a fait faire au gouvernement roumain; ils ont, l'un et l'autre, spéculé sur la défaite ou sur un succès médiocre des alliés ; ils escomptaient leurs chances de gain et les louanges de la postérité, mais la victoire changea le compliment d'adresse.

II

L'Empire austro-hongrois a, dans la péninsule balkanique, des intérêts considérables. A peine est-il besoin de le démontrer. Intérêts historiques et traditionnels; depuis le siège de Vienne par Mustapha pacha, en 1683, ce sont les armées des Habsbourg qui, avant les soldats du Tsar, ont mené la lutte contre les Ottomans et les ont refoulés au delà du Danube; ce sont les victoires du prince Eugène qui ont réveillé les chrétientés d'Orient

et leur ont annoncé la délivrance prochaine. Par le traité de Passarovitz (1718), les Turcs cédaient Belgrade à l'Empereur avec tout ce qui est aujourd'hui la Serbie septentrionale et la Petite-Valachie jusqu'à l'Aluta; les Turcs reprirent ces territoires quelques années plus tard, mais Belgrade fut plusieurs fois réoccupée par les armées impériales. La descente des Autrichiens vers la mer Égée est donc une histoire vieille de plus de deux siècles; elle s'est accomplie parallèlement à la descente russe vers le Bas-Danube et vers le Bosphore. Quand les Russes, en 1876, voulurent précipiter le dénouement, ils conclurent avec l'Autriche un accord (convention de Reichstadt) qui aboutissait, en fait, à un partage. Si Bismarck, dans l'intérêt de l'Allemagne, a enfoncé l'Autriche dans la politique orientale, ce n'est pas lui qui l'y a, le premier, engagée; c'était la route traditionnelle des Habsbourg; l'attraction vers le Sud-Est datait, pour eux, de leurs origines mêmes.

Il faut bien observer, quand on veut comprendre la politique autrichienne, qu'il n'y a pas, dans l'Empire des Habsbourg, de politique nationale, pour la raison très simple qu'il n'y a pas de nation ou qu'il y en a plusieurs dont les intérêts sont divergens. C'est la dynastie et la bureaucratie qui ont fait l'Empire et qui, avec l'armée et l'administration, en constituent l'unité : aussi sa politique a-t-elle toujours été et est-elle encore une *Kabinetspolitik*, une politique de Cabinet, alors que tous les autres États de l'Europe suivent, de plus en plus, une politique nationale qui tend à atteindre des objectifs, à réaliser des visées communes à la nation tout entière, ou à sa grande masse. La politique slave est, pour les Russes, une politique nationale; elle n'est, pour l'Autriche, qu'une politique d'État. Soumettre les Slaves a été la raison d'être de la fondation de la « marche de l'Est, » par les Habsbourg; l'œuvre s'est continuée par l'entrée de peuples ou de fragmens de peuples dans l'édifice de l'Empire; elle s'est étendue, vers le Sud, par la réunion, sous le sceptre des Habsbourg, des Croates et d'une grande partie des Serbes; vers le Nord-Est, par l'adjonction d'un large morceau de Pologne habité par des Polonais et des Ruthènes (Petits-Russes). L'occupation, en 1878, complétée par l'annexion, en 1908, de la Bosnie et de l'Herzégovine, a fait entrer dans l'Empire de nouveaux pays peuplés de Serbes. Sept millions de Serbo-Croates vivent dans l'Empire, quatre millions seulement en dehors, tant en

Serbie qu'au Monténégro et dans ce qui était hier la Turquie.

Comment le gouvernement autrichien n'aurait-il pas nourri l'espérance de faire entrer peu à peu sous la domination plus ou moins directe des Habsbourg de nouveaux fragmens de peuples, et tout d'abord ces Serbes dont les frères ou les cousins germains sont déjà sujets de l'Empereur? Les Albanais, les Slaves de Macédoine auraient suivi ; on aurait trouvé des formes graduées pour préparer peu à peu la juxtaposition, dans l'Empire devenu fédéral, de tant de peuples divers. Il faut méditer toujours la formule lapidaire de Bismarck, que l'on m'excusera, l'ayant déjà citée si souvent, de citer encore :

« Il est naturel que les habitans du bassin du Danube puissent avoir des intérêts et des vues qui s'étendent au delà des limites actuelles de la monarchie austro-hongroise. Et la manière dont l'empire allemand s'est constitué montre le chemin par lequel l'Autriche peut arriver à une conciliation des intérêts politiques et matériels qui sont en présence entre la frontière orientale des populations de race roumaine et les bouches de Cattaro (1). »

Impossible d'enfermer, en moins de mots, un programme d'avenir plus complet et plus séduisant. Ce programme a été celui de tous les hommes qui ont gouverné l'empire. On a souvent répété : « Les Autrichiens veulent aller à Salonique ; » oui et non : ils n'ont jamais cherché à conquérir et à gouverner directement tous les pays entre la Save et la mer Égée ; mais ils ont rêvé d'y établir, sous une forme plus ou moins précise, un contrôle autrichien, et, en attendant que le moment vînt d'y réaliser leurs desseins, ils se sont attachés à y maintenir et à y perpétuer l'anarchie turque et l'anarchie albanaise. C'est d'eux que sont venus les obstacles à l'intervention européenne en Macédoine et, s'ils ont répandu de l'argent en Albanie, ils se sont gardés d'y apporter de l'ordre, de l'instruction, des routes; ils ont exigé, en 1903, lors de l'accord de Mürzsteg, que l'Albanie fût laissée en dehors du programme des réformes, dont ils ne permirent, en Macédoine même, qu'une insuffisante et incomplète application. Depuis vingt ans, l'Autriche et l'Allemagne ont secrètement soutenu Abd-ul-Hamid dans sa résistance passive aux réformes demandées par ses sujets et par l'Europe.

(1) *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 252.

Le comte d'Æhrenthal, lorsqu'il annexa la Bosnie-Herzégovine, proclama qu'en rappelant les garnisons que le traité de Berlin l'autorisait à entretenir dans trois villes du sandjak de Novi-Bazar, il entendait affirmer que l'Empire n'a pas d'ambitions territoriales au delà des frontières de la Bosnie, mais il s'est gardé de dire que l'Autriche se désintéressait de l'avenir des pays balkaniques : c'était seulement par d'autres moyens qu'elle chercherait à y exercer son influence. A cette époque, un article révélateur du principal journal militaire autrichien, la *Danzers Armee Zeitung*, que nous avons signalé ici en son temps (1), expliquait que le sandjak de Novi-Bazar, pays montagneux et pauvre, ne serait jamais une route commerciale, que, de Vienne, de Budapest ou d'Agram, une seule route s'ouvre vers la mer Égée, celle que suit actuellement le chemin de fer de Belgrade à Salonique, via Nisch et Uskub; qu'elle devrait donc, d'une façon ou d'une autre, être placée sous le contrôle du gouvernement austro-hongrois. L'organe militaire concluait en demandant une guerre immédiate qui réduirait la Serbie à merci. Les hommes d'État étaient moins belliqueux que les militaires, mais, au fond, ils partageaient leurs vues; je n'oublierai jamais, pour ma part, la flamme dont s'anima le regard, d'ordinaire un peu terne, du comte d'Æhrenthal quand il me dit la nécessité où se trouverait un jour l'Autriche de mettre à la raison l'arrogance des Serbes.

Les Serbes! Il n'est pas un homme politique autrichien ou hongrois qui parle d'eux avec sang-froid. La petite Serbie se dresse entre la coupe balkanique et les lèvres autrichiennes, et c'est ce qu'on ne lui pardonne pas. Si la Serbie a échappé au joug ottoman, elle le doit surtout aux victoires du prince Eugène et de ses émules. Au traité de Passarovitz, une partie de la Serbie actuelle a été annexée à l'Empire. Au XIX[e] siècle, les querelles dynastiques entretinrent l'anarchie dans le pays qui resta ouvert aux intrigues étrangères. Au temps du roi Milan, l'influence de Vienne était toute-puissante à Belgrade ; la Serbie paraissait destinée à n'être qu'un petit pays troublé par les factions, avec une armée de coup d'État, des politiciens à vendre et des princes de casino : ainsi du moins se le représentait-on à Vienne et c'est une opinion qui n'avait pas encore

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1908 et notre ouvrage *l'Europe et la Jeune-Turquie*, p. 179.

disparu il y a quelques mois. On prenait soin d'ailleurs d'y perpétuer les troubles, d'y susciter les factions et d'y entretenir les rivalités. En 1885, l'Autriche jetait la Serbie contre la Bulgarie, la faisait battre et se donnait le plaisir de la sauver en arrêtant les vainqueurs de Slivnitza. Nous avons déjà exposé ici les progrès qu'a faits la Serbie depuis dix ans; nous n'y reviendrons pas (1). A Vienne, on s'obstina à ne pas les voir ; quand, en 1906, la Serbie résista aux exigences économiques de l'Autriche, ce fut de l'étonnement; quand, en 1908, la Serbie osa protester contre l'annexion de la Bosnie et provoqua une crise diplomatique, ce fut de la colère. Puis vinrent les victoires de 1912... Elles n'ont pas suffi à éclairer le public autrichien; il parle toujours de la résistance de la Serbie aux volontés de la Ballplatz, comme nous parlerions d'une insurrection au Dahomey. Et cette méconnaissance de l'adversaire, de sa valeur et de ses intérêts légitimes, devient, pour l'Autriche, dans la lutte qu'elle poursuit, une infériorité.

Ce ne sont pas seulement des intérêts et un avenir politiques que l'Autriche-Hongrie a dans les Balkans, ce sont aussi des intérêts économiques de premier ordre. C'est l'industrie autrichienne qui alimente les marchés de la péninsule (2); ses produits fabriqués y pénètrent par les ports, par le Danube, par les chemins de fer. Ses sucres ont supplanté les nôtres dans tout l'Orient; ils sucrent mal et ne fondent pas, mais ils se vendent moins cher, et la clientèle croit faire une économie en les achetant. La Bulgarie, la Serbie ont peu d'industrie; la Turquie n'en a pas : les unes et les autres sont clientes naturelles de l'Autriche pour les produits manufacturés ; elles demandent à la Hongrie ce que leur agriculture ne produit pas en quantités suffisantes : le blé, les chevaux, etc. L'Autriche n'a pas de colonies; elle a toujours regardé la péninsule des Balkans et la Méditerranée orientale comme le domaine réservé à son expansion économique; ses bateaux marchands y trafiquent, ses banques y prospèrent, ses nationaux y travaillent. Le maintien de la vieille Turquie, qui ne produit rien et ne travaille pas,

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1906 et, dans *l'Europe et l'Empire ottoman*. Chap. IX.

(2) La péninsule des Balkans fait un commerce total de 2 milliards 314 millions de francs dont 1/5 (548 625 000 francs) avec l'Autriche. Le commerce de la Turquie d'Europe avec l'Autriche est de 195 122 000 francs.

était un dogme de la politique économique de l'Autriche comme de celle de l'Allemagne. Aux yeux des Autrichiens, les pays balkaniques sont ce qu'est, pour nous et pour l'Espagne, le Maroc : un pays destiné par sa situation géographique, par les conditions de sa vie politique et économique, à ne pas sortir de leur zone d'influence et à tomber peu à peu, comme un fruit mûr, sous leur tutelle. On pensait, à Vienne, depuis la révolution turque, que le fruit mûrissait et qu'il ne tarderait pas à glisser de lui-même dans la main tendue depuis longtemps pour le cueillir.

III

La victoire foudroyante des alliés, l'effondrement de la puissance ottomane ont déjoué tous les calculs, dérouté toutes les prévisions. La sagesse des diplomates et des hommes d'État est souvent courte : leur erreur vient presque toujours de ce qu'ils ne tiennent pas un compte suffisant des facteurs moraux. Ils savent le nombre des soldats et des canons, le tonnage des importations et exportations, le chiffre des budgets et des emprunts, ils oublient que c'est la foi qui gagne les batailles et l'âme des peuples qui se reflète dans leurs grandes actions. Pour l'Autriche, qui escomptait une campagne longue et des succès balancés, la rapidité de la victoire bulgare fut une surprise, mais la victoire serbe fut un désastre. Tout ce qu'on avait combiné, tout ce qu'on avait cru, s'écroulait ; on savait la Bulgarie forte, mais voici que la Serbie se révélait puissance militaire ; on apprenait d'abord le succès éclatant de la mobilisation qui mettait en quelques jours plus de 400 000 hommes sous les drapeaux, équipés, habillés, armés ; puis l'enthousiasme réfléchi et discipliné de tout un peuple marchant d'un seul cœur pour la délivrance de ses frères et la grandeur de sa patrie ; enfin la grande et décisive bataille de Kumanovo, qui anéantissait la domination turque dans le Nord de la Macédoine ; l'entrée à Uskub ; l'occupation du sandjak avec le concours des Monténégrins ; l'émouvante cérémonie patriotique au tombeau du tsar Lazare ; le passé lointain rattaché au présent glorieux et cinq siècles d'esclavage abolis en un jour de victoire. Brusquement, la situation nouvelle créée par les succès des alliés apparut à l'Autriche avec toutes ses conséquences qu'amplifiaient

même outre mesure la grandeur et la rapidité des résultats acquis. A la place de la Turquie débile, une grande puissance nouvelle surgissait tout d'un coup dans les Balkans, un patriotisme nouveau naissait, la formule « les Balkans aux peuples balkaniques » devenait une réalité politique et militaire; l'alliance balkanique, qui ne s'était pas faite sous les auspices de Vienne et échappait à son contrôle, allait disposer souverainement des territoires de la Turquie d'Europe. Entre la mer Égée et les États austro-hongrois s'interposerait désormais une Grande-Serbie, appuyée sur des alliances redoutables, électrisée par ses victoires; l'Autriche serait coupée de la Macédoine et de l'Albanie par la Serbie, comme la Russie l'est de la Thrace et de Constantinople par la Bulgarie, avec cette différence que la Serbie, traitée durement par les Autrichiens, n'a avec eux aucun lien de reconnaissance, de race, ou de langue; la Macédoine serait partagée, Salonique attribuée à l'un des vainqueurs; le commerce prendrait des voies nouvelles; ces pays ressuscités poursuivraient leur émancipation économique, après avoir conquis leur émancipation politique. Ainsi se trouvait brusquement interrompue la politique traditionnelle de Vienne; l'avenir se fermait devant elle; et c'était pour l'Empire, en tant qu'organisation dynastique, militaire, diplomatique et administrative, un échec matériel très sensible.

C'était surtout un désastre moral et psychologique. Les vainqueurs, n'était-ce pas ces Slaves, dédaignés par les Allemands, méprisés comme incapables de « culture, » inaptes au métier des armes et au « self-government; » n'était-ce pas ces Serbes, « exécrable peuple, » éternel objet des sarcasmes de la bureaucratie viennoise? La réalisation de l'entente balkanique proclamait que des hommes comme M. Milovanovitch et M. Pachitch étaient non seulement des patriotes ardens, mais aussi des diplomates éminens, des hommes d'État avisés; la victoire démontrait non seulement que les soldats serbes étaient des braves, mais encore que leurs officiers étaient instruits et leurs généraux habiles. La victoire d'un peuple dans une grande guerre est la plus éclatante démonstration de sa valeur générale et de ses progrès, car c'est avec tout l'ensemble de ses vertus et de ses qualités qu'il triomphe de ses adversaires. De ce succès des Serbes, le monde gouvernemental et les Allemands d'Autriche éprouvèrent à la fois du dépit et de l'inquiétude. Au contraire, parmi les

Slaves de l'Empire, la joie fut intense ; chaque victoire des alliés retentit dans les cœurs comme le clairon de l'avenir, comme l'annonce de la prochaine grandeur de la famille slave. A Prague, à Zagreb (Agram), chez les Slovènes et chez les Slovaques, chez les Polonais et chez les Ruthènes, en Dalmatie, en Bosnie, en Herzégovine la joie éclata publiquement. Un frisson de fraternité slave passa sur tous ces peuples avec l'orgueil du succès. Les Polonais eux-mêmes, d'ordinaire réfractaires à toute politique d'entente slave, vibrèrent à l'unisson des autres nationalités et se persuadèrent que leur avenir ne pourra devenir meilleur que par une étroite solidarité avec toute la race slave. Chez les Tchèques, un enthousiasme indescriptible éclata ; on eût dit que la victoire des alliés était leur victoire ; une souscription pour les blessés atteignit, en quelques jours, un million de couronnes ; deux cents médecins, parmi lesquels plusieurs professeurs en renom, partirent pour Sophia, Belgrade et Cettigné ; la jeunesse parcourait les rues de Prague en chantant les hymnes serbes et bulgares. Il semblait que la victoire des quatre peuples balkaniques fût la victoire d'une race. Fraternité slave, croisade chrétienne, délivrance des peuples opprimés, toutes les grandes pensées transmises par les lointains ancêtres nourrissaient l'enthousiasme des foules.

C'est naturellement parmi les Slaves du Sud, frères ou cousins des Serbes, que le retentissement des victoires des soldats du roi Pierre fut le plus profond. L'idée d'une fraternité jougoslave a fait, depuis quelques années, particulièrement depuis l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, de très grands progrès, non seulement dans ces deux provinces, mais aussi en Dalmatie, en Croatie et jusque chez les Slovènes de la Carniole. Les Serbes de race et de religion sont nombreux tant en Dalmatie qu'en Croatie et en Hongrie ; on en compte environ deux millions, y compris ceux de Bosnie et d'Herzégovine, qui sont 800000. Il était naturel que tous ces cœurs serbes vibrassent au récit des hauts faits de leurs frères qui renouvelaient les exploits des héros légendaires célébrés dans ces poèmes nationaux que les vieux bardes chantent d'une voix plaintive en s'accompagnant sur la guzla, et qui vengeaient, après tant de siècles, les héros morts à Kossovo autour du roi Lazare. Mais, cette fois, ce n'étaient plus des contes épiques embellis par la poésie qui couraient de bouche en bouche, c'étaient les récits authentiques de l'héroïsme

et des victoires serbes, attestés par les trois cents canons turcs qui s'alignent, à Belgrade, dans la cour de la vieille forteresse. Il faut savoir toute la place que tient dans l'éducation et dans la culture serbe le souvenir sanglant du Champ des Merles (Kossovo) pour comprendre l'ardeur des troupes serbes et l'enthousiasme soulevé, dans toute la nation, par une victoire qui efface à jamais l'humiliation du désastre de 1389. Un cauchemar pesait sur la race ; il est enfin dissipé : grand exemple pour les peuples qui attendent de l'histoire des réparations nécessaires !

L'enthousiasme des Serbes s'est communiqué aux Croates, avec lesquels ils vivent mélangés tant en Dalmatie qu'en Croatie et en Bosnie. Croates et Serbes parlent la même langue et se reconnaissent pour deux fractions d'un même peuple ; mais la différence de religion et une longue histoire ont creusé entre eux un fossé profond. De nos jours une réconciliation s'opère et c'est là, pour l'avenir de l'empire des Habsbourg, un fait d'une importance capitale. A Vienne on attribue ce résultat à la propagande nationale serbe et l'on cherche à l'enrayer par des moyens tels que le fameux procès d'Agram. Que ne s'en prend-on plutôt aux détestables procédés de gouvernement que les Hongrois emploient vis-à-vis des Croates ! Ils suppriment pour eux toute garantie constitutionnelle et organisent un système d'oppression qui rappelle l'ancien gouvernement autrichien en Lombardie. La Croatie qui, avec Jellachich, a beaucoup contribué, en 1848, à sauver la dynastie et l'Empire, a été abandonnée par Vienne aux vengeances de Budapest. Elle est restée, malgré tant de sujets de mécontentement, profondément loyaliste. Il y a cependant, pour elle, entre hier et aujourd'hui, une différence profonde ; un fait nouveau s'est produit : les victoires des Slaves du Sud et la constitution de l'entente balkanique. Désormais les Croates, qui n'apercevaient d'avenir possible que dans l'union avec l'Autriche-Hongrie, commencent à discerner une autre solution dans l'union de tous les Slaves du Sud en une grande confédération ou en un grand État serbo-croate. Les Slaves de la péninsule balkanique sont à peine 15 millions, ceux d'Autriche-Hongrie sont 23 millions dont 7 millions pour les Slaves du Sud. Forts de leur nombre et de leur conscience nationale retrouvée, les Slaves du Sud ont aujourd'hui le sentiment qu'ils seront bientôt maîtres de leurs destinées. S'ils restent dans l'Empire, ils sont en mesure d'y obtenir des conditions poli-

tiques et administratives meilleures; s'ils se décidaient à en sortir, ils trouveraient parmi les Slaves des Balkans des frères ou des alliés. Là gît, à l'heure actuelle, pour les Habsbourg, tout le problème de l'avenir. Ils le savent. Les projets de réorganisation de l'Empire sur des bases nouvelles, que l'on prête, avec plus ou moins de raison, à l'archiduc-héritier François-Ferdinand, tiennent compte des droits et des aspirations des Slaves du Sud. Dans les milieux chrétiens-sociaux de Vienne, on discute, depuis quelques années, des plans de reconstitution des États des Habsbourg sur une base « trialiste » ou même fédéraliste. Nous aurons l'occasion de revenir, ici, sur ces projets et sur les rapports de la Croatie avec la Hongrie et l'Autriche. Rappelons seulement qu'au fond de tous les systèmes trialistes ou fédéralistes on trouve la préoccupation cachée de faire de l'Empire un organisme plus souple, capable d'attirer à lui des peuples nouveaux et particulièrement les Slaves des Balkans. Une Serbie puissante qui engloberait toutes les conquêtes que les armées serbes viennent de faire, qui aurait une partie des côtes de l'Adriatique, qui trouverait dans Salonique alliée un débouché économique, qui s'unirait étroitement, peut-être jusqu'à fusion complète, avec le Monténégro, qui s'appuierait sur la Bulgarie et sur la Grèce ses confédérées, serait évidemment pour l'Autriche un danger. Le prestige de la victoire et l'attrait de la force ferait d'elle un foyer d'attraction pour tous les Serbes, et même pour tous les Slaves du Sud; ils graviteraient autour de Belgrade; ils seraient tentés de réaliser l'unité de leur race en sortant de l'Empire, tandis qu'on avait nourri le secret espoir, à Vienne, de réunir, autour d'Agram et de la Croatie catholique, tous les Slaves du Sud maîtres des routes de Salonique et de la mer Égée.

L'effervescence a été très vive dans tous les pays slaves du Sud à la nouvelle des victoires bulgares et serbes. Spalato, Sebenico, Raguse, Cattaro, ont été le théâtre de chaleureuses manifestations en faveur des Serbes; trois cent cinquante communes dalmates ont envoyé des adresses de félicitations à Belgrade. Tous les partis marchaient la main dans la main. A Spalato, le 10 novembre, on vit le podestat haranguer la foule du haut du balcon de l'Hôtel de Ville; un bateau arrivant ce jour-là dans le port avec, à bord, un médecin et du personnel de la Croix-Rouge française, les cris de « Vive la France! A bas l'Al-

lemagne ! » éclatèrent. A Raguse, le 17, on entendit des cris de « A bas l'Empereur ! » En Bosnie, l'unanimité moins un des députés orthodoxes à la diète signa un manifeste affirmant la solidarité de tous les Serbes (17 novembre). Le lendemain, un cortège de 3000 musulmans acclamaient l'Autriche. Les Croates de Bosnie, hésitans et inquiets, ne sont pas loin de se laisser gagner par l'enthousiasme des orthodoxes. A New-York, le 14 décembre, eut lieu un grand meeting de « Slaves autrichiens » pour protester contre « l'ingérence de l'Autriche-Hongrie dans les affaires des Slaves balkaniques. » La Croatie, malgré le régime policier auquel elle est soumise, n'a pas manqué de manifester sa joie et ses sympathies pour les vainqueurs. Ces manifestations ont causé la plus vive alarme à Vienne ; on y redoute de voir naître et se développer chez les Slaves du Sud un esprit particulariste, peut-être même séparatiste, qui serait un grave péril pour la monarchie. La Hongrie et l'Autriche ne touchent à la mer que par des pays croates ou italiens : Fiume est en pays croate ; Trieste et Pola sont italo-slaves. La très grande majorité des] marins de la flotte sont des Croates de Dalmatie. Le bruit a couru que des complots avaient été découverts parmi les équipages. Privées des pays croates, l'Autriche et la Hongrie seraient séparées de la mer ; un grand État jougo-slave, s'il se constituait en hostilité avec l'Empire, barrerait la route des Balkans et de l'Adriatique aux Allemands d'Autriche et aux Hongrois.

L'agitation suscitée dans tous les pays slaves de l'Empire par les victoires des alliés balkaniques a redoublé quand le gouvernement de Vienne a rappelé les soldats en congé et mobilisé une partie des réserves. Beaucoup d'incidens ont été soigneusement cachés ; ce que nous en savons est déjà significatif. En Bohême, par exemple à Pilsen, à Kolin, à Hohenmauth, il y a eu des mutineries, des commencemens de rébellion ; on a vu des cavaliers briser leurs sabres, des fantassins jeter leurs fusils au cri de : « Vive la Serbie ! » Des officiers ont été bousculés, frappés ; des ouvriers appelés à la frontière se sont fait couper les doigts par des machines. Il est juste d'ajouter que ces manifestations étaient antimilitaristes autant que slavophiles : à Hohenmauth, par exemple, le régiment d'infanterie, commandé pour réduire les lanciers mutinés, et qui lui-même a refusé de marcher, était composé exclusivement d'Allemands. De quelque

nature qu'elles aient été, ces manifestations révélaient, dans l'armée, une inquiétante effervescence. On affirme que déjà plusieurs soldats ont été fusillés.

Les sentimens des peuples slaves de l'Empire se sont traduits, à la session de novembre des Délégations, avec une significative unanimité. Ce ne furent pas seulement les chefs des différens partis tchèques, tels que M. Kramarsch, toujours généreux et éloquent, M. Klofatch, M. Masaryk, qui vinrent déclarer leurs sympathies pour les Slaves des Balkans et affirmer que leurs succès ne créaient pas un péril pour l'Autriche-Hongrie; ce fut aussi M. Stapinski, leader des Polonais : « Le peuple polonais, dit-il, salue avec une sincère sympathie la libération des peuples chrétiens slaves du joug turc. Les aspirations légitimes de ces peuples ne sont pas contraires aux intérêts de l'Autriche-Hongrie. » Le docteur Stapinski ajouta ces paroles qui produisirent une forte impression : « Les Polonais ont, au début, soutenu de leur plein gré la Triplice, et, plus tard, ils ne l'ont pas combattue directement, malgré les grands scrupules qu'ils avaient. Mais ils ne sauraient continuer à la soutenir que si l'opinion publique polonaise accepte cette alliance et la politique extérieure dont elle forme la base avec une certaine sympathie. Pour des raisons d'État, nous avons loyalement soutenu l'alliance avec l'Allemagne, malgré les lois d'exception prussiennes. Cependant, nous ne pourrions plus le faire si le gouvernement de notre allié blessait par des mesures violentes et draconiennes l'opinion publique polonaise dans ses sentimens les plus sacrés. Nous devons aussi déclarer très catégoriquement à notre ministre des Affaires étrangères que la politique extérieure de la monarchie austro-hongroise ne saurait se faire à la longue sans l'assentiment des Slaves autrichiens. Personne n'appréciera les grands événemens historiques au Sud de la monarchie comme un affaiblissement du monde slave; et, par suite, une politique d'alliance qui déplairait aux Slaves ne pourrait se maintenir bien longtemps. » Ce fut encore M. Levicky, chef du parti ruthène antirusse, qui déclara : « Les sympathies ruthènes vont aux peuples balkaniques dans leur lutte d'affranchissement contre la Turquie, et l'Autriche a tout intérêt à créer des rapports amicaux durables avec les royaumes alliés. La monarchie austro-hongroise doit être un foyer pour les nations faibles et susceptibles de développement de l'Europe centrale. La tragédie turque doit

servir de leçon à notre politique intérieure et extérieure. » Ce fut même M. Sustersitch, le chef prudent et écouté des Slovènes catholiques, qui apporta l'autorité de ses conseils : « L'Autriche-Hongrie doit accepter les faits accomplis et s'accommoder des réalités. Le moindre territoire qu'on laisserait encore aux Turcs en Europe serait le germe de nouveaux troubles, et pour cette raison la monarchie dualiste n'a aucun intérêt à s'opposer à la liquidation des possessions européennes de la Turquie. Elle ne doit pas non plus refuser l'accès à la mer Adriatique au royaume de Serbie. Ce pays n'aura pas de répit tant qu'il ne possédera pas un port de mer; n'est-il pas plus avantageux pour l'Autriche de lui laisser un port albanais quelconque que de faire revivre ses aspirations sur la Bosnie et la Dalmatie? » Ainsi les chefs de tous les groupes nationaux slaves de l'Autriche, s'expliquant sur la situation de l'Empire, s'exprimaient, à quelques nuances près, dans le même sens, et ce concours d'opinions parlementaires était l'écho exact, mais atténué, du sentiment des peuples.

Manifestations populaires, manifestations militaires, manifestations parlementaires, révèlent l'état de crise générale que la guerre des Balkans a créé ou aggravé dans tout l'Empire. Gouvernement dictatorial en Croatie; à Lvov (Lemberg) difficultés entre Polonais et Ruthènes à propos de la fondation d'une Université ruthène; propagande russophile du comte Bobrinzki en Galicie orientale. A Budapest, le parti gouvernemental siégeant au Parlement sous la férule du comte Tisza et votant sans opposition des lois sans autorité, tandis que l'opposition, avec les comtes Apponyi, Théodore Batthyany, Karolyi, M. Polonyi, M. Kossuth, siège dans un local voisin et se prononce pour une politique amicale vis-à-vis de la Serbie. A Vienne, un gouvernement de bonne volonté, mais embarrassé pour trouver une majorité parlementaire. Partout l'inquiétude, l'effervescence, les passions nationales déchaînées : tel est le tableau. Ajoutez une crise économique générale, la stagnation des affaires : en Autriche, les usines encombrées par suite de la fermeture des marchés des Balkans, de la Mer-Noire, d'Asie Mineure atteints ou menacés par la guerre; en Hongrie, l'impossibilité de vendre les récoltes de l'été dernier; partout la hausse du taux de l'intérêt et la raréfaction du numéraire. Enfin la situation précaire du pouvoir suprême vient mettre le comble au malaise général : les mains

vénérées du vieil Empereur ne laissent pas échapper les rênes du gouvernement, mais la santé d'un vieillard de quatre-vingt-trois ans est fragile, et une partie du fardeau du pouvoir passe insensiblement sur les épaules plus jeunes de l'archiduc-héritier. De là une dualité de tendances, d'espérances ou de craintes, selon que l'on regarde du côté de la Hofburg ou du côté du Belvédère; déjà, ceux qui désespèrent d'obtenir les faveurs de l'Empereur de demain regardent à la dérobée du côté du jeune archiduc Charles-François-Joseph, fils de l'archiduc Otto, marié l'année dernière, sous les auspices du Saint-Siège, à la princesse Zita de Bourbon-Parme, et déjà père d'un fils : quatre générations d'empereurs !

De l'extérieur venaient aussi des préoccupations graves pour le gouvernement de Vienne. Parmi les Roumains, le retentissement des victoires des alliés balkaniques était immense et produisait un mélange d'enthousiasme et de dépit : enthousiasme pour l'épopée chrétienne qui rappelait les temps héroïques; dépit de rester l'arme au pied tandis que les autres petits peuples accomplissaient des exploits fabuleux. Alors on vit grandir dans l'opinion publique roumaine un sentiment nouveau : la Roumanie n'avait pas su prendre sa part des exploits des chrétiens du Balkan et, en participant avec eux à l'expulsion des Turcs, acquérir des droits à un accroissement de territoire; elle devait désormais poursuivre une politique exclusivement nationale et, à l'exemple de la Bulgarie et de la Serbie, préparer la réunion de tous les Roumains dans la même patrie, en poursuivant la dislocation de l'Empire austro-hongrois où vivent trois millions de Roumains et la création d'une Grande-Roumanie de dix millions d'âmes qui resterait plus forte que la Grande-Bulgarie ou la Grande-Serbie. Il fallait donc abandonner la politique d'entente avec Vienne et Berlin, s'allier aux États balkaniques, entrer dans leur confédération et s'appuyer sur la Russie, qui venait de rappeler opportunément l'ancienne fraternité d'armes de 1878 en faisant porter au roi Carol le bâton de feld-maréchal de l'armée russe. Politique à la fois d'avenir national et de sécurité, car, à rester dans la mouvance du germanisme, la Roumanie risquerait tôt ou tard de se trouver pressée, écrasée entre la masse slave russe et la masse slave balkanique ; ses intérêts étaient donc d'accord avec ses sympathies. Par une conséquence naturelle, on en venait à incri-

miner les tendances personnelles du Hohenzollern qui règne sur les Roumains et qui, disait-on, conduisait la politique du pays plutôt selon ses vues et ses sympathies personnelles que suivant les intérêts permanens de la nation. De ce côté-là encore des inquiétudes venaient donc au Cabinet de Vienne; il pouvait se trouver abandonné par la Roumanie au moment où, en Russie, le sentiment slavophile était le plus vivement surexcité.

Les idées pénètrent lentement dans les masses profondes de la démocratie rurale russe, mais, quand elles y sont une fois entrées, elles ne s'évaporent plus; elles subsistent à l'état de vouloir latent jusqu'à ce qu'un jour les événemens viennent révéler toute la puissance d'action qui gît en elles. Cela est vrai, surtout, de l'idée de fraternité slave. La Sainte-Russie, la Russie héritière de Byzance, a frémi jusque dans ses moelles à l'annonce des victoires des Bulgares et des Serbes. Trente-cinq ans après Plevna, les échos du canon de Kirk-Kilissé ont eu un immense retentissement jusque dans les couches les plus arriérées du peuple. Le plus humble moujik est instruit des victoires de ses frères du Sud, il en est fier et déclare que si quelqu'un tentait de les frustrer du fruit de leurs sacrifices, il se lèverait, avec tous les paysans, pour marcher à leur secours. Le gouvernement est obligé de compter avec ce courant formidable du sentiment populaire et national. Ne serait-ce que pour lui donner une première satisfaction, il est obligé de prendre des précautions militaires et, malgré ses dispositions prudentes et sages, il peut se trouver entraîné plus loin qu'il ne souhaiterait d'aller. On sait tout cela, à Vienne, et c'est une cause nouvelle d'inquiétude et de préoccupation.

Telle était, à grands traits, la situation de l'Empire austro-hongrois au moment où les victoires des alliés et leur marche foudroyante sur Constantinople semblaient devoir liquider en quelques jours la question d'Orient en Europe. L'Autriche voit, à ses portes, s'accomplir ou se préparer des changemens matériels et moraux qui touchent directement à ses intérêts essentiels; une puissance victorieuse surgit dans cette péninsule balkanique où depuis deux siècles sa politique ne rencontrait qu'une matière inerte et malléable; une Grande-Serbie se constitue avec l'auréole de la victoire et menace d'attirer à elle le groupe des Slaves du Sud; le monde slave tout entier entre en éruption.

Rêves d'avenir qui s'écroulent, craintes directes pour le présent, prodromes de dissociation dans l'intérieur même de l'Empire, défaite psychologique par le succès inattendu de ses voisins, c'est ainsi qu'on peut résumer la situation morale et politique dans laquelle les événemens de Macédoine et de Thrace mettaient tout à coup l'Autriche-Hongrie. Elle se trouvait, toutes différences gardées, dans la position délicate et dangereuse de Napoléon III en 1866, au moment où il voyait grandir sur le Rhin la puissance formidable de la Prusse victorieuse; elle n'a pas voulu renouveler la faute que l'histoire reproche à l'empereur des Français.

Voilà pourquoi le gouvernement de Vienne a mobilisé une forte partie de l'armée impériale.

IV

Il y eut quelque désarroi à la Ballplatz après les premières victoires des alliés qui dérangeaient des plans ingénieusement préparés; on hésita sur les mesures à prendre et sur le but à atteindre. L'invasion du sandjak de Novi-Bazar par les Serbes et les Monténégrins, dès les premiers jours des hostilités, posait dès l'abord un premier problème. Allait-on, sans désemparer, occuper le sandjak que le comte d'Æhrenthal avait fait évacuer en 1909 au moment où il annexait la Bosnie-Herzégovine, interdire aux Serbes et aux Monténégrins de s'y installer, les obliger à porter la guerre plus au Sud. Plusieurs journaux l'avaient annoncé: ils y voyaient un moyen de réparer la faute commise, selon eux, par le comte d'Æhrenthal, en renonçant aux droits que le traité de Berlin donnait à l'Autriche sur le sandjak. Mais le comte Berchtold se regardait comme engagé par le geste et la parole de son prédécesseur. D'ailleurs, c'est immédiatement après, ou même avant l'ouverture des hostilités, qu'il eût fallu entrer dans le sandjak pour y devancer les Serbes et, à ce moment, l'événement n'avait pas encore déjoué les calculs de la politique viennoise. Après la victoire des alliés, réoccuper le sandjak, c'eût été déchaîner la guerre. Quoi qu'il en soit, le souci du comte Berchtold de ne pas revenir sur la parole du comte d'Æhrenthal mérite d'être loué hautement : comme il arrive souvent, d'ailleurs, la loyauté a été, en cette affaire, l'avenir le prouvera, la suprême habileté. Dans l'intérêt de l'Europe, comme

dans celui de l'Autriche et de la paix, il est salutaire que les hommes d'État viennois aient eux-mêmes fixé la borne qui doit séparer les pays balkaniques et l'empire des Habsbourg.

La première conséquence de la non-réoccupation du sandjak de Novi-Bazar était excellente pour la paix du monde; elle déterminait le programme de la politique austro-hongroise sur la base du désintéressement territorial. Dès le 6 novembre, le comte Berchtold en donnait l'assurance à M. Poincaré, mais il lui demandait de ne pas faire encore usage public de sa communication. Le 19 novembre, dans son discours aux Délégations, le ministre déclarait que l'Autriche « ne vise à aucune expansion territoriale, » mais se contente « de ne pas perdre de vue ses intérêts » et cherche « l'établissement de rapports sains et durables avec la monarchie voisine (Serbie). » Ces « intérêts » le ministre des Affaires étrangères de l'empereur François-Joseph allait, en plein accord avec son souverain, les prendre énergiquement en main et les défendre. Le premier moment de surprise et de désarroi passé, la diplomatie de l'Autriche, soutenue par celle de ses alliés et particulièrement de l'Allemagne, se ressaisit et cherche à renouer les fils de la trame embrouillés ou cassés par la victoire des alliés. On trouve partout les traces de son activité. A Constantinople, les ambassades d'Allemagne et d'Autriche soufflent la résistance et raniment les énergies; des munitions arrivent par la Roumanie et la Mer-Noire ; on voit l'attaché militaire allemand sur les lignes de Tchataldja conseillant la défensive turque, tandis que la presse officieuse allemande s'efforce de prouver que la Bulgarie sera demain l'alliée naturelle de l'Allemagne et est appelée à devenir la Prusse des Balkans. Le jeu de l'Autriche, secondé par l'Allemagne, est, naturellement, d'isoler la Serbie en accordant à la Bulgarie tout ce qu'elle peut lui donner, en semant la mésintelligence entre les alliés et en exploitant toutes les causes de division qui peuvent surgir entre eux. S'il existe quelque accord secret entre Sophia et Vienne, le comte Berchtold aura pu le rappeler à M. Danef quand il a reçu sa visite à Budapest; nous serions étonnés, pour notre part, que le roi Ferdinand se fût lié les mains par quelque engagement écrit; on peut être assuré qu'il restera énergiquement fidèle à ses alliés balkaniques. Il faut attendre d'ailleurs, pour juger toute cette politique, que la crise soit terminée, la paix rétablie et le partage des dépouilles effectué;

pour le moment, contentons-nous, en nous plaçant au point de vue autrichien, d'expliquer la politique de Vienne.

Le plus urgent était de consolider provisoirement les débris de l'Empire turc d'Europe, afin de prolonger la guerre assez longtemps pour que l'Autriche pût conduire sa campagne diplomatique; il fallait ensuite ressaisir la Roumanie qu'une fièvre agitait : ce fut l'objet du voyage à Bucarest du général Conrad von Hötzendorf, le chef d'état-major général de l'armée impériale. Eut-il mission de rappeler au roi Carol et à ses ministres des engagemens anciens ou d'étudier avec eux les meilleurs moyens de parer au danger que l'accroissement des États balkaniques devait faire courir aussi bien à l'Autriche qu'à la Roumanie? Il importe assez peu de le savoir ; ce qui est certain c'est qu'à partir de ce moment, la Roumanie commença à prendre quelques mesures militaires et se prépara à formuler ses revendications territoriales et ses droits à une compensation. Une campagne de presse adroitement conduite surexcita l'opinion roumaine contre la Bulgarie et, à propos de Silistrie, sema, entre les deux voisines que sépare le Danube, une mésintelligence dont l'Autriche seule peut tirer profit.

Le comte Berchtold ayant abandonné l'idée d'occuper le sandjak porta tout l'effort de sa politique sur l'indépendance de l'Albanie. Le terrain était bon pour la diplomatie autrichienne. Aux puissances qui arguaient des droits des nationalités slaves, elle pouvait répondre par les droits de la nationalité albanaise. En réalité, la « nationalité albanaise » n'existe guère que dans le cerveau de quelques douzaines d'Arnaoutes instruits ou d'étrangers ambitieux; il y a cependant une population albanaise, bien distincte des autres peuples au milieu desquels elle vit et, en dépit du particularisme farouche où se complaisent les tribus et les clans de la montagne, il est permis de prétendre que les Albanais constituent une nationalité qui s'ignore encore elle-même mais qui commence à se chercher et qui ne tardera pas à se trouver (1).

Peu importe d'ailleurs à la politique autrichienne ; l'Albanie n'est qu'un prétexte commode pour justifier son intervention et elle n'est pas pressée, au contraire, de la voir constituer une nationalité forte et capable de se suffire à elle-même ; elle pré-

(1) Sur la Question albanaise, voyez notre article du 15 décembre 1909 ou notre livre : *l'Europe et la Jeune-Turquie*, ch. VI.

fère la garder sous sa tutelle. Depuis longtemps, l'Autriche poursuit en Albanie une politique d'influence et de pénétration économique, dont ce n'est pas notre objet aujourd'hui d'indiquer les méthodes ni les résultats; elle exerce, en vertu des traités, le protectorat des Albanais catholiques qui habitent les montagnes de l'Albanie septentrionale. Si l'Albanie était sous sa tutelle, tout au moins dans son alliance, l'Autriche étreindrait par le Sud ce royaume de Serbie dont l'extension lui cause tant d'ombrage. De Cattaro à l'embouchure de la Bojana, la distance n'est pas longue et, seul, un morceau de côte monténégrine séparerait l'extrême pointe méridionale de la Dalmatie des ports albanais. De plus, l'Albanie ne constituant actuellement ni une nation organisée, ni un peuple unifié, ni un État historique, ses frontières sont imprécises et indéfiniment extensibles. On trouve des Albanais dans toute la Macédoine, et jusqu'à Constantinople ; dans toute la Vieille-Serbie, ils ont abusé, pendant plusieurs siècles de domination turque, du droit de porter les armes que leur assurait leur conversion à l'Islam, pour molester, tuer, chasser ou convertir de force les malheureux paysans serbes demeurés chrétiens, et aujourd'hui ils revendiquent toute la province comme leur appartenant. En étendant les frontières de la future Albanie, comme le demandent les journaux de Vienne, elle engloberait même une partie du bassin du Vardar; par Durazzo ou Vallona, un chemin de fer autrichien conduirait aisément à Monastir et à Salonique. Enfin, en exerçant sa tutelle sur l'Albanie, l'Autriche rentrerait dans le jeu balkanique pour y reprendre sa politique traditionnelle et rouvrir, sous des formes nouvelles, la vieille question d'Orient.

On voit pourquoi la politique autrichienne attache tant d'importance à l'Albanie. La question du port serbe sur l'Adriatique, la question de l'indépendance albanaise et celle des limites de l'Albanie autonome, qui ont successivement préoccupé l'Europe et dont la troisième n'est pas résolue, ne sont que trois aspects différens et successifs de la question albanaise. La région que les Serbes ont occupée et souhaitaient de conserver, afin de procurer à leur royaume un large débouché sur l'Adriatique, c'est le Nord de l'Albanie, c'est-à-dire la région où l'influence de l'Autriche s'est toujours exercée avec le plus d'intensité, où ses subsides se sont déversés avec le plus d'abondance, et où elle exerce le protectorat des tribus catholiques. On pouvait prévoir

que le Cabinet de Vienne n'y renoncerait jamais sans y être contraint par la force, car il s'agissait pour lui non pas tant d'éloigner les Serbes de la mer que de sauvegarder l'intégrité de la future Albanie dont il compte faire l'instrument de sa politique. Il n'a pas fait de grandes difficultés pour accorder aux Serbes un débouché économique sur l'Adriatique, garanti par les puissances, mais il a refusé la bande de terre que les Serbes désiraient obtenir. Actuellement encore, la diplomatie autrichienne résiste énergiquement aux instances de son alliée italienne, qui voudrait que Scutari tombât dans le lot du Monténégro.

L'Autriche a obtenu successivement que la Serbie renonçât à toute acquisition territoriale sur l'Adriatique et que le principe d'une Albanie autonome fût reconnu par toutes les puissances ; c'est l'essentiel de ses revendications positives. Il reste la question des frontières de la future principauté : à moins que l'Autriche n'y cherche le prétexte de nouvelles complications, elle ne doit pas entraîner de graves difficultés. L'Albanie ne saurait être que le pays peuplé uniquement d'Albanais ; il n'est pas possible que ceux-ci bénéficient, même dans certains districts où ils sont devenus la majorité numérique, de l'oppression sanglante qu'ils ont fait peser sur les Slaves au Nord, sur les Grecs au Sud. Lorsqu'un compromis raisonnable aura déterminé ces frontières, l'Autriche aura obtenu gain de cause sur chacune de ses revendications positives, et peut-être l'Europe pourra-t-elle espérer la voir enfin déposer les armes. N'y comptons pas trop cependant, car nous ignorons encore laquelle des deux tendances entre lesquelles oscille la politique de Vienne finira par triompher, celle des diplomates ou celle des militaires.

Le représentant le plus qualifié de la méthode belliqueuse est le chef d'état-major général, baron Conrad de Hötzendorf. On n'a pas oublié les démêlés retentissans qui, dans les derniers mois de la vie du comte d'Æhrenthal, mirent aux prises le ministre déjà presque agonisant, et le chef d'état-major. Le général de Hötzendorf demandait que des troupes fussent concentrées sur la frontière italienne et que l'on n'hésitât pas à recourir, au besoin, à la manière forte; le ministre s'y opposait et obtenait de l'Empereur que son adversaire quittât les fonctions de chef d'état-major. Ce fut le dernier succès du comte d'Æhrenthal. Dès les premiers jours de la crise actuelle, le général fut replacé à

la tête de l'état-major où il a présidé à la mobilisation de l'armée. Il passe pour posséder la pleine confiance de l'archiduc-héritier et pour partager ses vues politiques. Le général de Hötzendorf et ses amis raisonnent ainsi : la Serbie, enorgueillie par ses victoires, ne renoncera pas à poursuivre la dislocation de l'Empire austro-hongrois ; tôt ou tard, elle l'attaquera avec l'appui d'un autre et plus puissant adversaire. Puisque ce conflit est inévitable, l'Autriche doit naturellement choisir, pour faire la guerre, le moment le plus favorable. Déjà le comte d'Æhrenthal, — et le baron Conrad de Hötzendorf le reproche amèrement à sa mémoire, — a laissé passer, en 1909, une excellente occasion d'obliger la Serbie à capituler ; il s'est même désarmé en abandonnant le sandjak ; il ne faut pas manquer, dès que le moment propice paraîtra venu, d'en finir, une fois pour toutes, avec la Serbie et avec les troubles qu'elle ne cessera jamais de fomenter dans le Sud de l'Empire. Tel est le point de vue du parti militaire ; son but final est de faire de la Serbie un État vassal, politiquement et économiquement, de l'Empire austro-hongrois ; il ne lui pardonne pas son esprit d'indépendance et ses brillantes victoires et il n'aura pas de repos qu'il ne l'ait réduite à merci. Le parti militaire regarde d'ailleurs, en tout état de cause, une guerre comme indispensable au salut de l'Empire, parce que seule elle refera la cohésion de l'armée et donnera à la dynastie, à la veille d'un nouveau règne, le prestige suffisant pour qu'elle puisse assurer à la monarchie, par une complète réorganisation intérieure, une ère de tranquillité, de prospérité et de gloire.

Plus juste, plus prudent et plus sage est le parti des politiques, dont le chef est le comte Berchtold et que soutient avec fermeté l'empereur François-Joseph. Le vieux monarque veut mourir en paix ; personne ne connaît mieux que lui les conditions nécessaires à la vie et à la prospérité de cet Empire composé de tant de peuples divers dont il est lui-même le seul lien ; l'expérience de son règne, traversé de tant de catastrophes, lui enseigne que la guerre peut cimenter la cohésion des nations unies et concentrées, mais qu'elle ébranle les États qui n'ont pas d'unité nationale et qui ne sont que le produit, toujours un peu artificiel, de la politique dynastique. Le comte Berchtold ne reconnaît pas la nécessité d'une guerre préventive et il croit à la possibilité d'établir avec la Serbie des relations suffisamment

bonnes pour que le conflit soit écarté : jusqu'ici, il s'est efforcé, avec un grand esprit de sagesse, d'éviter un choc, tout en sauvegardant les intérêts qu'il considère comme indispensables à la sécurité de l'Autriche et à l'avenir de sa politique. Il a fait, à la paix européenne, des sacrifices qui lui sont durement reprochés par ses adversaires et dont il convient que l'Europe, et même les Serbes, lui soient reconnaissans. Pour juger une politique, il faut tenir compte des difficultés au milieu desquelles elle est faite. La situation du comte Berchtold est à la merci d'une maladie du vieil Empereur ou d'un incident de frontière. Les vexations dont se plaignent avec raison les Serbes : monitors autrichiens devant Belgrade, projecteurs fouillant, la nuit, le territoire serbe, exercices de tir au canon sur la Save et le Danube en face de Belgrade, ont évidemment pour but, dans l'esprit de ceux qui les font naître, de créer un incident, de pousser à bout la patience des Serbes et représenter à l'Empereur que l'honneur de ses armes est engagé. Ceux qui le connaissent savent que ce serait le seul moyen de faire fléchir ses résolutions pacifiques. C'est dans ce dessein que l'on a démesurément grossi l'affaire Prochaska, jusqu'à ce qu'il ait été démontré que l'honneur du consul d'Autriche à Prizrend était intact comme celui de la monarchie.

Ces dissensions intestines, cette dualité de tendances dans la direction de la politique austro-hongroise sont, pour l'Europe, un motif permanent d'alarme. L'Autriche est prête à la guerre, il suffirait d'un incident pour la déchaîner, et le fait que le Cabinet de Vienne a obtenu satisfaction sur tous les points essentiels, ne suffit pas à dissiper l'inquiétude générale. Les ministres de François-Joseph et l'Empereur lui-même ont déjà donné des preuves d'une grande sagesse ; mais ne seront-ils pas un jour débordés par les événemens ou entraînés par l'ardeur du parti militaire ?

V

La presse et l'opinion, depuis quelques semaines, ont sévèrement apprécié la politique du Cabinet de Vienne ; même en Allemagne, on l'a rendu responsable, non sans quelque acrimonie, de la prolongation du malaise dont toute l'Europe souffre. Une telle appréciation n'est pas exempte d'injustice.

L'Autriche a des intérêts considérables dans la péninsule des Balkans et elle avait incontestablement le droit de chercher à les sauvegarder par les moyens qu'elle a crus les meilleurs. La situation que lui ont faite les victoires des alliés balkaniques et l'effondrement de l'Empire ottoman est des plus délicates. L'opinion, en France particulièrement, est favorable aux petits États, aux héroïques vainqueurs de Lüle-Bourgas et de Koumanovo ; de plus, les Français sont sympathiques aux Slaves, comme alliés de la Russie, et aux Grecs par une vieille tradition de notre histoire. L'Autriche, qui s'est déjà agrandie sans coup férir en 1878 et en 1908, intervient encore une fois pour enlever à des vainqueurs le fruit de leurs victoires; c'est un rôle ingrat, difficile à tenir. Si légitimes que soient ses intérêts, le gouvernement de Vienne pourrait apporter à les défendre des procédés plus adroits.

Les Autrichiens se plaignent, non sans raison, que la presse et l'opinion, en France notamment, ne tiennent pas assez compte des sacrifices considérables que les événemens leur imposent; mais eux-mêmes se représentent-ils avec équité ce que peuvent être les sentimens d'un officier ou d'un soldat serbe, vainqueur après de rudes combats où tant de ses frères sont tombés, et obligé d'abandonner à l'Albanais, ennemi séculaire de sa race et oppresseur de ses frères, des villes conquises au prix de son sang et qui furent autrefois des citadelles du grand empire de Douchan ? La paix ne pourra être maintenue, entre Autrichiens et Serbes, que par des concessions réciproques et une mutuelle bonne volonté ; elle le sera aussi par la conscience que ni les uns ni les autres ne gagneraient rien à se battre. La guerre serait peut-être désastreuse pour la Serbie ; mais est-il certain qu'elle serait avantageuse pour l'Autriche ? Si les Serbes reculaient sans combattre devant l'envahisseur, qui pénétrerait chez eux pendant que la meilleure partie de leurs forces sont devant Andrinople et devant Tchataldja, et s'ils faisaient appel à l'Europe, les Autrichiens seraient sans doute assez embarrassés de leur conquête. Et si, au contraire, les Serbes se décidaient à combattre, les Autrichiens n'en viendraient à bout qu'après une guerre d'usure et d'extermination qui leur causerait des pertes cruelles sans leur procurer un bénéfice appréciable. Et qui sait quelles seraient les répercussions d'une telle lutte sur les Slaves de l'Empire, particulièrement

sur les Serbes de Bosnie qui ont fait aux Autrichiens, en 1878, une guerre de guerillas dont ils n'ont pas perdu le souvenir ?

Le parti militaire autrichien commet une lourde erreur de calcul, croyons-nous, quand il pense qu'une guerre résoudrait toutes les difficultés qui assaillent l'Empire ; au contraire, elle les aggraverait. Les périls qui menacent l'Autriche sont moins urgens qu'on ne le croit parfois, mais, en tout cas, rien ne peut les faire disparaître. Une guerre victorieuse ne ferait pas qu'il n'y ait, dans l'Empire, vingt-trois millions de Slaves, qui s'enorgueillissent des succès des autres Slaves ou s'émeuvent de leurs infortunes, et qu'il serait dangereux de pousser à bout. Les journaux du parti militaire parlent de l'insolence des Serbes, et de la nécessité de les amener à une soumission *(unterwerfung)*; mais on est parfois tenté de se demander si ce n'est pas le fait seul de leur existence et de leurs progrès que l'on est, dans certains cercles viennois, tenté de regarder comme une insolence. Si le royaume serbe était, comme le rêve le parti militaire, contraint d'accepter une suzeraineté autrichienne, il subsisterait toujours, pour l'Empire, une question serbe ; au lieu d'être extérieure, elle serait intérieure, et elle n'en serait peut-être que plus aiguë et plus dangereuse ; on n'écrase pas les peuples dans le sang, on n'étouffe point par la force la clameur des revendications nationales.

Il ne faut pas exagérer, pour l'Autriche-Hongrie, le péril de dissolution. C'est ainsi qu'on a vu, en ces derniers temps, à Prague, une manifestation significative d'Allemands et de Tchèques mêlés, autour de la statue de Radetzki, le vainqueur de l'Italie. Les Tchèques savent que, même s'ils ne sont pas satisfaits de la place qui leur est faite dans l'édifice impérial, leur avantage est cependant de le maintenir. Presque tous les peuples qui vivent sur le territoire de la monarchie dualiste souhaitent d'en modifier le statut, non pas d'en ruiner les fondemens. En cas de guerre, même contre la Serbie ou la Russie, il y aurait sans doute des incidens, des défections individuelles ou des rébellions de petites unités ; mais l'armée, dans son ensemble, est loyaliste ; elle ne connaît pas le patriotisme tel qu'il existe chez les peuples unifiés ; elle a un patriotisme d'État, non une foi nationale ; il repose sur le serment au souverain, non sur l'amour spontané et libre d'une commune patrie ; mais

l'armée est fidèle à son serment. — Cependant ce péril, dont il n'existe encore que des prodromes, le Cabinet de Vienne pourrait l'aggraver, s'il adoptait une politique anti-slave. Nous comparions tout à l'heure la situation de l'Autriche, en face des événemens balkaniques, à celle de Napoléon III en 1866; la comparaison est boiteuse. Napoléon III aurait pu, aurait peut-être dû, faire la guerre à la Prusse pour maintenir un équilibre européen favorable à la France, il ne l'aurait pas pu si vingt millions de ses sujets avaient été de nationalité allemande. L'Autriche ne peut pas faire une guerre contre les Slaves sans ouvrir une brèche dans l'édifice de l'empire des Habsbourg. Si elle s'aliénait sans retour les populations slaves qui habitent son territoire ou ses environs, toutes les ambitions qui guettent, autour d'elle, l'heure de sa désagrégation, se coaliseraient et mèneraient contre elle un assaut qui, trouvant des alliés dans la place, serait tôt ou tard victorieux : Roumains, Slaves, Italiens se trouveraient tout aussitôt alliés : selon la prédiction d'Albert Sorel, l'Autriche prendrait, dans le lit de « l'homme malade, » la place que la Turquie aurait laissée vide. La question d'Autriche serait posée.

Ces écueils, vers lesquels le parti militaire voudrait entraîner la politique de Vienne, beaucoup d'hommes expérimentés et prudens, parmi les Allemands d'Autriche, les voient. L'un d'eux, le docteur Baernreither, ancien ministre, démontrait avec les meilleurs argumens, le 6 novembre, aux Délégations, qu'une entente avec la Serbie est nécessaire à la sécurité de la Bosnie et que la Serbie n'avait jamais pensé à réclamer un port sur l'Adriatique avant la guerre douanière maladroite que lui firent l'Autriche et la Hongrie en 1906 (1); et il ajoutait : « Nous commettrions une très grande faute et nous compromettrions définitivement nos rapports avec les États balkaniques si nous prenions fait et cause pour les Albanais seulement, ou bien si nous voulions nous servir d'eux, ne serait-ce que diplomatiquement, pour prendre les Serbes à revers. » Fortes paroles, que l'avenir justifiera. Pousser l'Autriche à la guerre, la buter contre la Serbie dans un antagonisme sans issue, c'est le fait de ceux qui souhaitent la dislocation de l'Autriche, les pangermanistes par exemple, et, parmi eux, M. Wolff. Toute politique d'action mili-

(1) Voyez notre article *le Conflit austro-serbe*, dans la *Revue* du 1er février 1906 et notre ouvrage *l'Europe et l'Empire ottoman*, ch. IX.

taire dans les Balkans ou contre les Slaves, met l'empire des Habsbourg à la discrétion des Hohenzollern. Toute conquête qui annexerait des Slaves, en accroissant leur nombre et leur influence dans l'Empire, donne du jeu au pangermanisme et détruit l'équilibre intérieur des nationalités, sans lequel l'organisme austro-hongrois ne peut pas vivre.

Nous avons expliqué pourquoi il nous paraissait naturel que la politique austro-hongroise réclamât la constitution d'une Albanie indépendante. Mais le Dr Baernreither a raison de dire que si le Cabinet de Vienne voulait se servir de l'Albanie pour une politique d'hostilité contre la Serbie et de division parmi les États balkaniques, il s'engagerait dans une voie contraire à ses intérêts. Il ne ressaisira son influence politique et économique dans les Balkans que s'il a de bons rapports avec tous les États aujourd'hui alliés. Les victoires et les conquêtes des quatre petits royaumes vont être suivies d'une ère féconde de travail et d'organisation économique; des débouchés nouveaux vont s'ouvrir au commerce et à l'industrie européenne, et l'Autriche-Hongrie est bien placée pour en profiter. La Turquie ne travaillait pas, mais elle consommait peu; les États balkaniques travailleront beaucoup, mais ils consommeront aussi davantage et ils ne pourront se passer du concours des grands pays industriels et producteurs. Une crise économique très meurtrière sévit dans tout l'Empire par suite de la fermeture momentanée des anciens marchés de la Turquie d'Europe ; la situation des finances de l'Autriche n'est pas bonne, puisqu'elle n'a pu, dernièrement, contracter un emprunt de 250 millions, en Amérique, qu'à un taux d'environ 7 pour 100. Pendant que l'Autriche s'attarde à disputer aux Serbes quelques morceaux de Vieille-Serbie ou de Macédoine et dépense des sommes énormes à maintenir son armée sur le pied de guerre, les Italiens, sans bruit, travaillent à supplanter son commerce dans les ports de la péninsule. L'Autriche a tout à gagner à mériter les sympathies et la confiance des États balkaniques. On en peut dire autant de la Roumanie. Aucune rectification de frontière ne peut valoir, pour la Roumanie, l'amitié de la Bulgarie qu'elle risque de s'aliéner à une heure historique où les Bulgares n'oublieront ni ceux qui les auront aidés, ni ceux qui les auront entravés, et où elle-même va se trouver conduite à modifier les principes directeurs de sa politique.

La France est animée des meilleures intentions vis-à-vis de l'empire des Habsbourg ; elle a besoin, pour le maintien d'un juste équilibre européen, d'une Autriche forte, qui soit elle-même en équilibre intérieur, où chaque nationalité trouve la sauvegarde de ses droits et de ses intérêts ; mais elle ne verrait pas avec la même sympathie une Autriche qui ferait une politique d'expansion et de conquête aux dépens des Slaves et deviendrait une menace pour la paix de l'Europe. La méthode bismarckienne n'est pas faite pour les Habsbourg ; une politique de force serait néfaste à un État qui n'est qu'un État, et non pas une nation. Bismarck d'ailleurs, et c'est le vice fondamental de son œuvre, n'a pas compris ce que pèse, tôt ou tard, dans l'histoire humaine, la volonté des peuples ; aussi voyons-nous l'édifice, savamment élevé par lui au Congrès de Berlin, s'effondrer. L'Autriche sera bien avisée en renonçant à des rêves dangereux d'impérialisme balkanique pour consacrer toutes ses énergies à l'œuvre de sa consolidation intérieure : œuvre de patience, de conciliation, pour laquelle la force est inopérante, parce qu'elle ne crée ni l'amour ni la confiance. Il lui faut apaiser, adapter, fondre, associer : politique de mariages. Le vieil aphorisme n'a pas menti : *Tu, felix Austria, nube!*

René Pinon.

LA
RECHERCHE DE LA PATERNITÉ

I

Le 1er septembre 1883, Ferdinand Brunetière écrivait ici :

« Si nos lois devaient permettre un jour la recherche de la paternité, bien loin d'y voir le principe d'une heureuse réforme ou correction des mœurs, il y faudra reconnaître l'une de ces diminutions de moralité que la loi elle-même est obligée de consacrer quelquefois afin de ne pas devenir lettre morte et de retenir à tout prix, au milieu d'une société qui s'en va, quelque ombre au moins de son prestige antique. »

L'événement s'est accompli ; la recherche de la paternité est désormais permise ; la loi qui consacre cette nouveauté a été promulguée le 17 novembre 1912, et c'est évidemment, parmi les réformes qui touchent aux mœurs, une des plus graves depuis le Code civil et le début du XIXe siècle. On ne la jugera très exactement que par ses conséquences ; et ces conséquences elles-mêmes, nul ne peut dire ce qu'elles seront. Du moins, il est possible de l'apprécier dans son objet comme dans les raisons qui l'ont inspirée. En ce sens, il est naturel de se demander d'abord si notre époque mérite la condamnation que Brunetière prononçait par avance contre le temps qui inscrirait dans ses lois la recherche de la paternité. Est-il vrai que, depuis 1883, la moralité ait diminué, et qu'en somme cette diminution ait imposé un changement, sans lequel la loi ancienne serait restée

telle qu'une ombre dépourvue de force et de vie, dans une société qui ne la comprenait plus?

Il y a toujours eu de mauvaises mœurs; il y en avait en 1883 comme en 1804, comme avant la Révolution, et notre temps n'est pas meilleur que ses devanciers; il n'est pas non plus sensiblement pire. Mais la moralité générale d'une époque ne se mesure pas seulement par le nombre plus ou moins faible des infractions à la règle traditionnelle. Elle se manifeste aussi bien dans un certain état de l'opinion. Tant que la loi morale, le mariage, la famille sont fortement respectés, l'opinion publique est sévère à quiconque se permet de leur porter atteinte; quand elle devient indulgente, c'est donc que ce respect a lui-même diminué. Ainsi, on a pu voir, depuis trente ans, les peines de l'adultère s'abaisser jusqu'à une amende de 25 francs; le manquement à la foi conjugale n'est presque plus un délit, et s'il demeure une faute, le divorce en assure la réparation; car l'époux coupable peut aujourd'hui épouser son complice. On a vu pareillement les enfans adultérins, nés de cette faute, admis à la légitimation. Ces exemples, et il y en a d'autres, montrent nettement que la notion morale, telle qu'on la comprenait encore en 1883 et bien mieux au commencement du siècle dernier, s'est considérablement affaiblie. Le mariage, surtout, et la famille légitime ne sont plus protégés par le sentiment qui les faisait intangibles. Et c'est même plus que de l'indulgence, c'est une complaisance qui se manifeste publiquement dans le livre, au théâtre, à la tribune du Parlement, envers les irréguliers. Le droit de l'individu, c'est-à-dire son bon plaisir, l'a emporté sur l'intérêt du groupe familial et de la société. Il a même persuadé des personnes qui, d'ailleurs, pour elles-mêmes, sont aussi éloignées que possible de toute irrégularité. Si bien encouragé, il s'est affirmé librement : c'est le résultat de cette complaisance générale, que ceux qui en bénéficient ne sentent plus la nécessité d'une certaine retenue.

Ces faits nouveaux qui éclatent à tous les yeux, on est bien forcé de les constater au moment où tombe la vieille loi qui interdisait la recherche de la paternité. Il faut donc reconnaître avec Brunetière que cette réforme a été préparée par une diminution de moralité, et, d'une manière plus précise, par un état de l'opinion publique où le mariage, l'intérêt des enfans légitimes, le souci d'une grande règle sociale ne trouvent plus la

même faveur qu'autrefois. Cela dit, on doit s'empresser d'ajouter que d'autres causes ont agi. Ce n'est pas tout qu'un projet de réforme, qui atteindra les hommes de toutes les conditions, ne se heurte pas à des idées solides, infranchissables qui l'arrêtent au passage ; il a besoin qu'un courant vigoureux l'entraîne. La route est si longue aujourd'hui, si tortueuse, si encombrée pour mener un tel projet de ses origines premières jusqu'au terme où il deviendra loi! La recherche de la paternité a été justement soutenue par quelques raisons vigoureuses qui faisaient mieux que d'apaiser les hostilités, qui lui gagnaient des sympathies. Et ces raisons se rapportent à la fille séduite, à l'enfant né de la séduction.

II

Le principal argument qu'on invoquait jadis, pour interdire à la fille-mère de rechercher le père de son enfant, faisait valoir l'intérêt général des femmes. Dans la lutte éternelle qui les expose aux entreprises des hommes, leur intérêt est d'être épousées; celles qui succombent, au lieu de se donner en légitime mariage, commettent envers leur sexe une véritable trahison. Or, disait-on, il est indispensable, si l'on ne veut pas que les trahisons se multiplient, d'en laisser les coupables éprouver les conséquences les plus dures; que la fille qui a eu la faiblesse de céder garde donc, avec la honte de sa faute, la charge d'élever seule l'enfant qu'elle met au monde. A ce prix et devant un si pénible exemple, toutes les femmes reconnaîtront les dangers d'une telle faiblesse et l'utilité de la bonne conduite qui leur maintient, à toutes, les meilleures chances d'être épousées. L'interdiction de rechercher le père naturel devait donc servir comme d'une menace qui assurerait, même les plus chancelantes, dans la route du devoir et de l'intérêt général des femmes. En 1804, les rédacteurs du Code civil avaient une foi complète dans cet argument; en 1883, on y croyait encore, et quand la proposition de M. Bérenger fut discutée au Sénat, M. Cazot la combattit victorieusement par ce moyen qui parut convaincant entre tous. En est-il de même aujourd'hui? Un argument de morale utilitaire ne vaut que par les résultats pratiques dont il peut justifier. Quels sont ici les résultats? En 1804, on comptait 42000 naissances illégitimes contre 862000 légitimes,

c'est-à-dire dans la proportion de 5 pour 100. En 1883, on trouve 74 000 enfans naturels contre 864 000 légitimes, c'est-à-dire une proportion de 8,56 pour 100; et en 1910, les naissances illégitimes sont de 67 000 contre 707 000 légitimes, c'est-à-dire une proportion de 9,47 pour 100. Qu'est-ce à dire? On a prétendu effrayer les femmes en interdisant la recherche de la paternité et en leur imposant la charge exclusive de l'enfant; on a cru, par cette frayeur, les empêcher de succomber. Voici les faits : le nombre de celles qui succombent, loin de diminuer, s'est accru. On ne manquera pas de répondre, et on a répondu, en effet, que les conditions générales de la vie avaient grandement changé, et que c'étaient elles qu'il fallait rendre responsables de cet accroissement de naissances naturelles. A n'en pas douter. Mais la loi doit être adaptée à la société du xxe siècle, non pas à celle de 1804. Paris n'a plus 500 000 habitans, mais 2 500 000; les grandes villes qui n'existaient pas, il y a cent ans, se sont partout développées; les usines qu'on ne connaissait pas se sont partout édifiées. Et la grande ville, la vie de l'usine et de l'atelier, exposent une foule de jeunes filles à la promiscuité journalière, aux tentations du plaisir, de la coquetterie, de l'amour enfin. On peut le regretter, mais c'est un fait; c'est bien cette existence et non pas une autre qu'on voit dès qu'on jette les yeux autour de soi, et il n'est pas permis de constater les risques qu'elle comporte sans s'inquiéter aussitôt de protéger toutes ces jeunes filles qui ont souvent la force d'y résister, mais qui n'ont jamais la liberté de s'y soustraire.

Ici l'argument ancien de l'utilité féminine a singulièrement évolué, pour venir en définitive à l'encontre de la thèse qu'il fortifiait jadis. La preuve est faite : la crainte de l'enfant qu'il faudra mettre au monde, nourrir, élever, est sans force pour retenir un trop grand nombre de ces filles au moment de la faute. La défense de rechercher le père naturel manque ainsi son but essentiel. Que donne-t-elle alors? Elle donne ceci que les filles-mères, ouvrières, domestiques, après avoir cédé souvent soit à un abus d'autorité, soit à une promesse de mariage, soit à une séduction dolosive, se trouvent seules pour subir l'épreuve morale et physique de la maternité, pour en supporter toute la charge pécuniaire. Certaines s'affolent. De là des crimes contre l'enfant : avortemens, infanticides; des crimes contre l'amant, revolver ou vitriol. D'autres se laissent glisser

à la prostitution. Enfin, et en mettant les choses au mieux, le fardeau de l'enfant pèse de tout son poids sur une créature assez en peine de gagner sa propre vie, alors que le père de cet enfant est libre, insouciant, joyeusement oublieux. De si misérables déchéances sont-elles à l'avantage de toutes les femmes? On a pu le penser dans un temps où chacun sentait la force d'une discipline sociale inflexible, et où ces cruelles aventures ne montraient à tous que leur valeur exemplaire. Mais parce que la discipline a faibli, parce que l'utilité de tels exemples n'apparaît plus, on voit au contraire que toutes les femmes sont intéressées à ce que celles qui ont failli n'aillent pas jusqu'au crime, ne tombent pas dans la prostitution, ne soient pas écrasées par la misère. Du moins, l'intérêt des femmes reste avant tout de préserver la dignité féminine qui ne trouve sa sauvegarde que dans le mariage. Mais leur intérêt est ensuite de ne pas abandonner à tous les égaremens du désespoir celles qui ont eu la faiblesse de succomber.

Ainsi comprise, cette sorte d'utilité devait d'autant mieux convaincre les esprits qu'il s'y mêle une raison toute sentimentale, un désir de justice et un besoin de charité. Il est à l'honneur de notre temps, si imparfait par ailleurs, qu'on n'y peut rien tenter contre ce double sentiment, et qu'il suffit, à lui seul, pour combattre et ruiner des usages, des institutions par lesquels il est trop vivement choqué. Ni la justice, ni la charité ne s'accommodent de l'inégalité des devoirs et des charges entre le père et la mère naturels : c'est pourquoi cette inégalité est apparue, de plus en plus, dans nos lois, telle qu'une étrangeté pénible et même odieuse, et il a été aussi facile de la supprimer en 1912 que, naguère, il avait semblé nécessaire de la conserver. On reconnait ici un témoignage significatif de l'évolution qui s'est faite depuis un siècle et surtout depuis trente ans. Si elle s'est précipitée en ces derniers temps, c'est qu'on est mieux averti de toutes les infortunes, et qu'on s'y préoccupe davantage de les soulager. Les malheurs de la fille-mère ont attiré particulièrement ces soucis. On s'est inquiété de savoir ce qu'elle pouvait devenir; on est allé à son secours, tant à cause d'elle que pour son enfant : les œuvres se sont multipliées. Et cet élan charitable, qu'on le remarque, est venu de la classe sociale la plus directement intéressée au maintien d'une discipline qui fait encore, telle qu'elle existe, le meilleur de sa

force. Des écrivains comme M. le comte d'Haussonville dénonçaient, en 1887, le sort lamentable auquel la loi condamnait la fille du peuple séduite et abandonnée. M. Bérenger continuait sa campagne. Ainsi le développement magnifique de la bienfaisance servait à renseigner et à convaincre : on était convaincu dès qu'on était renseigné ; toutes les personnes de bonne foi, qui s'en allaient dans les quartiers pauvres découvrir, visiter, secourir ces malheureuses filles, revenaient avec la même conviction : il y a dans cette loi, qui interdit de rechercher le père, quelque chose d'injuste qu'il faut corriger.

En réalité, depuis assez longtemps, la correction avait été essayée ; et c'est même parce qu'elle atténuait notablement le mal qu'on a pu attendre jusqu'à maintenant pour changer la loi elle-même. Le sentiment public, qui répond au besoin général d'une justice, se satisfaisait en partie grâce à ceux qui ont précisément mission de rendre la justice. Ici, comme dans toutes les questions qui touchent le plus à la vie des citoyens, les magistrats se faisaient les interprètes du vœu secret des consciences. Dès 1845, on les voit qui tâchent d'adoucir la règle si rigoureuse du Code civil. Ils respectent la loi ; ils ne permettent pas que le père d'un enfant naturel soit recherché. Mais c'est bien respecter aussi la loi, que d'appliquer ce grand principe du même Code : « Chacun est responsable du dommage qu'il a causé à autrui par sa faute. » Or la fille qui devient mère a bien le droit de dire qu'elle a subi un dommage, que ce dommage a été causé par l'homme qui l'a rendue mère, qu'enfin cet homme lui doit réparation. Oui, semble-t-il. Cependant, il lui est interdit de rechercher le père de son enfant. Comment donc concilier cette défense, qui est absolue, avec le droit qui ne l'est pas moins, pour toute personne, d'obtenir réparation d'un préjudice ? Les magistrats y sont arrivés en disant que la réparation serait due, toutes les fois que la demande s'appuierait sur une séduction caractérisée, ou que l'auteur du préjudice aurait fait lui-même l'aveu de sa faute en promettant de la réparer. Dans le premier cas, voici une fille qui prouve par des lettres qu'elle a cédé à des promesses de mariage : la séduction est certaine ; la faute du séducteur, évidente : c'est cette faute qu'il devra réparer en payant des dommages-intérêts, sans qu'il soit fait échec à la défense de rechercher la paternité. L'autre cas est encore plus démons-

tratif : il n'y a pas eu de promesse de mariage, pas de séduction au sens légal ; mais pendant la grossesse, après la naissance de l'enfant, le père s'est reconnu lui-même pour tel, et s'est engagé à secourir la mère ; ici encore, sans rechercher la paternité, on peut retenir l'aveu et l'engagement, et par suite, sans enfreindre la loi, condamner cet homme à payer une indemnité. On voit combien le détour est ingénieux. Ce n'est qu'une subtilité. La loi n'est respectée qu'en apparence. En fait, sinon en droit, les juges en arrivent à qualifier un homme de père naturel, alors que la loi ne permet de donner cette qualité qu'à celui qui la prend volontairement dans un acte authentique.

L'effort des magistrats avait du moins réussi à mettre de la justice et de l'humanité dans une loi qui en était trop dépourvue. Il avait eu d'autres conséquences importantes, qui étaient d'affaiblir peu à peu deux raisons invoquées dès le Code civil pour interdire la recherche de la paternité : à savoir la crainte du scandale et l'incertitude de cette paternité.

Autant que l'argument d'utilité morale, tiré de l'intérêt général des femmes, la peur du scandale est cause que la recherche de la paternité fut interdite en 1804, après l'avoir été dès la Révolution. L'ancienne France, on le sait, admettait la recherche ; on connaît la maxime énergique de Loisel « qui faict l'enfant, le doit nourrir ; » on connaît aussi cette règle singulière : *virgini parturienti creditur*, accordant créance, et du moins une créance provisoire, à la fille qui dénonçait dans les douleurs de l'enfantement le père de son enfant ; et tout le monde se rappelle enfin les abus si justement dénoncés par l'avocat général Servan, au XVIIIe siècle, d'une recherche trop facile et trop souvent intéressée. Ces abus avaient assez vivement frappé les contemporains pour que le droit révolutionnaire, si favorable aux enfans naturels, leur défendît cependant de rechercher leur père ; au surplus, les idéologues de la Convention n'admettaient pas que les parens naturels fussent assez peu soucieux de leur devoir pour ne pas reconnaître tout de suite, et volontairement, les enfans nés de leurs œuvres. Au temps où se rédige le Code civil, cette vue abstraite est délaissée. Mais on n'oublie pas les recherches scandaleuses de l'ancien régime ; on n'en veut à aucun prix, et on prend, contre la possibilité du scandale, la mesure la plus éner-

gique qui est d'interdire la recherche, absolument. Depuis le Code civil, chaque fois qu'un effort s'est dessiné pour modifier la loi, on n'a pas manqué de dire : « Songez aux procès abominables que vous allez provoquer ! Il n'est pas une fille de ferme qui ne s'entendra avec un domestique, pas une ouvrière qui ne se mettra d'accord avec un camarade pour organiser contre le maître, contre le patron, le chantage qu'il est presque impossible de déjouer, et qui laisse toujours, même quand il échoue, sur les réputations les plus respectables, une trace suspecte ! » Ce langage était assez troublant : en 1883, il n'a pas manqué son effet. Et pourtant, en 1883 déjà, la jurisprudence montrait ses excès et ses erreurs. Les tribunaux allouaient des dommages-intérêts à la fille séduite comme à la mère envers qui le père naturel avait reconnu, et sa faute, et son devoir de la réparer. Suppose-t-on que de tels procès ne comportaient aucun scandale? Évidemment non. La curiosité publique s'éveillait ; les journaux donnaient des comptes rendus; il se faisait du bruit autour des causes de cette espèce. Mais les magistrats ne s'en étaient pas émus, et avaient maintenu fermement leur jurisprudence. Ils s'inspiraient d'un double motif : d'abord le scandale n'était pas à regretter quand il punissait la perfidie d'un séducteur ou la lâcheté d'un père naturel soudain fatigué de nourrir son enfant; d'autre part, les scandales immérités devaient se faire de plus en plus rares, et même finir par disparaître, quand il serait dûment établi et connu de tout le monde qu'aucune demande ne pouvait réussir, à moins d'être fondée sur des preuves certaines, ou de la séduction, ou des engagemens du père naturel. C'est ainsi que, depuis 1845 jusqu'à maintenant, et surtout dans les trente dernières années, les tribunaux ont accueilli libéralement les réclamations appuyées par des lettres, par des documens précis, et ont rejeté toutes les autres. Il en est résulté que de nombreuses infortunes ont pu être réparées : il n'en est pas résulté que des familles irréprochables fussent troublées par le scandale. Et l'on voit donc que le travail obstiné de la jurisprudence avait rendu assez vaine la crainte de ce scandale, en démontrant qu'au prix d'un peu de sagacité et de quelques précautions il pouvait être évité.

Il faut en dire autant de cette autre crainte qui se fondait sur l'impossibilité de prouver la paternité naturelle. Comment, disait-on, autoriser la recherche, alors que le fait de la paternité n'est

pas susceptible d'une preuve directe, et que, dans le mariage même, c'est par une simple présomption que le mari de la mère est déclaré père de l'enfant ? L'argument est saisissant. Les magistrats, qui accordaient des dommages-intérêts à la fille-mère, n'ont pas voulu le combattre. Ils l'ont combattu toutefois, ou, du moins, ils ont montré qu'on pouvait, sans imprudence, admettre une paternité naturelle dans des cas déterminés. Il est prouvé qu'un homme a obtenu les faveurs d'une fille vierge en lui promettant de l'épouser, et cette fille devient mère dans le même temps où elle cédait à cette promesse; les tribunaux n'ont pas dit que cet homme était le père de l'enfant, mais ils l'ont considéré comme tel, puisqu'ils l'ont condamné à des dommages-intérêts, et ils ont eu évidemment raison. Un autre homme écrit, pendant la grossesse, en reconnaissant sa paternité; il la reconnaît mieux encore, après la naissance, en aidant à l'éducation de l'enfant; les tribunaux ont retenu à sa charge cette conduite et ces engagemens. Qu'ont-ils fait dans l'un et l'autre cas? Ils ont établi, sans le dire, que la paternité naturelle pouvait être proclamée contre la résistance du père, lorsque c'était lui-même qui, par ses écrits, par ses actes, l'avait formellement avouée. Dès lors, il n'y a plus d'incertitude ; du moins, l'incertitude physiologique est dissipée par les raisons les plus fortes, à savoir le consentement et la reconnaissance du père.

On voit quel appui les partisans de la recherche trouvaient dans cette jurisprudence humaine autant qu'ingénieuse. Tandis que les magistrats leur rendaient ainsi le service d'user lentement les obstacles, ils redoublaient d'ardeur. Dans leur campagne, les impulsions généreuses et les soucis d'équité ont eu certainement plus de part et plus d'effet que les attaques systématiques contre le mariage, la famille légitime et la société régulière. Il restait cependant qu'à permettre la recherche de la paternité, on ne se contentait pas de tirer de peine les filles-mères abandonnées; on attribuait un état civil, des droits moraux et pécuniaires à des enfans naturels; on faisait tort aux enfans légitimes que le père pourrait avoir en se mariant; on portait une atteinte sérieuse à la famille légitime. Mais il s'est produit ici un phénomène analogue à celui qui a montré l'intérêt général des femmes engagé autrement qu'il ne l'était jadis, et dans le sens de la recherche plutôt que pour son interdiction.

La société reste intéressée essentiellement à l'intégrité de la famille légitime. Toutefois, elle l'est aussi, quoique moins fortement, à ce que les enfans naturels ne soient privés ni de soins, ni d'alimens, ni d'éducation. Elle a besoin qu'ils vivent; car elle compte, chaque année, les vies humaines qui maintiennent à peu près le chiffre de sa population : tout sacrifice lui est redoutable. Elle a besoin qu'ils soient élevés décemment; car livrés à eux-mêmes et au hasard, ils accroissent cette armée du crime qui devient de plus en plus menaçante. Enfin, elle a besoin que le père et la mère, comme c'est leur devoir, se chargent de cette éducation; car elle plie déjà sous le fardeau des dépenses que les enfans délaissés imposent à l'assistance publique. Voilà donc un intérêt social de premier ordre qui commande de rechercher le père naturel pour le forcer à nourrir et à élever son enfant. Sans doute, la famille légitime en sera quelque peu atteinte ; mais peut-être, aussi, n'est-il pas impossible de concilier ses droits primordiaux et ceux qu'il paraît nécessaire de donner à l'enfant au regard du père naturel.

Cette nécessité a pénétré les esprits, et, lorsque le Sénat vota le premier, en 1910, la proposition qui est devenue récemment une loi, on sentit qu'il ratifiait un vœu de l'opinion. Il faut dire aussi que c'est alors la générosité qui l'a entraîné ; c'est le désir d'empêcher une injustice ou d'en permettre la réparation ; c'est le souci du sort, et de la mère, et de l'enfant. A aucun moment, dans ces débats ni dans ceux de la Chambre, il n'a été soutenu que le mariage devait subir un échec, ni que la famille légitime devait être amoindrie. Il importe de le rappeler au moment où la loi entre en vigueur : elle doit être appliquée dans l'esprit même où elle a été votée.

III

Que dit cette loi?

Elle a un triple objet : elle énumère les cas où la recherche de la paternité est permise ; elle précise d'autres cas où le demandeur ne sera même pas admis à faire sa preuve ; elle prend enfin des mesures pour décourager les demandes frauduleuses et les tentatives de chantage.

La première partie était la plus délicate, la plus difficile, la plus dangereuse aussi; c'est là que les intéressés vont trouver

le droit d'agir. Il fallait que la loi retînt seulement les cas où l'incertitude de la paternité se réduit jusqu'à disparaître. La loi s'est inspirée du Code civil d'abord, puis de la jurisprudence établie en matière de séduction ou fondée sur les engagemens du père naturel; elle a retenu enfin la circonstance d'une vie commune qui a réuni les parens. Elle semble se renfermer ainsi dans les limites les plus prudentes.

C'est au Code civil qu'est pris le premier cas, celui de l'enlèvement, quand l'époque s'en rapporte à celle de la conception. Sous la même condition, la loi nouvelle assimile à l'enlèvement le viol. On avait hésité jadis sur ce point. On ne devait plus hésiter, du moment qu'on allait admettre des présomptions de paternité qui n'ont pas physiologiquement la même rigueur.

Le second cas est ainsi défini : « séduction accomplie à l'aide de manœuvres dolosives, abus d'autorité, promesses de mariage ou fiançailles, et s'il existe un commencement de preuve par écrit, dans les termes de l'article 1347. » Ce sont très exactement les circonstances où les tribunaux avaient coutume d'accueillir une demande de dommages-intérêts formée par la fille séduite contre le séducteur; elles font toutes ressortir une faute; elles doivent toutes engager une responsabilité, et c'est ici que le sentiment public trouvera le mieux à se contenter. L'homme qui a usé de manœuvres dolosives, qui a commis l'abus d'autorité, qui a fait les promesses de mariage, ne sera plus seulement responsable envers la fille qu'il a rendue mère : il sera tenu aussi envers son enfant. Rien ne semble plus équitable; et la conscience publique ne trouvera pas à s'alarmer d'une incertitude qui rende la paternité douteuse. Qu'on le remarque : c'est ici le cas où la fille a été certainement victime; le plus souvent, elle sera mineure; elle sera dans la dépendance de l'homme, ouvrière, domestique, employée; elle aura été recherchée en mariage. De toutes manières, elle se présente à la justice avec les garanties d'un malheur qu'elle aura subi et d'une honnêteté qui donnera plus de force à sa parole. Cependant, quelque faveur qu'elle semble mériter, la loi a voulu écarter les chances les plus légères d'incertitude. Il ne suffira donc pas qu'elle apporte des présomptions graves et précises. Elle ne saurait être écoutée si elle ne fournit un « commencement de preuve par écrit » des faits de séduction qu'elle invoque. Ce commencement de preuve par écrit, le Code

le définit : « tout écrit qui émane de celui à qui on l'oppose et qui rend vraisemblable le fait allégué. » Il faudra donc que la mère, agissant au nom de son enfant, apporte en justice un écrit, émané du père prétendu, et qui rende vraisemblables, ou les manœuvres dolosives, ou l'abus d'autorité, ou la promesse de mariage : les magistrats apprécieront cette vraisemblance. Et sans doute, l'exigence de la loi pourra paraître ici un peu sévère; elle sera cause que, dans tous les cas où l'écrit manquera, la demande sera rejetée. Mais il était indispensable de prendre les précautions les plus strictes; la preuve par témoignage aurait été trop dangereuse. En somme, il n'est pas excessif de réclamer, pour la preuve de la séduction d'où doit résulter la reconnaissance de la paternité, autant de précision et de sûreté que pour un contrat pécuniaire.

C'est encore un écrit émané du prétendu père qui sera exigé dans le troisième cas prévu par la loi : celui où on soutient qu'il a purement et simplement reconnu sa paternité. Cette reconnaissance ne pouvait résulter de propos rapportés par des auditeurs plus ou moins dignes de foi : il fallait la déclaration écrite du père. Et la loi ajoute que cette déclaration doit constituer un aveu non équivoque de paternité : elle remet de nouveau au magistrat la tâche d'apprécier ce caractère « non équivoque. » C'est ainsi que, dans la jurisprudence qui a précédé la loi, le juge tirait de cet aveu le principe des dommages-intérêts alloués à la mère. Désormais il en tirera la preuve de la paternité. Les effets sont modifiés; mais son rôle reste le même.

En ce sens, on peut rapprocher, du troisième cas, le cinquième : la loi n'innove pas beaucoup plus en admettant la paternité, quand le père prétendu a pourvu ou participé à l'entretien et à l'éducation de l'enfant en qualité de père. C'est à peu près ainsi et aux mêmes conditions, que les tribunaux condamnaient le prétendu père à payer une pension pour nourrir et pour élever son enfant. Seulement, ils ne parlaient que de contribution pécuniaire et non de paternité; désormais, ils proclameront la paternité : encore ici, les effets de la décision sont changés, non les motifs.

En revanche, le quatrième cas est tout à fait nouveau. La loi y vise un fait assez fréquent et qui, moins que tout autre, peut laisser des doutes sur la paternité. Un homme et une femme ont vécu maritalement; un enfant naît, dont la conception se

place à l'époque de cette existence maritale. Il y a ici, avec l'état de mariage, une analogie de fait qui comporte une présomption analogue : le père présumé sera l'homme qui a tenu dans cette union libre et, comme dit la loi, dans ce concubinage, le rôle du mari dans le mariage. Il convient toutefois que le concubinage ait été notoire : cette notoriété est facile à établir, et on ne risque pas les hésitations ni les contradictions des témoignages sur un fait aussi simple.

On ne reprochera certes pas à cette énumération d'être trop large ni trop aventureuse. La loi s'est contentée d'assimiler le viol à l'enlèvement, de consacrer la jurisprudence en lui donnant seulement la sanction nouvelle d'une reconnaissance de paternité, enfin d'ajouter le cas du concubinage notoire. Tout cela reste prudent et mesuré : on n'y aperçoit pas la place du chantage organisé, ni d'une exploitation frauduleuse.

Cependant, on n'a pas estimé que le péril fût suffisamment écarté. Et la loi a soin de fixer, par opposition aux cas où la recherche est possible, où la paternité peut être admise, ceux où elle ne doit pas l'être, où la demande ne sera même pas recevable.

Et d'abord, il ne devait pas être permis à une femme, dont l'inconduite est certaine, de choisir, parmi ses amans de passage, celui à qui elle prétendrait imposer une paternité, dont elle ne sait pas le plus souvent elle-même quel peut être l'auteur. L'action en recherche sera donc refusée à l'enfant de cette femme. Les sentimens de justice et de pitié que peut inspirer le sort de l'enfant naturel trouvent ici leur limite. Et l'intérêt social commande évidemment d'interdire la recherche, dans un cas où elle présente au plus haut point le double danger de l'incertitude et du scandale. Il a paru même que la mère d'une inconduite notoire ne devait pas être seule exclue : la loi vise aussi celle qui, « pendant la période légale de conception, a eu commerce avec un autre individu... » Le danger est pareil : la défense sera donc pareillement absolue. Et l'on entend bien que de tels procès n'iront pas sans des surprises qui pourront être cruelles. L'action en recherche est intentée par la mère pendant la minorité de l'enfant, ou par l'enfant lui-même dans l'année qui suivra sa majorité. Si c'est l'enfant majeur qui agit, en toute bonne foi, il est possible que le prétendu père lui oppose ces fins de non recevoir, l'inconduite de sa mère, les relations qu'elle a

entretenues avec un autre homme au temps de la conception. De là des débats qui seront vite très âpres et très douloureux. Mais comment les éviter? Encore une fois, quand l'intérêt social s'impose avec tant de force, les intérêts individuels ne doivent plus compter.

Ces deux exclusions prononcées par la loi ne sont pas les seules; elles ont été motivées par l'incertitude de la paternité. Or il y a plus que l'incertitude, c'est à savoir l'impossibilité. L'action ne saurait être recevable quand le prétendu père peut prouver l'impossibilité physique de sa paternité, qu'elle résulte de l'éloignement ou de quelque accident. Cette règle allait de soi : il était utile, toutefois, de l'inscrire expressément dans la loi. Aucune précaution n'est à négliger dans une matière si délicate: et le juge, à qui de si larges pouvoirs sont d'ailleurs confiés, préférera lui-même leur trouver, dans de pareils cas, des bornes infranchissables.

La précaution a été plus sévère encore. La jurisprudence de la séduction avait tenté de décourager les entrepreneurs de scandales, et généralement ce monde d'agens suspects qui grouille autour des successions opulentes, qui monte un procès comme une mauvaise affaire de finance. Elle y avait à peu près réussi, en rejetant impitoyablement toutes les demandes de dommages-intérêts qui ne s'appuyaient pas sur des preuves formelles et des engagemens précis. Mais les praticiens du chantage, toutes les fois que le chantage, comme on dit, en valait la peine, ne couraient pas grand risque à l'organiser : simplement les frais du procès. D'ailleurs, certains de l'échec final de la demande elle-même, ils pouvaient multiplier les incidens de procédure, pour la prolonger pendant des années ; ils pouvaient aussi mener une campagne de presse. En un mot, avec un peu de savoir-faire et quelques avances de fonds, ils exerçaient sur la victime, le prétendu père ou sa famille, la pression la plus pénible et la plus abominable, au point d'obtenir parfois ce qu'ils voulaient : de l'argent qui payait leur silence et la fin de ce tourment. Il était évident que la recherche de paternité, désormais autorisée, ouvrait à ces gens une carrière où ils allaient développer leur activité. Il fallait, par avance, couper court. C'est à quoi la loi nouvelle s'est heureusement appliquée.

Deux règles qu'elle établit suffiront à prévenir cette sorte de procès. D'abord et d'une manière absolue, le compte rendu des

procès en recherche de paternité est interdit. Rien n'est plus sage. Les journaux ne peuvent rendre compte des affaires de divorce et de séparation, à cause du trouble et du scandale qu'ils risqueraient de provoquer ; le même motif s'oppose avec plus de force encore à la publicité, telle que la presse la fournit aujourd'hui, des débats judiciaires engagés sur une question de paternité naturelle. Voilà donc une première mesure excellente et péremptoire. La seconde ne le sera pas moins. Le demandeur, convaincu de mauvaise foi, ne s'exposera pas seulement à perdre son procès ; il pourra être condamné par le tribunal à des peines qui sont : un à cinq ans de prison, cinquante à trois mille francs d'amende, cinq à dix ans d'interdiction de séjour. C'est bien autre chose, on le voit, que le risque de payer des frais de procédure ; c'est la menace qui arrêtera net les tentatives qu'il fallait à tout prix empêcher, dès le moment même où la loi entrerait en vigueur.

Avec ces deux mesures, il semble bien qu'on ait complété l'œuvre de prévision minutieuse qui était comme la contre-partie nécessaire des hardiesses de la nouvelle loi. On a voulu ouvrir la voie aux recherches qui ont pour elles les plus grandes vraisemblances et la plus frappante équité ; il fallait fermer absolument le chemin à celles qui n'ont de raisons que la cupidité. La loi réalise l'un et l'autre de ces desseins.

IV

La loi ne dit pas quels seront les effets d'une paternité naturelle judiciairement reconnue ; elle n'avait pas besoin de le dire ; son texte remplace un article du Code civil dans la section intitulée : « De la reconnaissance des enfans naturels ; » c'est donc que la reconnaissance judiciaire aura les mêmes effets que la reconnaissance volontaire.

Ces effets sont assez étendus. Quant aux droits pécuniaires, l'enfant naturel reconnu n'est pas héritier, c'est-à-dire qu'il ne représente pas, comme l'enfant légitime, comme les père et mère, comme les collatéraux, la personne du défunt. Mais il recueille soit une portion des biens, quand il est en concours avec des héritiers, soit la totalité quand il n'y a pas de parens au degré successible, même pas un cousin au douzième degré. Toutefois, ces avantages sont compensés par une disposition rigoureuse :

l'enfant naturel ne saurait rien réclamer sur la succession de ses père et mère, quand ceux-ci lui ont donné, de leur vivant, la moitié de ce qui lui est attribué à leur mort par le Code civil. Avec cette restriction, les droits pécuniaires résultant de la reconnaissance constituent un émolument qui peut être des plus importans et comprendre la succession tout entière.

Pour ce qui est des droits relatifs à la personne, le Code civil avait été moins précis ; en réalité, il ne disait presque rien de la tutelle, ni de la puissance paternelle. Et ce silence ne laissait pas que d'embarrasser les tribunaux. Une loi du 2 juillet 1907 a réparé cette sorte d'oubli : elle attribue expressément la puissance paternelle aux père et mère naturels sur leurs enfans reconnus ; elle leur donne donc droit de garde, d'éducation, de correction, de consentement au mariage ; elle décide seulement qu'ils auront, non l'administration légale des parens légitimes, mais la tutelle ; elle ajoute que la puissance revient à celui des père et mère qui aura reconnu l'enfant le premier et qu'à son décès, elle passe au survivant.

Tels sont les droits que la reconnaissance volontaire confère à l'enfant naturel et à ses parens : les mêmes droits résulteront de la reconnaissance judiciaire, et voilà qui, tout de suite, semble un peu déconcertant. Entre un homme qui a manifesté par la reconnaissance volontaire des sentimens paternels et l'enfant qu'il a revendiqué, qu'il entend traiter comme sien, on comprend et on approuve l'étendue et la multiplicité des droits et des devoirs, par analogie avec la famille légitime et avec les affections réciproques dont elle vit. Mais la reconnaissance judiciaire est dite aussi et très justement « forcée. » Elle est prononcée par jugement, après un débat qui n'a pu être que très pénible, et dans lequel le père a repoussé avec véhémence l'enfant qu'on voulait lui attribuer. Du jour au lendemain, par l'effet du jugement, cet enfant est déclaré le sien. S'ensuit-il que, dans le cœur de ce père, les sentimens de la veille fassent place aussitôt à la tendresse ou même à la sympathie? C'est bien plutôt le contraire qui doit arriver. Les luttes judiciaires laissent de longues rancunes et l'enfant n'est que trop exposé aux représailles d'une haine d'autant plus violente. Est-ce que la nouvelle loi n'a pas été imprudente en assimilant la reconnaissance forcée à la reconnaissance volontaire, en lui faisant produire les mêmes conséquences, en donnant à ce père

les droits de puissance dont est investi le père qui a reconnu spontanément son enfant ?

La question a été seulement effleurée dans le rapport de M. le sénateur Guillier qui a pensé l'écarter par cette simple réponse : le père n'aura pas la puissance, puisqu'elle revient, d'après la loi de 1907, à celui des parens qui a reconnu le premier, donc ici à la mère ; au surplus, les tribunaux pourront toujours prononcer la déchéance contre le père indigne. Cette réponse n'est qu'à demi satisfaisante. Oui, le plus souvent, presque toujours, la puissance appartiendra à la mère qui aura fait la première l'acte de reconnaissance ; mais si la mère décède, elle reviendra au père qui pourra en abuser librement. Et il ne faut pas croire que la déchéance serait une ressource contre ces abus ; car elle ne pourrait être invoquée que dans le cas de « mauvais traitemens » qui compromettraient la santé de l'enfant. Or il n'est pas nécessaire de recourir aux mauvais traitemens pour rendre douloureuse la vie d'un enfant et pour gâter son avenir. Le Parlement n'a pas aperçu le péril ou n'a pas voulu le prendre au sérieux. Il existe cependant, du fait que tous les droits de la puissance paternelle risquent d'être conférés à un homme qui a nié avec obstination sa paternité, et qui ne sera jamais qu'un père malgré lui. Il eût donc mieux valu distinguer ses droits de ceux du père qui a fait une reconnaissance volontaire ; car son cas est très différent. La plupart des lois étrangères font cette distinction, ou ne donnent, d'une manière générale, à la reconnaissance que des effets restreints. En Angleterre, c'est seulement une allocation forfaitaire de 5 shillings par semaine que le père doit à l'enfant. En Allemagne, cet enfant n'a de famille que celle de sa mère dont il porte le nom ; il reste étranger au père, qui lui doit seulement jusqu'à seize ans un entretien conforme à la condition de la mère. En Suisse, la règle varie suivant les cantons ; mais, d'une manière générale, il n'y a même pas un lien héréditaire entre le père et l'enfant. Nulle part, on n'a permis cet événement étrange, qu'un jour le père forcé fût armé d'un droit sur la personne d'un enfant dont il ne veut pas. On aurait pu prévoir et écarter, dans notre loi française, cette éventualité. Si on ne l'a pas fait, c'est qu'on n'a pas voulu créer, entre les enfans légitimes et les enfans naturels reconnus, une troisième catégorie pour ceux dont la reconnaissance n'a été que judiciaire. Cette raison ne

paraît pas décisive, et la loi garde ainsi une lacune. En le constatant, il faut souhaiter que l'expérience ne démontre pas que les enfans doivent en souffrir. C'est pour eux, en définitive, que cette grande réforme vient d'être votée, autant que pour les mères. Il serait déplorable que même pour quelques-uns, au lieu d'améliorer leur sort, elle le rendît plus malheureux.

Sous cette réserve, la nouvelle loi ne paraît mériter aucune critique, de même qu'au Parlement, ni dans la presse, elle n'a pas rencontré de résistance. En réalité, elle rétablit, en la corrigeant suivant les données de l'expérience, une très vieille tradition de notre pays. L'ancienne France, nous l'avons dit, avait autorisé la recherche de la paternité; mais, faute des précautions indispensables, elle en avait connu les pires excès. La France moderne avait interdit la recherche; mais elle avait pu constater les effets iniques de cette interdiction et trouver, dans la jurisprudence de ses magistrats, le moyen de concilier l'intérêt individuel de l'enfant, de la mère, avec l'intérêt social. Le moment était venu de consacrer cette évolution des sentimens et des idées. Ce n'est pas faire de la loi un mince éloge que de la reconnaître parfaitement conforme à ces sentimens, à ces idées, aux résultats d'une longue expérience.

LOUIS DELZONS.

BISMARCK ET L'ÉGLISE

LA FIN DU CULTURKAMPF

VI [1]

LA SECONDE REVISION DES LOIS DE MAI
LE LENDEMAIN DU CULTURKAMPF

(1887-1890)

En cet hiver par lequel s'ouvrait l'année 1887, Léon XIII et Bismarck étaient en compte. Léon XIII, au dernier printemps, avait consenti qu'avant de conférer aux prêtres de leur choix les cures inamovibles, les évêques fissent connaître au pouvoir civil le nom de leurs élus : Bismarck, à ce prix, avait formellement promis une revision plus complète des lois de Mai. Puis, lorsque l'Empire avait voulu, pour sept ans, des soldats et un budget, Léon XIII avait travaillé de son mieux, sans d'ailleurs réussir, à faire s'incliner le Centre; il était naturel que Bismarck, reconnaissant pour cet effort, mît quelque complaisance à rendre plus larges encore, et plus décisives, les brèches qu'il achevait de pratiquer dans ces lois persécutrices.

I

Le 21 février 1887, un nouveau projet de loi fut déposé sur le bureau du *Landtag :* la Prusse en même temps le communiquait au Pape. Il comprenait cinq articles.

Deux diocèses en Prusse ne possédaient, pour l'instruction de leurs clercs, ni établissement universitaire, ni établissement

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1913.

épiscopal; c'étaient ceux d'Osnabrück et de Limburg : le premier article du projet permettait que des séminaires y fussent fondés; et puis, abrogeant une restriction contenue dans la loi de 1886, il autorisait tout évêque ayant un séminaire à recevoir les clercs que d'autres évêques voudraient lui confier; ainsi, dans les diocèses où l'instruction des étudians ecclésiastiques était assurée par une faculté de théologie et dans les diocèses polonais, où les séminaires n'étaient pas encore tolérés, l'autorité épiscopale gardait la ressource d'expédier aux séminaires voisins les sujets pour lesquels elle souhaitait ce système d'éducation. L'article 2, corrigeant la loi de 1873, stipulait que l'État pourrait, pour une raison d'ordre civil ou politique, opposer à la nomination des curés son droit de *veto;* il supprimait les menaces d'amende par lesquelles, en 1873, on avait voulu contraindre les évêques à pourvoir aux cures d'une façon définitive dans le délai d'un an; il ajoutait que les pénalités judiciaires dont les curés pourraient être l'objet cessaient d'entraîner de droit la vacance de leurs postes. L'article 3 dispensait les autorités ecclésiastiques de faire part à l'État des mesures pénitentiaires ou des mesures de révocation dont elles frappaient les prêtres. L'article 4 abrogeait presque intégralement la loi de 1873, qui limitait l'emploi des moyens de punition et de coercition ecclésiastiques : ainsi l'évêque qui prononcerait une excommunication publique, cesserait d'encourir un châtiment. En vertu de l'article 5, le ministère serait autorisé à rouvrir la Prusse aux ordres religieux et aux congrégations qui s'occupaient du ministère pastoral, ou de besognes charitables, ou qui étaient vouées à une vie contemplative; et il pourrait permettre aux congréganistes de former des missionnaires pour l'étranger, et d'ouvrir, à cet effet, des maisons spéciales.

Windthorst, dès le 2 mars, dans un long Mémoire dont les évêques et Rome eurent communication, critiqua le projet : d'une part, il en montra les défauts; il énuméra, d'autre part, les nombreuses lacunes qui défendaient d'affirmer qu'en acquiesçant aux propositions ministérielles, on rétablirait complètement la paix religieuse. « Nous sommes dans une situation vraiment difficile, écrivait-il; elle nous ménage plus de soucis que toute la longue époque du *Culturkampf*. »

Mgr Kopp soumit à la commission certains articles additionnels et certains amendemens. Il demanda que la loi de 1875

sur l'administration des biens d'Église fût l'objet d'une rédaction nouvelle, et que de sérieuses amputations fussent pratiquées dans la loi de 1876 relative aux droits de surveillance de l'État sur l'administration des biens épiscopaux : ce double désir fut repoussé. Il ne put obtenir que la loi du 20 mai 1874 sur l'administration des évêchés vacans fût abrogée ; mais du moins détermina-t-il la commission à rayer les dispositions pénales que contenait cette loi. Tel fut le sort assez peu satisfaisant des articles additionnels, auxquels tout l'épiscopat s'intéressait. Quant aux amendemens proprement dits, que la commission n'accepta que partiellement, Mgr Kopp se réserva de les reprendre devant la Chambre des Seigneurs : ainsi l'exigeaient les anxiétés catholiques. Un rédacteur de la *Germania* déclarait : « Si le projet était voté tel quel en ce qui regardait les ordres religieux et le droit de *veto*, les fidèles de Rome ainsi vaincus dans le *Culturkampf* auraient à se voiler la tête de cendre. » « Ce serait, proclamait le *Messager de Saint Boniface*, l'empoisonnement spirituel du sacerdoce. »

II

En ce moment critique où Rome et Bismarck risquaient d'aller vers un commun échec, Galimberti, secrétaire à la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, étudia la situation : il vit dans les menaces mêmes dont elle était grosse l'occasion d'un beau rôle, d'un de ces rôles qui distinguent et assurent une carrière. Il sut la saisir, et bien jouer.

Un matin, sortant du Vatican, il fit monter dans sa voiture Schloezer, ministre de Prusse, et lui dit entre deux cahots, « avec un air ingénu » (ce sont les propres termes de son propre récit) : « Qui sait ! si le Pape témoignait le désir d'envoyer un représentant aux fêtes jubilaires de l'Empereur, quelle impression cela ferait-il à Berlin ? — Excellente, » répondit Schloezer ; et vingt-quatre heures après, Galimberti voyait accourir le ministre de Prusse, porteur d'un télégramme de Bismarck, qui souhaitait comme représentant papal Galimberti lui-même. « Tableau ! » ajoute ici la plume du prélat. « Mais comment vais-je dire cela au Pape ? demanda Galimberti. Il s'imaginera que j'ai construit toute l'affaire pour être chargé de cette mission. » Et Schloezer de répondre qu'il n'y avait qu'à parler franchement, et qu'il

pourrait ensuite, lui Schloezer, intervenir à son tour. Galimberti raconte qu'il hésita; mais ses hésitations eurent un terme; il vit le Pape, et parla. « Le Pape, avoue-t-il, me montra beaucoup de perplexité sur le choix de ma personne. Je restai indifférent, et je n'ajoutai rien qui pût la favoriser. » Vingt-quatre heures après, Galimberti revoyait Léon XIII, qui lui disait en substance : « Je n'ai plus de secrétaire d'État, j'ai besoin de vous: j'enverrai là-bas l'archevêque de Prague, Mgr Schoenborn. —*Benissimo,* » s'inclina le prélat. Mais Schloezer n'était pas loin, et Schloezer prévenu dit à Galimberti : « Mais non! Schoenborn n'est pas *persona grata* à Berlin; il ne connaît rien des négociations actuelles. C'est vous qui devez y aller. » Un jour, deux jours se passèrent : Léon XIII se taisait au sujet de Berlin; Galimberti aussi, et il lui en coûtait de se taire. « J'avais l'eau à la bouche, » écrit-il dans ses notes. Mais par réserve, par scrupule, il attendait. Enfin le troisième jour, il observa respectueusement au Pape qu'il faudrait aviser à prévenir Schloezer, officiellement, du prochain envoi de Schoenborn. Alors le Pape, qui depuis trois longues journées tenait en haleine et en suspens la pétulance du prélat, lui dit : « Mais quoi! Schoenborn? C'est vous qui irez! Vous connaissez les affaires! » Galimberti, ce jour-là, fut vraiment heureux. Quarante-huit heures après, — c'était le 17 mars, — il recevait les instructions du Pape, et il partait pour être, au *British-Hotel* de Berlin, l'hôte de l'Empereur. Il partait avec un jeune prélat qu'il s'empressa de laisser à Munich en lui disant que c'était une ville intéressante, et avec un journaliste laïque du *Moniteur de Rome*, qu'il emmena jusqu'à Berlin. D'après la consigne donnée par Bismarck, il trouvait, en gare même de Munich, le ministre de Prusse en Bavière, le comte Werthern, qui, dix ou douze ans plus tôt, buvait volontiers au succès du *Culturkampf*. Les temps étaient changés. Werthern offrait à l'envoyé du Pape une collation et beaucoup d'hommages. Puis Galimberti, regagnant son wagon, s'enfonça tout d'une traite jusqu'au cœur de la Prusse protestante, jusqu'à Berlin.

Il avait en portefeuille des instructions très précises du Pape. Avant tout, il devait amener Bismarck et Gossler à accepter tous les amendemens proposés par Mgr Kopp : Léon XIII y tenait, et comptait sur l' « habileté, sur la dextérité » de son émissaire. Galimberti devait, en second lieu, s'aboucher avec quelques chefs du Centre, et avec les évêques que le jubilé

impérial pourrait attirer à Berlin ; il devait les rassurer, les uns et les autres, sur le caractère de sa mission, se faire l'interprète des sentimens d'estime et de bienveillance que le Pape gardait au Centre, et dissiper ainsi cette défiance à l'égard du Saint-Siège, dont paraissaient trop souvent animés, surtout depuis l'incident du Septennat, les journaux catholiques d'Allemagne. Enfin, dans l'entretien qu'il aurait avec le prince de Bismarck, Galimberti devait sonder le chancelier sur un certain nombre de questions, ponctuellement énumérées :

1° Sur l'opportunité et les avantages de l'installation à Berlin d'un représentant du Pape ;

2° Sur l'opinion que Bismarck avait de l'Italie ; sur ses dispositions éventuelles à rétablir le Pape dans ses droits temporels, et sur le moment, et sur les moyens de ce rétablissement ;

3° Sur la situation européenne et sur le rôle qui, dans la pensée de Bismarck, pouvait être réservé à l'action du Pape ;

4° Sur l'éventualité possible d'un appel à l'intervention du Pape au sujet de la question d'Alsace-Lorraine : conflit grave, qui, tant qu'il ne serait pas aplani, maintiendrait en rivalité les deux nations française et allemande, avec un péril manifeste pour la paix générale.

Léon XIII voulait d'ailleurs que ce dernier terrain, extrêmement délicat, ne fût abordé qu'avec précaution ; Galimberti avait ordre de ne rien dire qui pût engager prématurément le Saint-Siège. Il devait se contenter d'enregistrer les communications qui lui seraient faites, et saisir l'occasion pour mettre en relief les difficultés très sérieuses auxquelles le Pape était en butte par l'effet de la révolution italienne et de l'occupation de Rome.

Deux besognes bien définies, l'une à l'endroit du ministère, l'autre à l'endroit du Centre, destinées toutes deux à clore un passé pénible qui n'avait que trop duré ; et puis d'aventureux coups de sonde, aux répercussions imprévues, des coups de sonde qui paraîtraient essayer et tâter l'avenir, et sur lesquels Léon XIII, vraisemblablement, était avide, déjà, d'interroger son envoyé ; tel était le vaste programme avec lequel Galimberti descendait en gare de Berlin, attendu, sur le quai même, par Mgr Kopp et par un laquais de l'Empereur.

Mgr Kopp le prévenait que la Cour, Bismarck, les partis protestans, les catholiques de bon sens, étaient enchantés de sa venue, et remplis d'espoir ; mais que le Centre était « stupéfié et

mal content; » que Windthorst, surtout, était très irrité; qu'il parlait d'une alliance entre Galimberti, Schloezer et Mgr Kopp lui-même, concertée pour tromper le Pape; que la tactique de Windthorst était : « Pas de concessions partielles, tout ou rien; » et que les évêques rhénans partageaient son intransigeance. Quant au gouvernement lui-même, l'évêque de Fulda, lorsqu'il épiait, derrière la grâce des sourires, les dispositions réelles, n'était ni rassuré, ni rassurant. « Votre mission sera très pénible, écrivait-il à Galimberti. Le ministère d'État est tout à fait contre des concessions ultérieures, et le chancelier n'a pas réussi à briser cette opposition. » C'était une situation complexe, et, pour la débrouiller, Galimberti n'avait pas de temps à perdre.

Une dépêche de Rome le réconfortait : « Le Pape est très content, lui télégraphiait le futur cardinal Mocenni, alors substitut à la secrétairerie d'État, et j'ai dit au Pape qu'on ne pouvait pas, à l'heure présente, choisir pour cette mission quelqu'un qui convînt mieux que toi. » Mais une autre dépêche du même Mocenni venait alourdir l'allégresse de Galimberti : « Si les amendemens Kopp n'étaient pas acceptés, annonçait le substitut, le Centre refuserait la loi. Il en résulterait pour le Saint-Siège un grand embarras, aussi bien en face du gouvernement qu'en face des catholiques. Il y aurait donc à craindre que l'on n'en vînt malignement à réputer ta mission comme un insuccès. »

Galimberti devinait que là-bas à Rome beaucoup de regards suivaient l'aventure diplomatique dont il était le héros, et qu'ils en guettaient l'issue, et que ces regards n'étaient pas tous bienveillans. Pour l'Église, pour l'Empire, l'heure était importante, émouvante; elle ne l'était pas moins pour la fortune personnelle du prélat Galimberti.

Sans tarder, il vit Bismarck. On avait dit à la chancellerie que le journaliste qui l'accompagnait était Alsacien, et ce détail avait mis Bismarck de mauvaise humeur. Galimberti protesta, — ce journaliste était un Suisse! L'humeur bismarckienne se rasséréna. Après cette première présentation, Galimberti, somptueusement, fut promené de cime en cime.

Il fut reçu par l'Empereur, qui exprima son espoir dans une paix religieuse prochaine, et qui lui dit : « Votre visite m'est d'autant plus agréable, que le Pape représente les principes d'ordre et d'autorité. » Il fut reçu par l'Impératrice, qui s'enquit de la santé de Léon XIII et qui affirma son respect, son admi-

ration pour cet auguste vieillard. Il fut reçu par le Prince impérial, qui se plut à rappeler l'accueil de Léon XIII en « termes très expansifs. » Il eut, parmi deux cents convives, la place d'honneur à la table des souverains, et puis, à la soirée qui succéda, il vit le maréchal de Moltke, la princesse impériale, le roi de Roumanie venir vers lui; et tous lui parlaient du Pape, « avec un intérêt empressé. » Ces jours-là, à la cour de Prusse, tous s'occupaient de remettre l'État d'accord avec l'Église : le futur Guillaume II transmettait volontiers à qui de droit les désirs de Mgr Kopp ou des personnalités catholiques; chacun voulait avoir travaillé à la paix; Galimberti trônait, Galimberti planait. Il s'enflammait d'amour pour cette Prusse, d'où son avenir diplomatique lui paraissait prendre un si bel élan. Par surcroît, on lui laissait le droit de penser que son passage à Berlin inaugurait quelque chose de nouveau dans l'histoire de l'Église. Au souper du palais, l'Impératrice elle-même lui disait : « Regardez bien cette table, monseigneur, c'est une table historique, car c'est aujourd'hui la première fois qu'un envoyé du Pape est venu s'asseoir à la table du roi de Prusse. »

Il exultait, mais il demeurait inquiet. Derrière cette façade d'élégance et de faste, où les chambellans aimaient à faire figurer, comme un surcroît d'ornementation, sa belle *mantelletta* violette, que préparait-on, que concertait-on? Deux dépêches arrivaient de Rome, plutôt assombrissantes : dans l'une, le Saint-Père se plaignait de l'attitude de la presse provinciale, qui attaquait les négociations et cherchait à les faire avorter; l'autre dépêche disait : « Le Saint-Père considère que votre mission a échoué, si vous n'obtenez pas que les amendemens Kopp passent à la Chambre des Seigneurs. » Galimberti reçut Windthorst, lui montra le premier télégramme. « Je ne suis pas responsable du ton de la presse, » objecta le chef du Centre.

Quant aux amendemens Kopp, on serait bientôt fixé sur leur sort, les heures étaient comptées. L'évêque et le prélat concertaient les suprêmes détails de rédaction, puis l'évêque allait voir Gossler pour les lui soumettre. Galimberti put télégraphier à Mocenni que Gossler acceptait l'amendement relatif à la liberté des messes, et l'amendement qui dispensait les évêques de présenter au pouvoir civil les administrateurs provisoires des cures. Il ajoutait qu'au sujet des ordres religieux, l'on discutait encore; que les difficultés étaient graves ; il récla-

mait des instructions. Deux dépêches successives de Mocenni les apportaient. Galimberti avait mission d'obtenir que Bismarck, devant les Seigneurs, articulât quelques mots formels, énergiques, en faveur des amendemens Kopp; et il avait mission de faire savoir aux catholiques de la Chambre des Seigneurs ce que le Pape désirait. Même au cas où le gouvernement modifierait un peu le texte des amendemens, mais non leur « substance, » ces catholiques devraient voter la loi, en déclarant préalablement que l'avenir apporterait des améliorations plus propices encore à la liberté de l'Église, et en faisant des réserves sur la question des biens ecclésiastiques, laissée de côté par le projet de loi. « La paix religieuse obtenue en Prusse, ajoutait expressément Mocenni, est connexe à la paix européenne. »

III

Ce fut le 23 mars 1887 que les Seigneurs commencèrent la discussion, et Mgr Kopp prit aussitôt la parole. Le premier mot de l'évêque était un merci, très optimiste, très cordial, pour la loi de 1886, et pour le projet nouveau dont on voulait faire une loi. Il traçait un tableau riant des facilités déjà rendues à l'Église : il déclarait que celles qu'on lui offrait encore étaient des concessions précieuses et dignes de reconnaissance, qu'ainsi devaient les juger les catholiques, qu'ainsi les jugerait le Saint-Siège. Cependant certains désirs et certaines attentes subsistaient, dont il devait se faire l'interprète ; et la tâche qu'il allait assumer était en partie, il le déclarait formellement, une mission du Saint-Siège. Alors, tour à tour, le prélat défendit ses amendemens. Il parla sans hauteur, sans arrogance ; un quart d'heure durant, il esquissa l'apologie des ordres religieux ; s'adressant à des collègues étrangers pour la plupart à l'esprit du catholicisme, il sut approprier ses pensées, son langage, de façon à leur faire comprendre, sinon accepter, ces institutions de l'ascétisme catholique. Il avait des argumens qui frôlaient, qui s'insinuaient, qui ne faisaient pas effraction ni violence ; qui n'avaient rien de despotique, rien d'absolutiste ; l'idée même chez lui, et les mots à plus forte raison, détestaient les dehors anguleux, évitaient l'allure impérieuse. Il affectait de laisser voir une confiance sereine dans les intentions de l'État ;

on eût dit, à l'entendre, que, s'il voulait un peu changer, encore, le texte définitif, le texte qui allait faire loi, c'était pour que les plus inquiets de ses coreligionnaires, satisfaits à leur tour, prissent aussi pleine confiance. Il proposait ses amendemens comme on propose une prière : « Je vous en prie, messieurs, disait-il, oui, je vous en prie ; toute autre expression ne s'accorderait pas avec mes devoirs de sujet. » Il reconnaissait que si l'on pouvait justifier, contre les ordres religieux, l'accusation de prosélytisme, ce serait, « dans un pays où les confessions sont mêlées, un très grave reproche. » Au début de son discours, il se présentait comme le porte-parole du Pape ; à la fin, il n'était plus qu'un sujet, qui invoquait la Chambre. S'encadrant ainsi entre deux déclarations, dont la première rendait les auditeurs attentifs, dont la seconde les rendait bienveillans, son discours était un prodige d'aisance et d'insinuante persuasion.

Le national-libéral Beseler lui répondit. Il redoutait le péril que courrait le protestantisme si les ordres religieux rentraient. Mais une voix s'éleva, disant à Beseler : « Vous êtes un théoricien, un esprit critique, dont jamais aucun de mes actes n'obtint l'approbation ; moi, je suis un opportuniste. » C'était la voix de Bismarck, et le chancelier continua ! *Tempora mutantur*, les temps sont changés. Combien durerait la paix ? Il ne prenait à cet égard aucune responsabilité ; mais la paix était nécessaire, actuellement. Il passait en revue les grandes lignes du projet. Les catholiques jugeaient indispensables les ordres religieux, c'était un fait ; en tant que protestant, Bismarck pouvait, là-dessus, avoir son opinion ; mais en tant que ministre, il voulait que la nation tout entière eût la paix, donc les ordres rentreraient. De l'éducation des prêtres, il déclarait se désintéresser, puisque les adversaires les plus acerbes de l'État prussien avaient été élèves des universités. Quant à l'obligation pour les évêques de soumettre au pouvoir civil les noms des curés, Bismarck allait jusqu'à dire que, personnellement, il y aurait volontiers renoncé, puisqu'un ecclésiastique agréable à l'État pouvait, une fois curé, devenir belliqueux. On se demandait, en l'écoutant, pourquoi il avait fait les lois de Mai ; car il constatait qu'antérieurement la Prusse avait su fort bien sauvegarder ses droits de souveraineté, et sa dignité. La paix religieuse, continuait-il, améliorera les rapports de la Prusse et de l'Autriche : ce sera un

nouveau bienfait. D'aucuns redoutaient, en présence des récriminations cléricales contre le projet de loi, que le royaume ne fût pas réellement pacifié; mais lorsqu'il y aurait, d'un côté, l'Empereur et le Pape, ce Pape ami de la paix, ce Pape d'une si haute intelligence politique, et d'autre part le Centre, soutenu par des ecclésiastiques plus ou moins « démocratisans, » et d'ailleurs affaibli par la défaite récente des partis progressistes, le Pape et l'Empereur auraient tôt fait d'être vainqueurs; et Bismarck, une fois d'accord avec Rome, déclarait n'avoir pas peur de la bataille contre le Centre, de la bataille contre les Guelfes.

L'auteur responsable des lois de Mai achevait ainsi leur condamnation; mais un canoniste réputé, qui avait parfois aidé à les mettre debout, le professeur Dove, s'opposait, en termes émus, à ce qu'on les mît par terre. « Déjà, protestait-il, avec la loi du 21 mai 1886, nous avons abandonné des positions défensives essentielles, nous avons désarmé. Aujourd'hui, dans les décombres de la législation ecclésiastique prussienne, je ne trouve plus de positions défensives... Les luttes futures ne tarderont pas; si nous désarmons, nous mettons l'État en péril. J'estime que nous aurions dû déposer les bombes dans les arsenaux. M. le ministre des Cultes est prudent; entre ses mains, aucune bombe assurément n'aurait fait explosion à contretemps. »

Et Dove concluait que, ni comme législateur, ni comme protestant, il ne voulait consentir au désarmement.

La majorité des Seigneurs y étaient au contraire tout prêts; et les amendemens de Mgr Kopp, qui devaient améliorer en faveur de l'Église les conditions du désarmement, vinrent en discussion le 24 mars. En ce qui regardait le *veto*, l'évêque obtint que ce droit ne fût accordé à l'État que pour la collation définitive des charges paroissiales, et que les évêques ainsi fussent formellement exemptés de l'obligation de soumettre au pouvoir civil les noms des « administrateurs des cures; » il parvint à faire stipuler par la Chambre, conformément à l'avis de la commission, que les raisons d'ordre civil et politique, motivant le *veto* de l'État, devaient « reposer sur des faits; » mais il échoua, lorsqu'il voulut stipuler qu'un prêtre ne pouvait être frappé de *veto* « pour un acte qui ne serait que l'accomplissement légal d'un droit civique ou politique, ou l'accomplissement d'un

devoir ecclésiastique. » Voter cet amendement de Mgr Kopp, c'eût été défendre aux présidens supérieurs d'invoquer contre un prêtre proposé par l'évêque, soit son attitude politique au moment des élections, soit certains actes de son ministère sacerdotal qui avaient pu déplaire aux autorités civiles : les Seigneurs refusèrent de laisser ainsi s'émousser les susceptibilités de l'État.

Mgr Kopp obtint que la messe publique ou privée et l'administration des sacremens fussent désormais pleinement libres : restriction n'était faite que pour les membres des ordres expulsés de l'Empire, comme les Jésuites ; ceux-là, si d'aventure ils erraient en Prusse, n'auraient d'autre droit que de dire des basses messes et d'administrer, en cas de nécessité, les sacremens des mourans. Enfin Mgr Kopp obtint de la Chambre, comme il l'avait obtenu de la commission, qu'aux diverses catégories d'ordres religieux dont le projet de loi prévoyait le retour on ajoutât les congrégations féminines se dévouant à l'instruction, et que les ordres réintégrés rentrassent en possession de leurs biens; et tandis que le projet gouvernemental, maintenu par la commission, stipulait que la rentrée des ordres serait subordonnée à une autorisation ministérielle, les Seigneurs, sur un geste de Bismarck, acceptèrent que, de plein droit, la Prusse leur fût ouverte.

Certaines satisfactions avaient été accordées à Mgr Kopp ; d'autres lui avaient été refusées. Avant le vote d'ensemble, il se leva de nouveau.

De décider, dit-il, pour ou contre le projet, c'est là, pour moi, chose extraordinairement grave. Si je vote pour la loi, je me mets en opposition avec une grande partie de la population catholique. Si je vote contre, j'entre en opposition avec mes collègues qui considèrent que, par le fait de ce projet, des intérêts très légitimes sont à plusieurs égards satisfaits. Je me mets aussi en opposition avec le travail de pacification auquel concourent l'Église et l'État, et je cours péril, peut-être, de le rendre inutile. Je ne peux pas assumer cette responsabilité-là. J'ai l'espoir que dans l'autre Chambre on étudiera encore s'il n'est pas possible, en tel ou tel point, de répondre aux désirs de l'Église; avec cet espoir, et après cette explication, je voterai pour la loi, et je donne cette explication, aussi, au nom de plusieurs membres catholiques de cette Chambre.

Les Seigneurs, par une très forte majorité, acceptèrent l'ensemble du projet de loi. Le soir même de cette historique jour-

née, un dîner se donnait en l'honneur de Galimberti chez le duc de Ratibor, frère du prince Clovis de Hohenlohe. Il y avait là le prince Clovis lui-même, le comte Frankenberg. Signe des temps : les anciens « catholiques d'État, » les hommes qui, quatorze ans plus tôt, avaient essayé de soulever contre Pie IX un mouvement de fronde, invitaient et fêtaient le représentant de Léon XIII. Mgr Kopp, aussi, vint dîner. « Télégraphions au Pape, » proposa le prélat. Les nobles convives traduisirent en français les articles votés ; et l'on rédigea la dépêche. « Le Saint-Père dormira bien, » pronostiqua Galimberti.

Les « catholiques d'État, » qui jadis avaient rompu des lances pour les lois de Mai, faisaient ainsi, de leurs propres mains, le télégramme annonçant qu'elles chancelaient ; et ils en étaient heureux. Télégraphiquement Mocenni répondait :

Le Saint-Père est satisfait. Trouvez le moyen de parer à deux périls dans la discussion de la Chambre des députés : péril qui proviendrait du Centre s'il proposait des amendemens exagérés, que le gouvernement refuserait ; péril qui proviendrait de l'opposition des nationaux-libéraux contre la loi. Avant de quitter Berlin, laissez à qui de droit les recommandations efficaces. Soyez mardi à Rome, si possible.

IV

Galimberti triomphait. Il avait son couvert mis à la Cour ; il buvait de la bière chez Bismarck, à la santé du Pape et de l'Empereur ; rentrant chez lui, il trouvait une telle élite de visiteurs qu'il pouvait noter sur son conquérant petit carnet : « Ma chambre ressemblait à la Chambre des Seigneurs. » Trois ans plus tôt, il était journaliste, esclave de l'heure qui passait ; aujourd'hui, il était choyé, courtisé, entouré de gloire, comme s'il portait dans les plis de son riche manteau violet, — où déjà son œil impatient croyait voir des reflets rouges, — le secret des heures prochaines. En prévision des risques nouveaux qu'allait courir le projet de loi devant la Chambre des députés, il fit savoir aux membres du Centre, d'abord chez lui, au cours d'une réunion, puis à une soirée chez la princesse Radziwill, que la collation des cures ne les regardait pas, qu'elle regardait le Pape, et qu'ils n'avaient plus à entretenir les Chambres de cette question-là ; et puis, il s'en fut chez Bismarck, pour le tâter, — c'était la dernière partie de son programme, — sur l'his-

toire du lendemain. Bismarck aborda tout de suite les affaires d'Église. Il affirma que les Rédemptoristes auraient pu entrer en Allemagne, moyennant une demande au Conseil fédéral; mais que di Pietro, nonce à Munich, trop docile d'ailleurs à l'influence du Centre, avait plutôt gâté que servi leurs chances; quant aux Jésuites, il avouait que c'étaient d'excellens éducateurs, mais l'heure n'était pas venue de s'occuper d'eux au *Reichstag*. Galimberti, à ce moment-là, était surtout pressé de parler de l'Europe, et ce fut de la Triple-Alliance que l'on causa. Le chancelier la présenta comme exclusivement défensive. « Si l'Italie donnait Rome au Pape, disait-il au prélat, elle n'en serait que plus forte, puisque ce serait un conflit de moins. » Que sans territoire le Pape ne pût pas avoir une indépendance vraie, Bismarck l'accordait à Galimberti; mais c'était une concession théorique. « Chaque jour a son travail, » se hâtait-il d'ajouter; et cette formule signifiait évidemment qu'il n'était pas disposé, sur l'heure, à risquer pour le Pape les os d'un grenadier poméranien. Bismarck prévoyait cependant le cas où l'Italie évoluerait vers la République, c'est-à-dire du côté de la France : alors il n'hésiterait pas, disait-il, à favoriser le retour du Pape et de tous les souverains dépossédés. Quant à la neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine, le chancelier laissa comprendre à Galimberti qu'il était trop tard pour soulever l'hypothèse d'une telle solution. Ce fut bien probablement une déception pour l'aventureux prélat.

Il y eut une autre question dont on causa, mais qui ne se résolut pas aussi bien que l'aurait voulu Galimberti, parce qu'en causant il parla trop. Il complotait une jolie surprise, que Guillaume pourrait faire à son auguste souverain. On allait fêter le jubilé sacerdotal du Pape; une tiare offerte à Léon XIII par Guillaume ne serait-elle pas une belle couronne pour le Pape pacificateur? On demandait au prélat ce que signifiait la tiare; il répondait alors, — l'imprudent, — qu'elle symbolisait le triple pouvoir appartenant au vicaire de Jésus-Christ dans les choses du ciel, dans celles de la terre, dans celles du purgatoire. Alors Bismarck, en riant, s'inquiétait un peu : les choses de la terre, qu'était-ce à dire? Et Bismarck finalement ne devait pas laisser envoyer une tiare, mais seulement une mitre.

V

Il fallut repartir, s'arracher à ces pompes, et parachever, à Rome, l'œuvre commencée à Berlin. La commune allégresse de la Cour et de Galimberti couvrait d'une sorte de paravent l'immense mécontentement d'une grande partie de la presse. Le vote de la Chambre des Seigneurs soulevait toute sorte d'alarmes. Du côté national-libéral, on entendait la *Gazette de Cologne* gémir interminablement parce que « dans le plus haut corps législatif de l'État, qui jusque-là passait pour l'asile de la Réforme, on avait laissé sans riposte certaines affirmations, d'après lesquelles le salut de la Prusse dépendrait à l'avenir de la bonne volonté du pape de Rome. » Mais, inversement, les feuilles du Centre, tout offusquées des cordiaux sourires qui s'étaient échangés entre les « catholiques d'État » et le représentant de Léon XIII, inclinaient à se sentir bafouées comme par une ironie : « Ce sont les catholiques d'État, criait la *Gazette populaire de Silésie*, qui annoncent à Rome la défaite des catholiques allemands. Les évêques, le clergé, le peuple, ont-ils supporté seize ans de confiscations, de prison, de bannissement, de disette de prêtres, pour que maintenant les persécuteurs se moquent d'eux ? » Un autre organe du parti traitait le Pape de « vaniteux vieillard, à l'esprit obnubilé, et qui se laissait, avec une joie enfantine, fourvoyer dans la maladresse. »

Windthorst était très attristé, très perplexe. Il regardait au loin, vers le Pape. Il entrevoyait que Galimberti, rentré au Vatican, informait Léon XIII. Et puis l'on apprenait que le ministre Puttkamer, que le prince Hatzfeld, que la princesse Frédéric-Charles descendaient jusqu'à Rome ; et Windthorst augurait que la voix de ces visiteurs illustres allait faire écho à celle de Galimberti, et peut-être noircir le Centre ; il souhaitait qu'un ou deux évêques fissent diligence pour passer les Alpes et pour aller, là-bas, sonner une autre cloche. Il écrivait longuement au cardinal Melchers, répétant avec mélancolie que la Prusse, quelques belles promesses qu'elle pût faire, n'aiderait pas la cause du pouvoir temporel ; que Bismarck voulait, d'une part, tenir l'Église à sa merci en disposant d'un *veto* contre la nomination des curés, et d'autre part « faire sauter le Centre. »

Rome recueillait ces inquiétans échos, qui attestaient la

satisfaction des anciens catholiques d'État et le mécontentement du Centre. D'autres échos y survenaient, encore plus troublans : ils traduisaient l'anxieuse tristesse des évêques. Krementz, dès le 19 mars, avait écrit à Léon XIII; il était singulièrement pessimiste : d'après lui, l'exercice du *veto*, tel qu'on voulait l'accorder à l'État pour la nomination des curés, asservirait et démoraliserait le clergé, et léserait l'indépendance de la hiérarchie; la concession faite aux congrégations enseignantes de femmes était illusoire, puisque l'enseignement primaire leur demeurait fermé. Krementz annonçait que l'évêque de Münster, que l'évêque de Trèves, étaient d'avis de ne pas accepter la loi et d'attendre que la Prusse en présentât une meilleure; il ne doutait pas que telle fût aussi l'opinion du Centre. Il suppliait donc le Pape de dire à Bismarck que cette loi ne suffisait pas; ainsi « tant de sacrifices faits par les évêques, par le clergé, par le peuple ne resteraient pas stériles. » Le 3 avril, ayant pris l'avis de ses collègues, Krementz expédiait au Pape une lettre nouvelle, plus pressante, plus émouvante encore. Il montrait qu'un prêtre qui aurait déplu à l'État comme inspecteur scolaire, ou par son hostilité aux mariages mixtes, ou par un refus de sépulture ecclésiastique, ou par ses luttes contre le protestantisme, risquerait d'être à jamais frappé d'un *veto;* et que les hommes d'Église dépendraient des fonctionnaires, qu'ils perdraient en partie l'estime du peuple. « Le gouvernement veut cette loi, expliquait-il, pour paralyser la défensive confessionnelle, et l'action électorale du clergé. » Il continuait en disant à Léon XIII : « Vos concessions seront irrévocables; et les ministères successifs, eux, pourront revenir sur les concessions qu'ils vous font. » Parlant au nom de « presque tous les évêques, » il aimait mieux attendre encore la paix, que de consentir, par désir de la paix, à subir, après tant de labeurs, une défaite peu honorable, pour ne pas dire néfaste.

Ce ne sera pas une vraie paix, pensaient et disaient, à une ou deux exceptions près, les évêques de Prusse. « Ce sera la fin du *Culturkampf*, protestait, si l'on en croyait la *Gazette de Cologne*, le prélat Galimberti : tous les petits désirs de l'Église, sans doute, ne seront pas réalisés; mais le sont-ils en Belgique, en France? Il n'y aura plus à lutter, mais à causer diplomatiquement; et plus tarderont entre le Centre et le gouvernement les rapports amicaux, plus tardera la réalisation de tous ces petits désirs. »

VI

Les deux thèses s'opposaient, sous le regard de Léon XIII. Aucune décision moyenne ne pouvait être prise. Pratiquement, au point où en étaient les choses, le Pape devait opter entre deux partis : ou bien, déférant aux craintes des évêques, il signifierait à Bismarck que la loi était insuffisante et défendrait au Centre de la voter ; ou bien, confiant dans l'avenir, il dirait au Centre : « Taisez-vous, et votez-la. » Léon XIII prit le second parti.

Une lettre, sèche et brève, que Galimberti, le 4 avril, adressait de Rome à un évêque allemand, signifiait que, d'après les ordres du Pape, les députés catholiques devaient accepter la loi, et éviter les amendemens qui en compromettraient le succès. Windthorst, au matin de Pâques, reçut copie de cette lettre : « J'aurais mieux compris, écrivait-il, qu'elle me fût parvenue le Vendredi-Saint ; » et il continuait : « Priez pour moi, que votre évêque prie pour moi. » Il sentait péricliter, parmi tant de surprises, la cohésion du Centre : « Si cela devait finir ainsi, gémissait-il dans une lettre à Schorlemer, ce n'aurait pas été la peine de lutter si longtemps. Il me semble que l'ombre de Mallinckrodt me poursuit pas à pas. » « Y a-t-il encore quelque chose à faire à Rome? demandait-il ; je ne le sais. Moi, j'y suis discrédité. Les adversaires se font, de mes luttes mêmes, une arme contre moi ; et voici que je dois consentir à ce triste dénouement. Ah ! je pourrais déposer mon mandat. » Le 12 avril, il voyait Mgr Kopp, et le prélat lui lisait une lettre que le Pape venait d'adresser à l'archevêque de Cologne. Cette lettre, datée du 7, n'avait été écrite par le Pape qu'après entente avec la commission cardinalice spéciale qu'il avait chargée d'étudier les affaires allemandes ; pour la besogne de rédaction, la plume de Galimberti, très allègre, s'était longuement dépensée.

On n'a pas obtenu, confessait Léon XIII, tout ce que les catholiques désirent avec raison conquérir ; mais il déclarait que ses espérances, cependant, étaient plutôt accrues qu'amoindries. Il notait les progrès accomplis ou offerts : restauration, dans l'Église prussienne, de la libre autorité du Pape de Rome, rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique et d'un ministère paroissial régulier ; réouverture des séminaires ; rappel de

quelques-uns des ordres religieux. Mieux valait préférer ce bien présent et certain à l'attente d'un espoir douteux et incertain. Les évêques redoutaient que l'exercice du droit de *veto* n'amenât une dépravation du clergé. Léon XIII, plus rassuré, leur rappelait que leurs prêtres avaient donné des preuves d'intégrité et de force, et qu'il dépendait d'eux, pour l'avenir, de bien élever leurs clercs. Quant aux conflits qui pourraient survenir à l'occasion d'une nomination de curé, il avertissait Krementz que le Saint-Siège allait concerter avec les ministres prussiens la façon pratique dont ils seraient résolus. Bref, le projet de loi, tel quel, ouvrait les voies à la paix, et Léon XIII déclarait nécessaire que le Centre le votât.

Ainsi parla le Pape : les évêques et le Centre, officiellement, rentrèrent dans le silence. Il y eut une feuille catholique pour déclarer que le Centre, après dix-sept ans de souffrances, avait été renié par le Pape; il y eut une grande ville épiscopale où l'on ne trouva aucun prêtre pour prêcher le sermon de la Saint-Léon... Tel membre du Centre déclarait qu'il n'osait plus communier, tant il se sentait en colère contre le Pape. C'était une crise de douleur exaspérée. Rome savait qu'elle serait courte. Et déjà l'on voyait Auguste Reichensperger prendre un air de joie, dire que le Pape avait bien fait d'abréger les indécisions.

L'homme vraiment émouvant, c'était Windthorst; il y avait tant de souffrances, tant d'amertumes contenues, dans le mouvement, rétif encore, qui lentement le penchait vers l'obéissance. Une lettre du 15 avril vint le rasséréner un peu ; elle venait de Rome, et le signataire, lui aussi, avait souffert et souffrait encore. C'était le cardinal Melchers. Assurément, à Rome, lorsqu'il était admis à parler, il ne parlait pas dans le même sens que Galimberti. Il affirmait à Windthorst que le Saint-Père n'ignorait pas les complexités de la question, et que le Saint-Père estimait le Centre et priait chaque jour pour Windthorst. Et le cardinal, déjà détaché des détails de la besogne législative et de la politique religieuse, s'élevait, à la fin de sa lettre, vers une sorte de philosophie de l'histoire; il s'efforçait de consoler Windthorst en lui expliquant que pour une véritable paix avec l'Église les États modernes n'étaient pas encore mûrs, et qu'il faudrait peut-être, tout d'abord, subir quelque grande catastrophe, nécessaire pour réparer les tristes ravages semés dans la société religieuse par la Réforme et dans la société civile par la

Révolution française. « C'est seulement ensuite, pressentait Melchers, qu'on parviendra vers la liberté de l'Église ; mais serons-nous encore de ce monde ? ni vous ni moi ne pouvons nous en flatter. »

Les angoisses de Windthorst augmentaient ; il demandait conseil, le 17 avril, au chanoine Perger. La lettre papale allait être publiée ; si la fraction du Centre ne prenait aucune part aux débats du *Landtag*, elle paraîtrait se mettre en opposition avec les instructions de Rome. Et puis le Pape avait été renseigné, il avait eu entre les mains le mémoire de Windthorst ; seul responsable devant Dieu, il prenait une décision ; y avait-il autre chose à faire qu'à obéir ? L'obéissance, d'ailleurs, dut paraître à Windthorst un peu moins âpre, lorsque Mgr Kopp, le 18 avril, lui fit savoir que si l'on introduisait dans la loi un seul amendement défavorable à l'Église, le Centre, de par la volonté du Pape, recouvrerait sa liberté, et que, d'ores et déjà, Schloezer en était prévenu.

Trois jours après, la Chambre des députés commença la discussion. Cette loi met en péril, et l'État et le protestantisme, signifia de la part des nationaux-libéraux le juriste Gneist. Windthorst répondit qu'il ne polémiquerait pas contre le « père intellectuel » du *Culturkampf ;* il ajouta très brièvement qu'en raison des instructions du Saint-Siège, sa fraction voterait la loi ; et la fraction s'effaça jusqu'au moment où l'un de ses anciens membres, Cremer, l'ayant accusée d'hostilité contre Rome, Schorlemer-Alst jugea nécessaire d'opposer quelques mots de réplique, digne et dédaigneuse. Le progressiste Richter, voyant une occasion d'agacer Bismarck, se hâta de la saisir : il déclara que le *veto* de l'État créerait des habitudes de servilité et d'« arrivisme » dans certains milieux qui en étaient encore indemnes ; que Bismarck voulait exploiter pour ses propres desseins le prestige de l'autorité religieuse ; et qu'il avait, même, invoqué l'intrusion d'un étranger dans le débat sur le Septennat, affaire de politique intérieure ; il lui reprocha, enfin, d'attaquer le Centre par derrière, n'ayant pu réussir à le vaincre de front. — Vous parlez comme un bon vassal du Centre, lui riposta Bismarck ; vous dites ce que le Centre n'a pas osé dire. On redoutait l'abus du droit de *veto*. Bismarck promettait que l'État n'en ferait qu'un usage très sobre. On incriminait les appels de la Prusse au Pape. « Je croirais nuire aux intérêts de mon pays,

déclarait Bismarck, si, par orgueil purement national, je refusais l'aide d'un puissant et loyal seigneur comme le Pape. » Puis le chancelier réfutait les épouvantes de Gneist : avant 1871, l'Église romaine avait eu plus de droits, en Prusse, que ceux qu'elle allait recouvrer; et cependant, en ce temps-là, le protestantisme n'était pas gêné, et l'État, prospère, achevait l'unité allemande. D'ailleurs, de quoi s'inquiétait le protestantisme? « Tant que le Roi est chef de l'Église évangélique, affirmait Bismarck, il ne peut être question de parité réelle entre les deux Églises : le protestantisme n'a rien à craindre. » Bismarck posait la question de confiance : son honneur politique était engagé; si l'on repoussait le projet, il s'en irait. Car de graves épreuves pouvaient venir pour la Prusse; il fallait qu'elle fût débarrassée de toutes querelles intérieures. « Vous êtes inconséquent, lui signifia Virchow, votre *Culturkampf*, ce fut une tapisserie de Pénélope; » et Virchow rappela le langage qu'autrefois Bismarck tenait contre l'Église. « Mes invectives d'autrefois, riposta Bismarck, elles gardent aussi peu de valeur que les boulets de canon qui dans une guerre furent échangés. » Derechef, en deux mots, il résuma sa politique dans le *Culturkampf :* comme il avait jadis évacué la Champagne et la Bourgogne, il voulait, pour l'intérêt de la paix, évacuer une partie du territoire occupé par les lois de Mai, et de tout temps il avait projeté cette évacuation; quant à ces lois, il les avait faites parce qu'en 1873 la Curie aidait le Centre, et qu'il fallait alors défendre l'unité.

« C'est quelque chose d'unique dans l'histoire parlementaire, commentait le publiciste catholique Jœrg; c'est quelque chose qui restera unique. On ne conçoit pas un autre ministre responsable qui n'eût pas laissé à son successeur le soin de soutenir une telle évolution. Bismarck seul pouvait oser cela. »

La Chambre, maîtrisée, jugea superflu de renvoyer le projet à une commission : au soir du 27 avril, par 243 voix contre 100, le projet fut voté. Un certain nombre de « conservateurs libres » et même de conservateurs, redoutant pour le protestantisme le prochain retour des congrégations, s'étaient abstenus. Le 29 avril, la signature royale sanctionna la loi. On entendit retentir, au fond de la Prusse orientale, une sorte de sanglot, par lequel un autre Bismarck, Busso de Bismarck, député de Flatow, s'excusait et s'alarmait, devant ses électeurs, d'avoir fait vers Rome un

aussi grand pas. Tel fut le glas du *Culturkampf :* à défaut de l'autre Bismarck, du responsable, c'était un obscur Bismarck qui le sonnait.

VII

Mi manca Bismarck, disait plus tard Léon XIII, lorsqu'il avait affaire à des gouvernemens qui, prisonniers des caprices parlementaires ou de certaines influences occultes, ne pouvaient répondre à ses avances que par des tâtonnemens. Léon XIII demeurait content de Bismarck. « Cet homme, » sans doute, avait été « dur, » oui, très dur, comme à maintes reprises le Pape l'avait dit à Schloezer; mais de 1885 à 1887, une fois bien concertées, et acceptées de part et d'autre, les conditions et les limites de l'accord, Bismarck, en deux grandes étapes, l'avait réalisé. Les agitations violentes qui s'étaient dessinées dans certains cercles protestans après le vote de la loi de 1886 étaient demeurées sans effet, non seulement sur les décisions bismarckiennes, mais sur l'allure même de leur réalisation; au nom de la raison d'État qui réclamait la concorde allemande, Bismarck avait passé outre à l'esprit de secte. Les soucis maladifs, et même haineux, que lui inspiraient toujours les progrès du polonisme, et qui, d'après lui, l'avaient amené, jadis, à engager le *Culturkampf,* ne lui défendaient plus d'y mettre un terme : il avait, contre le polonisme, trouvé d'autres armes, les lois de colonisation, aussi maladroites d'ailleurs que cruelles. Durant ces deux années 1886 et 1887, ni le spectre du polonisme, toujours flottant devant ses regards, ni le spectre du péril ultramontain, agité dans certaines assemblées protestantes, ne s'interposèrent une seule minute entre Bismarck et le Pape pour retarder leur commune besogne de pacification. Le Pape et le chancelier avaient senti, l'un et l'autre, la portée de ce qu'ils concédaient et la portée de ce qu'ils réservaient; ni l'un ni l'autre ne fut mauvais marchand, ni l'un ni l'autre ne fut dupe. Et Galimberti, qui tout de suite recueillit sa récompense en allant occuper la nonciature de Vienne, put se flatter d'emporter avec lui la reconnaissante estime du Pape et de Bismarck.

Un certain nombre d'aristocrates catholiques, dont quelques-uns, comme le duc de Ratibor, avaient été catholiques d'État, firent circuler une adresse de gratitude, destinée au Pape : la

presse du Centre se fâcha. L'auteur du manifeste collectif qui jadis avait remercié Guillaume Ier pour les lois de guerre, récoltait maintenant des signatures, — et parfois les mêmes, — au bas d'une autre feuille de papier qui remerciait Léon XIII de la paix : la presse du Centre demanda si les catholiques d'État de 1873 étaient donc, effectivement, les vainqueurs de 1887. Les complimens de Ratibor au sujet de la paix risquaient de ramener la guerre; il finit par serrer le document dans son tiroir et désormais on n'en parla plus. Léon XIII, dans son discours consistorial du 23 mai, se félicitait que le pouvoir du Pontificat romain eût cessé en Prusse d'être tenu pour étranger, et qu'il pût à l'avenir s'y exercer sans aucun obstacle; c'était là, pour lui, le principal succès obtenu. Pour que ce dénouement, ainsi défini, pût satisfaire les anciens catholiques d'État comme Ratibor, il fallait qu'ils eussent cessé d'être catholiques d'État.

Ils pouvaient trouver aussi, dans l'allocution consistoriale, quelques lignes qui rendraient difficile à la presse bismarckienne d'insister sur l'antagonisme entre le Pape et le Centre. Léon XIII parlait des « membres catholiques du Parlement, ces hommes si constans à défendre la meilleure des causes, de la vigilance et de l'entente desquels l'Église a déjà recueilli de si nombreux fruits et en attend de semblables pour l'avenir. » Le Pape rendait justice au passé du Centre, rouvrait au Centre les voies de l'avenir. Le 9 juin, s'adressant aux évêques, le Pape leur donnait une bonne nouvelle : le gouvernement prussien venait d'informer Rome que le *veto* de l'État contre la nomination d'un curé ne pourrait jamais s'engager sur des faits relatifs à l'action électorale d'un prêtre ou à l'accomplissement de sa besogne sacerdotale : c'était ce que Mgr Kopp avait, sans l'obtenir, réclamé de la Chambre des Seigneurs; mais Bismarck, comme chef de gouvernement, faisait déclarer à Léon XIII que, dans la pratique, les désirs de Mgr Kopp seraient exaucés. Les évêques les plus craintifs devaient dès lors comprendre qu'il y avait lieu de raisonner leurs alarmes et d'en atténuer l'expression. Réunis à Fulda, ils prirent acte de la promesse donnée par la Prusse au Pape, et demandèrent au Pape qu'il voulût bien agir sur le gouvernement prussien pour faire trancher, conformément aux souhaits de l'épiscopat, les questions parfois litigieuses auxquelles donnait lieu, dans l'école, l'enseignement religieux. Auteur et garant de la paix, le Pape était ainsi prié d'écarter

l'un des plus gros nuages qui semblaient encore la menacer.

Voilà l'issue finale où venait aboutir ce rêve d'une Église nationale allemande qui, durant les premières années du *Culturkampf*, avait obsédé certains esprits; ce rêve auquel Bismarck lui-même, parfois, avait eu l'air de n'être point inaccessible. L'influence du Pape, directe et souveraine, s'exerçant pardessus l'épiscopat, et dans un sens autre que celui que l'épiscopat eût tout d'abord souhaité, avait rétabli le calme : les évêques, dociles, s'étaient inclinés. Et voici qu'ils étaient les premiers à ne point considérer que l'action du Pape sur leur Église et sur les rapports de cette Église avec l'État dût être quelque chose de provisoire, d'éphémère, qu'elle dût être l'exceptionnelle solution d'une crise exceptionnelle; ils se remettaient à l'invoquer pour le règlement de certaines questions de détail qui leur paraissaient urgentes. Et le chancelier, — ce même chancelier qu'entouraient jadis les partisans d'une Église nationale, — goûtait cette nouvelle méthode, qui pacifiait l'état d'âme des catholiques de Prusse et qui pacifiait les rapports entre leur Église et le pouvoir civil; il n'avait plus d'objections, loin de là, contre la soumission de l'Église prussienne à cette souveraineté internationale, la Papauté.

Il faut que les États persécuteurs en prennent leur parti : une loi de l'histoire existe, confirmée par le XIX[e] siècle, d'après laquelle toutes les persécutions contemporaines ont pour effet, dans le pays où elles se déchaînèrent, un accroissement notable de la puissance pontificale. La Révolution française avait prétendu exclure le Pape de la vie de l'Église de France; la paix religieuse ne fut rétablie, au Concordat, que par le geste de Pie VII, — geste inouï pour les canonistes d'ancien régime, — dépossédant de leurs sièges 86 évêques. Tout près de nous, la troisième République voulut contester au Pape son droit de faire démissionner deux évêques; le Pape, dans la France d'aujourd'hui, nomme tous les évêques, tout seul. Le *Culturkampf* avait arboré, contre le romanisme, le drapeau du germanisme; la « patrie allemande, » une fois lasse, faisait appel au romanisme pour recouvrer la paix; Bismarck collaborait avec celui que les Hohenzollern d'autrefois qualifiaient d'Ante-Christ, et le manifeste qu'adressait au peuple allemand la *Ligue évangélique* constatait « que le *Culturkampf* et la façon dont il s'achevait avaient rehaussé jusqu'à l'extrême la puissance du romanisme. »

Que les États finissent par recourir à la Papauté, ou bien qu'avec un absurde parti pris, ils continuent de se passer d'elle, la même loi se vérifie, d'une façon immuable : chacune des crises religieuses qu'ils suscitent tourne au profit du Saint-Siège et des influences romaines. De l'âpre couronne d'épines qu'avaient tressée Bismarck et Falk pour le clergé de Prusse, il restait à la longue, les épines une fois émoussées, une couronne pour Léon XIII.

Lorsque les « viéux-catholiques » avaient mis au service du *Culturkampf* tous les manèges de leur science et de leurs plumes, ils n'avaient assurément pas prévu ce résultat. L'heure était proche où la Bavière, par la voix même du ministre Lutz, allait leur infliger une dernière déception : Lutz, découvrant que certains dogmes antérieurs à l'infaillibilité avaient disparu de leur fragile symbole, déclarait que, juridiquement parlant, ils ne seraient plus considérés par l'État comme faisant partie de l'Église catholique ; c'en était fait de l'équivoque qui, vingt ans durant, avait maintenu dans quelques presbytères bavarois, sous le nom de curés catholiques, des prêtres hostiles à la Papauté, excommuniés par les évêques. Les vieux-catholiques avaient voulu expulser la Papauté de l'Église de Prusse ; elle s'installait, rayonnante, à la cime de cette Église. Lutz avait prétendu, vingt ans durant, installer les vieux-catholiques au cœur même du catholicisme bavarois ; et bientôt, d'un trait de plume, il devait les en expulser. L'infortuné Doellinger, sorti de l'Église romaine sans être entré dans les cadres du vieux-catholicisme, voyait dès 1887 cette triomphante Église, sous les traits du nonce de Munich, venir jusqu'à lui, toute prête à se rouvrir devant sa conscience tourmentée ; mais il persistait à rester solitaire, dans son ingrat et frileux campement, projetant sur l'avenir, sur sa mort prochaine, des yeux qui s'ouvraient largement sans se fixer nulle part, des yeux étrangement creux, qui semblaient chercher l'énigme du vide et souffrir de ne la point trouver, et qui, saisis par le pinceau de Lenbach, continueront de vivre sur une admirable toile, alors que depuis longtemps le vieux-catholicisme sera mort. Léon XIII aimait les savans et la parure qu'ils faisaient à l'Église ; les voir dans sa « communion » lui était doux ; les y revoir, plus doux encore. Son œuvre de paix, pour lui, eût été parachevée s'il avait pu faire rentrer la paix dans l'âme même de Doellinger ; Doellinger lui refusa cette joie.

VIII

Cependant, que les résultats obtenus en Prusse pussent vraiment être qualifiés de paix, c'est ce que beaucoup de catholiques militans mirent quelque temps à consentir. A l'assemblée générale des catholiques réunie à Trèves, Auguste Reichensperger, sentant Windthorst intimement mécontent, essayait de le raisonner. « Nous ne sommes pas faits, nous cléricaux, lui disait-il, pour cueillir toujours des lauriers ; nous sommes là pour servir... pour servir le Pape, à qui sa situation dans le monde ne permet pas de nous faire plaisir en tout, à nous Prussiens. » Mais assurément la majorité des congressistes inclinaient plutôt vers l'état d'esprit de Windthorst que vers celui d'Auguste Reichensperger. Ballestrem, qui les présidait, se refusait à prononcer le mot de « paix religieuse. » « J'aime mieux parler, disait-il, d'un traité préliminaire avec suspension d'armes et ligne de démarcation. » Les congressistes regardaient cette gigantesque architecture de lois, qui s'étaient, de 1872 à 1876, édifiées contre l'Église ; elle offrait désormais l'image d'une ruine ; mais d'une ruine dont certaines colonnes restaient debout, les unes ébranlées déjà, les autres solides encore et solides pour longtemps ; ils eussent voulu des décombres qu'on balaie ; ils trouvaient des tronçons d'architecture, encore respectés, et tant bien que mal arc-boutés.

Il y avait trois lois, une loi d'Empire et deux lois prussiennes, dont la survivance était très douloureuse pour les catholiques. La loi d'Empire visait les Jésuites et les congrégations affiliées ; elle demeurait debout, dans toute sa rigueur ; elle perpétuait un ostracisme qui privait l'Église de plusieurs de ses moyens d'action et qui éloignait de la patrie allemande plusieurs milliers d'Allemands. La loi prussienne sur la surveillance de l'école, appliquée par des ministres comme Puttkamer et Gossler, laissait aux ministres des Églises une très grande influence sur la vie scolaire ; mais ils exerçaient cette influence, non pas, à proprement parler, comme pasteurs ou comme prêtres, mais comme représentans de l'État dans l'école ; et cette nuance, extrêmement accentuée, jalousement maintenue par l'État, signifiait que les ministres des Églises, redevenus des puissances dans l'école, n'y étaient rien de plus, cependant, que

des puissances subordonnées, représentans révocables de la seule puissance souveraine, l'État. Qu'un ministre tel que Falk reprît le pouvoir, et la loi sur l'inspection scolaire, au nom de laquelle l'Église, pour l'instant, avait recommencé d'influer dans l'école, servirait à la détrôner. Enfin la loi de 1875, qui supprimait de la const tution prussienne les trois articles garantissant la liberté des Églises, abandonnait à la merci de toutes les Chambres successives les destinées du catholicisme prussien ; et comme Bismarck n'avait jamais cessé de redire, l'histoire en main, qu'entre l'Empire et le sacerdoce la paix n'était et ne pouvait être qu'une trêve, le Centre aurait voulu que des garanties constitutionnelles, abritant l'Église contre certains caprices parlementaires, assurassent à la trêve nouvelle une certaine longévité.

Telles étaient les trois lacunes sur lesquelles se portaient, surtout, les regards de Windthorst et de ses collègues ; les trois lacunes qui les rendaient mécontens.

Mais en dépit de ces points noirs, la paix qu'avaient cimentée Léon XIII et Bismarck était, effectivement et réellement, une paix. Le prince d'Isenburg, dans une brochure, hasardait à cet égard, contre les objections du Centre, certaines réflexions qui, dans le recul des temps, apparaissent exactes. La guerre religieuse avait dévasté la Prusse, parce que l'obéissance à certaines lois, parce que l'application de certaines lois, était incompatible avec la conscience des hommes d'Église ou avec la conscience des fidèles; parce que ces lois, fatalement, inévitablement, devaient se heurter à la résistance passive des prêtres corrects, à la résistance passive des catholiques corrects. Au lendemain de la loi de 1887, il ne subsistait plus en Prusse un seul article législatif qui contraignît les catholiques ou les prêtres à désobéir, et qui, lésant leur conscience, leur imposât l'attitude de citoyens indociles, et les exposât aux sanctions pénales de cette attitude toujours troublante. L'Église de Prusse avait encore beaucoup à désirer ; les susceptibilités catholiques avaient toujours beau jeu pour dénoncer, çà et là, des incidens fâcheux, et pour en conclure, un peu hâtivement, qu'un nouveau *Culturkampf* était proche. Mais les prêtres de Prusse, les catholiques de Prusse, avaient cessé d'être divisés contre eux-mêmes ; il n'y avait plus, en leur for intime, possibilité d'aucun duel entre la soumission réclamée par la loi et la soumission due au Pape. Oui, dans un

sens très large et très élevé, c'était vraiment la paix, parce que Léon XIII avait pacifié la conscience de chaque curé prussien, de chaque catholique prussien ; parce que, de concert avec Bismarck, il avait, pour chacune de ces âmes, fait disparaître les causes de déchirement, de discorde intérieure, d'où résultait, dans le royaume, l'universelle discorde.

Qu'elles se pacifiassent, qu'elles eussent confiance, c'était ce que Mgr Kopp, transporté du siège épiscopal de Fulda sur celui de Breslau, demandait, en octobre, dans son premier mandement, aux âmes sacerdotales qui lui étaient désormais soumises. Et l'évêque invitait ses prêtres à honorer loyalement les droits du pouvoir civil, pour « montrer que l'Église se glorifie à juste titre d'être le plus solide appui de l'État. » Les hauts fonctionnaires protestans de la Silésie assistaient à sa messe solennelle d'intronisation ; le nouveau prince-évêque, au banquet, buvait au Pape et à l'Empereur ; il avait été l'ouvrier de la paix, et les fêtes dont il était l'objet apparaissaient comme un symbole de paix.

IX

Le 9 mars 1888, Guillaume Ier mourait, avec la joie de régner sur une Prusse où les consciences étaient apaisées et rassurées. Galimberti reparut sur son champ de bataille : ce fut lui que le Pape chargea de représenter le Saint-Siège aux obsèques de l'Empereur.

Il devait, conformément aux instructions du cardinal Rampolla, insister sur le chagrin qu'avait eu Léon XIII en apprenant la visite de Crispi à Friedrichsruhe, en voyant les commentaires donnés à cette visite, en constatant la place que l'Italie tenait dans la Triple-Alliance. Il devait faire entendre que le rapprochement trop intime entre l'Allemagne et l'Italie avait véritablement ébranlé la confiance du Pape, et que cette confiance ne pouvait renaître que si le Pape avait quelque parole de Bismarck, bien nette, bien explicite, au sujet de l'attitude qu'aurait l'Allemagne le jour où la question romaine se poserait. Bismarck écouta, et puis, sans contredire, il répéta, comme l'année d'avant : « Il faut savoir attendre. » Il expliqua que la restitution de Rome au Saint-Siège entraînerait une révolution italienne ; que la République italienne s'allierait à la française,

que ni le Saint-Siège, ni l'ordre européen n'en profiterait. Savoir attendre, telle était l'âpre science, parfois utile, mais parfois illusoire, que Bismarck chargeait Galimberti d'enseigner à Léon XIII.

Quelques mois se passèrent; lorsque Frédéric III eut mis cent jours et cent nuits à glisser du trône dans le cercueil, Guillaume II devint empereur. On apprit qu'en octobre il irait à Rome rendre visite au roi Humbert, que les nécessités de la Triple-Alliance l'exigeaient, mais qu'il voulait, aussi, voir le Pape, et qu'il se soumettrait aux formalités imposées, cinq ans plus tôt, à son père le prince Frédéric. Guillaume II passa par Vienne, vit deux fois Galimberti; et Galimberti tâcha, paraît-il, de faire comprendre au Pape, dans ses dépêches, qu'il ne serait pas opportun d'aborder avec Guillaume la question romaine. Mais Léon XIII ne voulait plus « attendre; » Guillaume attendait-il, lui, pour aller voir Humbert, et pour se donner l'apparence, ainsi, de ratifier une solution inacceptable au Pape? Grâce à l'excellent réseau policier dont l'Italie crispinienne entourait la cime de l'Église universelle, Crispi sut les intentions du Pape; et Crispi décida qu'elles ne seraient pas réalisées, que le Pape ne dirait pas à Guillaume tout ce que le Pape lui voulait dire.

Alors se trama, entre lui et Herbert de Bismarck, un étrange complot qui de point en point s'accomplit; complot contre le protocole, complot contre le droit du Pape à prolonger son tête-à-tête avec le visiteur qu'il reçoit. Guillaume II entra; sur les propos qui s'échangèrent, les versions diffèrent. Il en est une, provenant évidemment du Vatican, et que publia la *Civiltà cattolica*. D'après cet organe, Léon XIII rappela tout de suite à Guillaume avec quel appareil, plus digne du Saint-Siège et plus digne des visiteurs, Frédéric-Guillaume IV, jadis, avait été reçu par Grégoire XVI, et le prince Frédéric, en 1853, par Pie IX; et Léon XIII se plaignit de sa situation, — se plaignit, aussi, des commentaires hostiles au Saint-Siège, auxquels donnait lieu, dans la presse du Quirinal, la venue de l'Empereur à Rome. Guillaume répondit en parlant du prestige de la Papauté, et de la vénération qui partout en Europe s'attachait au Pontife. C'était vague. Léon XIII, le ramenant au fait, lui dit en substance : Ma situation, la voici; je ne puis vous rendre votre visite sans compromettre ma personne ni ma dignité.

Une autre version, donnée par l'auditeur Montel dans une lettre à Galimberti, et provenant évidemment des conversa-

tions de Schloezer, prête au Pape, tout d'abord, des propos sur la situation européenne, et sur les vœux du Saint-Siège en faveur d'un rapprochement de l'Allemagne avec la Russie et avec la France; puis des plaintes très vives, contre l'hostilité de l'Italie à l'endroit du Saint-Siège. Guillaume, d'après cette version, se serait étendu, dans sa réponse, sur les incertitudes de la politique française et sur les périls du panslavisme.

Quoi qu'il en soit, et quelque récit qu'on adopte, un incident dispensa l'Empereur de traiter à fond la question romaine. Le comte Herbert de Bismarck entra dans l'antichambre du Pape, suivi du prince Henri de Prusse : le ton du prince, le ton du comte, amenèrent le majordome à ouvrir la porte du cabinet papal; le prince fit irruption. Léon XIII comptait avoir avec l'Empereur une conversation politique; cette manœuvre y mettait un terme. Le Pape dit encore quelques paroles; il invoqua pour les catholiques d'Allemagne la bienveillance de Guillaume II; et les deux souverains se quittèrent.

Crispi triomphait; et cependant, son triomphe avait un revers; l'Italie royale avait donné la preuve au monde chrétien que, dans la Rome des papes et des empereurs, des moyens existaient pour empêcher un pape de causer librement avec un empereur. Léon XIII fut pour toujours ulcéré; après la démarche à laquelle Herbert de Bismarck s'était amicalement prêté, les orientations politiques souhaitées par le cardinal Rampolla n'avaient plus d'obstacle, et le prélat Boccali, l'un des familiers pérugins devant qui Léon XIII pensait tout haut, disait à Montel, deux mois après : « Ceux qui, dans le passé, ont plaidé en faveur de la Prusse, ont subi et doivent subir une éclipse. » La « puissance papale, » — c'est là un mot qui pour Léon XIII avait un sens et dont le cardinal Rampolla faisait une réalité, — la puissance papale ne songea plus, désormais, à concerter avec la puissance allemande une politique générale.

X

Cet avortement de certains rêves, auxquels Galimberti avait généreusement collaboré, n'eut sur la destinée des catholiques allemands aucune répercussion fâcheuse : leurs intérêts, plutôt, parurent en profiter. Il était naturel que, dans les conseils pontificaux, tout le terrain perdu par l'Allemagne officielle fût peu à

peu regagné par le Centre allemand. Chaque jour, en Allemagne, la sécurité des catholiques s'affermissait. La réunion épiscopale de Fulda exprimait à Guillaume II l'espoir que « les rapports pacifiques dont les premiers rayons avaient embelli les derniers soirs de son grand-père s'affermiraient et se développeraient, » et le jeune empereur leur répondait : « De savoir la liberté de conscience de mes sujets catholiques garantie par la loi et le droit : cela fortifie ma confiance dans le maintien durable de la paix de l'Église. » La loi, le droit, que Guillaume Ier, parfois, avait étalés comme des menaces devant ses sujets catholiques, semblaient désormais être étendus sur leurs têtes, comme une protection, par le geste paternel du jeune Guillaume II. Les évêques, la presse, les fidèles d'Allemagne, fêtaient Léon XIII pour son jubilé sacerdotal. Et lui, les sentant désormais plus apaisés, plus rassis, pouvait recommencer à leur dire qu'il y avait lieu de réclamer des libertés nouvelles, surtout sur le terrain scolaire.

Le congrès catholique de Fribourg en 1888, celui de Bochum en 1889, insistaient pour le retour des Jésuites, pour les droits de l'Église dans l'école. Mais ils insistaient, aussi, pour qu'on ne permît pas aux projets anticléricaux qu'affichait alors Crispi de prévaloir sur la dignité du Saint-Siège ou sur sa liberté. Windthorst, au congrès de Bochum, faisait un discours contre l'érection, dans la Rome des Papes, d'un monument à Giordano Bruno ; et Lieber, un an plus tard, au congrès de Coblentz, s'élevait contre les parades qui glorifiaient, après vingt ans, cette journée du 20 septembre 1870, où, sans péril, devant la porte Pie, l'Italie avait vaincu. Lorsque, en 1889, Humbert Ier vint à Berlin, et que le *Reichstag* et la Chambre italienne échangèrent des congratulations, Franckenstein, en plein *Reichstag*, au nom de ses amis du Centre, spécifia que cette démarche n'impliquait de leur part aucun changement d'attitude au sujet de la question romaine. Ces manifestations des catholiques d'Allemagne en faveur de Léon XIII menacé étaient si ardentes, si multipliées, que leurs adversaires y voyaient un artifice pour maintenir la cohésion du Centre. La campagne électorale qui renouvela le *Reichstag* en février 1890 fut une occasion pour Windthorst d'entretenir de la question romaine la foule des électeurs : « Pour le domaine temporel du Saint-Siège, disait-il à Mgr de Waal, je serais prêt, même, à donner ma tête. »

En 1871, lorsque la fraction du Centre, d'une façon beaucoup plus discrète, avait effleuré la question romaine, Bismarck avait fait le premier brouillon des déclarations de guerre par lesquelles bientôt il devait riposter. Mais en 1890, les circonstances étaient changées; au lendemain des élections au *Reichstag*, qui avaient affaibli les conservateurs, réduit de moitié le chiffre des nationaux-libéraux, accru de quelques voix encore les forces du Centre, et fortifié les partis de gauche et les élémens socialistes, il fallait que Bismarck, pour trouver un appui, regardât du côté de Windthorst. Et Windthorst de nouveau, comme huit ans plus tôt, jouait, suivant les jours, avec les divers partis : Schloezer à Rome s'indignait en apprenant que le Centre s'était uni aux progressistes pour faire voter par le *Reichstag* l'immunité militaire des clercs. Bismarck avait fait le *Culturkampf* contre Windthorst; et contre Windthorst, encore, il avait affecté de faire la paix religieuse, — de la négocier à l'écart du Centre, avec Léon XIII. Après l'avoir bousculé de ses lois persécutrices, il l'avait flagellé de son rameau d'olivier. Vaincu par l'Église, il s'était cru, tout au moins, vainqueur de Windthorst; et dans ce *Reichstag* de 1890, où le *Cartell* gisait à terre, Bismarck allait être à la merci de Windthorst, à la merci d'une alliance entre les conservateurs et Windthorst.

Il reçut le chef du Centre, le 12 mars 1890 : l'histoire de l'audience demeure obscure. Il semble que Windthorst, comprenant à demi-mot certaines suggestions du banquier Bleichroeder, avait demandé d'être reçu; il semble aussi que les suggestions de Bleichroeder n'avaient pas été ignorées de Bismarck. Le tribun du Centre développa ses désirs : retour des Jésuites; abrogation de la loi prussienne de 1872 sur l'inspection scolaire; et Bismarck crut comprendre que Windthorst visait au rétablissement intégral de la situation de l'Église de Prusse telle qu'elle existait avant 1870. Bismarck, semble-t-il, tout en trouvant ces conditions trop onéreuses, laissa néanmoins entrevoir qu'il était prêt à les étudier. On parla, aussi, d'un successeur éventuel du chancelier : Windthorst prononça le nom de Caprivi. C'est à peu près tout ce qu'on sait de certain, à l'heure qu'il est, sur cette émouvante visite, où la puissance était du côté de Windthorst. Quelques heures se passaient, et Bismarck avait perdu les apparences mêmes de la puissance. Guillaume II lui faisait savoir qu'il avait cessé d'être chancelier.

Des années s'étaient écoulées, on s'en souvient, avant que le chef du Centre mît le pied chez le chancelier de l'Empire ; mais au lit de mort politique de Bismarck, il n'y avait qu'un chef de parti, c'était Windthorst ; et le nom du successeur, avant même que le chancelier ne fût déposé de son siège, flottait déjà sur les lèvres de Windthorst.

Les restans de concessions qu'attendaient les catholiques ne devaient donc pas leur être accordés par Bismarck : Windthorst plus tard pensa, et d'autres membres du Centre avec lui, que si Bismarck fût demeuré au pouvoir, les catholiques eussent été plus vite exaucés, que lui seul pouvait les exaucer complètement. L'auteur du *Culturkampf*, le dominateur qui avait fini par lasser l'Allemagne, emportait dans sa retraite, par l'effet d'une vicissitude inouïe, certains regrets, très sincères, des parlementaires catholiques, convaincus, peut-être avec raison, que pour extirper, dans leurs derniers prolongemens, les racines posées par un Bismarck, la main d'un Bismarck eût été le meilleur outil.

Mais la période nouvelle qu'inaugurait Guillaume II réservait au Centre un nouveau terrain d'influence. La législation protectrice des travailleurs était la question capitale qui hantait l'esprit de Guillaume II ; il la voulait, et déclarait même à un évêque belge qu'il était, là-dessus, pleinement d'accord avec Léon XIII (1). Bismarck parti, on allait s'y mettre, et le Centre allait diriger la besogne ; depuis douze ans il s'y préparait : l'abbé Hitze avait acquis, dans les milieux politiques, une autorité notoire ; la dernière assemblée générale des catholiques allemands avait élu domicile à Bochum, ville noire et banale, qu'aucune cathédrale ne parait, qu'aucuns grands souvenirs ne désignaient, mais où d'immenses populations ouvrières attendaient de l'Église une parole ; le Centre, en septembre 1889, avait ainsi pris contact, chez eux-mêmes, avec les ouvriers, et avec des ouvriers qui venaient de faire grève. Une longue expérience préparait les hommes du Centre à travailler législativement dans le sens que souhaitait Guillaume II. La politique

(1) Jules Arren, *Guillaume II, ce qu'il dit, ce qu'il pense*, p. 255. (Paris, Pierre Lafitte). On trouvera dans cet utile volume, soigneusement classés, exactement remis en leur cadre historique, et finement commentés, tous les principaux actes, propos et gestes, par lesquels l'Empereur actuel d'Allemagne est, depuis vingt-cinq ans, intervenu dans l'histoire de son peuple et dans celle de l'Europe.

sociale du Centre devenait désormais la politique impériale.

De très loin, — c'était, pour son goût, toujours trop loin, — Bismarck allait assister à ces nouveautés, sans toujours les comprendre; son ami Léon XIII, en matière sociale, lui paraissait avoir quelques utopies. Des propos rageurs, semés dans toute la presse, firent savoir à l'Allemagne et au monde que Bismarck n'était plus le maître de rien, — ni de lui-même; et le Centre, au contraire, grandissait en prestige, et cette même année 1890 voyait surgir, à la voix de Windthorst, cette *Association populaire pour l'Allemagne catholique*, qui depuis vingt-deux ans groupe au service du Centre toutes les forces catholiques de la campagne et des faubourgs. Le Centre s'enracinait, sous le regard morose de Bismarck déraciné, et Windthorst obtenait de Guillaume II le renvoi de Gossler, dont les catholiques avaient cessé de pouvoir supporter la raideur.

XI

Un an jour pour jour après la disgrâce de Bismarck, l'Allemagne apprenait la mort de Windthorst; et, sur l'ordre de Guillaume II, la porte de Brandebourg s'ouvrit, toute grande, pour faire passage au char funèbre : la dépouille du petit Guelfe était traitée comme une dépouille princière. Puis, à l'automne de 1892, un autre acteur de cette histoire disparaissait, non pas encore de la vie, mais de la scène diplomatique, c'était Schloezer, le vieil et fidèle ami de Bismarck; Schloezer, jadis redouté des catholiques pour ses façons de comprendre et de préparer la paix. Un mot bref de Berlin le pria de demander sa retraite. « Je ne renverrais pas ainsi le dernier de mes domestiques, » murmura Bismarck. Le « nouveau cours » (comme l'on dit là-bas) offusquait cruellement l'impuissance bismarckienne : pour Windthorst mort, des honneurs royaux; pour Schloezer encore ingambe, un dédaigneux congé, à peine digne d'un serviteur banal. Pierre Reichensperger mourait en 1892; Auguste et Schorlemer en 1895. Et puis, en cette même année, le cardinal Melchers. L'Allemagne permettait que, mort, il entrât à Cologne, pour y être inhumé; mais son successeur Krementz, pour épargner les susceptibilités gouvernementales, s'opposait aux *meetings* où les catholiques eussent voulu com-

menter ce douloureux retour. Bismarck voyait mourir, en 1894, ce Schloezer qu'il aimait; et mourir, en 1896, l'empressé cardinal Galimberti, qui s'était flatté, trois ans plus tôt, de prévaloir à Rome sur le cardinal Rampolla, et de rendre à l'Allemagne, dans le cœur de Léon XIII, la place récemment prise par la France.

De tous les grands partenaires du *Culturkampf*, Bismarck à peu près seul restait. Il s'occupait, il se vengeait aussi, en écrivant ses *Pensées et Souvenirs :* il s'y campait devant la postérité. Il y protestait n'avoir pas été vaincu dans le *Culturkampf*, puisque les articles constitutionnels garantissant la liberté des Églises, cadeau du romantique Frédéric-Guillaume IV, demeuraient définitivement rayés; puisque l'ancien bureau qui s'appelait « la division catholique, » — ce bureau de Polonais, — avait définitivement disparu; puisque enfin la loi sur l'inspection scolaire, bonne sauvegarde contre le polonisme, subsistait toujours. Vaincu par l'Église, il semblait éprouver certain plaisir à songer que cette Église, redevenue libre et prospère, était moins en sécurité, pourtant, qu'à l'époque où elle trouvait ses droits inscrits dans la constitution même du royaume. Et, de fait, au jour où les Chambres prussiennes voudraient créer à l'Église de nouveaux embarras, les brèches toujours béantes, pratiquées sur l'ordre de Bismarck dans la constitution prussienne, assureraient à leurs caprices législatifs la plus complète liberté. Bismarck laissa les portes ouvertes, pour qu'un autre que lui pût faire un autre *Culturkampf*, si cet autre en avait le goût.

Mais le précédent répugne, le souvenir pèse; le *Culturkampf* est une page d'histoire dont l'Allemagne parle peu. Il y a quelque temps, devant un tribunal de la région rhénane, un vieux prêtre était interrogé. Le président lui balbutiait pour la forme, et sans attendre la réponse, la question rituelle : « Vous n'avez jamais eu de condamnation ? — Mais si, mais si ! » cria le prêtre, et le président, surpris, s'arrêta. Alors le prêtre détaillait : « Tant d'amende, tant de jours de prison, pour avoir donné l'extrême-onction; tant d'amende, tant de jours de prison, pour avoir dit la messe. » Devant ce prêtre qui, triomphalement, se confessait de tant de crimes, c'était le tribunal qui se sentait embarrassé. « C'est bien, monsieur le curé, interrompit le président; on ne parle plus maintenant de ces choses-là. » Ainsi vivent encore, parvenus aujourd'hui vers l'autre versant de l'existence, un certain nombre de prêtres dont le casier judiciaire n'est une honte que

pour la Prusse, et qui sont d'autant plus respectés que ce casier fut plus chargé.

« On ne parle plus de ces choses-là : » c'est une élégante formule d'amnistie. Mais les coupables se refusent à en bénéficier : elles sont leur trophée, ces choses-là; pourquoi s'en tairaient-ils ? Amnistie étrange, et vraiment unique, que les magistrats et les législateurs sont seuls à invoquer, et qu'ils invoquent en leur propre faveur, pour couvrir leurs lois d'autrefois, leurs arrêts d'autrefois, comme l'on couvre des délits. Dans les *meetings* catholiques, on parle encore de « ces choses-là. » Elles s'évoquent, comme des spectres, devant les masses attentives, elles servent à leur prouver la nécessité constante d'une forte discipline; et c'est en leur disant : Souvenez-vous du *Culturkampf*, que le Centre, jusqu'ici, s'est toujours fait obéir.

Cette intégrité du Centre, cette puissance électorale que certains périls paraissent actuellement guetter, mais que rien encore n'a sérieusement compromise, attestent, depuis un quart de siècle, l'erreur politique où se fourvoya Bismarck. Ce fut par réaction contre le *Culturkampf*, ce fut en réponse au *Culturkampf*, que les catholiques de Prusse et d'Allemagne, de 1873 à 1887, sentirent, d'une façon de plus en plus impérieuse, la nécessité de se grouper, de s'ordonner, d'accepter correctement les instructions de Windthorst. Bismarck avait commencé le *Culturkampf* avec l'idée qu'il se débarrasserait ainsi du petit Guelfe; et les mesures persécutrices auxquelles il glissa, tantôt de plein gré, tantôt à contre-cœur, eurent cet effet imprévu, de grossir la clientèle électorale sur laquelle le petit Guelfe régnait. Visant à supprimer le Centre, il ne réussit qu'à multiplier, pour cette fraction, les raisons d'exister, et qu'à les rendre toujours plus palpables, toujours plus décisives, pour les catholiques de l'Empire. Le résultat final de sa politique ecclésiastique fut ainsi l'inverse du but qu'il avait cherché, et l'ironique histoire dit qu'Otto de Bismarck fut souvent à bon escient, et quelquefois à son insu, un très grand bâtisseur; et qu'après avoir, par deux guerres extérieures qui déchaînaient et couronnaient ses rêves, cimenté l'unité de l'Empire, il aboutit, sans le vouloir, par les maladresses et les cruautés d'une guerre intérieure, à cimenter, dans cet Empire, la cohésion du Centre allemand.

GEORGES GOYAU.

LE PEUPLE BELGE

SA PHYSIONOMIE MORALE ET PITTORESQUE

Ce n'est pas depuis très longtemps qu'on se préoccupe de reconnaître dans la Belgique d'aujourd'hui une originalité particulière, distincte de celle des autres peuples. Les établissemens industriels et commerciaux, les institutions politiques et sociales de ce pays excitent cependant l'attention de l'homme d'affaires, de l'économiste, du sociologue ; ils ont fait l'objet d'études approfondies. Mais on a pris une si grande habitude de les séparer, de les distinguer, de les évoquer hors de leur cadre national qu'ils ont fini par constituer des élémens d'intérêt purement technique. L'activité du peuple, dont ils ne sont que l'occasion et quelquefois la conséquence, demeure ignorée et, pourtant, elle a une physionomie tout à fait personnelle. Il paraît dérisoire de vouloir comprendre ou commenter les formes où elle se déploie sans l'étudier en elle-même, sans remonter aux sources de son originalité persistante.

Quelques écrivains de France et d'ailleurs ont montré dernièrement l'importance de l'analyse du milieu dans la description de l'outillage économique et politique de la Belgique. M. Henri Charriaut et M. Dumont-Wilden entre autres ont écrit chacun un ouvrage plein de conscience à cet égard. Je n'ai pas l'intention de les suivre dans leur documentation considérable. Bien au contraire, c'est la physionomie pittoresque seulement du peuple belge que je voudrais évoquer ici en tâchant, à l'aide de ma propre observation et, si on me le permet, de ma sensi-

bilité nationale, de faire revivre mon pays tel qu'il existe en tant que personnalité ethnique, géographique, morale. Cela ne peut se faire que par un développement dont on voudra bien accepter l'arbitraire, s'il mêle à la fois les enseignemens de l'histoire et la simple investigation personnelle, l'argument de principe et celui d'impression, l'exemple collectif et le témoignage de détail.

Car un peuple divers, mélangé, sédentaire, comme le peuple belge, ne s'exprime point tout uniment dans un caractère national, reconnaissable à première vue et fidèle à une tradition de même source et de tendance identique. Ni son histoire, ni sa configuration géographique, ni sa composition ethnique, ni même son activité intellectuelle et commerciale ne lui assurent une unité morale apparente. Elle existe, néanmoins, et j'espère le montrer, mais elle est favorisée plus que contredite, par des influences ataviques dont il faut rechercher les fondemens, l'évolution et la persévérance à travers les manifestations de sa vie locale et régionale.

Ce n'est point, en effet, en traversant de part en part le territoire compris entre nos frontières politiques et administratives, ce n'est pas davantage en séjournant dans nos grandes villes, dans nos centres industriels et commerciaux, ce n'est pas non plus en étudiant notre organisation économique et sociale du point de vue technique, ce n'est pas, enfin, en visitant les beautés naturelles de nos régions, qu'on apprend à nous connaître. C'est en vivant avec nous d'une vie familiale plus qu'individuelle, en partageant nos réjouissances, nos luttes politiques et linguistiques, nos manifestations religieuses et civiles, en travaillant avec nous, non point comme un rouage de notre vaste machinerie moderne, mais comme un élément ethnique de notre force productive. Car, dans le secret alambic où s'amalgament les apports multiples de notre psychologie collective, une combustion se fait qui sépare, sans les annihiler, les fermens d'une originalité purement ethnique et qui retient, pour en former la substance indissoluble de notre activité nationale, les élémens communs de nos qualités productrices.

Si l'on connaît, au dehors, la Belgique moderne comme une nation bien outillée et sachant faire rendre par son outillage à son sol, à sa main-d'œuvre, à sa force expansive un fructueux intérêt, on ne connaît point le Belge, on ne le distingue point

du Français, de l'Anglais, de l'Allemand, moins encore du Hollandais.

D'ailleurs, le Belge se connaît-il lui-même, ou consent-il à s'avouer son originalité comme un élément dont il puisse tirer de la satisfaction? Pas toujours. C'est un peu sa faute si le Français l'identifie avec un parler hybride et conventionnel dont on ne voit que l'incorrection évidente, mais dont on ne saisit guère la savoureuse conformité avec un tempérament particulier; si l'Allemand la confond avec un génie commercial dont Anvers offre l'épanouissement, non sans rendre des points à l'hinterland germanique ; si l'Anglais touriste la restreint au cadre médiéval de Bruges et si, pour les autres, elle est à peine une expression géographique.

Le Belge n'aime pas à parler de lui. Il est indifférent à sa psychologie. Il encourage médiocrement ceux qui cherchent à dégager sa physionomie morale et pittoresque. Pour un peu, il les traiterait de gêneurs et d'outrecuidans.

I

Les paysages de la Belgique sont d'une extrême diversité, si l'on considère l'exiguïté du territoire qui les rassemble. Ils sont l'évolution progressive d'une nature très différente à son départ et à son aboutissement. De multiples raisons commandent de ne point séparer ces paysages des gens qui les habitent, car le Belge apparaît marqué par le climat et la nature du sol où il vit. Évidemment, dans les agglomérations industrielles et commerciales, ces caractères arrivent à se fondre, à se perdre. Cependant, l'homme des villes revient-il aux champs, leur contact lui restitue une conformité atavique avec la terre et le ciel dont il est le produit. Les déformations que lui inflige la vie moderne ne se manifestent pas de la même façon, selon qu'il vient de telle ou telle région. Le mineur du Hainaut, si essentiellement wallon d'aspect, d'esprit, de mœurs, lorsqu'il voit grossir ses rangs d'un apport de garçons des Flandres, leur demeure différent et distant, quelle que soit la durée de la vie de travail commune. Ceux-ci pourront, après dix, vingt, trente ans, regagner leurs plaines basses, il suffira de quelques mois pour que, même physiquement, ils reprennent l'aspect

que leur avait donné, avant leur départ, la mère-Flandre.

C'est que les régions de la Belgique ont un caractère extrêmement marqué et c'est que le peuple a, avec elles, des analogies, résultant d'une longue cohabitation ancestrale. Quelque active et tumultueuse qu'ait été leur histoire, nos provinces ont gardé une population sédentaire. Les monumens de nos villes, s'ils attestent une tradition d'indépendance et de ferveur, disent surtout l'habitude qu'ont eue les habitans de borner l'horizon aux limites de leur ombre.

Le milieu physique a donc, dans la physionomie du Belge, une importance considérable et il convient que nous en dégagions quelques exemples.

On peut, à première vue, distinguer en Belgique un double aspect naturel. Si l'on traverse, ne fût-ce qu'en chemin de fer, le pays d'Ostende à Arlon, ce qui est le plus long trajet ferré, on suit la transformation de la terre et du paysage depuis la mer jusqu'aux hauts plateaux ardennais, et l'on peut se dire qu'à chaque différence du sol, correspond une différence des gens.

Les ethnographes, qui sont des savans, déclarent abusif de diviser le peuple belge en deux races distinctes d'origine, et ils ramènent la distinction entre Flamands et Wallons à une question de conquête romaine. Mais celle-ci est dominée, précisément, par la nature de la terre conquise et convoitée et ainsi, au plus lointain du passé, ce qui devait devenir la Belgique a subi la loi de son sol.

En effet, après la conquête de la Gaule par César qui les avait d'ailleurs imparfaitement romanisées, toutes nos provinces résistèrent différemment aux invasions germaniques. Les districts du Nord, ceux que séparait des autres l'immense forêt charbonnière qui coupait tout le pays de l'Est à l'Ouest, furent facilement atteints et pénétrés, tandis que ceux du Sud gardèrent l'empreinte latine. Et les premiers, incultes, à peine défrichés de-ci, de-là, par des établissemens militaires, furent abandonnés facilement aux envahisseurs par la puissance romaine, tandis que les seconds, où de véritables colonies, ces villas gallo-romaines, savamment organisées et administrées, avaient été établies, demeurèrent en relations avec la civilisation du Sud.

Ainsi, lorsque tout le pays fut devenu terre franque, le Nord subit l'impression du vainqueur barbare, tandis que le Sud lui

imposa la sienne. Le sang germanique prédomina dans le tempérament des populations rivées à un sol ingrat, bas et soumis aux vents maritimes, il ne fit qu'influencer le tempérament des populations groupées dans les vallées fertiles, protégées par les renflemens d'un sol dur et pierreux. Il n'y aurait donc point, entre le Flamand et le Wallon, une vraie différence de race, car ils sont de la même famille celtique, mais, dès leurs origines, au IIIe siècle, ils ont été diversement impressionnés par l'afflux germanique qui se heurte et se mêle en Belgique avec l'afflux latin. Et, déjà, ce mélange ou ce heurt subissait la complicité mystérieuse et implacable d'un sol qui, lentement, allait pétrir les membres et déterminer la sensibilité de ses habitans à travers les siècles.

Le fond commun, ce fond celtique des Occidentaux, fait de ténacité et d'énergie, de persévérance et de particularisme, le voici allié, d'une part, au farouche tempérament des barbares que le christianisme n'arrivera jamais à adoucir complètement, de l'autre, influencé par la civilisation romaine déjà anémiée par la décadence, mais encore pénétrée de discipline, d'idéalisme et de vertu civique, merveilleusement appropriée par le christianisme. Le sol, les alimens qu'on lui fera produire, vont modeler deux types physiques différens, et la langue traduira, conformément au vœu composite de la race modifiée, mélangée, une sensibilité presque contradictoire.

Nous n'avons pas à suivre ici, au gré des événemens historiques, l'évolution du mélange ethnique. Nous y reviendrons un instant tout à l'heure, quand nous dégagerons les fondemens d'une conscience nationale moderne. Mais l'importance des origines ne nous échappera pas, car c'est vers elles que se reporte aujourd'hui le Belge soucieux de son originalité. Le passé n'est digne d'influencer le présent que s'il offre une explication plausible des qualités foncières d'un peuple.

Or, avant même de toucher le sol de la Belgique, si l'on arrive par la mer, on découvre la raison du grand silence laborieux dans lequel vivent les populations de la Flandre basse. Ce territoire sablonneux, envahi, puis abandonné par la mer, sous lequel on trouve la tourbe des anciens marais, ne nourrit une population extrêmement prolifique qu'au prix d'une lutte incessante contre vents et marées. La vaste plaine, qu'elle soit, — comme aux environs d'Ostende, de Nieuport, de Dixmude, — presque

illimitée et à peine sillonnée par la courbe des peupliers au long d'un canal, qu'elle soit, — comme autour de Gand, de Termonde, de Saint-Nicolas, — fractionnée par les multiples fossés plantés d'arbustes, limite la vie du rural, le rend inattentif à l'imprévu du lendemain, résigné à la monotonie de l'existence, le courbe sans rémission sous le fouet des intempéries, l'identifie lui-même au sol mou, humide et gris, producteur de végétaux et de céréales plus que de bétail. Gras, musclé, paisible et fort, le Flamand regarde devant lui, vers le sol. Il semble redouter de faire entendre au dehors l'éclat d'une voix malhabile aux nuances. Il vénère les forces de la nature dont il cherche lui-même à s'approprier la rudesse et la fécondité. Il associe à ses croyances religieuses cette vénération obscure qui le courbe sous la puissance divine, seule maîtresse des élémens. Il profite, copieusement, de ce que produit la terre, car il le sent obtenu par un labeur énorme. Quand il mange, c'est largement, enfournant à grande lampée l'aliment gras qui lui fait une chair saine et rose insensible au froid comme à la chaleur. Il ne quitte point volontiers la terre et ne le fait que par nécessité, car la terre est limitée et fractionnée. Il demeure aussi longtemps qu'il peut dans son village, car la ville continue à lui inspirer une répulsion invincible, et le paysan, sain, vertueux et probe, redoute, à l'égal d'une violation de la terre, la cheminée d'usine dont les émanations corrompent l'air, l'agglomération ouvrière dont les vices émasculent la race.

A mesure que l'on descend vers Bruxelles, la terre se fait plus riche, mais aussi plus ondulée ; la culture est moins morcelée, des bois étendus surgissent entre les champs, et une dépression rapide conduit vers de secrètes rivières. La séparation entre gens des villes et gens de la campagne est moins rigoureuse ; à mesure surtout qu'on s'oriente vers le Sud, la courbe du paysage s'accorde avec une sociabilité naturelle des gens, et, comme le langage et l'aspect des habitans diffèrent, on s'aperçoit qu'on est en Wallonie en même temps qu'on s'aperçoit qu'on abandonne les plaines rigoureuses. Des rochers apparaissent, le schiste s'effeuille au flanc des coteaux. Il n'est presque plus de bourgs sans usine et, au cœur des plus riantes vallées, apparaît l'outrage multiplié des hauts fourneaux, des terrils charbonniers, des cheminées fumeuses. Après Namur, au delà de Jemelle, voici cependant le domaine des forêts et

des hauts plateaux déserts. On croirait trouver ici une population arriérée et primitive. C'est tout le contraire.

Le Luxembourg offre la moindre proportion d'illettrés et c'est ici que se recrutent le plus de professeurs et de fonctionnaires. Ainsi on saisit d'emblée la caractéristique du Wallon et ce qui le différencie le plus du Flamand; le souci du perfectionnement individuel, de la culture désintéressée s'allie à la variété du sol, à son aspect pittoresque et au goût de mouvement qu'on y puise. Car l'horizon change en Wallonie à chaque modulation du terrain. Le rural, pour passer d'un champ à un autre, change aussi d'horizon, de lumière, de sensibilité. Il en éprouve un besoin irrésistible de révéler ce qu'il sent et il parle beaucoup. Le travail ne va pas chez lui sans rires, sans chanson. Il s'accommode du voisinage de l'industrie comme d'un compagnonnage plus facile et plus nouveau ; il mange un peu à toute heure du jour, pour faire diversion ; il est sec, nerveux et petit, volontiers frondeur ; raisonneur, il discute même avec Dieu, et versatile, il le demeure jusque dans ses amours.

II

Le paysage belge évolue, sans doute, par une gradation lente et presque insensible. Si de la Barrière de Champlon, par exemple (qui est, entre Marche et Bastogne, Saint-Hubert et Laroche, un point caractéristique des Ardennes), on se sent à mille lieues de Aeltert (qui est un village entre Bruges et Gand), le chemin pour aller d'un endroit à l'autre ménage les transitions. Il n'en est pas de même pour la sensibilité des habitans. Le Wallon diffère du Flamand dès qu'on a franchi la frontière mystérieuse ; certaines localités sont coupées en deux de telle sorte qu'elles ont comme deux visages. Parmi la foule, même en fermant les yeux, rien qu'à écouter un rire, un chant, une conversation, on peut reconnaître les deux accens, les deux terroirs. Aussi, la parenté entre le sol et l'homme, bien qu'évidente, n'explique point, à elle seule, la permanence du double atavisme. La vie régionale, l'éducation entretiennent, à leur tour, cette double originalité. Une grande ville comme Bruxelles, capitale et centre cosmopolite, a pu perdre, et pour son plus grand profit, le caractère flamand que d'aucuns auraient

voulu lui conserver, en acquérir un autre, au moins parmi ses petits bourgeois et le peuple de ses vieux quartiers, un autre hétérogène et complexe qui fait la joie des vaudevillistes, et des faiseurs de « revues; » partout ailleurs, les centres urbains et ruraux sont des lieux d'activité ou flamande ou wallonne, en ce sens que le travail, le commerce, l'existence familiale et civique, les manifestations administratives et religieuses s'expriment à travers les formes d'une sensibilité particulière.

La langue y est pour beaucoup, bien que le français soit toujours la langue dominante. Cette universalité de l'emploi du français là même où l'on tend à remettre en honneur l'emploi du flamand, permet plus que tout de se rendre compte de la double expression nationale.

Je ne sais pas s'il est très vrai de dire que l'homme pense dans sa langue maternelle. Et il me semble abusif de donner ainsi une étiquette linguistique à une opération qui se meut dans le domaine de l'absolu. Mais on ne peut nier que l'homme sente en conformité avec la première expression verbale qu'on lui a donnée de la vie. Or cette première expression, qui lui vient de ses parens, de son milieu familial, est différente selon que nous sommes d'un côté ou de l'autre de la frontière linguistique. Cela est si constant que, dans les familles flamandes où la langue française est exclusivement en usage (et elles sont fort nombreuses), la sensibilité est dominée par une conception particulière de la vie et s'exprime en français d'une façon caractéristique. Ce que les puristes, les grammairiens, les hommes de thèse considèrent comme un défaut d'attention, d'instruction, ou de méthode, est, en réalité, la plupart du temps, la prédominance du vœu de la race. Je sais des gens extrêmement cultivés, ne connaissant du flamand que le grossier patois du bas peuple ou ne le connaissant même pas, et qui, invinciblement, laissent passer dans leur langage telle expression traduite littéralement du flamand, emploient un vocabulaire dont demeurent exclus cent termes en usage courant en France et où l'on en retrouve cent autres rares en France, d'un usage courant ici.

Moins cultivées, les classes moyennes, même celles où se recrutent les professions libérales, et surtout celles dont s'alimentent le petit commerce et les administrations, ont une façon de s'exprimer bipartite. Une phrase, commencée dans un français impeccable ou approximatif, s'achèvera en flamand pur

ou populaire; ou *vice versa*. Et, loin de s'en gausser ou de s'en indigner, il faut y voir une représentation naturelle, normale de la sensibilité des gens de Flandre.

La région wallonne, d'ailleurs, connaît des manifestations analogues. Mais ici le français est la langue maternelle, celle en laquelle l'âme de la race survit. Cependant, on y retrouve des expressions tirées directement du patois wallon, qui n'a point, lui, la prétention d'être une langue. Chose plus singulière, on y retrouve aussi des tournures flamandes. Or, beaucoup de Wallons n'ont jamais su parler le dialecte populaire et très peu savent le flamand. Il y a ici une transmission mystérieuse, explicable par un contact permanent à travers les siècles.

Si de la langue elle-même nous passons à l'accent, la prédominance de la double origine est plus visible encore. Y a-t-il une prononciation française impeccable? Sans doute, et on en a dégagé la phonétique. Mais rares sont en France ceux qui en sont les servans tout à fait dociles. Le régionalisme érige même en gloire la fidélité aux accens provinciaux. En Belgique, le double accent est plus qu'un simple certificat d'origine toulousaine, marseillaise, savoyarde ou normande. Il traduit le tempérament de deux races : car il va de pair avec le langage et les mœurs.

Plus ménager de ses paroles, l'homme de Flandre tient à les proférer violemment, il les frappe à coups de gosier, il les broie avec ses lèvres, avec ses dents; qu'elles doivent exprimer la joie ou la colère, il les claironne. Aussi les discussions ne se prolongent-elles guère, sinon en dispute. Chacun demeure sur son avis, ou passe aux voies de fait. Malhabile aux conversations galantes, l'amour s'exprime mieux ici par du silence.

Le Wallon, au contraire, voudrait multiplier les mots, leur durée, la gradation des nuances de la voix. « Causer » pour lui est une grande occupation ; il raffole des débats contradictoires, et un homme « qui jase » est vraiment un homme. Au cabaret, dans les trains, sur le pas des portes, c'est un grand concours de paroles. Quand la divergence des idées et des sentimens a été poussée à l'extrême, les gens se retrouvent cordiaux et sourians. Une querelle est à demi vidée qui a connu de longues explications. L'amour ne commence à exister qu'après mille galanteries, et malheur à lui s'il attache une valeur précoce aux tendres vocables!

Et l'art, si intimement lié à l'expression des choses et des gens, suit une orientation analogue. La Wallonie n'a guère de peintres ni de statuaires, car elle se plaît trop aux détails et ne prend pas le temps de sentir ni de voir fortement. Ses émotions profondes sont une synthèse de mille émotions légères, superficielles, mais sincères. Des poètes les rendent parce que la musique des mots, parallèle à la musique des sons, rejoint l'harmonie supérieure de l'âme dont elle s'évertue à noter les nuances infinies. Des romanciers, des conteurs se multiplient qui racontent, comme une affaire énorme, un drame de famille, une histoire de village, une aventure de cœur. Et tout le monde est musicien et tout le monde joue d'un instrument et chante. Je connais de simples ouvriers wallons qui vibrent comme des lyres en faisant leur partie de ténor ou de baryton dans un chœur de Grétry ou de Radoux. Et ces chorales ont des noms magnifiques. Celle de mon village s'intitule « les Émules d'Orphée ! »

Le village flamand a sa fanfare, mais les instrumens à vent n'ont qu'un répertoire limité de marches et de pas redoublés, de mazurkas et de scottichs. C'est du bruit cadencé et violent. La poésie n'est pas liée à la langue usuelle. Elle a, avec sa prosodie, un vocabulaire lyrique distinct dont se rapproche la langue oratoire. Parler pour le public n'est pas un phénomène ordinaire. L'orateur surgit tout à coup du sein d'un mouvement nombreux qui le porte et le soutient comme un trépied. Qu'il enflamme, apaise ou édifie, il semble rendre des oracles. On l'écoute avec la passion de lui obéir ou de lui résister, mais sans aucun souci de lui répondre. Poètes et orateurs flamands exercent un sacerdoce, un signe sacré les a marqués. Ils prolongent la tradition des anciens aèdes.

Et les peintres flamands sont des visionnaires. Entre la lumière, les choses et eux, c'est une sorte de corps à corps. Ils pétrissent le soleil, comme le sculpteur la glaise. Peu leur importe l'intérêt du paysage, le sujet de la scène, la qualité des gens. Un tournant de rivière entre les berges, une meule de foin au soleil, une paysanne allaitant son enfant, un combat de coqs au cabaret, voilà plus qu'il n'en faut. Car il ne s'agit point de dessiner une courbe, de camper des gens, d'incarner un symbole. Cela, c'est le prétexte, l'occasion, l'exécution peut-être d'une commande. L'essentiel, c'est de recréer de la vie animale,

de rendre tangibles des formes, d'éblouir encore avec de la couleur comme la lumière éblouit les champs et l'eau de Flandre. De Rubens à Émile Claus, il y a une parenté de joie et d'émerveillement, une communauté d'ivresse païenne que la foi religieuse associe étrangement à la louange de Dieu par les belles formes et les couleurs éclatantes.

A l'issue des longs pèlerinages, après les processions touchantes de Furnes, de Bruges, de Courtrai, éclate ainsi la joie des kermesses, couvée pendant de longs jours dans le désir silencieux et le travail âpre. Elle est brutale, cette joie, mais elle n'est pas mauvaise. Même débridée, même obscène, elle n'est pas libertine, ni vicieuse. Elle atteindra son paroxysme dans la rixe sanglante et la culbute frénétique derrière la haie. Mais la colère assouvie, l'instinct apaisé, l'honnêteté du peuple reprend ses droits. Il n'est pas d'inimitiés prolongées, ni de filles abandonnées. L'ordre et la discipline morale s'accommodent de ces violences, comme la religion et comme l'autorité civile. Malgré la fréquence des condamnations pour coups et blessures, la grande criminalité est rare en Flandre, et les familles y sont très nombreuses.

En Wallonie, la kermesse s'appelle la Ducasse et son caractère joyeux est moins simpliste. On y retrouve, sans doute aussi, cette association de la fête religieuse avec la fête civique et géorgique, mais mélangée de rappels légendaires et anecdotiques. La vie du Christ, les miracles obtenus par l'intercession des saints, voilà ce qui régit les éphémérides flamandes et ce qui explique l'émotion strictement religieuse de la fête du matin, la violence purement animale des débordemens du soir. Une gaieté plus complexe se répand, en Wallonie, sur les *fiesses* locales. Si chaque ville, bourg, quartier, village, hameau a la sienne, quelques endroits en ont plusieurs. Il suffit d'un prétexte pour en ajouter, et la tradition de leur célébration s'enrichit constamment d'un détail nouveau. D'ailleurs, la politique s'en mêle. Chaque parti prétend ajouter au rite joyeux; les rivalités de famille, l'émulation de la richesse contribuent à l'importance d'un plaisir périodique qui tend à devenir continuel. Les cortèges légendaires de Mons, de Nivelles, de Binche s'agrémentent de facéties où l'initiative privée fronde délibérément la tradition antérieure et c'est une sorte de carnaval à visage découvert où l'esprit s'agite autant que le corps.

La ripaille wallonne se dégage du repas plantureux et lourd chargé de viandes et de vins ; voici les sucreries, les gâteaux, les tartes aux noms croquans comme de la pâte chaude. Et l'alcool remplace la bière et supplante souvent le vin, le vin de Bourgogne cher aux caves notariales. Les plaisanteries qu'il suggère font lever des idées dangereuses.

III

Quelles que soient les diversités résultant du sol, de la race et des mœurs, une activité matérielle et intelligente ne cesse pas de sourdre sous les aspects régionaux de la vie commune. Un peuple n'a pas été impunément associé, depuis des siècles, à un travail continu. On dit que la vie est facile en Belgique, que nos provinces, malgré leurs vicissitudes politiques, ont un passé heureux et que c'est une grande erreur de parler, à notre propos, de dominations étrangères. J'en suis convaincu. Mais je crois aussi que le grand stimulant à notre vitalité, il faut le voir dans notre désir de vivre et par conséquent de travailler. Un principe foncier a été déposé par la Providence au cœur de nos deux races ; secondé par le climat, par la terre, par l'histoire du monde, il a produit les fruits heureux de notre prospérité matérielle et morale ; il s'épanouit, entouré de ces fruits, dans notre jeune conscience nationale.

Si nous caractérisons maintenant cette activité commune, si nous la confrontons avec l'histoire de notre pays, nous connaîtrons les bases de notre association nationale. Celle-ci est bien antérieure à notre indépendance politique. Le royaume de Belgique est, sans doute, une création des puissances qui l'ont voulu neutre et qui ont déterminé, non sans arbitraire, la fiction de ses frontières. Mais la véritable raison de notre autonomie, la raison foncière, la raison imprescriptible désormais réside dans la valeur séculaire d'un effort commun ; ainsi que l'atteste notre devise, l'union fait sa force.

Il faut remonter bien plus haut que la conférence de Londres, à l'origine de l'histoire moderne, au démembrement de l'empire de Charlemagne, au IXe siècle, pour trouver les sources de notre raison d'être. En effet, quand, comme l'écrit notre grand historien national M. Henri Pirenne, à qui j'em-

prunte cette interprétation historique de nos origines, « quand, las de se combattre, les fils de l'Empereur se partagèrent en 843, à Verdun, l'héritage de leur père, Charles le Chauve reçut les régions qui devaient plus tard former la France, Louis le Germanique celles qui portèrent dans la suite le nom d'Allemagne. Quant à Lothaire, il obtint, entre les deux royaumes compacts assignés à ses frères, une immense bande de territoire, sans unité de race ni unité géographique, et qui s'étendait, coupant à rebours les chaînes de montagnes et les lignes de faîte des bassins fluviaux, englobant des hommes de toute langue et de toute origine, de la mer du Nord au centre de l'Italie. C'est cet empire disparate, que représentent encore aujourd'hui sur la carte, fragmens d'un tout en partie disparu, les petits États mitoyens parmi lesquels figure la Belgique. »

L'origine lotharingienne de nos provinces a eu pour elles des conséquences politiques où il serait excessif de trouver les prémisses de leur situation internationale actuelle ; elle a eu pour elles, en outre, des conséquences économiques et commerciales, dont il faut relever, dès ce moment, la signification, car leur commune activité en est sortie. « Le partage de Verdun, » poursuit M. Pirenne, « en nous plaçant aux frontières des deux grands peuples qui ont le plus contribué à faire la civilisation moderne, nous a, il est vrai, destinés à leur servir de tampon, à recevoir leurs coups pendant la guerre, à devenir leur champ de bataille, mais, en même temps, il nous a donné pour tâche d'être leur intermédiaire et, pour ainsi dire, leur trait d'union dans les œuvres de la paix. »

L'activité des Flamands et des Wallons eut donc, dès ce moment, un mobile, un terrain, identiques. Son caractère commercial et, si l'on veut déjà, industriel, créait chez eux un sens commun utilitaire et pratique.

D'autre part, la nécessité pour exercer cette activité d'une tranquillité et d'une indépendance relative a pu fortifier en eux ce sentiment de la liberté collective et de l'autonomie locale qui traverse toutes les luttes des communes flamandes et wallonnes contre les empiétemens d'un pouvoir central étranger. Car l'œuvre de Verdun, si elle a continué à travers toute l'histoire à marquer la mission européenne de nos provinces, n'a pas survécu longtemps comme régime politique. Elle se désagrégea. Cette désagrégation eut une conséquence curieuse et bizarre, et dont

on fait bien de se souvenir aujourd'hui, au plus fort des revendications linguistiques. Les terres de la rive gauche de l'Escaut, terres flamandes, se virent rattachées politiquement à la France, tandis que celles de la rive droite finirent par être incorporées à l'Allemagne. Sous cette appropriation singulière, le vœu des provinces belges continua de tendre également vers une expression d'autonomie conforme à leur rôle d'intermédiaire. Quand alors, favorisés par les circonstances internationales, l'affaiblissement de la France par la guerre de Cent ans et l'impuissance de l'Allemagne sous la maison de Luxembourg, les ducs de Bourgogne parvinrent à réunir sous leur sceptre les provinces féodales de la rive droite et de la rive gauche de l'Escaut, ce ne fut pas seulement une œuvre de hasard ni de conquête. L'édifice des Pays-Bas bourguignons eut pour ciment, avec une civilisation commune bien que double d'afflux, la solidarité économique.

Or celle-ci, que nous savons déjà par destination utilitaire, friande de paix et d'indépendance relative, aurait pu être contrecarrée par les divergences d'idiomes. Il n'en fut rien par la juxtaposition constante des populations flamandes et wallonnes confondues sous les mêmes autorités féodales, sous les mêmes directions religieuses. Diocèses et comtés groupèrent des gens s'exprimant différemment ; le droit, la coutume s'unifièrent pour les deux langues sans difficultés. Déjà toute l'énergie revendicatrice du peuple se cristallisait en des luttes sociales strictement économiques.

Car les Pays-Bas, baignés par la mer, arrosés par trois fleuves profonds, devaient retirer du réveil commercial et industriel de l'Europe au XIe siècle une prospérité inouïe et dès lors subir la rançon des convoitises populaires et du capitalisme international.

Dans les villes, la bourgeoisie, par sa richesse et par son ambition, devient très tôt une puissance politique ; elle joint dès lors au sens utilitaire et indépendant un esprit particulariste à outrance. Nos communes, gouvernées par ce patriciat orgueilleux, s'enrichirent de monumens magnifiques, mais l'âpreté de la lutte sociale, fatale entre ce gouvernement oligarchique et le prolétariat organisé en métier, se traduisit, d'autre part, par un esprit d'association, de solidarité populaire, encouragé souvent par le prince expert à en profiter. Ainsi le Moyen

âge voyait se révéler tout ce que nous retrouvons aujourd'hui encore dans le caractère du peuple belge de Flandre et de Wallonie : à côté d'une tendance individualiste, tantôt esprit de clocher, tantôt orgueil citadin, un esprit d'association très prononcé et guidé par un but précis à atteindre, économique ou social. Ces tendances se rencontrent souvent à la fois, se contrecarrant ou se secondant, pour donner à l'esprit social belge une physionomie particulière que vient, encore et toujours, dominer le sens de la réalité, un positivisme ennemi de la chimère.

Luttes de métiers, luttes de classes, nécessités industrielles et économiques, obligation de tenir compte de l'ennemi étranger, ont amené sans doute de terribles et sanglans conflits. Mais il est curieux d'observer que tout a fini par aboutir à une législation faite de concessions réciproques. Chartes concédées, droits arrachés, institutions mixtes ouvertes aux concours de prépondérances, le droit belge, dès ses origines, semble, comme l'observe un de nos meilleurs jurisconsultes, M. Edmond Picard, revêtir ce caractère de moyenne mesure devenu une des marques de l'esprit national et auquel il faut attribuer l'absence de réglementation outrancière et de hiérarchie protocolaire de la Belgique d'aujourd'hui.

Après la période bourguignonne et pendant le long sommeil commercial qui marqua et suivit le XVIe siècle, toutes les réactions dans nos provinces furent le résultat d'un excès dans un sens ou dans un autre. Après les guerres de religion, après la séparation définitive des Pays-Bas catholiques d'avec les Pays-Bas protestans, nos provinces continuèrent de s'accommoder de princes étrangers, tant que ceux-ci, distraits de leurs possessions belges par l'étendue de leur royaume ou de leur empire, laissèrent nos provinces vivre conformément au tempérament de leur activité commune. Payant un impôt restreint, possédant des institutions communales et provinciales empreintes de leur esprit particulariste, « associationniste » et modéré, tirant de leur sol et des restes de leur industrie déchue, un profit matériel suffisant, les Belges cultivèrent, sans bruit, sous ce qu'on appelle la domination espagnole et autrichienne, leurs qualités ethniques. La poussée révolutionnaire provoquée par Joseph II fut inspirée exclusivement par la tradition que l'Empereur bureaucrate s'entêtait à vouloir trop réglementer ou restreindre.

Sans vouloir froisser personne, on peut dire que les courtes

périodes d'annexion à la France et à la Hollande, qui précédèrent une autonomie enfin conquise, achèvent de démontrer la réalité d'une vitalité nationale. Car ce que, de notre côté, on considéra comme de véritables vexations ne fut, sans doute, que l'incompréhension foncière de notre originalité traditionnelle et active.

IV

Le peuple belge est, en effet, difficile à gouverner et ne peut l'être que par lui-même, que par des hommes sortis de lui, possédant un contact sans cesse renouvelé avec le tempérament national. Tout le passé de nos provinces indique ce minimum de caractères communs que nous venons de dégager trop brièvement, mais qui ne sont pas pour faciliter l'unité de gouvernement. Ce que le Flamand ou le Wallon, ce que le citoyen de Liége, de Gand ou de Bruges, ce que l'homme de métier, le bourgeois, le représentant du clergé ou de la noblesse consentaient à accepter dans la sphère restreinte de la province ou de la commune, parce qu'en définitive cela leur apparaissait comme une sorte de compromis entre leurs revendications individuelles, leur force sociale et la réalité moyenne, il fallait l'étendre désormais à tout le pays. Cela ne pouvait se faire qu'au prix de beaucoup de simplicité.

Aussi, après la joie universelle de l'autonomie conquise en 1830, les ambitions de la Belgique furent modestes, les lois modérées, les institutions élaborées dans le plus large esprit de liberté individuelle et collective.

Ce n'est point, en effet, à des théoriciens de génie, à des idéologues supérieurs qu'il faut faire remonter le mérite d'une constitution, considérée, tout au moins pour le moment où elle fut érigée, comme la plus libérale du monde. Y voir le prolongement d'une influence française, importée chez nous par la rapide et cruelle campagne de 1793, est fort mal connaître l'histoire des provinces belges et sa répercussion dans le cœur du peuple. En réalité, les constituans de 1830, s'ils ne dissimulaient point leurs sympathies françaises (et c'était pour eux un devoir impérieux de gratitude), avaient surtout les yeux fixés sur ceux pour qui ils légiféraient. En dépit d'une certaine grandilo-

quence à la mode du temps, analogue à cette cravate à trois tours dont s'adornait le col de l'homme de loi, leur œuvre est dominée par la préoccupation de faire une chose pratique et durable.

Ils n'avaient d'ailleurs qu'à la modeler sur eux-mêmes, car, comme l'a dit un de leurs meilleurs annalistes, M. Henry Carton de Wiart, romancier et homme d'État, « le caractère dominant de toutes ces physionomies, c'est une simplicité grave, sûre d'elle-même et s'imposant aux autres. »

Les garanties de la liberté individuelle s'appliquent aussi, peut-on dire, à la liberté locale et régionale. L'intervention du pouvoir central est fort limitée, en droit, dans la sphère du pouvoir provincial et communal et, en fait, elle est plus limitée encore. Un ministre est un moins grand personnage qu'un bourgmestre.

La vie sociale déborde d'ailleurs de beaucoup la vie politique. A côté des institutions publiques, des fonctions électives ou administratives, la Belgique est par excellence le pays des sociétés. L'habitude de s'associer, que la nécessité historique d'un effort commun pour aboutir à un résultat matériel, à une conquête économique ou sociale, a donnée au peuple de Flandre et de Wallonie, s'épanouit dans les mille groupemens qui participent à la vie familiale, civique et politique du peuple belge. Quelques sociétés d'agrément ont une existence plusieurs fois centenaire; telles ces confréries d'arbalétriers, ces gildes de tireurs à l'arc dont le roi éphémère porte un collier d'argent ou de cuivre curieusement ouvragé. Il est des associations de tous genres et dont les objets sont les plus disparates ; sport, art dramatique, plaisir, boisson, excursion, — et aussi étude sociale, progrès oratoire et musical, lecture, édification mutuelle, — mais surtout bénéfice matériel, mise en commun de ressources modiques pour atteindre un rendement supérieur de production ou d'épargne.

La législation sociale, commandée par l'industrialisme croissant du pays, est tout entière, jusqu'à présent, établie sur cette spontanéité dans l'association. Les mutualités, les caisses de retraite, d'assurance contre l'accident et le risque professionnel, encouragées, subventionnées par les pouvoirs publics, forment, on le sait, le cadre de nos lois sociales.

Seulement, et j'y reviens, il ne faut jamais séparer cet esprit

d'association du souci de progrès, de travail individuel qui marque l'ouvrier, le bourgeois, l'industriel belges. C'est, d'ailleurs, ce qui donne tout son effet à la valeur de l'association. C'est aussi ce qui en limite l'extension.

Car particulariste et « associationniste, » le Belge demeure réfractaire aux initiatives lointaines et purement idéales. Il demeure comme enfermé dans son réalisme immédiat et se défie de ce qu'il ne peut pas voir et surveiller ou de ce qui engage un avenir incertain ou trop éloigné. L'idée qu'il se fait de sa responsabilité de citoyen et d'homme d'action est liée à l'idée qu'il a de sa responsabilité familiale et régionale. Il sait les ressources de sa terre et excelle à les employer; il se préoccupe d'élever et de caser ses enfans et s'efforce de créer à cet effet les plus ingénieux organismes. Quand ses capitaux débordent de leurs sphères naturelles : la terre ou l'usine, il consent à les diriger vers d'autres pays et s'intéresse, par personne interposée, à l'industrie, à l'agriculture du Brésil, de l'Argentine ou de la Russie. Il ne voit encore qu'insuffisamment l'avantage de suivre ses capitaux, d'attacher à son commerce la marque du pavillon national. Habitué à ouvrir ses frontières à tout ce qui peut l'enrichir, il ne songe guère au jour où il lui faudrait les défendre. Il n'est ni militariste, ni « expansionniste. » L'armée, la marine nationale, la colonisation, il les traite un peu comme il a longtemps traité les idées et les arts, comme du luxe et comme de la chimère.

Néanmoins, le tout encore une fois, dans ces domaines, est de rapprocher de leur principe vital ces formes d'une activité où la Belgique commence aujourd'hui, malgré tout, à entrer. L'armée, défense du foyer, la marine, prolongement de la terre, la colonie, annexe de la vitalité individuelle et collective, voilà des argumens qui ont leur répercussion dans la conscience nationale. Encore une fois aussi, ces argumens ne doivent pas être exprimés d'une façon identique pour tout le pays et il faut tenir compte toujours de la double sensibilité. Reconnaissons que cela a été admirablement compris par une dynastie, d'origine étrangère, mais que son génie et sa grandeur morale ont rendue vraiment belge de cœur et d'âme.

Léopold Ier, dit le Sage, aida la Belgique à faire l'apprentissage d'une vie indépendante et respectée au dehors; Léopold II, dit le Bâtisseur, la rendit véritablement solidaire

des richesses de son sol, des puissances de son industrie. Et le règne d'Albert débute avec les préoccupations les plus élevées, celles de la mise en valeur, de la mise à profit des forces intellectuelles et morales du pays.

Celles-ci ne seront-elles pas, à leur tour, cristallisées en quelques belles œuvres de la pensée? L'originalité belge trouvera-t-elle à se traduire par l'intermédiaire de grands écrivains? Pourquoi pas?

Maurice Maeterlinck porte, sous le prestige d'une forme fluide et claire, égale à celle des maîtres français, la marque de son originalité flamande, traditionnelle, silencieuse, comparable à la lente coulée d'eau paisible d'un canal, comme celui de Gand à Terneuzen où l'infini de l'éther a le temps de se refléter. Émile Verhaeren chante le progrès, l'industrie, les villes « tentaculaires, » les héros et les dieux en une forme personnelle, trépidante et moderne. Il revendique sa nationalité comme une richesse morale et pittoresque et lance fièrement ces vers, par lesquels on me permettra de terminer l'évocation de la patrie :

> Mon pays tout entier vit et pense en mon corps ;
> Il absorbe ma force en sa force profonde
> Pour que je sente mieux, à travers lui, le monde
> Et célèbre la terre avec un chant plus fort.

HENRI DAVIGNON.

REVUE LITTÉRAIRE

UN MORALISTE (1)

M. Alfred Capus écrit volontiers que « tout s'arrange. » On en conclut (car on adore de conclure, et sans tarder) qu'il est un optimiste. Mais il vient de publier *Les mœurs du temps;* et, les mœurs de notre temps, il les juge avec beaucoup de sévérité : ce livre n'est pas d'un philosophe tranquille et qui trouve que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes. Cela nous avertit de songer qu'aussi bien M. Alfred Capus n'a pas dit : — Tout s'arrange à merveille, ou d'une façon charmante.

Que tout s'arrange, c'est un fait. Il y a, dans la nature, une souveraine puissance de cicatrisation. Et il y a, dans les choses humaines, une obscure volonté de repos qui, en fin de compte, apaise leur tumulte, organise leur nouvel équilibre. Le dénouement des péripéties les plus embrouillées résulte parfois d'une aubaine; ou, très souvent, de quelque lassitude, qui a pris les acteurs et qui amène leur abnégation; ou de l'oubli, qui est le frère de la mort; et il résulte aussi de la mort. Ces mots, de l'aubaine à la mort, sont inégalement gais. Et tout s'arrange, certes ; mais, en général, assez mal.

Ainsi, la formule célèbre de M. Alfred Capus, un pessimiste l'adopterait, aussi logiquement qu'un optimiste.

Est-il un pessimiste ? Du moins, il sait « ce qu'il faut d'amertume à la gaieté pour qu'elle ait un sens et à la tendresse pour qu'elle soit profonde. »

(1) *Les Mœurs du Temps*, par M. Alfred Capus; vol. in-16. Bernard Grasset.

L'optimisme et le pessimisme, poussés un peu loin, et jusqu'à leur affirmation dogmatique, ne sont pas des doctrines de chez nous. Un philosophe a écrit : « L'essence métaphysique et réelle de la vie est la douleur; » ce philosophe, un Allemand. Un autre philosophe a écrit : « J'affirme que, présentement et à toute heure du jour et de la nuit, tous les hommes sont parfaitement heureux; » ce philosophe, un Anglais. Nos écrivains évitent ces extrémités du déplaisir et du contentement; ils ont le goût de la mesure. Leur ton n'est pas celui d'une allégresse véhémente, ni celui d'un éclatant désespoir. Ils sont clairvoyans et ne méconnaissent ni les défauts ni les qualités de l'univers : ils en regardent le mélange avec une patience ingénieuse.

Une littérature qui, à travers ses larmes, sourit, c'est la nôtre. Et M. Alfred Capus est, à notre époque, l'un des esprits les plus joliment français. Il ne se guinde pas ; il est naturel. Ses phrases suivent ses pensées docilement, les accompagnent. Ses pensées suivent la réalité, qu'il observe : il ne s'aventure pas loin d'elle; et, s'il s'est un moment écarté, il revient à elle, comme à l'indispensable certitude. Je ne crois pas que nous ayons aujourd'hui d'autres écrivains qui, dans la somme de leurs ouvrages, aient noté plus de vérité que lui.

Et il n'est pas un grand admirateur de ce qu'il a vu ici-bas ; il ne le méprise pas non plus. Entre le double excès du mépris et de l'admiration, il se tient à bonne distance ; il a choisi une règle de sagesse que résument deux mots : indulgence et plaisanterie. Mais une indulgence qui n'est pas du tout molle ; une plaisanterie toute pleine de signification.

Il me semble qu'on n'a pas toujours été bien finement juste pour ce badinage que M. Alfred Capus a porté à la perfection la plus délicieuse et, je le dirai, la plus émouvante. Nous avons tant d'orateurs !...

Peut-être une impétueuse et imprudente jeunesse réclame-t-elle d'autres accens, plus hardis et même farouches. Veuille-t-elle, en tout cas, apprécier l'humeur moins exubérante de ses devanciers ! La génération française qui, au temps de la Guerre, entra dans l'adolescence inventa notre badinage; et ce n'est pas tout ce qu'elle inventa, au profit d'un nouvel orgueil : c'est au moins l'une de ses plus singulières trouvailles. Cette génération française a été, pour ses débuts dans la vie, humiliée, déçue. On avait cru les armes françaises invincibles : et elle a dû céder à la force. Alors, elle fut prise d'une grande horreur de la force, qui lui était refusée. En attendant une revanche vraie, elle s'est hâtée d'acquérir une autre prééminence; elle a tourné

vers une autre ambition sa fatuité légitime : n'étant pas la plus forte, elle a voulu être la plus intelligente. Et c'est ainsi qu'elle inventa ce badinage, qui est une sorte de suprématie générale sur toutes les idées, une domination spirituelle de toutes les idées et, à l'égard de toutes les idées, une désinvolture élégante et magistrale, une tyrannie nonchalante et gracieuse. Badinage littéraire, badinage philosophique et badinage universel. Plusieurs de nos écrivains ont mis leur vigilance et leur coquetterie à présenter sous une forme légère les plus graves problèmes. Leur manière est mélancolique et narquoise; et jamais une exquise fantaisie n'avait si amplement régné sur tout le domaine de la rêverie, du sentiment, de la méditation.

Pareillement, à l'époque révolutionnaire, quand une barbarie extravagante menaçait d'anéantir le subtil chef-d'œuvre d'une civilisation que des siècles délicats avaient accomplie, quelques survivans partirent : ils emportaient et ils allaient mettre en lieu sûr le trésor de notre causerie. Dans les petites cours d'Allemagne ou d'ailleurs, comme la France était conquise, on les vit, — avec un air de futilité, mais pathétique, — reconstituer une image menue de leur patrie. Quand ils revinrent, ils rapportèrent ce qu'ils avaient sauvegardé, ce qui, sans leur soin jaloux, était perdu.

Mais on objecte au badinage de ces quarante dernières années, on lui objecte, et durement : — Il y avait pourtant mieux à faire, mieux et plus pressé !...

Peut-être. Et que ne l'a-t-on fait?... Seulement, si en telle occurrence chaque Français avait sa tâche, tous n'avaient pas la même tâche; et, si quelques-uns faillirent à la leur, ce ne sont pas les écrivains : les politiques ont la responsabilité.

D'ailleurs, ce n'est pas que je confine la littérature dans le badinage, certes. Un Paul Bourget qui, depuis quarante ans bientôt, consacre son labeur admirable à composer les systèmes d'idées sur lesquels s'appuieraient notre conscience et nos arts, est l'un des grands ouvriers de la nation. Mais il fallait aussi que ne disparût point, du visage de notre littérature, un sourire que les autres littératures n'ont pas, le plus adorable sourire et auquel les circonstances donnaient une fierté quasi héroïque de défi, d'impertinence et de grâce.

Ce sourire, qui éclaire toute l'œuvre de M. Alfred Capus, on l'aimera plus que jamais dans ce beau livre si charmant : *Les mœurs du temps.*

C'est un recueil d'essais, — de chroniques qui ont paru dans *le*

Figaro, de semaine en semaine; — et l'incident de la semaine était le thème; voilà justement l'essai : sur quelque phénomène authentique, on fait l'essai de son opinion comme, au contact de la pierre de touche, on éprouve un métal. Montaigne, qui ne vivait pas sous le régime de l'information rapide et aguichante, demandait à ses lectures les occasions de son émoi très attentif. La « dernière heure » des journaux remplace, pour M. Alfred Capus, le bon Plutarque, et Stobée, Aulu-Gelle et enfin les anecdotiers d'Athènes et de Rome. Mais le procédé est le même : sur les fragmens de la réalité, l'on pose les fragmens d'une idéologie.

Méthode excellente, et qui convient à cette époque-ci. Méthode expérimentale : et, malgré que nous en ayons, nous sommes dominés par les règles du positivisme scientifique. Puis nous avons une circonspecte méfiance à l'égard de ces nobles synthèses que les métaphysiciens de naguère bâtissaient; et il fallait qu'entrât dedans, facilement ou non, la réalité : on l'y poussait. Or, quelques synthèses, sous la bousculade, se sont écroulées. Nous estimons les précautions méticuleuses de l'analyse; au lieu de réunir les divers problèmes en un seul, nous éparpillerions plutôt les questions d'espèce.

Le danger serait alors de ne pas aboutir à une ample solution; le danger n'est-il pas le scepticisme ?...

On méconnaît le scepticisme !... C'est, je l'avoue, un peu sa faute. Il a, quelquefois, des façons désagréables; et il a, trop aisément, de mauvaises relations : il se lie, par exemple, sans vergogne avec les théories les plus détestables. Mais le dogmatisme n'est pas toujours mieux avisé. En définitive, depuis que le monde est monde, quelle doctrine fut assez prudente pour ne se compromettre jamais ? On a tort si, à cause de fâcheux sceptiques, on dénigre tout scepticisme. Royer-Collard, quand il a dit qu' « on ne fait point au scepticisme sa part, » a dit une drôle de chose, et absurde, si je ne me trompe. Tout le travail de la science, tout l'effort de la pensée et toute l'activité de la vie consistent à faire au scepticisme sa part. Dans l'histoire de l'humanité comme dans la modique histoire de chacun de nous, la lente conquête d'une vérité recule la frontière où notre doute est le voisin de notre certitude. Il ne s'agit pas de supprimer notre doute, mais de le borner. Les dogmatistes les plus intempérans ne s'engagent pas à nous révéler tout ; ils nous disent, dès qu'ils nous ont menés un peu loin : — Le reste ne vous regarde pas.

Un scepticisme judicieux n'est que discernement et loyauté. L'Écriture a signalé comme diabolique l'offre de la science universelle.

Et, pour n'appeler en témoignage que la philosophie, Platon, parvenu au point où s'arrêtait sa dialectique, installait là des fables enfantines ou populaires, libres symboles de l'inconnu et toile peinte qu'il tendait devant le vide.

Je me demande si, — tous les élémens de la comparaison réduits à leurs dimensions normales, — le badinage ne joue pas, dans la philosophie de M. Alfred Capus, le même rôle que les mythes dans la philosophie de Platon.

Puis il est une forme de la politesse et de l'urbanité. Doucement présentée, la vérité n'est pas offensante. Pourquoi veut-on qu'elle le soit? Ne lui donnez donc pas cette mine renfrognée des pédans que tous les moralistes français ridiculisent. Elle sera persuasive en étant belle et aimable.

Ainsi la présente M. Alfred Capus, moraliste français, et de la bonne lignée.

Il y a, dans *Les mœurs du temps*, des remarques et des préceptes, ceux-ci autorisés par celles-là; et il y a, dans *Les mœurs du temps*, l'examen de conscience de la génération que j'ai tâché de définir.

Les caractères de l'époque, tels que l'auteur de ce volume les a notés, on peut les résumer d'un mot : l'anarchie. Et l'anarchie de toute sorte. Il la montre partout. Dans la politique? Il écrit : « Depuis que les gouvernemens n'ont plus de forme... » Dans la littérature? Poètes, conteurs et penseurs ne sont occupés qu'à élire, au suffrage universel, leurs princes; et « les mœurs électorales s'introduisent dans le domaine littéraire : » les mœurs électorales, donc l'anarchie organisée. Dans la morale? C'est ici que triomphe l'anarchie. Quel désordre ! M. Alfred Capus en fait une peinture étonnante, et qui vous divertit avant de vous effrayer. A chaque page, une petite comédie apparaît, amusante, et puis inquiétante, et puis redoutable. Les personnages sont des gens qui ont figuré dans les journaux, à la rubrique des faits-divers, ou bien à celle du théâtre, ou bien à celle de la mondanité, ou bien à celle des tribunaux, car tout arrive ; et ce sont des gens que nous n'avons jamais vus (évidemment) : mais ils ressemblent à d'autres que nous avons rencontrés et à qui manqua seulement (nous l'imaginons avec crainte) l'occasion de se révéler.

Ces petites comédies, mêlées de drame, M. Alfred Capus les raconte très vite ; et, en quelques traits, il a tout indiqué. Un marguillier d'Igornay vient de mourir brusquement. Aussitôt, on arrête le curé; on l'emprisonne. Les preuves manquent : on lui rend sa liberté.

« Mais, à la longue, cette absence de preuves contre un curé parut suspecte et le Parquet fit arrêter de nouveau le curé d'Igornay. Alors, les preuves abondèrent, non pas contre lui, mais contre un soldat qui finit par avouer. On l'arrêta également, pour le principe, et quand le Parquet tint en prison le coupable et l'innocent, il se demanda pendant quinze jours lequel des deux il garderait. Il se décida pour le coupable, et l'innocent fut remis en liberté, quoique curé. » Pourquoi ces folies? Eh bien! quand on assassine le marguillier, n'y a-t-il pas beaucoup de chances pour que le curé ait commis le crime? « De même, si l'on avait assassiné le curé, il eût fallu arrêter l'évêque. C'est un principe de hiérarchie ecclésiastique, interprété par la loi de séparation; » voilà tout. Et l'anticléricalisme, philosophie honorée, a de ces conséquences, imprévues et périlleuses, dans l'État.

Certains enlèvemens de jeunes filles ont fait du bruit, la saison dernière, un peu de bruit, fort peu de bruit, si l'on y songe. « Un enlèvement, aujourd'hui, ne diffère de certains mariages que parce que le consentement des parens n'y est pas indispensable; mais, dès que le législateur aura supprimé cette formalité, le mariage prendra vraiment sa forme moderne : il ne sera plus un contrat, mais un rendez-vous. » Or, les enlèvemens de jeunes filles ne sont pas une nouveauté, certes. La nouveauté, c'est la philosopnie que les pauvrettes vous notifieront, si leur escapade vous déconcerte : et vous saurez qu'elles ont droit au bonheur, qu'elles ont accompli leur devoir intellectuel en exaltant leur personnalité. Ne faut-il pas « vivre sa vie? »

M. B. vivait sa vie : il avait une maîtresse. Mme B. voulut vivre sa vie : elle tua la maîtresse de son mari. Celle-ci, une Américaine, fut la seule, en cette aventure, qui cessa de vivre sa vie. Mais ainsi les « petits malentendus » qui séparaient M. et Mme B. se dissipèrent. Mme B., en prison, reçut la visite de son mari, lequel lui jura une fidélité éternelle. « Il avait déjà fait, autrefois, une promesse analogue, mais dans des circonstances tellement frivoles qu'il n'avait pas dû y attacher la moindre importance: on sait, en effet, que rien n'égale l'insouciance avec laquelle les magistrats municipaux déclarent à de jeunes époux qu'ils se doivent mutuellement fidélité. » Au total : « le meurtre d'une Américaine, quelques jours de prison, une rapide apparition devant le jury, un acquittement retentissant, qu'est-ce que cela? Des scènes de vie intense et voilà tout. » Mais la compatriote d'Emerson et de M. Roosevelt n'aura eu que la mort intense.

Vie et mort intenses : ces bandits qu'on a surnommés les bandits

tragiques comme si les autres n'étaient que des citoyens un peu romanesques. L'un des bandits tragiques a laissé un testament, qui contient l'exposé de ses principes philosophiques. Le gaillard voulait « vivre sa vie. » Et M. Alfred Capus note le fréquent retour de ces trois mots dans le langage des personnes qui, de nos jours, ont affaire aux tribunaux.

Jeunes filles que tente une liberté prématurée, leurs malins séducteurs; épouses mal résignées, et les maîtresses enthousiastes, et aussi les amans, et les maris facétieux; enfin les plus ignobles bandits: tout ce monde rêve de « vivre sa vie » et ne se contente pas de le rêver. Quel avertissement, si le bandit fait usage de la même formule que ses légères et jolies contemporaines! C'est, bel et bien, la formule de l'anarchisme: et, en effet, contemporaines et bandit appartiennent à la même école, dans des classes différentes.

Vivre sa vie ? Cette formule, nous la devons à une « interprétation hasardeuse » d'Ibsen et de Nietzsche. « Rien n'est plus séduisant, dit M. Alfred Capus, que de changer les noms de nos vices et de nos faiblesses et de les désigner par des termes pompeux, de décider par exemple que le courage consiste à fuir et la noblesse de caractère à se jeter dans le plaisir. Il y aura toujours des gens pour adopter avec entrain cette manière de voir; et c'est ce qu'on fait, quand on prend la résolution énergique de vivre sa vie, coûte que coûte. »

Une interprétation « hasardeuse » d'Ibsen et de Nietzsche. Hasardeuse, oui. Et ni le Scandinave ni le Germain n'ont précisément recommandé le meurtre. Mais, si l'on abuse de leurs idées, faut-il s'en étonner? Ce ne sont pas les idées des philosophes qui gouvernent le monde : ce sont, plutôt, les erreurs que les foules commettent, touchant les idées des philosophes.

Galeotto fu il libro, et même si le livre était, dans la pensée de l'auteur, innocent. M. Alfred Capus a raison, quand il cherche dans les idées de philosophes, qui aujourd'hui foisonnent, l'une des causes, et la principale peut-être, de l'anarchie contemporaine. Le crime est ancien, mais la justification philosophique du crime est récente: et voilà très exactement où commence la perversité scandaleuse. Un péché marque l'originelle imperfection de notre nature; mais l'âme se démoralise quand, au lieu de se repentir, elle présente son péché sous les dehors d'une doctrine enfin réalisée, damnable sophistique. « Ce qui est bien de l'heure présente, écrit M. Alfred Capus, ce n'est pas de tuer, de voler ou de trahir, c'est de le faire au nom d'un principe, que ce soit le droit au bonheur ou le besoin impérieux d'agrandir sa per-

sonnalité. Être dévalisé, passe encore ; mais l'être au nom des droits sacrés de l'individu, c'est un raffinement auquel nous aurons de la peine à nous habituer. » Conclusion : « Voilà l'apport, dans nos mœurs, de la philosophie et de la littérature étrangères et surtout des interprétations que nous en avons faites. Paris et la province sont encombrés de surhommes et de nietzschéennes qui n'ont pas la sensation d'avoir vécu leur vie sans deux ou trois scandales, quelques escroqueries et un certain nombre de violences. » M. Alfred Capus ajoute : « Il n'y a rien de moins français que ce type récent. » Et il insiste sur l'origine étrangère des doctrines qui ont fait, chez nous, le plus de ravages.

C'est la vérité. Or, il ne s'agit pas de flétrir la pensée étrangère et de considérer comme des prêcheurs de vice et d'abomination les philosophes des autres pays. Mais si, — et je le crois, — c'est, en effet, la fausse interprétation des doctrines qui démoralise les foules, combien ne va-t-on pas interpréter plus faussement les doctrines qui, nées ailleurs, et d'esprits tout différens du nôtre, préconisées pour un état social, pour un état mental qui ne sont pas les nôtres, arrivent chez nous comme, en Afrique, ces défroques de nos costumes dont s'habillent les rois nègres : et ils les mettent tout de travers !...

Nous avons trop aimé les idées : et il est temps de battre notre coulpe. Nous avons tant aimé les idées que nous désirâmes de les posséder ensemble toutes. Et tel fut notre vif empressement que nous n'avons pas choisi, parmi elles : nous prenions les bonnes et les mauvaises. Ceci est plus significatif : nous négligions de nous demander si elles nous convenaient, et même de nous demander si l'on pouvait logiquement les réunir. Eh bien ! la logique est, pour les idées, ce qu'est, pour le corps, l'économie organique : certains mélanges d'idées ne sont pas viables, d'autres sont des poisons, d'autres sont des mélanges détonans, on l'a vu. Il y a une chimie des idées : ne le savions-nous pas ?

Et nous disions, — ou nos maîtres nous disaient, — que la pensée n'a point de patrie, que les souveraines idées règnent sur l'intelligible univers. Ainsi, nous n'avions qu'à les ravir, en tous pays. Notre collection dangereuse s'en accrut. Mais les idées ont une patrie, la leur celle de leur naissance. Elles sont les symboles du rêve qu'ont favorisé, en un coin de la terre, et le paysage, et les circonstances, et les hasards, et les souvenirs de la race, élaborés lentement. Les métaphysiques dépendent du sol, comme les moissons et le vin.

Bref, nous nous sommes laissé envahir, depuis quarante ans, par

une effrayante horde, — et séduisante, qui nous amusait comme la pittoresque arrivée d'une troupe bohémienne, — par la horde des idées étrangères, que les Grecs, si prudemment jaloux d'eux-mêmes, auraient appelées idées barbares.

Le tableau de Paris que trace M. Alfred Capus est tout à fait celui d'une ville conquise. Plaisamment faite, la satire a le caractère de la vérité. Il rappelle le temps où débarquèrent chez nous les premiers Brésiliens; c'était sous l'Empire : et les vaudevillistes les reçurent. Puis Aurélien Scholl « consentit à dîner avec des Péruviens; » et même, il tutoya un ancien président de la république vénézuélienne, homme d'État remarquable qui régla comme suit l'avancement des officiers : « Dorénavant, nul ne pourra être nommé général, s'il n'a pas été militaire. » Ce sont, à Paris, les débuts de la fureur cosmopolite. Puis l'américanisme a détraqué le type français de la jeune fille. Le prestige des grands génies scandinaves et russes a troublé notre théâtre et notre littérature. « Nous avons été un instant sur le point d'admirer les Jeunes-Turcs; il a fallu y renoncer. Mais j'avoue que la Chine m'a un peu inquiété. Quand j'ai vu éclater la révolution chinoise, j'ai cru que les salons allaient s'emballer et qu'il nous faudrait être chinois pendant tout l'hiver, sous peine de passer pour des esprits étroits. L'initiative du général Tchang, faisant décapiter tous les Chinois non porteurs de la natte, pouvait à la rigueur être l'origine d'une morale nouvelle... » Excellente caricature de la curiosité facile avec laquelle nous accueillons et nous recherchons l'exotisme, celui qui transforme la mode, celui même qui atteint les intelligences.

Mais ce critique de nos mœurs contemporaines, ne va-t-on pas l'accuser de xénophobie? On le priera de ne pas oublier qu'une obligeante manière de convier à nos jeux spirituels les étrangers est une ancienne tradition française; que nous avons pour institutrice continuelle, à travers notre histoire, l'antiquité d'Athènes et de Rome; que nos écrivains classiques n'ont refusé ni l'influence italienne, ni l'espagnole; que l'Europe entière a collaboré à la formation de notre conscience française; et que, si Paris est, de nos jours, une ville cosmopolite, il en était une déjà au moyen âge, dès le XII[e] siècle, quand Abélard sur la montagne Sainte-Geneviève enseignait toutes les nations et que l'université parisienne régissait la pensée universelle.

Seulement, elle la régissait. Et sans doute put-elle s'enrichir des présens d'idées que ses hôtes lui offraient : du moins, ce qui l'eût em-

barrassée, elle le refusait. Souveraine, elle savait choisir, éluder, adopter, avec un sûr instinct.

Puis, à ce xénophobe, on dira que, somme toute, on n'y peut rien; que la confusion des races et des pays est l'un des phénomènes inévitables de la vie actuelle; et qu'on proteste inutilement contre les lois évolutives des sociétés humaines.

Ce langage emphatique et un peu niais a encore du crédit, malheureusement. Le xénophobe répondra qu'il n'est pas un xénophobe et qu'il ne souhaite pas de voir interdire chez nous l'importation des littératures étrangères. Mais, en examinant les époques qu'on lui a citées comme celles où l'esprit de notre pays a le mieux profité des influences étrangères, il observe que l'esprit de notre pays était alors pourvu de toute sa force résistante, possédait sa pleine santé, pouvait réagir et ne risquait rien, si l'on ose dire, à faire le jeune homme.

Or, — a-t-il par trop fait le jeune homme? — on remarque un fléchissement de l'esprit français. Il a changé. Il a pâli. N'est-il pas malade? Il n'a plus le même ton. Il est morose, il est nerveux, il est violent : signes de faiblesse.

Eh! il fallait s'en apercevoir plus tôt!... Il le fallait, certainement. Et c'est dommage qu'on ne l'ait pas vu. Mais le désordre est venu lentement; et, pour ne rien dissimuler, les préludes de ce désordre n'ont manqué ni d'agrément, ni même d'une séduction presque ravissante : M. Alfred Capus le montre, avec une sorte de repentir enchanté. Quand il peint, de couleurs crues, l'heure présente, il peint aussi, pour le contraste, l'heure précédente : il nous invite à comparer l'une et l'autre. Comparons-les.

La maladie couvait : on ne la devinait pas. La plupart des vices qui ont maintenant prospéré n'étaient qu'en germe au fond des cœurs. Les nouveautés de l'idéologie et du sentiment avaient un air un peu aventureux, à peine aventureux, un air d'aimable hardiesse, un air de bohème bien élevée. Pareillement, à la veille de la révolution, les Français ne furent-ils pas plus délicieux que jamais? L'ancien usage s'était égayé d'une liberté, d'une audace nouvelles; mais l'ancien usage réglait encore l'audace inopinée et la récente liberté. Tout cela devint une abominable frénésie. La société d'hier eut, chez nous, quelque analogie avec la société française que la révolution bouleversa.

Et c'est que les idées ne vont pas vite des livres aux foules : autrement dit, les idées ne se pervertissent pas du jour au lendemain. Il leur faut du temps. Elles ne se déclarent pas tout de go; sournoises,

se dissimulent et, d'abord, prennent de beaux dehors. Mais elles préparaient tous leurs dégâts, tandis que nous les admirions et tandis que nous étions si adroits à orner d'elles nos écrits et nos têtes.

Puis, on vit ce qu'elles valaient; et l'on fut dégoûté de plusieurs d'entre elles, qu'on avait célébrées étourdiment.

Serait-il bien difficile de trouver, dans les œuvres des écrivains que tourmente l'anarchie contemporaine, les premiers principes, anodins hier, de cette anarchie? Ils ne se méfiaient pas; et ils ne prévoyaient pas qu'avec leur ingénieuse pensée on ferait du pacifisme et de la lâcheté, du syndicalisme et de l'émeute.

Quel réveil! et quel brusque désenchantement! Tout le plaisir de la plus fine intelligence en fut gâté. Se pouvait-il qu'on eût ainsi dénaturé les trésors de l'imagination la plus vive et la plus savante? Il fallut bien ouvrir les yeux à l'évidence. « Trop de bandits sinistres sont sortis, — avoue M. Capus, — de notre camaraderie avec l'anarchie. » Trop de bandits : ceux qui travaillent le revolver au poing, ceux qui ont des astuces moins rudes, et puis d'autres encore, plus nonchalans, en perdition pareille; et, auprès de ces criminels, actifs ou non, la quantité des âmes égarées.

Que faire? Il s'est manifesté, dans la plus brillante littérature contemporaine, un scrupule : cette brillante littérature, où les plus délicats amateurs d'idées avaient répandu leurs découvertes, s'est émue des malheurs qu'on lui imputait. Je ne dis pas qu'elle soit si coupable; et, d'habitude, l'accusation lui fut lancée par ceux-là mêmes qui méritent d'être accusés, ceux qui avaient pour mission d'agir, et qui n'ont rien fait ou qui ont méfait. Peu importe : si les maîtres de l'action ne rougissent pas encore, nous avons senti, chez les maîtres de la pensée, un frémissement d'inquiétude; de la première page à la dernière, il passe, furtif et continuel, dans le livre que j'analyse.

Ce livre contient, je le disais, l'examen de conscience de toute une génération littéraire. Il contient aussi le ferme propos de l'amendement. Est-ce que nous allons devenir des apôtres? S'il y a des apôtres parmi nous, qu'on les entende! Et, quant à eux, qu'ils se moquent de la littérature! Mais aussi, la littérature n'a point à les suppléer. Si notre littérature française, libre et allègre depuis ses origines, plus libre et allègre d'âge en âge, s'emmitouflait et s'engonçait de puritanisme, ce serait au surplus grand'pitié. Nous blâmerions sa pénitence. Il me semble que M. Alfred Capus a donné la note la meilleure, quand il a écrit : « L'ironie et le dilettantisme, nous les mettrons mieux à leur place. Ce sont les dispositions exquises de notre esprit, si nous ne les

appliquons pas à tous les actes de la vie sans exception, si nous savons nous en servir pour interpréter et non pour entraver l'action. » Car il ne s'agit pas de renoncer à tout le badinage. Il le faut limiter et, plus vraiment, il le faut diriger. Qu'il épargne les idées bonnes; les mauvaises, qu'il les ridiculise. Entre les unes et les autres, le départ n'est pas malaisé.

Il suffit de consulter cette énorme et quotidienne expérience qu'instaure un vivant pays. Ce qui corrompt l'âme de ce pays est mauvais; ce qui la développe selon sa propre nature est bon.

Le scepticisme dont j'ai tenté l'apologie ne va point à l'encontre de telles constatations. Je l'ai montré sincère et judicieux : il ne discute pas le fait.

Donc, un ardent et clair nationalisme de l'esprit se manifeste. Et *Les mœurs du temps* sont là pour en témoigner. C'est un livre poignant, et avec simplicité, profond, et avec grâce; un livre de chez nous.

C'est un livre d'alarme et de confiance. Alarme pour aujourd'hui, confiance pour demain. De tous côtés, on nous annonce une jeunesse qui vaut mieux que nous, une jeunesse que nos péchés ont avertie et qui profitera de notre exemple pour ne pas nous ressembler. On publie des enquêtes, et où des garçons de vingt ans sont (au milieu de quelques enfantillages) plus sages que nous ne l'étions et que peut-être nous ne le sommes (1). Veuille la vie les épargner!...

Une jeunesse bien portante, patriote et réactionnaire : j'entends qu'elle a nettement vu les périls de la précédente équipée; elle recule d'abord et n'avancera point à l'étourdie. Elle a de belles résolutions; et nous la connaîtrons à l'œuvre.

Elle ne tombera pas dans l'erreur d'hier. Et cette erreur, ce fut de croire que les gardiens de ce pays l'avaient maintenu assez fort pour que les joueurs de flûte n'en fissent pas trembler les murailles, assez bien ordonné pour que les passe-temps précieux des lettrés y pussent être anodins : mélancolique erreur!

ANDRÉ BEAUNIER.

(1) *Les Jeunes Gens d'aujourd'hui*, « le Goût de l'action, la Foi patriotique, une Renaissance catholique, le Réalisme politique, » par Agathon. — Cf. *Aux écoutes de la France qui vient* (avec une préface de M. Émile Faguet), par Gaston Riou; et *A quoi rêvent les jeunes gens*, par Émile Henriot.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES APPLICATIONS DU FROID

I. — LA VIE AUX BASSES TEMPÉRATURES

Le temps n'a pas encore perdu « son manteau de vent, de froidure et de pluie. » Aussi les conversations sont en ce moment pleines des doléances que, chaque année, amène le froid. Pour toute l'humanité et pendant des siècles, il a été considéré comme un ennemi contre lequel il était nécessaire de se défendre, et qui ne pouvait être que nuisible à la vie, dans toutes ses manifestations, et à la société. C'étaient là de déplorables erreurs. Le froid est un grand calomnié, et nous allons voir comment, en l'employant avec intelligence, les hommes ont appris depuis quelques années à en faire le plus utile, le plus agissant des collaborateurs.

Et tout d'abord, il est d'usage de vanter à tout propos, en regard des méfaits du froid, les bienfaits vivifians de la chaleur et de louer dans l'ardeur solaire la source et la gardienne de toute vie terrestre. Rien n'est plus injuste. C'est le froid qui conserve la vie, et non la chaleur. Si le soleil nous arrache tant d'hymnes reconnaissans, c'est que nous en sommes par bonheur assez loin; si nous gravitions non pas à 150 millions, mais à quelque dix millions de kilomètres de lui, on ne pourrait verser ici-bas nulle larme de tendresse sur les bienfaits de l'astre du jour, car les larmes à la fois et les pleureurs seraient réduits en vapeurs. Il n'est pas en effet d'êtres vivans qui résistent à quelques cent degrés au-dessus de zéro, c'est-à-dire à une chaleur en somme assez faible, puisque nous avons trouvé des étoiles dont la température avoisine 40 000 degrés.

Les êtres organisés n'ont donc pu apparaître sur ce globule terraqué que lorsqu'il se fut suffisamment refroidi pour avoir une croûte solide et une température superficielle inférieure à 100 degrés. On ne connaît pas et on ne conçoit pas de pyrozoaires ; les vieilles histoires relatives aux salamandres, qui résistent au feu, ne sont que des fables bonnes tout au plus à fournir des motifs ornementaux aux héraldistes.

La Terre en effet ne fut pas toujours un astre éteint et obscur ; jadis toute bouillonnante et fluide, et vierge encore de l'humaine souillure, elle rayonnait autour d'elle la chaleur et la lumière dans l'ardente splendeur de sa vie inorganique. Maintenant, une écorce froide et rigide enferme comme en un dur cercueil les dernières palpitations du feu intérieur dont elle fut radieuse. L'humanité n'est apparue sur elle que lorsque déjà sa surface avait pris la frigidité et la rigidité cadavériques.

Le froid au contraire, si intense qu'il soit, ne détruit pas la vie. Je sais bien que ceci n'est pas vrai pour l'homme, que la congélation tue, et qui a dû pour ce motif déserter les régions polaires de la Terre. Mais prendre comme critérium l'homme quand on raisonne sur « la vie » est un point de vue étroit. L'homme et les autres animaux dits « supérieurs » ne sont que des édifices vitaux contingens. Ce qui seul demeure, quand on va au fond des choses, comme substratum fondamental du phénomène « vie, » c'est *la cellule*, atome primordial de tout être vivant. Or les plus basses températures qu'on ait réalisées ces dernières années laissent intactes un grand nombre de cellules, de spores et de bactéries. Des recherches récentes, dont les premières furent faites à l'Institution royale de Londres, l'ont établi sans conteste. Le professeur Macfayden notamment, dans une série de belles expériences qui durèrent des années, a montré qu'aux températures de l'air liquide (— 190°), et de l'hydrogène liquide (— 252°), le pouvoir germinatif des graines n'est pas atteint, quel que soit le temps pendant lequel on les laisse à ces températures. L'action de l'air liquide sur les bactéries, examinée la première, fut reconnue parfaitement inoffensive. Après des semaines, après des mois d'immersion en tube clos dans l'air liquéfié, on n'a pu apercevoir aucun affaiblissement dans leur faculté de croissance et leurs activités fonctionnelles, lorsqu'elles étaient ramenées ensuite à la température ordinaire.

Les organismes phosphorescens ont procuré un exemple frappant de cette suspension par le froid, puis de cette reprise des phénomènes vitaux. Refroidis dans l'air liquide, ils n'émettent plus de lumière ; mais l'oxydation intracellulaire qui produit la phosphorescence recommence

vigoureusement dès que la température se relève. Pareillement et pour ne citer qu'un autre exemple, le bacille pyocyanique de Charrin, après des semaines d'immersion dans l'air liquide, recommence à sécréter, comme si de rien n'était, la matière bleue qui lui a donné son nom.

Certains savans ont même apporté des raffinemens étonnans dans cette manière brutale de traiter les microbes : on les a fait refroidir puis réchauffer alternativement un très grand nombre de fois, les plongeant dans l'air liquide puis *sans transition* dans l'eau à + 50°. Rien n'y a fait. Ramenés une dernière fois à la température ambiante, ils étaient aussitôt prêts à recommencer leurs exploits.

Toutes ces expériences sur les spores, les graines, les bactéries, reprises plus récemment dans l'hydrogène liquide, puis à la température de l'hélium liquide qui touche le zéro absolu, ont conduit aux mêmes résultats. Le froid le plus extraordinaire ne supprime pas la vie chez ces êtres : il la suspend seulement, comme fit la vieille fée de Perrault dans *La Belle au bois dormant;* ils conservent alors à l'état latent et prête à renaître leur vitalité des temps pratiquement indéfinis.

A cet égard, l'expérience de Paul et Ball est particulièrement frappante : ils employèrent des formes végétales à l'état sec (et non des spores) de staphylocoques, qui sont des bactéries. Or, tandis qu'à la température ambiante, ces êtres mouraient après trois jours environ, leur vitalité n'était pas diminuée d'une façon sensible après des mois passés à la température de l'air liquide.

Un savant genevois, M. Pictet, prétend avoir réalisé récemment des expériences analogues et fort suggestives sur des animaux supérieurs, grenouilles et poissons. N'arrivera-t-on pas, dans un avenir moins lointain qu'on ne pense et en se plaçant dans des conditions favorables, à opérer de même sur l'homme en prenant des précautions spéciales? Ce n'est point impossible, et l' « Homme à l'oreille cassée » apparaîtra peut-être à nos descendans comme une prophétie géniale. Voilà qui eût bien étonné l'humoriste qu'était About. Ce jour-là, ceux qui jugeront maussade l'heure présente se feront porter en cérémonie au frigorifique, en priant par testament leurs arrière-petits-neveux de les réveiller deux ou trois siècles plus tard, quand la vie sera devenue plus drôle. Le malheur est que, pour beaucoup d'hommes et quel que soit le siècle, l'heure maussade est toujours celle qu'il faut vivre.

Mais, sans vouloir insister sur ce rêve, qui est moins une fantaisie qu'une extrapolation audacieuse sinon illogique des études biologiques récentes sur le froid, il convient de remarquer que celles-ci touchent à

d'autres problèmes importans. D'une part, elles montrent que le froid des espaces sidéraux ne s'oppose nullement comme on l'a cru longtemps à ce que des germes vitaux se transmettent d'un astre à l'autre. J'aurai l'occasion d'y revenir prochainement, à propos de quelques travaux récens sur l'origine et le mécanisme de la vie. D'autre part, elles sont liées étroitement à la conservation par le froid des denrées périssables qui est, nous le verrons tout à l'heure, une des applications les plus heureuses des basses températures.

Il n'est pas jusqu'à la médecine qui n'ait commencé à utiliser, dans différens domaines, ces propriétés conservatrices du froid. On sait qu'il est interdit aux médecins d'employer des vaccins récoltés depuis plus de quarante jours, car, à la température ambiante, ils ont au bout de ce temps, perdu toute activité. Or, divers expérimentateurs, et notamment M. Camus, ont établi que la virulence des vaccins persiste pendant des périodes de temps indéfinies lorsqu'on les conserve au frigorifique. On entrevoit sans qu'il soit besoin d'y insister l'importance de ce fait ; il permettra aux instituts vaccinogènes de posséder en tout temps des réserves de vaccin pur et d'éviter des paniques comme celle qui s'est produite lors de l'épidémie de variole de 1907. Il permettra aux pays éloignés de ces Instituts d'avoir en tout temps, et sans dépendre de la production de ceux-ci, leur provision de vaccins.

Dans un ordre d'idées tout différent, la transplantation des tissus, cette conquête récente de la chirurgie à laquelle notre compatriote le docteur Carrel a fourni tant de brillantes contributions, est, elle aussi, en droit d'attendre beaucoup de l'utilisation des basses températures. En employant un froid modéré, M. Magitot a réussi récemment à conserver pendant de longs jours une cornée humaine (dont le tissu est pourtant un des plus délicats et des plus putrescibles qui soient) et à la greffer ensuite avec plein succès sur l'œil d'un malade dont la cornée avait été brûlée et opacifiée accidentellement. Il y a là toute une voie nouvelle et vaste ouverte aux applications thérapeutiques du froid.

II. — L'INDUSTRIE DE L'AIR LIQUIDE

Les applications économiques des basses températures ont pris une telle extension, elles touchent à des problèmes si complexes et si nombreux que, dans tous les pays civilisés, des « Associations du froid » n'ont pas tardé à se former, qui publient dès maintenant toute une presse périodique. Celle qui s'est fondée chez nous, sur l'initiative de

quelques Français éclairés comme M. d'Arsonval, M. André Lebon, M. Gariel, a pris l'initiative de congrès internationaux et nationaux où ces problèmes sont étudiés. Au premier congrès international du froid réuni il y a quatre ans à peine à Paris, six mille congressistes et quarante-cinq États avaient répondu à l'appel venu de la France. Le congrès national réuni, il y a quelques semaines à peine à Toulouse, a montré tout le chemin parcouru depuis lors.

Son premier soin a été de définir les unités et appellations nouvelles qu'imposent les emplois de plus en plus nombreux du froid. La plus essentielle, et qui ne tardera pas sans doute à entrer dans le langage courant, est la « frigorie. » — On sait que l'unité de chaleur, la « calorie, » est la quantité de chaleur qu'il faut communiquer à une masse d'eau de 1 kilogramme pour élever sa température de zéro à 1°. Eh bien ! la « frigorie » est exactement l'inverse. Par exemple 1 kilogramme de glace à 0° fournit en fondant 80 « frigories, » c'est-à-dire qu'elle soustrait 80 « calories » au milieu ambiant.

*
* *

Parmi les industries du froid, il n'en est sans doute pas qui, nées il y a quelques années seulement, aient pris depuis peu un essor plus brillant et plus fécond que celle de l'air liquide. Ce résultat est dû pour la plus large part aux travaux d'un jeune et éminent savant français, M. Georges Claude. J'ai indiqué, dans ma dernière chronique, au prix de quelles difficultés et après quels tâtonnemens, Cailletet avait réussi à produire par refroidissement et détente les premières gouttelettes d'air liquide. Le mérite de M. Claude est d'avoir su rendre industriel, c'est-à-dire économique et simple, ce qui n'était qu'une expérience difficile de laboratoire. Grâce à des procédés aussi ingénieux que savans, que mes lecteurs me pardonneront de ne leur pas exposer ici, c'est par hectolitres que coule maintenant l'air liquéfié dans les usines, qui dans le monde entier appliquent ces procédés français.

Une remarque s'impose : pour liquéfier l'air à 190° au-dessous de zéro, il faut, comme nous l'avons vu, le comprimer d'abord puis le détendre. Mais cette compression exige une dépense de travail mécanique qui devra être fourni à l'appareil frigorifique. Dans le cas où on ne dispose pas d'une chute d'eau, il faut donc utiliser une machine à vapeur qui fonctionne sous l'influence de la chaleur dégagée par la combustion du charbon dans le foyer. De telle sorte qu'on arrive à ce résultat, en apparence paradoxal, que la principale dépense courante

pour la production du froid consiste dans un achat de combustible!

Et maintenant, pourquoi la fabrication de l'air liquide est-elle si importante, et à quoi sert-elle?

Tout d'abord, elle permet de réaliser simplement la séparation si longtemps cherchée de l'air en ses élémens oxygène et azote, dont la production à l'état pur est, — nous allons voir pourquoi, — un des principaux problèmes de l'industrie.

Cette séparation de l'air liquide en ses constituans se fait d'une manière assez analogue à la rectification de l'alcool, *par distillation fractionnée*. Les deux composans de l'air sont en effet inégalement volatils : l'oxygène, qui bout à — 182°,5, l'est moins que l'azote qui bout à — 193°,5. C'est cette différence, infiniment précieuse, qui permet de les séparer. Si on laisse en effet de l'air liquide s'évaporer librement, l'azote plus volatil s'échappera d'abord en plus grande proportion que l'oxygène au point que le liquide résiduel finira par n'être composé que, d'oxygène presque pur. Mais ce procédé ne serait évidemment pas économique, car il faudrait beaucoup d'air liquide pour n'obtenir que très peu d'oxygène, le reste de celui-ci et tout l'azote étant perdus dans l'atmosphère. M. Claude réussit à échapper à ces difficultés en liquéfiant l'air, non plus en un seul bloc, mais progressivement de façon à avoir d'abord surtout de l'oxygène liquide, puis surtout de l'azote liquide. Celui-ci, circulant dans une colonne de rectification analogue à celle de nos distillateurs, condense ensuite l'oxygène seul de l'air qui monte dans cette colonne; cet oxygène condensé s'écoule vers le bas, tandis que l'azote s'échappe au sommet. C'est ainsi qu'on arrive, en partant de la plus répandue et de la moins chère des matières premières, l'air atmosphérique, à produire très économiquement l'azote pur et l'oxygène pur.

L'emploi de ce dernier est de première importance dans l'industrie parce que la combustion des corps, c'est-à-dire leur combinaison vive avec l'oxygène est l'origine de presque toute l'énergie que nous utilisons dans nos machines. Or, lorsqu'on brûle les combustibles dans l'air, non seulement la combustion est moins vive que dans l'oxygène pur, l'air n'en contenant qu'un cinquième dilué dans quatre cinquièmes d'azote inerte; mais aussi et surtout cet azote inerte absorbe inutilement une grande partie de la chaleur produite, pour se mettre à la température de l'enceinte où a lieu la combustion. Et c'est pourquoi le fer qui ne brûle pas dans l'air brûle dans l'oxygène; c'est pourquoi aussi le chalumeau oxhydrique amène à une très vive incandescence la chaux qui rougit à peine dans la flamme de l'hydrogène

brûlant à l'air. Dès maintenant, la métallurgie a commencé à utiliser les ressources nouvelles que lui fournit la production, par l'air liquéfié, de l'oxygène pur. Parmi les applications les plus étonnantes que cette industrie nouvelle a permis de réaliser couramment, il convient de citer aussi *la soudure autogène* des métaux, dont les usages sont sans nombre, et que permettent de réaliser les températures élevées que l'oxygène pur provoque par sa combustion avec le gaz, l'acétylène ou le pétrole; et enfin *le coupage des métaux*, qui utilise d'une façon inattendue la propriété, que je citais tout à l'heure, et qu'a le fer chauffé au rouge de brûler avec éclat dans l'oxygène. Si on porte une pièce d'acier, par exemple une plaque de blindage au rouge blanc en un de ses points, et qu'on lance un jet d'oxygène pur sur la partie rougie, la combinaison du fer et de l'oxygène se produit avec une telle violence que le métal est traversé, quelle que soit son épaisseur; on a vu ce mince jet d'oxygène couper ainsi en un instant des plaques de 35 centimètres d'épaisseur.

L'oxygène liquide permet en outre de constituer des explosifs d'une violence extraordinaire. Sur la demande du ministre de la Guerre, MM. d'Arsonval et Claude ont fait récemment des essais au moyen d'aluminium en poudre que l'on plongeait dans l'oxygène liquide, puis qu'on enflammait au moyen d'une capsule de fulminate; ce nouvel explosif s'est montré équivalent comme force destructive à deux fois son poids de poudre. Il a l'avantage de ne donner, à l'encontre de celle-ci, aucun produit de combustion nocif (le seul produit étant, dans son cas, l'alumine). Il a l'inconvénient, — qui peut être un avantage parfois, — de ne pouvoir être préparé qu'au moment de s'en servir. En tout état de cause, nous ne serions point surpris, si l'art de la guerre lui-même ne devenait quelque jour, de ce fait, tributaire de l'industrie des grands froids. L'explosif charbon-oxygène liquide, — qui, lui, dégage de l'oxyde de carbone toxique, — s'est montré également très remarquable, et à peu près aussi puissant que la dynamite.

Le second résidu de la distillation de l'air liquide, l'azote pur, n'est pas lui non plus sans applications : on sait quelle est l'importance énorme du problème de la fixation de l'azote de l'air sous la forme d'engrais ammoniacaux ou azotés. Or, en faisant passer de l'azote sur du carbure de calcium chauffé au rouge, on obtient très simplement un de ces engrais, la cyanamide. Mais il faut que l'azote employé soit *très pur*. C'est précisément ce que permet de réaliser la distillation fractionnée de l'air liquide qui a fourni ainsi, — les nombreuses usines à cyanamide par l'air liquide installées à cet effet en Europe en sont la

preuve, — une solution nouvelle à l'un des problèmes les plus importans de l'agriculture.

Pour être complet, je devrais ajouter qu'en outre de ses deux principaux constituans, l'air atmosphérique contient encore les gaz rares récemment découverts : l'argon, le crypton, le néon, le xénon et le métargon ; malgré leur extrême dilution, il est possible, par distillation fractionnée de l'air, de les en extraire à l'état pur et en notables quantités. M. Claude a découvert que l'un d'eux, le *néon*, — dont la rareté est telle qu'il n'en existe qu'un litre dans 65 000 litres d'air, — a la propriété singulière de se laisser traverser avec une facilité extraordinaire et exceptionnelle par la décharge électrique. Là où il faut 1000 volts dans le cas de l'air, il suffit de 13 volts dans le cas du néon. Aussi les « tubes à néon, » où l'on produit la luminescence électrique de ce gaz, et dont les Parisiens peuvent dès maintenant admirer en divers endroits la belle et calme lumière rouge, constituent une solution nouvelle et élégante du problème de l'éclairage économique.

Il s'est trouvé dans la fabrication de ces tubes une petite difficulté qui, génératrice d'ingéniosité, a donné à M. Claude l'occasion d'appliquer une autre propriété très curieuse des basses températures. La difficulté, est la suivante : la magnifique luminescence du néon se laisse masquer avec une déplorable facilité par la présence de traces infimes de gaz étrangers. C'est ainsi que, si même on introduit dans le tube luminescent du néon parfaitement pur, le vif éclat dont il brille au premier instant tombe à presque rien en un moment, à cause des petites impuretés que les électrodes dégagent au passage du courant. Il importait donc de trouver un moyen d'absorber au fur et à mesure ces impuretés jusqu'à ce que les électrodes ne dégagent plus rien. On y est arrivé en utilisant la remarquable propriété, découverte par le professeur Dewar de Londres, et que possède le charbon, d'absorber les gaz avec une extrême énergie lorsqu'il est refroidi à la température de l'air liquide. Mais les gaz sont d'autant plus facilement absorbés ainsi par le charbon qu'ils sont plus aisément liquéfiables. Les tubes à néon sont pendant leur formation munis de tubulures latérales, qu'on en séparera au chalumeau, l'opération terminée, qui renferment du charbon et sont plongées dans l'air liquide. Le charbon absorbe donc au fur et à mesure les impuretés dégagées et laisse le néon peu liquéfiable.

Pour donner une idée de cette étonnante propriété pneumatique du charbon refroidi dans l'air liquide, il nous suffira de dire qu'on peut, par ce procédé, amener *en quelques minutes* dans un tube de Crookes une pression initiale d'un millième à être réduite à un dix-mil-

lionième d'atmosphère. Ce phénomène curieux est maintenant employé sur une vaste échelle pour l'obtention des vides élevés dans l'industrie ou au laboratoire.

Mais si ingénieuses, si suggestives qu'elles soient, ces belles applications de l'air liquide ne sauraient nous faire oublier les résultats que, dans des domaines tout différens, les autres branches de l'industrie du froid ont récemment réalisés.

III. — QUELQUES AUTRES APPLICATIONS DU FROID

Parmi les plus importantes pour l'humanité, il convient de signaler avant tout l'application du froid au transport des denrées périssables et à leur conservation.

Celle-ci, à vrai dire, bien que pratiquée depuis peu, a été dès longtemps connue. On a laissé les Bouriates de la Léna nous démontrer en vain que le mammouth, conservé des milliers d'années dans la glace, constitue un plat fort présentable.

On sait que les matières alimentaires, les viandes notamment, se détériorent, se putréfient avec le temps, ce qui non seulement leur enlève leur saveur agréable et les rend mal odorantes, mais encore y fait naître des poisons dangereux, les ptomaïnes, qui peuvent amener des accidens mortels. Depuis longtemps on avait remarqué que ces transformations fâcheuses se produisent plus rapidement dans les saisons et les pays chauds. On pouvait donc penser qu'on s'opposerait à leur production en maintenant artificiellement en toute saison et en tout lieu les viandes à une basse température.

Pourtant ce n'est que récemment qu'on s'est avisé de conserver par le froid sur une large échelle, à défaut de mammouth, du veau et du mouton, et cela, avouons-le en le regrettant, beaucoup plus et beaucoup mieux à l'étranger qu'en France. C'est là une constatation d'autant plus déplorable, qu'ici encore la France a été une initiatrice, et que tout le mouvement mondial, dans ce domaine, est parti de l'expérience que fit jadis le Français Charles Tellier. Ce précurseur, — qui a depuis peu la joie de voir justice rendue, avant sa mort, à ses travaux, chose assez rare pour valoir d'être signalée, — a inventé le premier navire frigorifique. Le *Frigorifique*, équipé par lui, fut expédié en 1876 de Rouen à Buenos-Aires, portant, tant à l'aller qu'au retour, de la viande de bœuf, de la volaille, du gibier, conservés dans une enceinte à basse température, grâce à une machine réfrigérante à chlorure de méthyle. Quoique l'une des traversées fût très longue (cent

jours), les résultats furent absolument favorables au point de vue de la conservation de ces alimens. C'était là le premier signal d'une révolution économique, qui, bien qu'à peine commencée, a déjà produit des résultats surprenans.

Dès maintenant on peut évaluer à plus de 500 les navires frigorifiques qui circulent sur tous les océans. Pour ne citer qu'un exemple, l'Angleterre reçoit annuellement plus de 100 000 tonnes de bœuf frais expédié par les États-Unis, et plus encore de la République Argentine. Ce dernier pays et l'Australie n'importent en Grande-Bretagne guère moins de 1 200 000 tonnes de mouton. Aussi à Londres la viande de boucherie est-elle bien moins chère que chez nous.

En France, l'importation de la viande étrangère est loin d'être aussi avancée pour diverses raisons, notamment parce qu'elle soulève des questions douanières délicates. Mais l'emploi du froid n'en est, comme on va en juger, pas moins nécessaire en France, pour la conservation et la circulation intérieure de la viande et des produits agricoles.

Comme le faisait remarquer récemment M. André Lebon, le froid industriel constitue un remède décisif contre les deux grandes plaies dont souffre l'agriculture : l'irrégularité de la production et la surproduction régionale, puisqu'il permet d'entreposer les produits d'origine durant des temps très longs ou de les distribuer aux points les plus éloignés du pays.

Au début, on n'utilisait le procédé qu'en mettant simplement les denrées en contact avec de la glace. C'est encore par ce moyen qu'on achemine vers les grands centres des trains entiers de beurre ; c'est lui qui permet à nos pêcheurs de rester plusieurs jours au large tout en conservant en bon état le produit de leurs pêches.

Mais, pour la viande comme pour le poisson, la glace a ses inconvéniens : d'une part, elle les détériore par ses arêtes, de l'autre, elle produit une humidité favorable à la putréfaction. Aussi la science a-t-elle cherché d'autres solutions : au lieu de le maintenir seulement à zéro, on est allé tout droit à la congélation complète de l'objet à conserver. On a par exemple congelé à — 10° ou — 15° des blocs entiers de viande ; c'est en cet état, généralement, que les viandes fraîches américaines sont expédiées en Angleterre et elles supportent parfaitement dans ces conditions plus de dix semaines d'entrepôt. Mais la congélation a aussi ses inconvéniens ; elle modifie les tissus musculaires de la viande, leur donne un léger goût particulier qui choque certaines personnes ; et surtout pour ramener la viande à la température ordinaire, pour la décongeler, il faut procéder progressivement, sous

peine de la détériorer, et user de précautions très lentes et très délicates.

On a enfin et tout récemment essayé une méthode dite de la *viande réfrigérée*, — pour employer la terminologie adoptée par le récent congrès du froid, — méthode qui est la plus expéditive sans permettre un transport et une conservation aussi longs que la *viande congelée*. Elle consiste à placer d'abord la viande dans une atmosphère sèche à une température voisine de zéro, de telle sorte que le morceau ne soit pas congelé et que seule sa couche superficielle soit atteinte par le froid. Lors des dernières manœuvres de l'Ouest, on a fourni aux troupes de la viande ainsi réfrigérée, et qui, après plusieurs jours de transport en wagons et voitures non frigorifiques, a été distribuée en parfait état. Il n'est pas douteux que l'art militaire ne tire de là grand profit, et que ce procédé ne remplace à bref délai l'ancien système qui consistait à faire suivre les unités par des troupeaux qu'on abattait suivant les besoins, et dont les bêtes fatiguées par la marche et mal nourries ne donnaient qu'une viande inférieure.

En tout cas, et pour nous en tenir aux besoins de la population civile, convenons qu'il y a encore beaucoup à faire en France à ce point de vue. Ni pour les transports, ni pour les entrepôts frigorifiques nous ne sommes à la hauteur des autres grandes nations. A Paris, on a vu dans le cours de ces derniers étés jusqu'à 10 000 kilogrammes de viande putréfiée saisis et détruits journellement aux Halles, faute de moyens de transports et de conservation appropriés. Le manque d'entrepôts frigorifiques régionaux est la cause de cette situation absurde qui fait que 40 pour 100 du bétail qui arrive de province à Paris est réexpédié en province. Tandis qu'en Allemagne il y a des centaines d'abattoirs possédant des chambres frigorifiques, combien y en a-t-il en France? Tandis qu'aux États-Unis il y a plus de 90 000 wagons réfrigérans, il n'y en a que 360 en France dont 327 appartiennent à des sociétés ou à des particuliers.

N'y a-t-il pas quelque chose d'attristant dans le contraste entre l'ampleur que nos inventions prennent si vite dans le monde entier et la peine qu'elles trouvent à fructifier sur la terre natale?

Tout ce que nous venons de dire de la viande pourrait se répéter presque mot pour mot des fruits, des fleurs, du lait, du beurre, des œufs, du poisson. Il y a aux États-Unis environ un millier d'entrepôts frigorifiques publics où tout cela est conservé. Grâce au froid artificiel, l'Australie et la Russie importent chaque année plus de 90 000 tonnes de beurre en Angleterre; la Russie et le Canada y envoient pour 80 millions de francs d'œufs. Si nous n'y prenons garde, si nous ne nous

hâtons pas, ces produits exotiques viendront bientôt concurrencer les nôtres, non seulement chez nos voisins, mais chez nous.

Pour être complet, j'aurais dû parler aussi de l'importance du froid artificiel dans nombre d'industries, comme par exemple la brasserie qui a été considérablement améliorée par la substitution de la fermentation à basse température à la fermentation haute ; j'aurais dû parler aussi de la récupération par le froid des produits volatils précieux qui naguère, dans la fabrication des poudres, étaient entraînés dans l'air. Mais il faut se borner.

*
* *

L'exposé qui précède nous donne, après tant d'autres, un nouvel exemple de tout ce que les découvertes de la science peuvent, lorsqu'elles sont appliquées intelligemment, apporter de résultats pratiques à l'humanité. S'il est vrai, comme l'a dit Claude Bernard, que la science a pour but, non pas de nous rendre compte de la nature, mais de nous en rendre maître, il est peu de choses qui soient plus importantes dans la science que les récens travaux sur les basses températures.

La naïve intuition qu'on retrouve si souvent dans le langage populaire semble avoir entrevu ces vertus du froid. Ne célèbre-t-on pas le sang-*froid*, la *froide* raison ? Mais le froid n'est pas seulement utile, il est aussi générateur de beauté. C'est pourquoi l'hiver mérite d'être aimé ; je ne parle point de l'hiver tiède et crotté de Paris, mais du vrai hiver, celui des pays heureux que la neige revêt de broderie. Quand tombent les étoiles hexagonales de la neige, c'est comme un morceau de Voie Lactée qui vient sans bruit nous faire visite. Rien n'est plus charmant, si ce n'est le petit panache bleu qui, de toutes les lèvres, jaillit dans la cristalline transparence d'un matin d'hiver, comme si je ne sais quelles invisibles cigarettes s'étaient allumées aux bouches les plus candides.

CHARLES NORDMANN.

ESSAIS ET NOTICES

CHARLES D'ORLÉANS

On l'a sévèrement jugé : les historiens de la littérature, Gaston Paris, Ferdinand Brunetière, ont paru surpris qu'ayant vécu à une époque ensanglantée par les guerres civiles et étrangères il n'eût été qu'un poète galant, habile à chanter les dames ou le retour du printemps :

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Charles d'Orléans a mérité pourtant les sympathies de quelques biographes et notamment du plus récent, M. Pierre Champion, qui, à le fréquenter beaucoup, s'est pris à l'aimer, et en a tracé un portrait fort réussi : « J'ai essayé de le voir en quelque sorte vivant, — écrit-il, — ce qui est presque toujours la meilleure façon de comprendre. Ainsi, après que j'eus fureté dans ses « vieux cahiers, » m'est apparu le « doux » seigneur en son âge mûr, chenu comme un vieux chat, frileux dans ses robes fourrées de velours noir ; familier et très bon, maniaque un peu ; grave, comme il arrive à qui a été déçu dans ses entreprises ; plein de sagesse et de franche gaîté au milieu des compagnons de son choix ; noble dans ses façons, encore qu'il fût dénué de tout héroïsme (1). »

*
* *

Au sortir de l'enfance, ce Valois devint l'un des chefs de la féoda-

(1) *Vie de Charles d'Orléans* (1394-1465), par Pierre Champion, 1 vol. in-8, orné de planches; librairie Honoré Champion; ouvrage couronné par l'Académie française, 2e prix Gobert.

lité française. Le quatrième fils de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti avait treize ans lorsque son père fut assassiné, le 23 novembre 1407, par les sicaires de Jean sans Peur. La belle et douce Valentine ne survécut guère à son mari qu'elle adorait. Elle prit pour devise : « Rien ne m'est plus ; plus ne m'est rien, » employa sa fortune à chercher des vengeurs, et mourut à Blois, le 4 décembre 1408, « de courroux et de deuil, » dit Juvénal des Ursins.

Héritier de la vengeance, Charles groupe une partie de la noblesse sous la bannière de son beau-père, le comte d'Armagnac, et, après la défaite des Cabochiens, poursuit Jean sans Peur jusqu'à Arras. Le 23 février 1414, il obtient de l'Université de Paris la condamnation des propositions par lesquelles Jean Petit, six ans auparavant, avait justifié le meurtre du Duc d'Orléans. Les obsèques de Louis d'Orléans furent célébrées à Notre-Dame en présence du roi Charles VI et d'une multitude de clergé, de chevalerie et de peuple. Pour le salut de son âme, proclama Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, le Duc de Bourgogne devait être humilié et reconnaître son péché (5 janvier 1415).

Quelques mois après, Charles combattit vaillamment à Azincourt. Les archers anglais le ramassèrent un soir gisant blessé dans la plaine parmi un monceau de cadavres. Embarqué à Calais avec six autres princes, dont son frère Jean d'Angoulême, il resta vingt-cinq ans prisonnier en Angleterre, vit de loin le siège, puis la délivrance de sa ville d'Orléans par Jeanne d'Arc. S'il ne connut ni les chaînes, ni la paille des cachots, à Londres, à Windsor et dans d'autres forteresses, cependant le noble captif fut rigoureusement traité jusqu'au jour où il fit sa soumission au roi Henry VI d'Angleterre.

Mais surtout l'exilé souffrit de l'absence de sa dame qu'il pleura dans les ballades du « Poème de la Prison. »

Pource que véoir ne vous puis,
Mon cœur se complaint jour et nuis
Belle nompareille de France,
Et m'a chargié de vous escrire
Qu'il n'a pas tout ce qu'il desire
En la prison de Desplaisance.

Quelle était cette *Beauté* tant regrettée? Si l'on en croit M. Champion, le prisonnier s'adressait alors à sa deuxième femme Bonne d'Armagnac. « Ce n'est pas là une conjecture morale. La plus ancienne des rédactions du « Poème de la Prison » donne cette interprétation. On y lit dans la rubrique du manuscrit : *Sensuit le livre*

que fit Monsr d'Orléans, lui estant prisonnier en Angleterre, ouquel il y a dedans contenu plusieurs ballades et rondeaux envoiez a madame sa femme. » Madame d'Orléans vivait retirée en Armagnac auprès de sa mère Bonne de Berry. Elle mourut entre 1430 et 1435, sans postérité. Certes, l'infortune du prince, éloigné de son pays et de ses amours, nous touche, mais l'on s'étonne avec Gaston Paris qu'il n'ait pas adressé à Jeanne d'Arc martyre « le salut de la Poésie. »

La duchesse Isabelle de Bourgogne, femme de Philippe le Bon, réussit à le délivrer. Il l'en remercia galamment : « Madame, — lui dit-il, — vu ce que vous avez fait pour ma délivrance, je me rends votre prisonnier. » Rentré en France au mois de novembre 1440, il jura de prendre en mariage Marie de Clèves, nièce du Duc de Bourgogne. Le mariage fut célébré le 27 novembre à Saint-Omer. « Lourd de corps, » Charles avait tout près de quarante-six ans, sa jeune femme quatorze ans. De cette union naîtra en 1462 Louis XII.

L'espace nous manque pour suivre le prince dans ses tentatives de restauration féodale qui n'empêchèrent pas Charles VII de rester presque complètement maître du royaume. Si notre poète n'eut guère conscience de l'intérêt national, du moins, fidèle à la parole donnée au roi Henry VI, travailla-t-il efficacement à la paix anglaise.

***

En 1450, ayant renoncé aux voyages et aux affaires du pays, il se fixa à Blois. Ses revenus étant peu considérables, il vécut simplement dans le vieux château, entouré de personnes lettrées et de poètes quémandeurs, estimé de tous pour ses souffrances passées, ses aumônes et la noblesse de son caractère. Il mourut à Amboise, le 5 janvier 1465.

La Cour de Blois est au XVe siècle l'école des petits vers. Nonchalant, le Duc écrit moins volontiers des ballades difficiles à composer, vu la suite uniforme des rimes, le retour rigoureux du refrain. « Un joli refrain, — remarque M. Champion, — fait tout le charme facile des petits couplets du rondeau. C'était jadis une courte chanson, destinée à accompagner la ronde, c'est-à-dire la danse populaire, et qui continua d'être chantée dans les œuvres dramatiques du XIVe siècle. Avec Eustache Deschamps et Christine de Pisan, ces pièces passèrent dans le domaine de la poésie, prirent des formes multiples et assez compliquées... Charles d'Orléans les dota de la musique qui leur man-

quait en réalité; il leur fit ce présent d'une oreille juste et sensible, l'harmonie du vers. » Comme les ballades, ces rondeaux sont tout semés d'allégories, tirées du *Roman de la Rose*. L'auteur personnifie ses sentimens, met en scène Amour et Raison, Danger, Bel Accueil, Mélancolie, Vieillesse, Ennui et Souci.

Dans le *Livre de Pensée*, l'ancien galant qui approche de la soixantaine renonce à l'amour, et ne goûte d'autre distraction que de « jouer à sa pensée. » Désabusé, il s'écrie :

Le monde est ennuyé de moy,
Et moy, pareillement de lui.

Il dit les trahisons d'Espérance et de Fortune, raille les amoureux avec une malice légère qui est fort agréable :

Jeunes amoureux nouveaulx,
En la nouvelle saison,
Par les rues, sans raison,
Chevauchent faisant les saulx.
Et font saillir des carreaulx
Le feu, comme de charbon.
Jeunes amoureux nouveaulx,
En la nouvelle saison.
Je ne sçay se leurs travaulx
Ilz employent bien ou non;
Mais piqués de l'esperon
Sont autant que leurs chevaulx
Jeunes amoureux nouveaulx.

« Jamais, écrit Gaston Paris, dans la *Poésie du Moyen Age*, on n'a dit des riens avec plus de grâce et de finesse, jamais les sentimens doux, tendres sans vraie passion, mélancoliques sans vraie tristesse, n'ont trouvé un interprète plus délicat. » Les hôtes de Blois, les courtisans et les serviteurs du prince imitèrent ces rondeaux qui jouirent, en leur temps, d'un succès considérable. Le roi René d'Anjou, Jean de Lorraine, son fils, Olivier de la Marche, Meschinot, Fradet, Robertet, Guyot et Philippe Pot, Vaillant, Gilles des Ormes célébrèrent l'amour galant dans les mêmes termes précieux, firent assaut de bel esprit avec le seigneur de Blois dont c'était là le plus sûr moyen de gagner la faveur.

Mais cette poésie, inspirée des vieux troubadours provençaux, reste forcément artificielle, monotone, étroite d'idées. Les mêmes thèmes sont développés dans plusieurs pièces : les souffrances des

amoureux de l'observance, — lisez des amans, — les chevauchées dans *la forêt de Longue Attente.* Charles écrit :

En la forest de Longue Attente,
Par vent de Fortune dolente,
Tant y vois abatu de bois
Que, sur ma foye, je n'y congnois
A present ne voye, ne sente (sentier).

Philippe Pot compose ce rondeau :

En la forest de longue attente
Ou mainte personne est dolente,
Espoir me promist de donner
Se bien vouloye cheminer
Ce qui tous amoureux contente.
J'ay tout mis cueur, corps et entente
A traverser chemin et sente
Pour cuider ce grant bien trouver
En la forest...
Mais d'une chose je me vente
Que j'ay eu tous les jours de rente
Pour ma queste parachever
Peine et ennuy sans conquester
Riens sinon deuil qui me tourmente
En la forest...

Je ne crois pas que les vers de Charles d'Orléans reflètent sa vie. S'il a partagé les angoisses et les joies communes à tous les hommes, ses œuvres n'offrent pas un caractère de vérité intime. Les ballades du « Poème de la Prison, » pas plus que les rondeaux du « Livre de Pensée, » ne traduisent des sentimens éprouvés par le poète, « de son printemps à son hiver. » Ce sont des exercices de pensée ou de langage, très gracieux et subtils, précieux et artificiels, nés de la vieille rhétorique du moyen âge. Cette poésie n'apporte donc pas un élément nouveau dans notre littérature. Si l'on veut entendre des accens vraiment lyriques, précurseurs de la poésie moderne, il faut délaisser ces aimables divertissemens et relire l'œuvre de François Villon.

Aussi bien est-ce là le nouveau souci du jeune historien que nous félicitons pour son zèle à éclairer, par de beaux ouvrages d'érudition, cette sombre nuit du XVe siècle.

RAYMOND DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. Raymond Poincaré a été élu, le 17 janvier, président de la République. Deux tours de scrutin ont été nécessaires, mais dès le premier M. Poincaré avait une telle avance sur ses concurrens qu'on pouvait déjà le considérer comme élu. Aussi le second tour n'a-t-il été qu'une formalité. Les réunions préparatoires qui avaient eu lieu au Palais du Luxembourg avaient déblayé le terrain : la lutte s'y était bientôt concentrée entre M. Poincaré et M. Pams, et il était devenu évident, quel que fût le mérite des autres candidats, qu'ils avaient perdu toute chance de succès.

Parmi eux, il en est un qui, par l'éclat de son talent et de ses services, était assurément très digne d'occuper la plus haute magistrature de l'État ; nous voulons parler de M. Ribot ; mais sa candidature était une candidature de conciliation, et on était bien loin de toute idée de conciliation. L'incident survenu au ministère de la Guerre, la démission de M. Millerand, les émotions en sens contraires qui en étaient résultées, avaient en quelque sorte campé en face l'un de l'autre les deux grands partis de la République, parti relativement modéré et parti radical-socialiste, de telle sorte qu'aucun soldat ne pouvait plus se détacher du gros de l'armée pour se porter et pour manœuvrer sur un terrain intermédiaire : c'est à cela qu'est due la rapide décadence des candidatures de MM. Ribot, Antonin Dubost et Paul Deschanel. Dès lors, entre MM. Poincaré et Pams, la victoire pouvait-elle être douteuse? Nous ne voulons rien dire de désobligeant pour M. Pams, qui est personnellement un galant homme; mais enfin, sa candidature était une gageure perdue d'avance : il aurait fallu un autre homme pour battre M. Poincaré. Devant la réunion préparatoire, M. Pams a fait bonne figure; il y a même eu quelques voix de plus que

M. Poincaré et les radicaux-socialistes l'ont triomphalement proclamé le candidat du parti républicain. Aussitôt un certain nombre de radicaux-socialistes, ayant à leur tête M. Clemenceau et M. Monis, sont allés faire la plus étrange démarche auprès de M. Poincaré : invoquant la discipline républicaine, ils lui ont demandé de retirer sa candidature et de céder la place à M. Pams. Mais M. Poincaré s'est refusé à jouer le rôle passif du guillotiné par persuasion, et la démarche des radicaux-socialistes a été accueillie, en dehors de leur parti, par un éclat de rire. A partir de ce moment, le résultat du Congrès était certain : M. Poincaré était élu.

Son succès a été très brillant, et la nouvelle en a été accueillie partout, en France et au dehors, avec une grande faveur. Le concert a été unanime ; il n'y a pas eu une note discordante. Bien que son ministère n'ait pas duré longtemps, M. Poincaré y a fait si bonne figure que les imaginations mêmes se sont éprises de lui comme d'un homme dont il y avait beaucoup à attendre et dont effectivement on attendait beaucoup. Son ministère avait été très bien formé. Grâce à la confiance qu'il inspirait déjà, M. Poincaré avait su, il avait pu y réunir, en les prenant dans des portions un peu différentes du parti républicain, quelques-uns des hommes les plus distingués du Parlement. La situation avait été périlleuse et elle restait grave ; les ministères qui avaient immédiatement précédé y avaient paru inférieurs ; l'opinion était inquiète, énervée, irritée ; on sentait qu'il y avait beaucoup à réparer. A peine quelques jours s'étaient-ils écoulés qu'on a respiré une atmosphère nouvelle. Le ton même du gouvernement était changé ; il était devenu plus net et plus ferme ; on sentait qu'un esprit plus vif et plus résolu l'animait. De tout cela le pays avait une impression dont il n'aurait probablement pas pu analyser les causes, mais qui était très forte. Le besoin de régénération et de relèvement était si grand chez lui qu'il a voulu le croire satisfait, un peu vite peut-être, car il faut longtemps pour remédier à des mœurs invétérées ; mais on savait gré au nouveau ministère de l'empressement patriotique avec lequel il s'était mis à la tâche. Au dehors, M. Poincaré lui-même s'était particulièrement appliqué, à côté de la guerre que ni lui ni personne n'avait pu empêcher d'éclater dans les Balkans, à maintenir du moins la paix générale, et il y avait réussi. Les initiatives qu'il avait prises avaient mis sa personnalité en relief et la France l'avait vu avec satisfaction sortir du cadre étroit où ses prédécesseurs s'étaient enfermés pour prendre la part qui devait lui revenir dans la politique générale. Quelques-unes de ses paroles, quelques-uns de

ses actes avaient réveillé et flatté chez elle d'anciennes énergies. Aussi M. Poincaré était-il populaire. L'était-il dans le Parlement autant que dans le pays? C'est une autre question. L'accord n'est pas toujours parfait entre le Parlement et le pays, mais quand l'opinion de celui-ci se manifeste d'une certaine manière, l'autre est bien obligé de s'y conformer, surtout lorsqu'il est à quinze mois des élections générales. C'est pourquoi M. Poincaré a été le candidat du pays et l'élu du Congrès. Il en résulte pour lui une double autorité dont nous sommes heureux de le voir disposer, car il en aura besoin au cours de son septennat.

Les grandes espérances qu'il a suscitées peuvent même devenir un danger pour lui. Avouons-le, il aura quelque peine à les satisfaire toutes. On a dit souvent, et avec raison, que le Président de la République a plus de pouvoirs qu'il n'a pris l'habitude d'en exercer; mais ces pouvoirs, qu'on aime en ce moment à énumérer, il ne peut en user que par l'intermédiaire de ses ministres qui sont seuls responsables. La vie d'un Président créé par les Chambres à leur image, à leur mesure, est facile; celle d'un Président fait à l'image du pays l'est moins, si l'image du pays ne ressemble pas à celle des Chambres. Il ne faut pas trop demander à M. Poincaré, et, en tout cas, ce qu'on attend le plus légitimement de lui, il ne faut pas lui imposer l'obligation de le réaliser du jour au lendemain. L'impatience est le plus souvent une maladresse. Un jour vient toutefois où on s'aperçoit qu'un changement, après s'être fait dans les idées, est passé dans les faits eux-mêmes. En veut-on un exemple? Nous le trouverons dans cette « discipline républicaine, » que MM. Clemenceau et Monis ont invoquée pour exiger de M. Poincaré le retrait de sa candidature parce qu'elle avait eu quelques voix de moins que celle de M. Pams à la réunion dite plénière du parti républicain. MM. Clemenceau et Monis parlaient un vieux langage qui, il y a quelques années encore, aurait exercé un puissant empire, mais qui aujourd'hui sonnait comme un anachronisme : il a été sans effet, on s'en est même moqué. Sans doute il ne s'agissait pas ici d'une prescription constitutionnelle ; mais la Constitution elle-même, immobile dans son texte, peut prêter, dans l'application, à des interprétations plus souples. Un homme doué par lui-même d'autorité et qui en puise une nouvelle dans la popularité dont il jouit peut assurément plus qu'un autre, s'il a par surcroît de l'habileté, du tact, de l'à-propos dans le choix des occasions. Qu'on ne demande pas toutefois à M. Poincaré de faire des miracles : c'en serait un si, du jour au len-

demain, et uniquement parce qu'il serait allé du quai d'Orsay à l'Élysée, la face du pays était changée.

Le Président de la République ne pouvant agir que par ses ministres, voyons ce qu'est le nouveau ministère. Nous savons bien qu'il a été fait sous les auspices de M. Fallières, qui reste Président de la République jusqu'au 17 février prochain : jusqu'à cette date, le nouveau Président est en quelque sorte dans les limbes, dans le devenir. C'est du moins la fiction constitutionnelle : en fait, il n'est pas téméraire de croire que, même sans qu'il s'en soit directement mêlé, M. Poincaré a eu quelque influence sur la constitution du Cabinet Briand. Nous avons retrouvé dans la déclaration ministérielle une expression qui avait déjà couru dans la presse, à savoir que le défunt ministère était mort de l'excès de confiance que le Parlement avait en lui, puisqu'il avait porté son chef à la présidence de la République. On est même allé plus loin, — non pas pourtant cette fois dans la déclaration ministérielle : — on a dit que, pour avoir le vrai chiffre de la majorité ministérielle, il fallait additionner les voix de M. Poincaré et celles de M. Pams, puisque, faisant tous les deux partie du même Cabinet, ils représentaient la même politique. Même dans l'extrême Midi, il y a peu de chances que cette affirmation ait été prise au sérieux. Quoi qu'il en soit, on a changé le moins possible le ministère Poincaré; mais, tout de même, il est sorti de la crise sensiblement modifié. Si on néglige en effet M. Pams, que l'échec de son aventure présidentielle a condamné à la retraite, quatre des membres et des principaux membres de l'ancien Cabinet ne font pas partie du nouveau : ce sont M. Poincaré lui-même, M. Bourgeois, M. Millerand et M. Delcassé. M. Bourgeois se retire pour les raisons qui l'ont empêché de poser ou de laisser poser sa candidature à la présidence : sa santé, malheureusement ébranlée, exige des soins. M. Delcassé, pour d'autres motifs, a demandé à se reposer. Mais M. Millerand? Son cas est tout autre. Nous n'en dirons qu'un mot; bien que le fait soit d'hier, il semble déjà ancien, tant on en a parlé! tant les événemens se sont pressés et précipités depuis lors!

M. Millerand, en exécution d'une promesse expressément faite par son prédécesseur au ministère de la Guerre, M. Messimy, a réintégré le colonel du Paty de Clam dans l'armée territoriale : il l'a chargé d'assurer les communications dans une petite gare de chemin de fer en temps de guerre. Grosse tempête! On n'imaginerait pas le bruit qu'elle a fait et certainement M. Millerand ne l'avait pas prévu. Le colonel du Paty de Clam a joué, dans l'affaire Dreyfus, un rôle sur

lequel il est bien inutile de revenir aujourd'hui : il a été jugé de façons très diverses, comme l'ont été d'ailleurs tous les autres rôles, qu'ils aient été joués par ceux-ci ou par ceux-là. L'affaire étant à peu près assoupie, l'événement a prouvé combien il était encore dangereux d'y toucher, même aussi peu que possible, et c'était bien y toucher aussi peu que possible que d'employer le colonel du Paty de Clam dans les conditions éventuelles où on l'a fait. L'intérêt est si mince qu'en temps ordinaire on y aurait attaché une médiocre attention ; il y aurait eu quelques articles de journaux et autant en aurait bientôt emporté le vent. Mais la décision de M. Millerand a été publiée par le *Journal officiel* une dizaine de jours avant l'élection du Président de la République. M. du Paty de Clam, qui avait attendu sa réintégration pendant huit ans, ne pouvait-il pas l'attendre encore pendant huit jours, c'est-à-dire jusqu'au 18 janvier? Il est extraordinaire que M. Millerand, qui connaît le Parlement, ne se soit pas rendu compte de l'effet que son acte ministériel allait produire. Il a été tel que M. Millerand a dû donner sa démission. S'il ne l'avait pas donnée, plusieurs autres ministres, ayant M. Pams à leur tête, auraient donné la leur avec fracas. Nous n'en déplorons pas moins vivement qu'il soit parti, qu'on l'ait laissé partir. Il avait, dans toute la force du terme, réussi au ministère de la Guerre ; l'œuvre qu'il y accomplissait avait obtenu l'assentiment du pays et augmenté sa confiance dans l'armée nationale ; l'armée elle-même se sentait plus forte, moralement aussi bien que matériellement ; enfin la popularité que M. Millerand avait acquise avait encore augmenté celle de M. Poincaré. Pourquoi a-t-il fallu qu'un misérable incident, sans signification et sans portée, soit venu compromettre une situation qui semblait si forte? Rien, à coup sûr, n'est plus regrettable. Espérons que, dans la période où nous allons entrer, la politique générale dominera les incidens de ce genre et les réduira à leur importance véritable, au lieu d'être dominée et dénaturée par eux. Quoi qu'il en soit, les quatre principaux ministres du Cabinet de M. Poincaré ne font pas partie du Cabinet Briand.

Ils ont été remplacés le mieux qu'on a pu. Le choix de M. Briand lui-même s'imposait pour présider la nouvelle combinaison. M. Briand n'a joué aucun rôle actif dans le ministère Poincaré, mais il lui a apporté un concours loyal et dévoué, et nul plus que lui n'avait qualité pour le continuer. Il sera l'orateur de son ministère, comme M. Poincaré l'a été du sien; il connaît la Chambre ; son talent a de la souplesse, de la séduction, de la force, toutes qualités dont il aura maintes

occasions de faire usage. Le ministère des Affaires étrangères a été confié à M. Jonnart, et il était difficile de faire, dans le Parlement, un choix meilleur. M. Jonnart a été, à deux reprises différentes, gouverneur général de l'Algérie. Administrateur éminent, il a laissé dans notre grande colonie des souvenirs qui ne s'effaceront pas. L'Algérie est un gouvernement tout entier : l'homme qui en est chargé doit mettre en œuvre les facultés les plus diverses, y compris les facultés diplomatiques, et si M. Jonnart ne connaît pas encore dans le détail les questions nouvelles qu'il est appelé à traiter, il est préparé à se les assimiler. Son activité, sa puissance de travail sont très grandes. Au reste, il aura, au moins pendant les premiers temps, un collaborateur précieux dans M. Poincaré qui, lui non plus, n'avait pas fait une étude spéciale des questions diplomatiques et n'en connaissait pas le maniement lorsqu'il est entré au quai d'Orsay, mais n'a pas eu besoin de beaucoup de temps pour se mettre au fait. A la Guerre, M. Briand a placé M. Étienne. Dans les circonstances actuelles, il y fallait un homme qui n'eût pas tout un apprentissage à faire et qui pût, sans qu'on sentît trop l'interruption, se mettre à l'œuvre là où l'avait laissée M. Millerand. M. Étienne pouvait être cet homme. Il a été déjà ministre de la Guerre; il a laissé de bons souvenirs rue Saint-Dominique; l'armée avait reconnu en lui un ministre qui l'aimait, et qui, sentant le poids de sa responsabilité, savait mettre les intérêts militaires au-dessus des préoccupations politiques. De plus, M. Étienne jouit de grandes sympathies dans le monde parlementaire, ce qui n'est pas indifférent. Quant à M. Pierre Baudin qui devient ministre de la Marine, c'est un des membres les plus laborieux du Sénat; il se mettra tout entier à sa tâche avec l'ardent désir de bien faire. Enfin, il fallait remplacer M. Briand lui-même à la Justice, car il passait à l'Intérieur : il y a mis M. Louis Barthou qui a été trop souvent ministre pour que nous ayons à le présenter à nos lecteurs et dont on connaît le rare talent oratoire. Nous ne dirons rien des autres chassés-croisés qui se sont produits dans le Cabinet : il faut cependant signaler le passage de M. Steeg du ministère de l'Intérieur à celui de l'Instruction publique. C'est ce dernier, en effet, qui est la forteresse de la « défense laïque » dont on recommence à parler beaucoup et dont nous avons d'ailleurs entendu parler en tout temps lorsqu'un ministère, n'étant pas bien sûr de sa majorité, cherchait à la reformer provisoirement ou à l'affermir. Si on parle tant aujourd'hui de la défense laïque, c'est sans doute parce que le Cabinet compte sur cet appât pour ramener à lui le parti radical qui s'en éloigne. Le pro-

cédé était autrefois d'une efficacité immanquable, mais tout s'use et nous ne savons pas dans quelle mesure la défense laïque servira aujourd'hui à son véritable but qui est la défense ministérielle. Contentons-nous de souhaiter que la liberté de l'enseignement en sorte indemne.

A peine formé, le nouveau ministère a eu à soutenir devant la Chambre plusieurs interpellations qu'on a, pour la commodité, réunies en une seule : elle a porté sur la politique générale. Il y a naturellement été question d'un peu de tout, sans qu'on ait appuyé beaucoup sur rien. En somme, cette première bataille a eu lieu à fer moucheté, et personne ne s'y est engagé à fond. Les partis se sont contentés de prendre position les uns à l'égard des autres et n'ont envoyé à la tribune que des doublures : nous faisons exception pour M. Jaurès, mais son intervention a été accidentelle et il n'a pas paru y attacher lui-même une grande importance. On a voulu surtout amener M. Briand à faire des déclarations dont on tirerait, par la suite, le parti qu'on pourrait. Malheureusement, M. Briand était un peu souffrant, et son discours s'en est ressenti; il s'en est excusé lui-même. La question principale sur laquelle le débat a porté a été la question électorale : elle a été posée en termes très brefs par M. Charles Benoist, qui a jugé tout à fait inutile de la développer une fois de plus devant la Chambre et s'est contenté de mettre M. Briand en demeure ou en mesure de s'expliquer. Faut-il le dire ? M. Briand ne s'est pas expliqué bien clairement; il a paru éprouver un certain embarras. Déjà, lors de son dernier ministère, il avait montré de l'hésitation à prendre parti entre les solutions en présence et il avait cherché à les concilier. Il semble bien que ce soit ce qu'il cherche encore aujourd'hui; mais y parviendra-t-il? Il a dit, dans sa déclaration ministérielle, qu'il comptait pour cela sur l'aide du Sénat, ce qui a provoqué quelque hilarité. On sait que le Sénat, dans sa grande majorité, est hostile à la représentation proportionnelle opérée au moyen du quotient électoral. Avant son élection à la présidence, on comptait sur M. Poincaré pour vaincre la résistance de la haute Assemblée en posant, au besoin, la question de confiance. Le Sénat aurait hésité à prendre devant le pays la responsabilité de renverser le ministère Poincaré. Que fera-t-il en présence du ministère Briand ? Que fera M. Briand en présence d'un Sénat récalcitrant ? Après l'interpellation de la Chambre, on ne sait trop qu'en dire. Cependant la Chambre, à une forte majorité, a voté un ordre du jour de confiance dans les déclarations et les promesses du gouvernement; mais il y a eu un très grand nombre d'abs-

tentions, qui se sont particulièrement produites dans le parti radical. En vain avait-on mis la « défense laïque » dans l'ordre du jour : cette formule habituellement si alléchante a laissé les radicaux insensibles. En revanche, elle n'a pas empêché une partie de la droite de voter pour le ministère, comme si, d'un côté comme de l'autre, on ne prenait pas le mot au pied de la lettre et on ne lui donnait pas toute sa valeur. On s'est reconnu, on s'est tâté, mais surtout on s'est réservé.

Y avait-il d'ailleurs autre chose à faire? Personne ne songeait vraiment à renverser le ministère qui venait de naître et à obliger M. Fallières à en édifier un nouveau. Nous sommes dans une période de trêve, entre deux Présidens dont l'un n'a pas encore l'exercice de ses pouvoirs et dont l'autre, arrivé à l'expiration des siens, n'en a guère plus que l'ombre. Il serait cruel de mettre dans le dernier mois, dans les dernières semaines de M. Fallières, plus d'agitation qu'il n'y en a eu dans tout son septennat. La grande activité parlementaire ne reprendra qu'après le 17 février. Enfin plusieurs députés ont pensé peut-être, avec le commandant Driant, que la situation extérieure était grave. « Des événemens irréparables, a-t-il dit, pourraient surgir demain, et la France serait le seul pays qui n'aurait pas de gouvernement ! » Dans ces conditions, il a voté l'ordre du jour de confiance sans se préoccuper de ce qu'il contenait : et sans doute il n'a pas été le seul.

La situation extérieure mérite, en effet, une attention et des ménagemens particuliers : c'est le cas de répéter que, s'il ne faut pas la prendre au tragique, il faut du moins la prendre très au sérieux. Dans le dernier discours qu'il a prononcé devant les Chambres, M. Poincaré a dit que si la guerre éclatait de nouveau, dans les Balkans, entre les Turcs et les alliés, il deviendrait plus difficile qu'autrefois de l'empêcher de s'étendre. De ces prévisions inquiétantes, la première partie semble être sur le point de se réaliser : qu'en sera-t-il de la seconde?

Rappelons brièvement ce qui s'est passé. La réunion des ambassadeurs avait fait de bonne besogne à Londres. Elle était arrivée à rédiger une note qui, grâce aux concessions mutuelles qu'on avait dû se faire, n'était ni très énergique, ni même très pressante, mais qui donnait cependant à la Porte le conseil formel de céder Andrinople aux alliés et de s'en remettre aux puissances pour le règlement de la question des îles. La note a été remise. La Porte la connaissait d'ailleurs par avance, sinon dans son texte, au moins dans son esprit, car tout maintenant s'élabore au grand jour, et la diplomatie n'a plus

beaucoup de secrets. On était moins fixé sur ce que répondrait la Porte. Les délégués ottomans à Londres ne cessaient pas d'affirmer que leur gouvernement ne céderait jamais Andrinople : ils allaient même jusqu'à déclarer que, quand même la ville finirait par succomber faute de vivres ou de munitions, la Porte la revendiquerait encore comme la seconde capitale de l'Empire, comme une ville sainte qui contenait les tombeaux des vieux califes, enfin comme une partie de son histoire et de son honneur à laquelle, en aucun cas, elle ne pouvait renoncer. Ce langage était bien celui que les délégués ottomans devaient tenir, et ils avaient reçu pour instruction d'y persister jusqu'au bout; toutefois, à Constantinople même, il y avait quelque hésitation dans le gouvernement et une volonté longtemps raidie contre les injonctions impérieuses de la fatalité commençait visiblement à faiblir. Le patriotisme du grand vizir Kiamil pacha, du généralissime Nazim pacha et des autres représentans du pouvoir dans cette lutte douloureuse était hors de cause; mais il avait fallu ouvrir les yeux à l'évidence et s'avouer à soi-même qu'on n'était plus en état de reprendre la lutte utilement. La Porte n'aurait pu le faire que si elle avait trouvé un appui auprès d'une puissance étrangère plus ou moins dissidente; mais toutes se montraient unies et, après avoir essayé de distinguer entre elles le moindre symptôme de désaccord, il avait fallu renoncer à cette dernière espérance. Les vaincus ont tort; la Porte était abandonnée par tout le monde. Rien de plus dur, il faut le reconnaître, que les conditions qui lui étaient imposées : aussi le gouvernement ottoman n'a-t-il pas voulu prendre lui seul la responsabilité de la réponse à faire et a-t-il réuni une assemblée de hauts dignitaires civils, militaires, religieux, un Grand Divan auquel il a soumis la question de la paix ou de la guerre. Le gouvernement, néanmoins, s'il se déchargeait sur le Divan d'une partie de la responsabilité, a assumé courageusement celle qui lui appartenait en propre : il a fait connaître la vérité. Successivement, le grand vizir, le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Finances, le chef suprême de l'armée ont dit avec tristesse, mais avec sincérité et loyauté, qu'on était à bout de ressources. Dès lors, que faire? Le Divan a été d'avis de céder. Une ou deux voix seulement se sont prononcées en sens contraire. La résignation était d'autant plus obligatoire que l'Europe, après avoir donné des conseils pénibles à suivre, faisait des promesses encourageantes, si on les suivait; elle se montrait disposée à aider la Porte à se relever dans ses territoires amoindris, à lui donner l'appui financier dont elle avait besoin, à lui tendre enfin une main

secourable; mais les secours étaient sous condition, et la condition était que la Porte se soumettrait. Peu de délibérations, peu de résolutions ont été aussi douloureuses que celles du Grand Divan de Constantinople. L'assemblée s'est séparée sous le coup d'une émotion profonde et on a vu les deux vieux ennemis, Kiamil pacha et Saïd pacha, les deux grands vizirs qui se sont succédé si souvent au pouvoir et dont la rivalité a rempli toute une période de l'histoire ottomane, sortir la main de l'un dans celle de l'autre, pour indiquer à tous qu'ils s'étaient réconciliés en face d'un malheur commun, celui de la patrie.

On a cru alors qu'une étape importante était franchie; sans doute il en restait encore plusieurs autres à parcourir, et elles étaient semées de difficultés et d'obstacles; mais enfin la paix balkanique était assurée. Malheureusement, on se trompait; on n'avait pas compté avec l'imprévu, qui se produit si souvent sur ce sable mouvant des aventures orientales: un complot militaire a renversé le gouvernement de Kiamil pacha et remis les Jeunes-Turcs à la place des Vieux. Tous les journaux ont raconté l'événement. Le Conseil des ministres était réuni lorsque Enver bey, suivi de Talaat bey et de quelques officiers, s'est présenté devant lui le revolver au poing. Nazim pacha et quelques officiers de son état-major, ayant voulu s'opposer à cette intrusion révolutionnaire, avaient été tués: leurs cadavres étaient à quelques pas, de l'autre côté de la porte. Que pouvait faire Kiamil? Il aurait été héroïque de sa part de ne pas céder et, au besoin, de payer sa résistance de sa vie; mais il n'est sans doute pas un héros; on lui demandait sa démission, il l'a donnée. Enver bey s'est empressé de l'apporter au Sultan, et le Sultan l'a acceptée: lui non plus n'est pas un héros; dans la longue captivité d'où il n'est sorti que pour monter sur le trône, la volonté qu'il pouvait avoir s'est atrophiée sans retour. Enver bey a imposé la sienne; le Sultan s'est incliné, et de ce complot politico-militaire est sorti un nouveau gouvernement ayant à sa tête Mahmoud Chefket pacha, général de pronunciamiento, qu'on a peu vu pendant la guerre, mais qu'on retrouve après un coup de force. Il serait toutefois difficile, au moins aujourd'hui, de faire la part exacte de ce qu'il y a chez Enver bey et ses acolytes d'ambition personnelle et de colère patriotique. Depuis sa chute, le parti jeune-turc n'avait d'autre but que de revenir au pouvoir et de s'en emparer par tous les moyens, sous tous les prétextes. Un prétexte d'apparence patriotique s'est offert, l'indignation que devait causer à tout bon Ottoman une politique qui aboutissait à la cession d'Andrinople et probablement

de la plupart des îles, sinon de toutes. L'occasion a paru trop bonne à Enver bey pour qu'il n'en usât pas ; il en a donc usé et il a réussi ; il est arrivé, dans le sang de Nazim pacha, à se rendre maître du pouvoir. Mais qu'en fera-t-il? Il y a installé Mahmoud Chefket pacha, dont le rôle, dans toute cette affaire, reste encore assez mal déterminé : mais quel sera, pour les uns et pour les autres, le lendemain de cette échauffourée victorieuse? Leur situation est tragique. Nazim était populaire dans l'armée ; son sang crie vengeance. Ce qu'une émeute militaire a fait, une autre peut le défaire. La facilité avec laquelle le dernier gouvernement a été renversé montre qu'il ne serait sans doute pas beaucoup plus difficile de renverser le nouveau. Peut-être se défendrait-il mieux, car Enver bey a montré une fois de plus qu'il était homme de résolution. Toutefois, la portée d'un revolver n'est jamais bien longue. Gardons-nous de prophétiser ce qui arrivera, car tout peut arriver à Constantinople. Le bruit court que la division est dans l'armée et que Vieux-Turcs et Jeunes-Turcs se disputent à Tchataldja. On annonce d'autre part que les anciens ministres sont arrêtés, que Kiamil pacha passera devant un conseil de guerre, en un mot que le règne de la terreur commence. Si cela est vrai, rien n'indiquerait mieux que le gouvernement sent sa faiblesse ; mais en voulant se rendre terrible, il risquerait de se rendre odieux. C'est à peine s'il est formé au moment où nous écrivons. Il a cherché des ministres et n'a trouvé que des comparses. Il aurait surtout voulu un ministre des Affaires étrangères digne d'être présenté à l'Europe : tous ceux auxquels il a fait appel, Hussein-Hilmi pacha, Hakki pacha, Osman Nizami pacha, se sont dérobés. Mouktar bey lui-meme, qui était, naguère encore, simple consul à Budapest, à peine nommé ministre, s'est désisté. Le ministre des Affaires étrangères est aujourd'hui le prince égyptien Saïd Halim, très médiocre pis aller.

Que feront les alliés balkaniques ? S'ils écoutaient les conseils de la sagesse, ils ne feraient rien du tout : ils attendraient que le nouveau gouvernement de Constantinople s'effondrât sur lui-même, ce qui sans doute ne saurait tarder. Il suffit que l'Europe lui refuse tout secours matériel pour qu'il meure d'inanition. Mais les nouvelles de Londres font craindre que les alliés ne se soient arrêtés à d'autres résolutions. Les Jeunes-Turcs, revenus au pouvoir pour protester contre l'abandon d'Andrinople, ne peuvent évidemment pas consentir à cet abandon : dès lors, la réponse qu'ils feront à la note des puissances est d'avance facile à prévoir. La forme en sera certainement courtoise, probablement évasive, à coup sûr négative. — Nous avons

attendu longtemps, disent les délégués balkaniques; à quoi bon le faire davantage? L'intervention de l'Europe a échoué; il a suffi, à Constantinople, de la conspiration de quelques soldats et de quelques politiciens pour mettre à néant ce qu'avait résolu le Grand Divan avec la solennité que l'on sait; nous n'avons plus en face de nous un gouvernement qui nous offre la moindre garantie; que pourrions-nous attendre? — Les délégués balkaniques ont donc arrêté les termes d'une note de rupture qu'ils doivent remettre à Réchid pacha, le premier délégué ottoman. La remettront-ils? Ils ne l'ont pas encore fait, et, alors même qu'ils le feraient, la rupture des négociations n'entraînerait pas nécessairement et *ipso facto* la reprise des hostilités. Il resterait encore à dénoncer l'armistice, et même après cette dénonciation, un délai de quatre jours devrait s'écouler avant qu'on tirât le premier coup de fusil. Plusieurs délégués restent à Londres à tout événement. Tout espoir ne sera donc pas perdu. Il n'est pas perdu, mais il est faible. Bien que les alliés aient tout à espérer du temps et qu'ils n'aient qu'à le laisser courir pour qu'Andrinople finisse par tomber entre leurs mains, l'impatience est, de leur part, naturelle. A quel sentiment, finalement, obéiront-ils?

Quant à l'Europe, elle a tout à craindre de la reprise des hostilités. L'union des puissances a été, croyons-nous, sincère et loyale, mais elle est fragile et, devant une situation nouvelle, il est possible que chacun reprenne plus ou moins sa liberté. Le bruit court qu'une banque allemande ferait des avances d'argent au gouvernement ottoman, en échange d'une concession qui a été effectivement conclue et signée. Est-ce vrai? On affirme, on nie : où est la vérité? Quoi qu'il en soit, plusieurs puissances sont en armes : le moindre incident peut changer leurs dispositions, ou les amener à les avouer et à les réaliser. Alors les paroles de M. Poincaré, que nous avons rappelées plus haut, deviendront peut-être prophétiques. En présence des intérêts divers que les puissances ont, non seulement en Europe, mais en Asie, la diplomatie aura beaucoup à faire, si elle n'arrive pas à conjurer la guerre, pour réussir à la localiser.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

